

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16751 – 7,50 F = 1,13 EURO

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Wideman, aux racines du mal

■ « Le Monde des poches »



■ **Un nouveau gouvernement turc**

Le président Suleyman Demirel a nommé premier ministre son rival de longue date, Bülent Ecevit. Ce dernier devrait pouvoir compter sur une solide majorité à l'Assemblée. p. 2

■ **Croissance : « DSK » révise à la baisse**

Pour la première fois, Dominique Strauss-Kahn a admis que l'économie n'était pas actuellement *« sur une pente de 2,7 % de croissance »*. p. 8



DAMIEN RABINET/BATEAUX

■ **Salon nautique**

Près de mille bateaux, dont environ un quart de nouveautés, sont exposés porte de Versailles à Paris, du 5 au 14 décembre. Trois cent mille passionnés sont attendus. p. 22 et 23

■ **Consultations franco-britanniques**

Réunis à Saint-Malo, Tony Blair, Jacques Chirac et Lionel Jospin devaient discuter de la défense européenne et signer une lettre d'intention sur le renforcement de la coopération militaire bilatérale. p. 5

■ **Parles Català ?**

La Catalogne, qui rêve d'une Europe des régions, est la seule province où la langue originelle, le catalan, domine la rue, est enseignée à l'école et, depuis peu, utilisée par l'administration. p. 14



DR MAAO

■ **L'Afrique de Griaule**

Le Musée de l'Homme rend hommage à Marcel Griaule, pionnier de l'ethnologie française et découvreur du pays dogon, au Mali. Le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie présente l'art des Batékés d'Afrique centrale. p. 27

■ **Prise en charge des toxicomanes**

Entre 55 000 et 100 000 toxicomanes seraient aujourd'hui pris en charge par les médecins généralistes. Les « produits de substitution » bouleversent les traitements. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal COM., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1204 - 7,50 F

Chirac à l'offensive, Jospin sur la défensive

● Les difficultés se multiplient sur la route du premier ministre ● Après le retrait du projet de loi sur l'audiovisuel, la réforme de la justice se heurte à un désaccord avec le président ● La perspective des européennes accentue les divergences au sein de la gauche « plurielle »

POUR la première fois depuis le début de la cohabitation, Jacques Chirac s'oppose à Lionel Jospin sur une réforme législative. Le président de la République a refusé, mercredi 2 décembre, de convoquer le Parlement en Congrès pour entériner la réforme constitutionnelle concernant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). M. Chirac lie cette convocation à la présentation par le gouvernement au Parlement des textes sur la présomption d'innocence et sur l'autonomie du parquet. Une demande à laquelle le premier ministre refuse d'accéder pour l'instant.

Ce conflit survient à un moment où les obstacles se multiplient pour M. Jospin. Retiré de l'ordre du jour parlementaire, le projet de loi de Catherine Trautmann sur l'audiovisuel public devrait être reprogrammé à une date qui donne déjà lieu à un débat au sein du gouvernement. Il porte notamment sur la réintroduction d'un volet concernant l'audiovisuel privé et ses rapports avec les entreprises dépendant de commandes publiques. De plus, la perspective des élections européennes de juin 1999 accentue les divergences au sein de la majorité « plurielle », notamment entre le PS et les Verts.

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, la discussion continue à traîner sur le pacte civil de solidarité. Après l'adoption du premier article, la suite de l'examen par les députés a été renvoyée au 8 décembre. Un incident a opposé, mercredi, à ce sujet, le premier ministre à Christine Boutin, députée UDF des Yvelines et l'une des principales opposantes au projet.

Par ailleurs, la grève des contrôleurs de la SNCF, qui se prolonge, et les premières manifestations d'impatience des chômeurs, à Marseille, créent une alerte quant au climat social.



Lire pages 6 et 7, notre éditorial page 15 et la chronique de Pierre Georges page 32

Un plan de 60 milliards pour les universités, la recherche et la vie étudiante

OUVRANT, jeudi 3 décembre à la Sorbonne, un colloque sur l'université du troisième millénaire, Lionel Jospin a affirmé son souhait de poursuivre la *« démocratisation de l'enseignement supérieur »*. Tirant le bilan du programme Universités 2000, le premier ministre a déclaré qu'un nouveau plan, baptisé U3M, allait lui succéder avec comme priorités le développement de la recherche, les universités de Paris et d'Ile-de-France, et les conditions de vie des étudiants. Sa mise en œuvre, d'un coût de 60 milliards de francs, se heurte aux réticences des collectivités locales. Président (PS) de la Fédération des maires de villes moyennes, Jean Auroux met en garde le gouvernement contre l'abandon de certaines antennes universitaires menacées par la diminution des effectifs d'étudiants.

Lire page 9

Ecrivez donc à Madame « le » ministre et parlez à Madame « la »...

FAUT-IL s'adresser à Elisabeth Guigou en l'appelant LE ministre ou LA ministre de la justice ? Illustrée par de récentes passes d'armes entre Mme Guigou et des députés de l'opposition, la polémique entre partisans et adversaires de la féminisation des titres et fonctions relèverait-elle de l'affaire d'Etat ?

Déjà deux rapports ont été remis au premier ministre, sans susciter de réactions. Ce qui ne manque pas d'irriter Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de droit de la Commission générale de terminologie et néologie, présidée par le conseiller d'Etat Gabriel de Broglie. Estimant que ladite commission donne plutôt raison aux académiciens hostiles à toute féminisation, il lui paraît urgent de rendre publiques ses conclusions. Il est vrai que Lionel Jospin, sans doute aujourd'hui plus préoccupé de questions autrement essentielles, avait insisté, dans une lettre en date du 19 mars, sur sa volonté de disposer du résultat des travaux de la commission *« avant la fin du mois de juin »*. Celle-ci a rendu sa copie le 16 octobre. Quelques jours plus tard, le comité d'études de l'Institut national de la Langue française du CNRS (INaLF), dirigé par Bernard Cerquiglini, livrait à son tour ses conclusions. Depuis, silence radio.

Peut-être le contenu même de ces rapports explique-t-il ce curieux mutisme. Digne de Ponce Pilate, le texte de la Commission générale vise avant tout à ne pas prendre de position. Il s'abrite derrière l'unique légitimité de l'usage, seul à trancher *« en définitive »*. Pas d'*« obstacle de principe »*, donc, à admettre la féminisation des noms de métier et de profession, en revanche *« désaccord »* et *« opposition »* s'il s'agit de *« désignations de statuts de la fonction publique »* et des *« noms de fonction dans les textes juridiques »*. Au moins reconnaît-on *« dans la sphère de la relation privée »* la légitimité d'une mise en conformité de l'usage avec le genre naturel du sujet, le féminin, donc, pour une ministre : *« Si une personne refuse qu'on l'appelle d'une façon qui ne rende pas compte de sa véritable identité, il n'est pas déraisonnable qu'on en tienne compte. »* En un mot, écrivez donc à Madame LE ministre et parlez à Madame LA. Voilà qui fait considérablement avancer la réflexion, n'est-ce pas ?

Le rapport de l'INaLF ne retient pas si aisément *« les raisons linguistiques de la valeur générique du masculin »* et, partant, le *« principe de neutralité des fonctions »*. Dans un aperçu historique très argumenté, le comité d'études date le recul de la féminisation – jusque là toute naturelle –, des XVIe-XVIIe siècles, au moment même où les progrès de l'absolutisme s'appuient sur un contrôle étroit de la langue, dont d'ailleurs la vocation originelle de l'Académie française est l'indice le plus visible. Aussi dénonce-t-il la prétendue neutralité du masculin employé comme visée générique et affirme : *« Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est trahir son sexe. »*

On a déjà vu, à l'occasion des débats à rebondissements autour de la sempiternelle question de la réforme de l'orthographe combien l'enjeu de toute action publique dans les questions linguistiques était, en France, hautement symbolique. Ici le symbole va au-delà de la langue. Certains hommes peuvent-ils admettre qu'« une » ministre soit « un vrai » ministre ?

Philippe-Jean Catinchi

Des hordes de sangliers

SUS aux sangliers ! Le tableau de chasse a été multiplié par neuf en un quart de siècle : 322 767 sangliers tués en 1997, contre seulement 50 000 dans les années 70. Derrière cette hécatombe, une explosion démographique de « cochons sauvages », dont la population atteindrait aujourd'hui 700 000 têtes. Cette prolifération, à l'abri des forêts françaises et, notamment, des garrigues de chênes verts du pourtour méditerranéen, exaspère les agriculteurs. Les dégâts aux récoltes ont pris une ampleur telle que certains producteurs invoquent une *« calamité agricole »*. L'animal maudit est même accusé, dans l'Aude et l'Hérault, de dévorer agneaux et brebis.

Lire page 13

Entre Chine et Japon, la méfiance réciproque

LE PRÉSIDENT chinois, Jiang Zemin, en visite historique sur l'archipel nippon la semaine dernière, et le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, n'ont donc pas signé la déclaration de « partenariat sino-nippon pour le XXIe siècle » attendue. La zizanie ainsi révélée entre Pékin et Tokyo n'est pas que le fruit d'un vieux contentieux historique : les vrais enjeux relèvent d'ambitions de puissance et de suprématie dans la région.

L'invasion japonaise est une question sensible à Pékin, mais c'est aussi – sans pour autant minimiser les atrocités qui la marquèrent – un instrument d'intimidation politique efficace utilisé par les Chinois pour obtenir des concessions de Tokyo. Celle qu'attendait cette fois Pékin était un ferme engagement japonais sur la question de Taïwan. Alors que, sur l'île, le Parti démocrate progressiste, favorable à l'indépendance, pourrait affermir sa position aux élections législatives et municipales du 5 décembre, la Chine entend priver d'oxygène au plus tôt le courant séparatiste qui, selon l'analyse pékinoise, n'existe que soutenu par des « forces extérieures » (américaines ou japonaises).

Or, pas plus sur l'histoire que sur Taiwan, M. Jiang n'a obtenu satisfaction à Tokyo. Pour la première fois depuis la normalisation des relations entre les deux pays en 1972, les Japonais n'ont pas obtempéré aux admonestations chinoises, infligeant à Pékin un revers diplomatique d'autant plus cuisant qu'il tranche sur une série de succès.

Depuis un an, la Chine avait réussi à affermir son statut mondial. Sa détermination à maintenir la parité du yuan par rapport au dollar a été benoîtement saluée par la communauté internationale comme une expression du sens des responsabilités de Pékin, sans voir que cet engagement sert d'abord les intérêts chinois (une dévaluation relancerait l'inflation, accroîtrait la dette extérieure chinoise et déstabiliserait le dollar de Hongkong). En visite en Chine en juin, Bill Clinton a consacré un partenariat américano-chinois faisant passer de fait au second plan le grand allié nippon.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

Lire la suite page 15

La pharmacie en fusions



JEAN-FRANÇOIS DEHECQ

APRÈS celle de Rhône-Poulenc et d'Hoechst, la fusion franco-française de Sanofi avec Synthélabo, filiale de L'Oréal, répond à l'impératif de concentration dicté par les géants de la pharmacie mondiale. A 59 ans, Jean-François Dehecq va enfin pouvoir faire décoller Sanofi, le laboratoire pharmaceutique qu'il préside au sein d'Elf, pour lui donner l'envergure d'un groupe européen.

Lire page 17

LE MONDE / VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998

KURDES Le gouvernement italien est embarrassé par le cas du dirigeant séparatiste kurde, Abdullah Öcalan, arrêté il y a trois semaines à Rome et toujours assigné à résidence. Bonn a renoncé à demander son extradition et les autres capitales de l'Union européenne se taisent ou se cantonnent à des déclarations de solidarité. ● LA COUR D'APPEL devrait, le 22 décembre, probablement repousser la demande d'extradition formulée par la Turquie. ● MASSIMO D'ALEMA, le président du conseil italien, prône la formation d'un tribunal international – aujourd'hui inexistant – pour juger le dirigeant d'une organisation considérée comme *« terroriste »*. Les autres solutions sont l'expulsion, un procès en Italie ou un improbable asile politique. ● A ANKARA, le président Demirel a fait appel à un vieux politicien nationaliste de gauche, Bülent Ecevit, pour former un nouveau gouvernement.

L'Europe laisse l'Italie empêtrée dans l'affaire Öcalan

Procès en Italie ou devant une improbable juridiction internationale, expulsion ? Le sort promis au dirigeant kurde suscite une polémique croissante à Rome. Massimo D'Alema a annoncé que la cour d'appel prendra, le 22 décembre, « les mesures les plus adéquates pour assurer la sécurité d'Öcalan »

ROME
de notre correspondant

Que faire d'Abdullah Öcalan ? Depuis l'arrestation, le 12 novembre à l'aéroport de Fiumicino, du chef du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), les autorités italiennes ne cessent de se poser la question. Officiellement le dirigeant kurde est libre de ses mouvements depuis que la Cour d'appel de Rome a annulé, le 20 novembre, son ordre d'arrestation. Il est néanmoins contraint de ne pas quitter la capitale et vit discrètement dans une villa de la banlieue d'Ostie, sous le contrôle d'importantes forces de sécurité. Ses supporters ont finalement suivi ses recommandations et mis fin à leur sit-in permanent sur le mont Celio, pour appuyer sa demande de droit d'asile.

Depuis, l'Italie a constaté avec quelque amertume qu'elle devait seule trouver une solution à cette question qualifiée de *« délicate mais non dramatique »* par Massimo D'Alema, le président du conseil.

L'Allemagne tout d'abord : Bonn avait formulé un mandat d'arrêt international contre Abdullah Öcalan puis s'est refusé à demander son extradition, afin de ne pas provoquer de remous au sein des importantes communautés turques et kurdes vivant sur son territoire. Un choix que le président du conseil italien comprend mais qui *« ne peut être pris comme un modèle cohérent de comportement »*, a-t-il fait remarquer mercredi 2 décembre.

La Russie ensuite, sollicitée par Lamberto Dini : le ministre des affaires extérieures italien – qui s'est rendu à Moscou, lundi 30 novembre – a essuyé un refus poli du Kremlin de reprendre ce colis encombrant expédié par Moscou. Quant aux autres nations européennes, elles ont fait part de leur compréhension, et pour certaines de leur solidarité, mais se sont bien gardées de se mettre plus en avant. On aurait aimé du côté de Rome un peu plus de soutien.

Trois semaines après son arrestation, l'Italie a désormais compris qu'il lui fallait se débrouiller seule. Massimo D'Alema affirme que son pays est parfaitement capable de gérer cette difficulté et que *« nous en sortirons la tête haute »*. Et ce, même si cette affaire délicate a déjà provoqué des polémiques avec l'opposition et suscité des voix discordantes au sein de l'éxécutif sur la façon de régler la question. A tel point que Massimo D'Alema a dû mettre le holà, afin que le gouvernement parle à l'unisson.

Quoi qu'il en soit, en dépit de tout ce qui a pu être dit, les autorités italiennes avaient le devoir de procéder à l'arrestation d'Abdullah Öcalan pour la simple et bonne raison qu'un pays membre de l'espace Schengen – dont l'Italie fait partie – réclamait son arrestation, en l'occurrence l'Allemagne. *« Un comportement inapproprié aurait eu comme conséquence un prix très élevé pour la crédibilité de l'Italie »* a fait remarquer Massimo D'Alema.

IMMIGRATION

Désormais, il convient d'attendre le 22 décembre, échéance fixée par la Cour d'appel pour la demande d'extradition aujourd'hui improbable et ensuite *« prendre les mesures les plus adéquates pour assurer la sécurité d'Öcalan et sortir de cette situation d'incertitude »*, a indiqué le chef du gouvernement. Comment ? Soit par l'expulsion, soit par le droit d'asile accordé à « Apo ». Mais la commission chargée d'examiner la requête ne se réunira qu'après l'échéance du 22 décembre et à condition qu'une demande en bonne et due forme soit présentée, ce qui n'est pas encore le cas. En attendant cette date, Massimo D'Alema souhaite que le chef kurde, dont l'extradition est réclamée, en vain, par Ankara, soit traduit devant une cour internationale, qui reste à créer. Comme il semble peu probable qu'elle se constitue rapidement en dépit des efforts des autorités italiennes, Abdullah Öcalan pourrait être jugé par un pays tiers, comme l'a suggéré Massimo D'Alema en prenant comme modèle le procès de Lockerbie, sur la base de la convention de Strasbourg de 1972.

Parallèlement, l'Union européenne devrait prendre une initiative, afin de trouver *« une solution pacifique »* à la question kurde qui la concerne directement pour deux raisons. Tout d'abord parce que la Turquie est candidate à l'entrée dans l'Union et qu'il ne s'agit donc pas *« d'une interférence dans les affaires intérieures turques »*. Ensuite, parce que l'immigration kurde, qui continue d'affluer sur les côtes méridionales de l'Italie, *« constituent un danger pour la sécurité interne des pays européens »*.

Quelles sont les chances de pouvoir juger Abdullah Öcalan et de mettre en route un processus de règlement du conflit kurde ? Massimo D'Alema ne l'a pas précisé. Sa ligne de conduite est, pour le moment, de se conformer de la manière la plus rigoureuse possible aux lois du pays et aux règles internationales en vigueur en espérant que de leur application pourra sortir une solution.

Michel Bôle-Richard

Le nouveau premier ministre turc, M. Ecevit, affronte de nombreux scandales

ISTANBUL
de notre correspondante

Qui aurait pu prédire, à la fin des années 70 que les deux hommes dont la rivalité avait déchiré la nation et, en quelque sorte, préparé le terrain pour le coup d'Etat de 1980, se partageraient le pouvoir, vingt ans plus tard ? Mercredi 2 décembre, le président Suleyman Demirel a pourtant mandaté son rival de longue date, Bülent Ecevit, pour former un nouveau gouvernement. Ce dirigeant de la gauche nationaliste (DSP, parti démocratique de gauche) avait obtenu la chute du gouvernement Demirel en 1977 et l'avait remplacé au poste de premier ministre, avant d'être, lui même, évincé vingt-deux mois plus tard.

M. Ecevit devrait pouvoir compter sur une solide majorité à l'assemblée nationale. Des contacts initiaux ont déjà été pris. Le Parti de la mère patrie (ANAP), de Mesut Yilmaz, a déjà annoncé sa volonté de collaborer avec le nouveau premier ministre. Un soutien suivi de celui de Tansu Çiller et son Parti de la juste voie (DYP).

Pour en arriver là, Bülent Ecevit devra d'abord surmonter la rivalité opposant M[me] Çiller et M. Yilmaz, qui briguent, tous deux, la tête de la droite conservatrice en Turquie. Le fait que les deux partis aient choisi de « blanchir » leurs dirigeants respectifs, accusés de corruption, devrait contribuer à ce rapprochement, faute d'améliorer leur image auprès de la population. Tansu Çiller est en position de force. Elle va probablement essayer de négocier sa participation au prix fort, en exigeant un nombre de ministères au moins égal à celui de l'ANAP, et en demandant des portefeuilles importants, tels que ceux de l'intérieur, de l'éducation ou des affaires étrangères. La tâche de M. Ecevit ne sera pas facile. S'il échouait durant les 45 jours qui lui sont alloués, le président formerait alors lui-même un gouvernement, qui n'aurait pas besoin d'obtenir le vote de confiance de l'assemblée.

Perçu comme le groupe politique d'un seul homme – ou plutôt d'un couple, car personne n'oserait sous-estimer la poigne de fer de Mme Rahsan Ecevit – le Parti démocratique de gauche (DSP) ne compte que 61 sièges à l'Assemblée nationale. Sa véritable force vient de la personnalité de son dirigeant, qui a acquis une réputation d'intégrité dans un monde politique éclaboussé par les scandales.

« Il serait faux de voir ce gouvernement comme un simple gouvernement électoral, car il y a des problèmes qui ne peuvent pas attendre les élections. En particulier, nous devons limiter, ou si possible, éliminer l'impact, sur la Turquie, de la crise économique mondiale », a annoncé M. Ecevit, qui entend utiliser, au mieux, les quelques mois qui réstent avant les élections du 18 avril 1999. Pour l'instant, le premier ministre désigné semble vouloir maintenir la date du scrutin – votée par l'Assemblée nationale –, même si les institutions d'Etat, l'armée notamment, craignent une nouvelle victoire des islamistes du Parti de la Vertu, lesquels ont d'ailleurs contesté la désignation de M. Ecevit. L'armée turque avait lancé, lundi, une sévère mise en garde au Parti de la Vertu, qui s'était prévalu dans la presse de recevoir des *« signaux positifs »* des militaires. *« Il n'est aucunement question d'une préférence de l'armée pour un quelconque parti politique »*, avait-elle alors rétorqué.

Nicole Pope

L'implacable ascension du Parti des travailleurs du Kurdistan

L'organisation armée ne rassemblait, il y a vingt ans, qu'une quinzaine d'étudiants activistes

EN 1978, la Turquie, plongée dans les *« années de terreur »*, voit des affrontements à répétition se produire entre des groupuscules de la gauche radicale et des nationalistes, qui feront plus de 6 000 morts. C'est sur ce terreau de violence qu'émerge, cette année-là, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ils sont, à l'époque, une quinzaine d'étudiants de l'université d'Ankara, indifféremment kurdes ou turcs, dont Aki Karer, Mehmet Hayri Durmus, Abdullah Öcalan, dit *« Apo »* (l'oncle), et sa femme, Kesire Yildirim.

ANALYSE

Le refus turc du compromis a fait le lit de la formation la plus extrême

ADEPTES DU MARTYR

Marxistes-léninistes, appelant à la *« libération des Kurdes du joug turc »*, les *« Apocular »* (« Apoïstes », du surnom de leur chef, « Apo »), adeptes de la lutte armée, commencent à s'attaquer, non sans succès, à la formation nationaliste concurrente, le KUK (les « Libérateurs du Kurdistan »). Peu avant le coup d'Etat militaire de 1980, « Apo », qui a purgé quelques mois de prison pour *« apologie du séparatisme »*, quitte la Turquie pour Damas. Au Liban, alors en pleine guerre civile, ses combattants sont entraînés dans les camps palestiniens de l'OLP. Après leur expulsion, en 1982, la Syrie lui offrira un sanctuaire, tantôt dans sa capitale, tantôt dans la plaine libanaise de la Bekaa. Et ce, jusqu'à son exfiltration vers Moscou, le 10 octobre de cette année.

Partis de rien, les militants de la première heure, adeptes du martyr au nom de la création d'un *« homme nouveau »*, voient leurs rangs gonfler rapidement. Bien structuré, le PKK compte aujourd'hui 10 000 à 15 000 militants aguerris. Il jouit d'une bonne logistique militaire, possède de multiples associations culturelles dans la diaspora, une branche islamiste (l'Union des religieux patriotes du Kurdistan), un « parlement kurde » en exil, des quotidiens (*Politika, Demokrasi*), une chaîne de télévision (*Med TV*, diffusée de Londres et regardée dans tous les bidonvilles d'Anatolie), une vitrine politique, (le parti Hadep, héritier du DEP interdit et dont quatre députés sont emprisonnés depuis 1994) et de multiples représentations, en Europe, dans les pays de l'ex-URSS et au Moyen-Orient.

Le *« basbakan »* (président) Öcalan n'est, quant à lui, pas regardant sur les moyens. Purges internes, rackets, allégeance sans faille au chef sont de règle. Le culte de la personnalité au sein de l'organisation n'a d'égal que la soumission totale à l'*aga*, le chef du clan, pilier, avec les confréries religieuses, du système social traditionnel kurde, largement maintenu dans sa féodalité par le pouvoir central.

Prônant ouvertement la violence jusqu'en 1993, au nom de la création d'un Etat kurde, le PKK est, selon les officiels turcs, responsable de l'assassinat d'une cinquantaine d'instituteurs turcs, de nombreux massacres de civils et de trafic de drogues. *« Entre 1992 et 1995, 360 personnes, dont 39 femmes et 76 enfants, ont été massacrés par le PKK »*, déplore Human Rights Watch, une organisation de défense des droits de l'Homme proche du département d'Etat américain.

Si la nature violente et totalitaire du PKK est réelle, il semble que les responsabilités dans les massacres de civils soient largement partagées et le décompte sujet à caution. Ainsi, l'Etat met en place au Kurdistan turc, dans les années 80, le système des « protecteurs de village » (miliciens kurdes pro-gouvernementaux). Environ 56 000 villageois (ils étaient 15 000 en 1989) sont actuellement payés et armés par Ankara. Le plus souvent, leur *aga* touche les soldes et les redistribue au gré de ses préférences, quand il ne revend pas au PKK les armes qu'il a reçues pour le combattre, comme en font état de nombreux témoignages.

Dès 1984, les villages kurdes sont donc classés par l'administration en *« allié »* ou *« hostile »*. En 1987, dans le village d'Ikikaya, non loin de Yüksekova – surnommée *« Heroïn city »* en raison du trafic intense qui y est organisé, tant du côté du PKK que des militaires turcs –, 27 personnes de la tribu Oramar, classés *« pro-kurdes »*, sont massacrés pour avoir refusé de fournir des protecteurs de villages.

POPULATION CIVILE EN ÉTAU

La population civile, prise en étau entre la guérilla et la contre-guérilla d'une armée massivement présente au Kurdistan turc, est la plus malmenée. Et si les militaires, tout en annonçant périodiquement *« en avoir fini avec le terrorisme »*, mettent désormais l'accent sur la nécessité d'un développement économique intensif pour cette région (en 1992, elle ne recevait que 4 % des investissements, tandis que 70 % de son épargne allait à l'ouest du pays), l'état de délabrement économique est tel qu'il pousse des milliers de jeunes ruraux dans les bras du PKK. La revendication nationaliste jouit d'une forte audience au Kurdistan. Les jeunes sont d'ailleurs les premières victimes du conflit. Selon le bilan le plus récent donné par les officiels turcs, la guerre entamée depuis 1984 entre l'armée et le PKK a fait 31 000 morts, dont 17 878 rebelles, 4 660 civils, 3 835 soldats, 247 policiers et 1 218 « protecteurs de village ».

En refusant toute possibilité de compromis sur la reconnaissance des droits – ne serait-ce que culturels –, à sa minorité kurde (entre 12 et 15 millions d'individus), l'Etat turc a, paradoxalement, fait le lit de la formation la plus extrême, marginalisant toutes les autres. En 1993, le président Özal avait, dit-on, tenté d'approcher secrètement le chef du PKK. Sa mort, quelques mois plus tard, réduisit ce projet à néant. Sous la gestion de celui qui choqua l'opinion en reconnaissant un jour publiquement que sa grand-mère ne parlait que le Kurde, un léger assouplissement s'était produit.

A son instigation, l'usage privé de la langue kurde a été toléré en avril 1991. Son enseignement reste toutefois banni. Au président Özal qui lui exprimait son projet d'autoriser l'usage du kurde en privé, un député de sa propre formation, l'ANAP (le parti de la mère Patrie), lui avait répondu : *« Qu'est ce que le séparatisme ? Sinon parler le kurde dans les cafés ? »*

Marie Jégo

PROFIL

NATIONALISTE « PROPRE »

Le nouveau premier ministre turc Bülent Ecevit, ancien journaliste et figure de proue de la « gauche nationale », est surtout connu pour avoir donné à l'armée turque l'ordre d'intervenir à Chypre en 1974, lorsqu'il était déjà au pouvoir. C'est la troisième fois que ce vétéran de la politique, âgé de 73 ans, assume la direction du gouvernement. Il était vice-premier ministre dans le cabinet précédent de Mesut Yilmaz, destitué le 25 novembre.

Né en 1925 à Istanbul, diplômé de littérature anglaise à l'Université d'Ankara, de sanskrit et de bengali à l'Université de Londres, il débute comme journaliste en 1950 dans la presse proche du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), l'ancien parti du fondateur de la République, Mustafa Kemal Ataturk.

Elu de ce parti en 1959, il en devient secrétaire général en 1966, avant d'en prendre la direction en 1972. Chef charismatique, porté par la vague de gauche des années 70, il devient premier ministre en 1973 à la tête d'une coalition avec le Parti islamiste du salut national (MSP), dirigé par Neçmettin Erbakan, qui devait plus tard devenir l'un de ses plus farouches adversaires.

Après le succès du CHP aux élections de 1977, il dirige un deuxième gouvernement de 1978 à 1979. Mis un temps en détention après le coup d'Etat de 1980, M. Ecevit passe à nouveau trois mois en prison, fin 1981, pour avoir écrit des articles dénonçant la répression des militaires.

Après l'amnistie de 1987, il prend la tête du Parti de la gauche démocratique (DSP), fondé en 1985, abandonne ses thèmes gauchistes des années 70 pour un discours à forte coloration nationaliste. Politicien jugé « propre », Bülent Ecevit est souvent critiqué par la presse pour diriger son parti avec sa femme Rahsan, sans tolérer la moindre contradiction interne.

Autour des 22 joueurs de Galatasaray-Juventus, 35 000 spectateurs et 22 000 policiers

ISTANBUL
de notre correspondante

Match nul un but partout : les Turcs sont déçus, mais l'honneur est sauf. Mercredi soir, le duel de Ligue des champions de football entre Galatasaray, le club d'Istanbul, et la Juventus Turin avait le poids d'un « match du siècle ». Il s'agissait, pour une Turquie humiliée et frustrée par l'attitude de l'Italie dans l'affaire Öcalan, de prendre sa revanche sur le terrain sportif. Comble d'ironie, le club stambouliote compte parmi ses supporters avoués le dirigeant du PKK Abdullah Öcalan lui-même !

Ce match aurait dû avoir lieu mercredi 25 novembre, mais l'UEFA (Union européenne de football) avait décidé de le reporter pour des raisons de sécurité, quand la colère populaire contre Rome poussait les manifestants nationalistes turcs à brûler le drapeau et à boycotter les produits italiens, ce qui n'avait pas calmé l'irritation, bien au contraire.

Que le match se déroule sans incident était dès lors une question d'honneur pour la Turquie, désireuse de faire preuve de son hospitalité proverbiale. Depuis une semaine, médias et autorités se relayaient pour faire passer le message : la meilleure façon, pour Ankara, de se faire entendre, était d'assurer le déroulement normal du match.

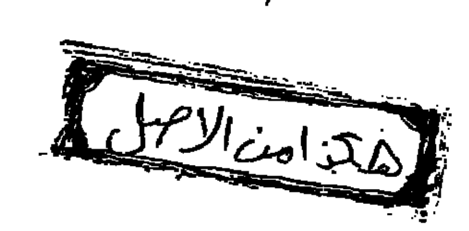
Reçus avec des fleurs à l'aéroport d'Istanbul, les joueurs du club italien ont eu droit à des mesures réservées aux chefs d'Etat. Escortés par des centaines de policiers, survolés par un hélicoptère, ils ont été transférés à leur hôtel en un long convoi qui comprenait également une équipe de pompiers !

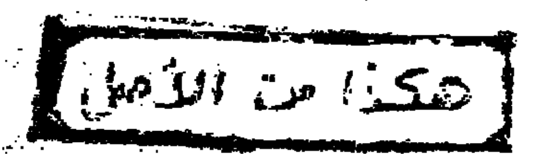
5 000 POLICIERS SUR LES GRADINS

Policiers, gendarmes et soldats – au total 22 000 membres des forces de sécurité, dont 5 000 en civil répartis dans les gradins – ont été déployés pour maintenir le calme parmi les 35 000 spectateurs qui avaient pris place dans les gradins malgré la pluie. Non sans avoir été fouillés soigneusement et dépouillés de leurs pièces de monnaie, briquets et… téléphones portables, tous susceptibles de devenir des projectiles. Les supporters trop agités ou paraissant éméchés n'avaient tout simplement pas franchi le tourniquet d'entrée. Les alentours du stade Ali Sami Yen, situé dans un quartier commercial du centre d'Istanbul, avaient été fermés au trafic pendant la majeure partie de la journée.

Le duel s'est finalement déroulé dans une atmosphère bon enfant, au son des tambours, qui avaient défilé dans la ville durant la journée, donnant à Istanbul une atmosphère festive. Bruyants, passionnés, les spectateurs de Galatasaray n'ont pas failli à leur réputation de supporters enthousiastes. Si le choc causé par le premier but, marqué par les Italiens, a fait taire un moment les chants, les slogans ont vite repris de plus belle. Et lorsque Suat, à la dernière minute, a égalisé, le stade tout entier a été secoué d'une explosion de joie. Un but partout, le résultat permet aux deux équipes de sauver la face. Et de revenir, après une heure et demie d'intermède sportif, à la crise diplomatique qui reste pendante entre Ankara et Rome.

Nicole Pope





Le FMI loue le « pragmatisme » de M. Primakov sans promettre d'aide financière à la Russie

Une nouvelle mission du Fonds est attendue à Moscou début 1999

Le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a loué, mercredi 2 décembre à Moscou, le « *pragmatisme* » du premier ministre russe, Evguéni Primakov. Cela marque un changement de ton entre les deux parties, en froid depuis la dévaluation du rouble en août. Moscou cherche à obtenir une restructuration de sa dette. Selon M. Primakov, « *aucune somme spécifique pour un prêt* » du FMI n'a été discutée.

MOSCOU
de notre correspondant

La guerre froide dans laquelle s'étaient installés, depuis le 17 août, le Fonds monétaire international (FMI) et la Russie a officiellement pris fin, mercredi 2 décembre. Au terme de deux jours de discussions, à Moscou, avec les principaux responsables gouvernementaux, dont le premier ministre Evguéni Primakov, Michel Camdessus, directeur général du FMI, a laissé espérer aux Russes une nouvelle aide financière, début 1999. M. Camdessus n'était pas venu avec le prêt de 4,3 milliards de dollars (24 milliards de francs), tranche d'un programme d'aide de 22,6 milliards conclu en juillet, gelé depuis la crise financière. « *Nous n'avons discuté d'aucune somme spécifique pour un prêt* », a commenté M. Primakov. Il s'agissait avant tout de renouer le contact, après les échecs de plusieurs missions du FMI à Moscou cet automne.

A l'issue de discussions qualifiées de « *franches et transparentes* », FMI et autorités russes ont donc rivalisé de gentillesse. M. Camdessus a loué le « *pragmatisme* » de M. Primakov, salué « *les efforts du gouvernement* » et souligné qu'« *il y avait beaucoup de domaines sur lesquels nous pouvons nous entendre rapidement. (...) Je suis certain que la Russie sera capable dans les semaines et les mois à venir de trouver des arrangements solides* », a-t-il ajouté. Fin septembre, M. Camdessus n'était pas dans le même état d'esprit : il dénonçait le « *manque de stratégie crédible* » des autorités russes et leur demandait d'« *adopter un comportement civilisé à l'égard de ses créditeurs* ». M. Primakov avait auparavant multiplié les gestes de bonne volonté, expliquant, samedi 28 novembre, que la Russie « *allait appliquer les conditions du FMI* », certes « *pas par obéissance* », mais par la nécessité de poursuivre les réformes. Mercredi, le premier ministre russe a vanté les qualités de M. Camdessus, « *un homme qui comprend l'économie* ». Il y a quelques jours seulement, il préférait ironiser sur ces « *jeunes gars qui ont lu un tas de livres mais ne connaissent rien à la Russie, et qui se mettent à nous dicter des conditions* ».

Au-delà de cet aimable dialogue, il s'agit pour le gouvernement russe d'obtenir de ses créditeurs étrangers une renégociation de sa dette extérieure. La Russie doit, en 1999, rembourser 17,5 milliards de dollars, et le gouvernement a prévenu sur tous les tons qu'il ne pourrait au mieux débourser que dix milliards (*Le Monde* du 28 novembre 1998). Après une renégociation partielle intervenue avec le Club de Londres, Moscou veut obtenir du Club de Paris – principal créditeur à qui il doit plus de 6 milliards de dollars – un rééchelonnement, voire une annulation partielle, de la dette héritée de l'Union soviétique.

Le Club de Paris se réunit la semaine prochaine, et la visite de M. Camdessus pourra ainsi être interprétée comme un feu vert à une telle renégociation. La Russie doit également rembourser au FMI 4,6 milliards de dollars : elle souhaite pour cela obtenir un prêt de l'organisation internationale, en plus de la continuation du programme d'aide financière.

Le Fonds monétaire a renvoyé sa réponse au début 1999. Une nouvelle mission se rendra à Moscou en janvier ou février. Le Fonds attend, en fait, l'adoption par le Parlement russe du budget 1999. M. Camdessus a rappelé, mercredi, la nécessité d'une « *stricte discipline budgétaire* » et d'une nouvelle « *politique fiscale* ». Si, malgré quelques réserves, le FMI se satisfait du projet de budget que le gouvernement devrait adopter à la fin de la semaine, il redoute des modifications substantielles lors du débat devant la Douma. Débat qui s'annonce long et difficile. Un responsable gouvernemental russe reconnaissait, mercredi, que ce budget ne serait sans doute pas adopté avant la fin du mois de janvier 1999.

François Bonnet

Décès d'un instituteur en grève de la faim

Le décès d'un instituteur, en grève de la faim pour le paiement d'arriérés de salaires, a donné, mercredi 2 décembre, un tour tragique à la crise en Russie, où des centaines de milliers d'employés du secteur public ne sont pas rémunérés depuis des mois. L'enseignant d'Oulianovsk (Volga) est décédé mardi après dix jours d'un jeûne encore poursuivi par des dizaines d'instituteurs de sa ville, comme par quelque 27 000 enseignants dans tout le pays. Avec la dévaluation du rouble en août, les prix se sont envolés. Le premier ministre, Evgueni Primakov, s'était engagé à payer avant la fin de l'année tous les arriérés de salaires, à la valeur réelle dévaluée. Mais, confronté à des difficultés budgétaires en chaîne, il est revenu sur cette promesse. Au 1er octobre, la dette envers les seuls employés du secteur public atteignait 88,1 milliards de roubles (29 milliards de francs). Les enseignants, médecins, infirmiers sont parmi les plus touchés. – (AFP.)

COMMENTAIRE

LA DETTE D'ABORD

Comment bien aider la Russie ? Cette question hante Michel Camdessus depuis le début de son deuxième mandat, en septembre 1991, et le poursuivra probablement jusqu'au terme de sa mission à la tête de l'institution, en 2001. Pendant toutes ces années, la Russie a beaucoup promis en échange des aides du Fonds et peu tenu. Le FMI a beaucoup menacé mais a toujours fini par céder. M. Camdessus a pourtant changé de ton depuis la « *trahison* » de juillet. A l'inverse de la politique de stabilité voulue par M. Camdessus, Moscou a unilatéralement dévalué le rouble et décrété un moratoire sur sa dette interne. Entre le FMI et Moscou, la confiance a disparu. Ce sera désormais donnant-donnant : pas d'argent sans réformes, exige en substance M. Camdessus.

La fermeté adoptée par le FMI à l'égard de Moscou comporte un point faible : elle bloque toute négociation avec les créanciers extérieurs alors que la Russie a annoncé qu'en 1999 elle ne pourra régler ni ses créanciers internationaux, publics et privés, ni rembourser ses emprunts à l'égard des institutions multilatérales. Sans accord signé entre la Russie et le FMI, le Club de Paris (créanciers publics) n'engagera aucun réaménagement de la dette de l'ex-URSS. Le Club de Londres (créanciers privés) ne s'y aventurera pas non plus. Quant au FMI, ses statuts lui interdisent de tolérer des arriérés de ses membres.

Le directeur général du FMI est ainsi ligoté et il le sait. Si, compte tenu de son faible poids, l'effondrement de l'économie russe n'aurait pas de conséquences sérieuses sur la croissance mondiale, un défaut de paiement toucherait gravement ses créanciers extérieurs.

M. Camdessus a fait son deuil de réformes à court terme. Le risque de voir les problèmes internes de la Russie déborder sur l'extérieur le contraint en revanche à affirmer, une nouvelle fois, son soutien à la Russie et à permettre un allègement du fardeau de sa dette.

Babette Stern

La Banque mondiale n'exclut pas une récession

L'Organisation mondiale du commerce souligne, dans son rapport annuel, la bonne tenue des échanges internationaux

GENÈVE
de notre envoyé spécial

C'est un réquisitoire à peine voilé à l'encontre du FMI auquel s'est livré la Banque mondiale dans son rapport sur les « Perspectives économiques globales » 1998-1999, publié mercredi 2 décembre. Analysant pour la première fois les origines de la crise asiatique et la manière dont elle a été appréhendée, l'institution souligne que, « *par suite de la forte contraction des investissements privés et de la consommation, les mesures budgétaires initialement adoptées ont eu, contrairement au but recherché, un effet restrictif qui aurait été fortement déflationniste si elles avaient été intégralement mises en œuvre. Certaines des mesures prises au départ (...) ont exacerbé les effets négatifs exercés sur le secteur réel de l'économie* ».

La Banque estime cependant que les pays les plus touchés devraient se stabiliser en 1999 et connaître de nouveau la croissance en 2000. Pourtant, note le rapport, « *il subsiste un risque sérieux que l'économie mondiale plonge dans la récession en 1999* ». En 1998, la hausse de la production mondiale diminuera pratiquement de moitié, pour tomber de 3,2 % en 1997 à 1,8 % en 1998 et n'augmentera que faiblement en 1999 pour s'établir à 1,9 %.

Elle est de ce point de vue plus pessimiste que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Alors que l'économie mondiale n'a pas fini de se remettre des retombées des turbulences financières, le rapport annuel de l'OMC, publié jeudi à Genève, constate que malgré un sensible ralentissement la progression des échanges reste toujours plus forte que celle de la production globale. En 1998, le taux de croissance des exportations en volumes de marchandises devrait se situer entre 4 et 5 %, soit la moitié du niveau record de 10 % atteint l'année précédente. L'OMC précise toutefois que le taux actuel est comparable à la moyenne des taux enregistrés au début de la décennie.

Dans la mesure où les échanges s'accroissent plus rapidement que l'économie en général, la part du commerce international dans l'économie mondiale ne cesse d'augmenter. Région la plus durement touchée, l'Asie aura vu ses exportations reculer d'environ 7 % au cours des neuf premiers mois, alors que ses importations diminuaient de 16 % et que le commerce intra-régional régressait d'environ un quart.

Confiante en ses recettes, l'OMC n'en estime pas moins que « *si les problèmes qui se posent actuellement à l'économie mondiale ont manifestement leur origine dans le système financier, le système commercial peut largement contribuer à les résoudre* ».

PROFESSION DE FOI

Tout en reconnaissant que « *la situation est devenue plus difficile pour les débiteurs* », le rapport relève que la tendance à l'ouverture s'est généralement poursuivie et qu'il n'y a pas eu de réorientation fondamentale de la politique commerciale. Mais il ne saurait complètement ignorer que « *quelques membres ont renforcé ici ou là leurs mesures de protection commerciale* » et que « *les pressions exercées dans ce sens peuvent s'intensifier à mesure que les exportations des pays les plus touchés par la crise reprennent* ». Dès lors il n'est pas étonnant que l'OMC ait à son tour été amenée à revoir à la baisse les prévisions concernant la croissance du commerce mondial en 1999.

Expression de la mondialisation et de l'ouverture des marchés, l'OMC demeure imperturbablement fidèle à son credo quelles que soient les circonstances. « *L'OMC constitue un solide rempart contre les pressions protectionnistes qui s'exercent en raison de modifications importantes des courants d'échanges résultant de la crise.* »

Partant de cette profession de foi, le rapport rappelle que les représentants des 132 pays membres ont « *fermement rejeté le protectionnisme* » et renouvelé leur soutien à la libéralisation des échanges. A titre d'exemple « *du rôle utile qu'elle peut jouer* », l'OMC cite l'aboutissement, en décembre 1997, des négociations sur l'ouverture des services financiers. Soixante-dix membres de l'organisation, représentant 95 % du marché du secteur, « *dont certaines des économies de l'Asie de l'Est les plus touchées par la crise financière* » est-il précisé, sont partie prenante à cet accord concernant notamment les banques et les assurances.

Jean-Claude Bührer

Le Nigeria s'engage sur la voie de la démocratie

Les élections des conseils locaux, samedi 5 décembre, marquent le retour à un gouvernement civil

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Samedi 5 décembre, les Nigérians voteront librement. La dernière fois qu'ils avaient pu le faire, en juin 1993, le pouvoir militaire avait annulé le résultat provisoire de l'élection présidentielle qu'il avait lui-même organisée et qui donnait la victoire au milliardaire sudiste Moshood Abiola. Cinq nouvelles années de régime militaire ont suivi, durant lesquelles le général Sani Abacha a gouverné à la manière des pires dictatures latino-américaines. La mort subite du dictateur, le 8 juin, et son remplacement par le général Abdulsalam Abubakar ont déjà transformé le Nigeria, où la presse est à nouveau libre, où les prisonniers politiques ont été libérés. Mais le cadre institutionnel du régime militaire n'a toujours pas changé.

Le scrutin du 5 décembre représente donc la sortie officielle du cauchemar pour le plus peuplé des pays d'Afrique. Cette fois, il ne s'agit que d'élire les conseils locaux, premier scrutin d'une série qui doit culminer en février 1999 avec l'élection d'un président civil. L'enjeu de ces premières élections est pourtant considérable. D'abord parce que la question des gouvernements locaux a empoisonné la vie publique nigériane ces dernières années, provoquant des affrontements sanglants qui ont fait des centaines de morts dans plusieurs régions. Ce scrutin sera ensuite une mise à l'épreuve décisive pour la Commission nationale électorale indépendante (INEC), qui est chargée d'organiser et de superviser le processus menant au retour des civils au pouvoir. Enfin, seuls les vainqueurs du scrutin du 5 décembre obtiendront le droit de participer aux étapes suivantes – élections des gouverneurs, des parlementaires et du président – selon un ensemble de règles destinées à écarter les partis séparatistes.

Dans le delta du Niger, en pays yorouba, des communautés se sont affrontées violemment lorsque le régime du général Abacha a changé le siège du gouvernement local. Comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la présence physique des institutions locales (mairies, conseils) entraîne celle des infrastructures (écoles, hôpitaux, route). Or le général Abacha se souciait plus de diviser ses adversaires que d'aménager le territoire nigérian. Sous son « règne », l'attribution des sièges de gouvernement à telle ou telle communauté était destinée à exaspérer les jalousies des délaissés. Aux environs de Warri, Ijaws et Itsekiris s'entretuent depuis plusieurs mois ; autour d'Ife, des clans yoroubas se massacrent. Le scrutin dans ces régions présente de nombreux risques, même si le régime du général Abubakar a obtenu, ces dernières semaines, une accalmie dans le delta.

L'organisation du scrutin donnera également lieu à toutes les polémiques. L'établissement des listes électorales par l'INEC a été l'occasion pour certains dirigeants politiques locaux d'acheter des cartes d'électeurs en gros. Officiellement, presque 60 millions de Nigérians ont été enregistrés, mais un membre de la commission a publiquement déclaré qu'il soupçonnait « *bon nombre de ces noms d'être fictifs* ». Pour contrer les fraudes, le Commonwealth (qui réintégrera le Nigeria dans ses rangs après le retour des civils au pouvoir) et les Nations unies dépêcheront une mission d'observateurs.

Les résultats du scrutin sont difficiles à prévoir. Les règles mises au point par le régime militaire ont obligé les politiciens nigérians à créer de nouveaux partis, qui devaient obligatoirement être représentés dans 24 des 36 Etats de la fédération. A l'issue des élections du 5 décembre, seules auront le droit de participer aux futurs scrutins les formations qui auront recueilli au moins 10 % des suffrages dans la même proportion d'Etats. Ces dispositions sont destinées à préserver l'unité d'un pays sans cesse soumis aux forces centrifuges, de la sécession du Biafra en 1966 aux actuelles velléités indépendantistes des Ijaws du delta du Niger. A l'heure actuelle, seuls deux partis, le Parti de tout le peuple (APP, All People Party) et le Parti démocratique du peuple (PDP, People's Democratic Party) sont à peu près certains de franchir ce premier obstacle. Or ces deux formations sont très liées, chacune à leur façon, à l'institution militaire, au pouvoir quasiment sans interruption depuis 1966.

L'APP a été surnommé « Parti des gens d'Abacha », car il compte dans ses rangs des dignitaires de ce régime désormais honni. Le PDP devrait présenter à la présidence un général à la retraite, l'ancien président Olosegun Obasanjo, originaire de la communauté yorouba, la première du Sud et de laquelle sont issus les opposants les plus déterminés à la domination des militaires nordistes et musulmans. La presse de Lagos a souvent accusé le général Obasanjo d'être financé par le richissime général Babangida, qui précéda le général Abacha à la tête du Nigeria. Face à ces poids lourds, l'opposition radicale, concentrée au Sud, risque de ne pas franchir l'obstacle du 5 décembre et plusieurs petits partis, bien implantés localement, ont déjà commencé des négociations afin de se regrouper.

Thomas Sotinel

D'anciens ministres impliqués dans un scandale financier

Une enquête a été ouverte à l'encontre de deux anciens ministres nigérians et d'un membre de la famille de l'ancien chef de la junte militaire, le général Sani Abacha, portant sur un scandale financier de l'ordre de 2,5 milliards de dollars (14 milliards de francs), a annoncé, *mercredi 2 décembre*, le responsable du service de presse du chef de l'Etat.

Selon le porte-parole du général Abdulsalam Abubakar, le gouvernement militaire du général Abacha avait payé une entreprise privée russe pour la construction d'une aciérie dans le centre du Nigeria, bien que cette usine n'ait jamais vu le jour. Ce paiement a été détourné par une société à laquelle participaient un membre de la famille Abacha et « *quelques ministres* ». – (AFP.)

M. Nétanyahou pose de nouvelles conditions à l'application de l'accord de Wye Plantation

Les Etats-Unis jugent que cette position n'est pas « convenable »

La situation se détériore à nouveau en Israël et dans les territoires après le meurtre d'un Palestinien à Jérusalem et la multiplication des *incidents entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens qui demandent la libération de prisonniers politiques. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou,* pose de nouvelles conditions à l'application de l'accord de Wye Plantation.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le meurtre d'un employé municipal arabe de Jérusalem a provoqué lors de ses obsèques, mercredi 2 décembre, de violents affrontements entre jeunes Palestiniens et forces de l'ordre israéliennes. Au même moment, près de Ramallah, des incidents analogues mettaient aux prises policiers israéliens et étudiants palestiniens réclamant la libération des prisonniers politiques. Dans la soirée, les services de Benyamin Nétanyahou ont répliqué par un ultimatum dans lequel Israël menace de suspendre tout nouveau retrait de Cisjordanie occupée si l'Autorité palestinienne ne s'engage pas à *« punir les émeutiers »* et à abandonner *« son intention de déclarer unilatéralement un Etat palestinien »*. Ce brutal regain de tension, dix jours avant la visite de Bill Clinton, illustre la nette détérioration de la situation dans la région.

L'annonce du meurtre d'un Palestinien, survenant après une série d'agressions similaires, a rapidement fait le tour de la communauté arabe de la ville. Dans l'après-midi, des dizaines de jeunes gens se sont rassemblés dans la principale artère de la Jérusalem arabe, la rue Salah Eddine. Pluie de pierres, tirs de grenades lacrymogènes et de balles enrobées de caoutchouc, pneus brûlés suivis de la mise à feu d'une voiture : les affrontements ne se sont terminés qu'en début de soirée. L'avant-veille, déjà, des manifestants s'étaient durement heurtés à la police en réclamant la libération des prisonniers politiques toujours détenus par Israël.

DÉSARROI POLITIQUE

C'est cette même revendication, très populaire dans toutes les couches de la société palestinienne, qui, mercredi après-midi, près de Ramallah, a jeté dans la rue plusieurs centaines d'étudiants arabes. Israël qui, lors de la signature du *Memorandum* de Wye River, s'est engagé à libérer 750 détenus, a certes élargi un premier groupe de 250 prisonniers, mais 150 d'entre eux sont des prisonniers de droit commun et non des politiques. M. Nétanyahou répète qu'il ne libérera aucun prisonnier qui *« a du sang sur les mains »* ou qui appartient au Mouvement de la résistance islamiste (Hamas).

D'abord pacifique, la manifestation de Ramallah a dérapé avec l'arrivée fortuite d'une voiture civile israélienne qui a été aussitôt bombardée de pierres puis incendiée. Alors que son conducteur parvenait à s'échapper, son passager – un militaire – était extrait du véhicule, passé à tabac et dépouillé de son arme. La scène particulièrement violente, filmée par les équipes de télévision, a été diffusée plusieurs fois sur les chaînes israéliennes. Une heure plus tard, M. Nétanyahou menaçait de surseoir à tout retrait si l'Autorité palestinienne n'arrêtait pas les auteurs des violences. Le premier ministre en a profité pour exiger aussi de Yasser Arafat qu'il s'engage à ne plus parler de l'Etat palestinien *« jusqu'à la conclusion d'un accord final »*. Au rythme où le premier ministre israélien laisse aller les choses, cela risque de prendre plusieurs années, voire de ne jamais se faire.

L'ultimatum israélien dissimule mal le désarroi politique de son auteur. Depuis son retour de Wye Plantation (Maryland), M. Nétanyahou donne en effet l'impression de tâtonner. Sa majorité parlementaire, hier soudée par son opposition aux accords d'Oslo, a vécu, forçant le premier ministre aux expédients les plus hasardeux pour survivre et éviter des élections anticipées. C'est dans cette perspective qu'il vient d'inviter l'ancien ministre des affaires étrangères, David Lévy, à reprendre sa place dans un gouvernement qu'il a quitté avec éclat le 4 janvier. Ce dernier en a accepté le principe, exigeant le ministère des finances pour prix de son retour. Si l'affaire se fait, M. Nétanyahou bénéficiera à la Knesset de l'appui des quatres députés du Guesher, parti dont David Lévy est le président.

Georges Marion

« Totalement inacceptable » selon les Palestiniens

Les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne ont rejeté, mercredi 2 décembre, les nouvelles conditions posées par Israël pour l'application de l'accord de Wye Plantation conclu le 23 octobre. *« Nous ne pensons pas qu'il soit convenable d'ajouter de nouvelles conditions à l'application de cet accord »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. *« C'est totalement inacceptable »*, a également déclaré le négociateur palestinien Saëb Erekat. L'administration américaine a annoncé le départ ce week-end pour le Proche-Orient de son émissaire Dennis Ross. – *(Reuters.)*

L'Unscom et l'Irak tentent de renouer le dialogue

BAGDAD coopère de manière *« encourageante »* avec les experts de la commission spéciale des Nations unies chargée de le désarmer (Unscom), mais l'affaire des « douze documents » réclamés par les experts militaires n'a pas encore trouvé de solution. L'Australien Richard Butler, le président de l'Unscom, en a informé, mercredi 2 décembre, le secrétaire général du Quai d'Orsay, Loïc Hennekine, lors d'un déjeuner de travail à Paris. La France espère que le *« degré de coopération »* de Bagdad sera suffisamment satisfaisant pour *« permettre le démarrage de l'examen global des relations avec l'Irak »* promis par le Conseil de sécurité de l'ONU, a déclaré la porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret.

Bien que l'affaire des documents réclamés par l'Unscom soit importante, puisque ces pièces portent sur les programmes d'armement passés de l'Irak et doivent permettre aux experts de *« parachever le décompte du démantèlement de l'armement irakien »*, indique-t-on de source sûre, M. Butler n'en fait pas une condition préalable au démarrage de *« l'examen global »*, suggéré dès le mois d'août par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et entériné par le Conseil de sécurité. Aussi, si les discussions sur l'affaire des documents progressent et si le cours des inspections continue sans accroc, le diplomate australien devrait pouvoir remettre avant Noël, à M. Annan, un rapport *« de synthèse, précis et engagé – et non les 100 à 150 pages dont il a l'habitude – permettant au Conseil de sécurité d'établir un diagnostic précis de l'état du désarmement irakien »*, ajoute-t-on de même source.

Si le Conseil juge satisfaisant l'avancement des travaux, il pourra procéder, début janvier 1999, à *« l'examen global »* des relations avec Bagdad. Cet examen vise à enregistrer ce qui a été fait, ce qui reste à faire avec Bagdad et établir, dans la meilleure hypothèse, un calendrier pour la levée de l'embargo pétrolier, décision tributaire d'un avis positif sur le désarmement irakien.

La France juge *« légitime »* l'exigence des experts d'obtenir les documents qu'ils réclament, à condition toutefois que l'existence de ces documents soit *« avérée »*. Bagdad n'admet l'existence que de deux documents : l'un découvert en juillet par un expert du désarmement porte sur l'armement irakien, lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988), et le second sur la création et l'armement d'une unité de missiles. Les documents les plus controversés seraient relatifs aux dissimulations de Hussein Kamel Hassan, l'ex-gendre du président Saddam Hussein et considéré comme le père du programme militaire irakien. Un autre document serait le compte-rendu des travaux d'un *« comité irakien de dissimulation »* dont l'Unscom affirme qu'il existe ou a existé.

L'Irak veut que le représentant spécial de M. Annan à Bagdad, Prakash Shah, joue un rôle d'intermédiaire dans cette affaire. Paris, qui ne veut guère se mêler des modalités de remise des documents, souhaite simplement que l'affaire ne dégénère pas en crise. Les autorités françaises estiment que les discussions en cours sur ces pièces, de même que les inspections, doivent être réalisées dans un bon climat et que le comportement de l'Unscom est l'un des facteurs essentiels de l'apaisement des tensions. Elles souhaitent aussi que le rapport qu'établira M. Butler fasse la différence entre les questions essentielles (l'armement menaçant) et les secondaires, (telle la marge d'incertitude sur le désarmement total).

Mouna Naïm

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Par arrêt contradictoire, définitif, rendu par la Chambre des Appels Correctionnels de la Cour d'Appel de RENNES, le 27 Janvier 1998, sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de NANTES en date du 7 Mars 1997.

AJDARI Ahmad, né le 30 Avril 1928 à Kerman (IRAN), demeurant 84, bd Pasteur - (75015) PARIS.
BURON Martine, épouse AJDARI, née le 12 Janvier 1944 à NEUILLY/S/SEINE, demeurant 15, rue des Déportés Résistants - (44110) CHATEAUBRIANT.
- Ont été condamnés en application des Articles 1741 AL.1, AL.3, 4, 1750 AL.1, du Code Général des Impôts, pour SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT, OMISSION DE DECLARATION, FRAUDE FISCALE, à :
- 6 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 30.000 F, en ce qui concerne **AJDARI Ahmad** ;
- 1 an d'emprisonnement avec sursis et une amende de 50.000 F, en ce qui concerne **BURON Martine**.
La Cour a en outre ordonné :
1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, OUEST FRANCE (édition de Châteaubriant), PRESSE-OCEAN et LE MONDE aux frais des condamnés.
2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des Publications Officielles de la commune de CHATEAUBRIANT, aux frais des condamnés.

Par ordonnance du 10 Juillet 1998, la Cour de Cassation a donné acte du désistement du pourvoi formé par **AJDARI Ahmad** contre ledit arrêt rendu par la Cour d'Appel de RENNES.

Vu au Parquet Général, le 25 Septembre 1998

Le Procureur Général,
pour LE GREFFIER EN CHEF.

Un responsable du massacre de Srebrenica arrêté en Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les troupes de l'OTAN en Bosnie (SFOR) ont appréhendé, mercredi 2 décembre, un officier serbe de Bosnie, le général Radislav Krstic, recherché pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, a précisé que le prévenu était en cours de transfert vers La Haye, siège du TPIY, où il était attendu mercredi soir ou jeudi matin. L'OTAN et le TPIY ont indiqué que l'ancien officier de l'ex-armée yougoslave a été interpellé vers 12 heures sur une route menant à Bijeljina, dans le secteur nord-est de la Bosnie sous contrôle américain.

En réaction à l'arrestation du commandant de leur 5e corps d'armée, les autorités de l'entité serbe de Bosnie ont décidé *« que les relations avec la SFOR seront réduites au niveau minimum jusqu'à ce que la SFOR applique l'accord de Dayton »*, a déclaré le président de la Republika Srpska (RS), le nationaliste Nikola Poplasen (Parti radical), à l'issue d'une réunion d'urgence du Conseil de défense. *« La façon dont il a été arrêté annule tous les progrès dans l'application de l'accord de Dayton réalisés à ce jour, particulièrement sur le plan militaire »*, a estimé M. Poplasen.

MASSACRES PRÉMÉDITÉS

Radislav Krstic est inculpé pour crimes commis *« en relation avec la chute de Srebrenica »*, a précisé Louise Arbour, le procureur du Tribunal international. L'ancienne enclave musulmane est tombée aux mains des Serbes en juillet 1995. Selon les chiffres du Comité international de la Croix-Rouge, *« huit mille Bosniaques musulmans ont été portés disparus depuis la chute de cette ville déclarée pourtant zone de sécurité par l'ONU »*. Toutes les enquêtes menées sur place, ainsi que les témoignages recueillis auprès des rescapés démontrent que les massacres auxquels se sont livrées les milices serbes étaient prémédités. Les lieux de regroupement des populations (écoles, usines, fermes collectives) ont été reconnus bien avant l'offensive sur l'enclave, des autobus ont été réquisitionnés et des engins de travaux comme des pelleteuses se trouvaient sur les différents sites choisis comme futures fosses communes. Enfin, les unités serbes ont été déployées en masse dans toute la région pour partir à la chasse de la colonne de Musulmans (dix mille personnes), des hommes pour la plupart, qui avaient fui par les forêts, avant de les exécuter. Selon l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, des gaz asphyxiants auraient été utilisés par les Serbes à Srebrenica.

La télévision de Sarajevo a diffusé des images d'archives, montrant un officier présenté comme le général Radislav Krstic, pénétrant dans Srebrenica et recevant une accolade de Ratko Mladic, l'ancien numéro un de l'armée des Serbes de Bosnie, recherché pour crimes de guerre. A l'époque, Radovan Karadzic, son chef politique, recherché lui aussi pour crimes de guerre, aurait publiquement félicité le général Krstic pour *« l'excellent travail effectué à Srebrenica »*.

Le TPIY a officiellement mis en accusation cinquante-six personnes pour crimes, vingt-neuf se trouvent toujours en liberté. Le nom du général Krstic n'apparait pas sur la liste rendue publique par les magistrats. Il figurait sur une autre liste d'inculpés, tenue secrète en vue de faciliter leur arrestation et leur comparution à La Haye.

Christian Lecomte

Etats généraux des ONG pour les 50 ans des droits de l'homme

Manifestations à Paris la semaine prochaine

MILITER pour les droits de l'homme, c'est dans certains pays prendre un risque très lourd. Dans une soixantaine d'Etats, cela expose au harcèlement, aux menaces, aux discriminations dans le travail, aux poursuites judiciaires abusives, à la détention arbitraire et parfois à pire : la torture, les disparitions, les exécutions sommaires.

Il sera beaucoup question, lors des manifestations organisées la semaine prochaine à Paris pour le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la répression qui s'abat sur ceux qui s'attachent à défendre ces droits. Les organisations non gouvernementales (ONG) en ont fait le thème central des états généraux qu'elles rassemblent les 8 et 9 décembre au palais de Chaillot, là même où fut adoptée la Déclaration universelle en 1948. Le 10 décembre, jour anniversaire, l'assemblée générale de l'ONU doit approuver à New York un texte visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme, par lequel les Etats reconnaissent la légitimité de leur combat et s'engagent en principe à ne pas l'entraver. Un duplex reliera, pour cet événement, New York et le palais de Chaillot, où Jacques Chirac et les invités des célébrations officielles du cinquantenaire auront rejoint les ONG.

Ce texte a fait l'objet de treize années de laborieuses négociations et d'obstruction systématique de la part d'une dizaine de pays (Cuba, Chine, Syrie, Mexique, Nigeria, Iran notamment), avant que les Occidentaux arrachent un accord en avril. Pas plus qu'aucun texte de l'ONU il ne fera à lui seul de miracles face à des régimes qui continuent en fait de récuser l'universalité des droits énoncés dans la déclaration de 1948 et dont les armées, les polices, les services de sécurité persécutent ceux qui les défendent.

RAPPORT SUR LA RÉPRESSION

Le travail effectué par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme prend à cet égard toute sa dimension. C'est un travail de vigilance. Créé en juillet 1997 par la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), cet Observatoire s'est donné pour tâche de centraliser les informations sur la répression des militants et, pour chaque cas, de déclencher l'alerte. Les cas qui sont signalés à l'Observatoire, le plus souvent par des ONG, font l'objet d'une information, diffusée, après recoupement, auprès de 90 000 destinataires (pouvoirs publics, organisations internationales, presse, associations, etc.). L'Observatoire intervient aussi directement auprès des instances nationales ou internationales.

Ce travail a donné lieu à un premier rapport, présenté le 3 décembre à Paris, Rabat et Mexico, et pour lequel l'Observatoire recevra un prix des droits de l'homme, le 10 décembre, des mains de Lionel Jospin. Il donne un aperçu assez sombre de la situation. *« A côté des pays "hors catégorie" (Afghanistan, Birmanie, Corée du Nord, Irak...)*, indique l'Observatoire dans la présentation de ce rapport, *la Turquie détient le record du nombre de poursuites judiciaires engagées contre les défenseurs des droits de l'homme ; la République du Congo et le Mexique s'illustrent notamment par la fréquence des campagnes diffamatoires ; la Tunisie par la systématisation du harcèlement ; la Chine par le nombre des détentions arbitraires, y compris dans des camps de rééducation par le travail ; mais c'est en Colombie qu'on meurt le plus pour la défense des droits de l'homme. »*

Le rapport rassemble les 126 *« appels urgents »* lancés par l'Observatoire pendant sa première année de fonctionnement. Il s'ouvre par quelques témoignages comme celui du Chilien Roberto Garreton, qui rappelle notamment que tout est prétexte aux régimes non démocratiques pour réprimer ce combat : *« Il n'y a pas de dictateur ni de régime oppressif qui ne voient dans les activités des défenseurs des droits de l'homme une "trahison de la patrie". "Agent du communisme international", "serviteur de l'impérialisme", "allié des ennemis du peuple", sont des concepts que nous entendons depuis un demi-siècle et que, malgré leur stupidité, nous continuons à entendre quotidiennement. »*

Claire Tréan

Une organisation égyptienne gèle ses activités

L'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) a décidé jeudi 3 décembre de « geler » ses activités pour protester contre l'arrestation, mardi, de son secrétaire général, Hafez Al Saada. Le parquet reproche à l'OEDH d'avoir accepté un chèque de 25 000 dollars de la commission des droits de l'homme de la Chambre des communes britannique. Le secrétaire général est accusé d'« avoir reçu des fonds de pays étrangers afin de porter atteinte aux intérêts vitaux du pays, d'avoir reçu des contributions sans accord préalable des autorités et de propagation de fausses nouvelles pour porter atteinte aux intérêts nationaux », selon des sources judiciaires. Huit organisations égyptiennes des droits de l'homme ont mis en cause, mercredi, le gouvernement. « Il a dépassé les bornes. Il a déclaré une guerre inutile à nos organisations », a déclaré Aida Seif Al Dawla, du Centre Al Nadim pour la réhabilitation des victimes de la violence. – (AFP)

La déclaration de l'ONU

Le texte qui sera adopté par l'ONU le 10 décembre déclare notamment :

● **Art. 1 :** *« Chacun a le droit, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international. »*

● **Art 9-3 :** *« Toute personne a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, notamment : – de se plaindre de la politique et de l'action de fonctionnaires et d'organes de l'Etat qui auraient commis des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par le moyen de pétitions ou d'autres moyens appropriés, auprès des autorités judiciaires, administratives ou législatives nationales compétentes ou de toute autorité compétente (...) – d'assister aux audiences, procédures et procès publics (...)*

● **Art 13 :** *« Chacun a le droit (...) de recevoir et d'utiliser des ressources dans le but exprès de promouvoir et de protéger par des moyens pacifiques les droits de l'homme. »*

L'ancien capitaine Astiz poursuivi pour « apologie de crime » en Argentine

BUENOS AIRES. La cour fédérale de Buenos Aires a estimé, mercredi 3 décembre, recevable la plainte déposée contre l'ancien capitaine de la marine argentine, Alfredo Astiz, l'un des symboles de la répression pendant la dictature militaire, pour *« apologie de crime »*, a-t-on indiqué de source judiciaire. La plainte avait été déposée à la suite d'un entretien qu'il avait accordé au début de l'année à la revue *Trespuntos* (Trois Points) et dans lequel il avait revendiqué sa participation à la répression durant la dictature militaire entre 1976 et 1983. L'ancien capitaine, accusé de violation des droits de l'homme, et condamné par contumace en France pour l'enlèvement de deux religieuses françaises, a bénéficié de la loi d'amnistie promulguée après le retour de la démocratie en Argentine. A la suite de cet entretien, le capitaine Astiz avait été rayé des cadres de l'armée de son pays. – *(AFP.)*

Salim Hoss est appelé à former un nouveau gouvernement au Liban

BEYROUTH. Salim Hoss, un vieux routier de la politique au Liban, a été désigné, mercredi 2 décembre, premier ministre par le président Emile Lahoud pour succéder à Rafic Hariri. Musulman sunnite de soixante-huit ans, il serait assuré de l'appui de la majorité des 128 députés pour la formation d'un nouveau gouvernement. C'est la cinquième fois qu'il est fait appel à lui pour diriger un gouvernement. M. Hoss a été premier ministre pour la première fois en 1976. Apprécié des intellectuels et des technocrates, cet homme à l'élocution monotone ne bénéficie ni des relations internationales ni du poids économique de M. Hariri, mais il dispose d'une réputation d'intégrité et de compétence. Il s'est prononcé aussitôt après sa nomination pour une politique d'austérité. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : l'Autorité palestinienne de Yasser** Arafat n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger efficacement les droits de l'homme dans les territoires palestiniens autonomes, estime l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW), basée à New York, dans un rapport communiqué mercredi 2 décembre. Le rapport annuel de HRW critique aussi vivement l'action des forces de l'ordre israéliennes dans les territoires palestiniens encore occupés. Il estime enfin que les Etats-Unis ont indirectement encouragé l'Autorité palestinienne à se livrer à des *« exactions en la poussant à réprimer durement le terrorisme »*. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, envisage de se rendre à Tripoli,** ont indiqué mercredi 2 décembre des diplomates à New York. Il devrait y discuter de l'extradition aux Pays-Bas des deux Libyens soupçonnés d'avoir organisé l'attentat de Lockerbie. Ils doivent y être jugés selon la loi écossaise, selon le compromis proposé par les Nations unies en août, mais la Libye réclame des garanties. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **MACÉDOINE : le nouveau gouvernement macédonien a autorisé,** mercredi 2 décembre, le déploiement d'une force d'extraction de l'OTAN, sous commandement français, chargée de protéger les vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo. Avec 1 700 hommes au total, dont la moitié seront des Français, cette force doit commencer à s'installer dans une semaine. En revanche, tous les 2 000 vérificateurs internationaux, dont 150 Français, ne seront à pied d'oeuvre qu'à la mi-janvier : 500 sont déjà au Kosovo. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la Douma (Chambre basse du Parlement) a voté,** mercredi 2 décembre, une résolution demandant à la mairie de Moscou de rétablir la statue de Félix Dzerjinski, fondateur de la première police politique soviétique, la Tchéka, et symbole de la « Terreur rouge ». 237 élus ont voté pour (69 contre) cette résolution proposée par le groupe des Agraires, proche des communistes. La statue de Dzerjinski, qui trônait place de la Loubianka, en face du bâtiment du KGB, avait été déboulonnée en août 1991. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : la croissance est repartie en Allemagne au troisième trimestre,** le produit intérieur brut (PIB) progressant de 0,9 % comparé au deuxième trimestre, selon un chiffre corrigé des variations saisonnières et calendaires diffusé jeudi 3 décembre par l'Office fédéral des statistiques. Les analystes tablaient sur une hausse d'environ 0,7 %. Au deuxième trimestre, comparé au premier, le PIB avait stagné. – *(AFP.)*

ASIE

■ **MALAISIE : le procès de l'ancien vice-premier ministre malaisien** Anwar Ibrahim, figure emblématique de l'opposition, est entré, mercredi 2 décembre, dans une phase cruciale avec l'audition de son chauffeur qui l'accuse de l'avoir contraint à des relations homosexuelles. Azizan Abu Bakar, ex-chauffeur d'Anwar, a affirmé devant la Cour que ces *« actes abjects »* s'étaient produits en 1992 *« sans son consentement »* dans au moins trois hôtels de luxe de la capitale malaisienne. *« Anwar m'appelait souvent pour s'adonner à cet acte vil bien que j'essayais de refuser »*, a déclaré Abu Bakar devant la Cour en lisant une déclaration écrite. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : les autorités du Sri Lanka ont rejeté une offre de** pourparlers de paix des Tigres tamouls, estimant que la rébellion était en position de force sur le plan militaire, a annoncé, mercredi 2 décembre, le ministre des affaires étrangères, Lakshman Kadirgamar. Ces pourparlers ne peuvent pas avoir lieu car les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE, sécessionniste) sont *« trop puissants et maîtres du terrain »*, a indiqué le ministre. – *(AFP.)*

OCÉANIE

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : trois navires baleiniers japonais ont** suscité, mardi 1er décembre, de vives protestations d'associations écologistes à Nouméa. Les deux harponneurs et leur navire d'accompagnement, arrivés lundi, sont finalement repartis mercredi matin alors qu'une manifestation se préparait. L'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient refusé d'accueillir la flotille. Celle-ci venait de l'Antarctique, à la suite d'un incendie, le 20 novembre, à bord d'un de ses navires et du suicide d'un marin. – *(AFP.)*

Human Rights Watch dénonce les violences policières en Russie

NEW YORK. L'organisation américaine Human Rights Watch dénonce, dans un rapport annuel publié jeudi 3 décembre, une série d'atteintes aux droits de l'homme en Russie. Elle évoque *« les violences policières contre les minorités ethniques à Moscou, ainsi que leur approbation tacite par le maire* [Iouri] *Loujkov, qui ont alimenté une atmosphère d'impunité pour les violences racistes. Cela a contribué sans aucun doute à l'éclosion des attaques de skinheads contre les minorités »*. Le rapport fait état de *« tortures policières »*, accusant *« des responsables de la justice criminelle »* d'avoir *« quémandé et accepté des pots-de-vin pour renoncer à des accusations et des enquêtes »*. *« Les statistiques d'élucidations de crimes, invraisemblablement élevées »* sont *« dues en partie à la torture »*, affirme le document. Human Rights Watch souligne par ailleurs que *« les journalistes dans les régions en Russie ont été victimes de tracasseries »*. *« Des responsables régionaux pourraient être derrière des menaces, des passages à tabac et même des meurtres de nombreux journalistes »*, dit le rapport. – *(AFP.)*

Paris et Londres rapprochent leurs positions sur la défense européenne

Tony Blair, Jacques Chirac et Lionel Jospin se consultent à Saint-Malo

La défense européenne devait constituer le principal sujet des consultations franco-britanniques qui se sont ouvertes, jeudi 3 décembre, à Saint-Malo, en présence de Tony Blair, de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Paris et Londres signeront une lettre d'intention sur le renforcement de la coopération militaire bilatérale. La restructuration de l'industrie européenne de défense devrait être aussi évoquée.

LONGUEMENT abordée lors du sommet franco-allemand de Potsdam, la relance des discussions sur la défense européenne a fait l'objet, mercredi 2 décembre à La Celle-Saint-Cloud, près de Paris, d'une réunion préparatoire inédite entre les ministres des affaires étrangères et de la défense français et britannique.

L'initiative prise par Tony Blair, en octobre, lors du sommet de Pörtschach (Autriche), d'engager avec ses partenaires une discussion sur ce que pourrait être une Europe de la défense a eu un impact important pour relancer des réflexions au point mort depuis la signature en 1997 du traité d'Amsterdam. Si l'on n'attendait pas de percée significative à Saint-Malo, Paris continue de tenir pour encourageante l'attitude de Londres. Dans l'entourage de Tony Blair, on indique qu'il s'agit *« de combiner une voix plus forte et plus cohérente* [de l'Europe] *dans les affaires internationales, soutenue par une capacité militaire à employer en cas de nécessité (...) Les Français et nous sommes d'accord pour que l'UE bâtisse une capacité à agir de manière autonome sur des questions où les Etats-Unis ne sont pas nécessairement engagés. Cela veut dire des forces déployables et hautement capables, soutenues par une industrie européenne de défense restructurée »*.

Ces capacités existent déjà, à l'état embryonnaire il est vrai, au sein de l'UEO (Union de l'Europe occidentale). La France, soutenue par l'Allemagne, a proposé que l'UEO soit fusionnée à terme avec l'UE, sous une forme à déterminer. Cette fusion aboutirait à une disparition de l'UEO mais les capacités militaires de cette dernière reviendraient à l'Union européenne, et non à l'OTAN comme certains experts britanniques le suggéraient récemment.

DANS LE VIF DU SUJET

La disparition-absorption de l'UEO pose plusieurs problèmes. Il s'agit d'abord du sort de l'article 5 du traité de l'UEO, qui fait obligation à chacun des pays membres de cette organisation de venir en aide à un partenaire menacé : cette clause de solidarité pourrait-elle être reprise par l'Union européenne elle-même ? Cet engagement n'a de valeur que parce qu'il correspond à une disposition analogue de la charte atlantique.

Qu'en est-il alors des Etats membres de l'Union européenne qui ne sont pas membres de l'OTAN ? C'est le deuxième problème soulevé par une éventuelle fusion UE-UEO. La Finlande, la Suède, l'Autriche, l'Irlande continuent de se réclamer, à des degrés divers, d'une certaine forme de neutralité. Enfin, l'UEO a passé des accords d'association avec des pays membres de l'OTAN, non membres de l'UE (Turquie, Norvège), et avec des pays qui n'appartiennent ni à l'OTAN ni à l'UE (pays d'Europe centrale et orientale). La mise en oeuvre de relations souples était relativement facile avec une organisation aussi peu contraignante que l'UEO ; elle devient plus délicate avec l'Union européenne, qui a vocation à devenir un acteur de la politique internationale. Le débat promet donc d'être long mais, pour la première fois depuis des années, Français et Britanniques, auxquels devraient se joindre rapidement les Allemands, semblent être entrés dans le vif du sujet.

Symboliquement, Paris et Londres consacreront leur bonne volonté réciproque en signant une lettre d'intention sur le renforcement de la coopération militaire bilatérale. Les désaccords de fond qui les ont longtemps opposées sur la nécessité d'une défense européenne n'ont jamais empêché la France et la Grande-Bretagne, conscientes de leurs responsabilités en tant que seules véritables puissances militaires et nucléaires européennes, à améliorer peu à peu la coordination de leurs forces armées. Il est question de créer un quartier général de liaison entre les deux rives de la Manche. Les discussions sont plus compliquées en matière de coopération industrielle. Le projet de fusion entre British Aerospace et l'allemand Dasa gène la constitution du pôle européen de défense théoriquement voulu par les gouvernements.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

GOUVERNEMENT Le retrait de l'ordre du jour du projet de loi sur l'audiovisuel public, le 1er décembre, et le désaccord qui s'est confirmé, mercredi 2 décembre, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin au sujet de la réforme de la justice, ajoutent aux difficultés déjà nombreuses pour le premier ministre. ● LA JUSTICE est au cœur des débats. M. Chirac fait de l'examen des textes relatifs à la présomption d'innocence et à l'autonomie du parquet le préalable à la convocation des députés et des sénateurs en Congrès pour entériner la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. ● PLUSIEURS AUTRES RÉFORMES provoquent des divergences entre le gouvernement et la majorité, notamment l'audivisuel, la limitation du cumul des mandats et le redéploiement des forces de police et de gendarmerie *(lire page 7 et notre éditorial page 15).*

Les difficultés se multiplient sur la route de Lionel Jospin

Après avoir retardé la réforme de l'audiovisuel public, le premier ministre doit faire face à un désaccord avec Jacques Chirac au sujet de la réforme de la justice, tandis que la perspective des élections européennes perturbe la cohésion de la majorité « plurielle »

AU DÉTOUR d'une réponse, mercredi 2 décembre, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a livré sa recette pour faire face aux difficultés. « *Quand il y a des problèmes, messieurs les députés*, a expliqué le premier ministre, *il y a deux façons d'agir : il y a celui qui dit : "Je suis droit dans mes bottes"* [formule utilisée en juillet 1995 par Alain Juppé, alors premier ministre] ; *il y a celui qui préfère ajuster, reprendre, et qui préfère dire : "Je suis souple dans mes baskets".* » Cette souplesse lui sera sans doute utile pour franchir les obstacles qui, ces derniers jours, se sont multipliés.

● **Le blocage du président.** Mercredi matin, lors du traditionnel tête-à-tête qui précède le conseil des ministres, Jacques Chirac a informé Lionel Jospin de son refus de convoquer le Congrès susceptible d'adopter le projet de réforme constitutionnel sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), tant que le gouvernement n'aurait pas présenté aux députés l'ensemble des textes réformant la justice. Selon le président de la République, le manque de vision d'ensemble de ce chantier législatif pourrait conduire de nombreux députés et sénateurs à s'abstenir lors du Congrès, rendant ainsi aléatoire la réunion des trois cinquièmes des suffrages indispensable à la révision.

Confronté à ce veto présidentiel, le gouvernement, résolu à ne rien changer à son calendrier parlementaire, a réagi avec humeur. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a notamment assuré à l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, que M. Chirac, « *d'accord avec la réforme globale de la justice mais aussi avec chacun des textes qui lui avait été soumis* », agissait ainsi pour pallier les 4 divisions internes du RPR et de l'UDF sur le texte concernant le CSM. « *Alors, messieurs de l'opposition,* a-t-elle lancé, *je me tourne vers vous : oserez-vous vous opposer plus longtemps à une réforme voulue par le président de la République et le gouvernement ?* »

La colère de l'opposition devant cette mise en cause présidentielle a conduit M. Jospin à intervenir à son tour. « *Le garde des Sceaux ne fait que mettre en lumière une contradiction un peu cruelle*, a-t-il assuré. *C'est l'opposition qui s'oppose à un projet que le président de la République, sur la base d'une proposition du gouvernement, a déclaré approuver.* » Le RPR, peu après, a dénoncé dans un communiqué *ces « cris d'orfraie, qui n'effraient personne et qui sont totalement injustifiés »*.

● **L'audiovisuel.** Ce problème survient après l'annonce du retrait du projet de loi de Catherine Trautmann, le 1er décembre. « *La réforme de l'audiovisuel est nécessaire, le gouvernement n'y renonce pas* », a cependant précisé, mercredi, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Il s'est toutefois refusé à donner une date précise pour une présentation d'un nouveau texte devant les députés, initialement prévue pour le 15 décembre. M. Vaillant s'est contenté de réclamer « *du temps* » pour y parvenir. Ce délai devrait être mis à profit par la majorité pour tenter de surmonter ses divergences internes sur ce projet *(lire page 7)*. Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, pour sa part, justifie cet accident de parcours en observant que « *mieux vaut donner au texte les garanties qui lui manquaient plutôt que d'essayer de passer en force* ».

● **L'interminable débat sur le PACS.** L'enlisement parlementaire concerne également le pacte civil de solidarité. Après l'adoption du premier article, l'examen du PACS, en première lecture, a été renvoyé au 8 décembre alors qu'il reste quatre articles et une centaine d'amendements à débattre *(lire page 8)*. M. Hollande relève « *une contradiction entre une opposition qui obstrue et un président qui invite à aller plus vite* ». Et le premier ministre ne s'est pas privé, mercredi, de lancer cette accusation à la droite, au risque d'utiliser des mots pour qualifier, sans la nommer, l'argumentation de Christine Boutin de « *marginale* » et « *outrancière* », qui ont blessé la députée (UDF) des Yvelines, soudain en pleurs dans l'hémicycle.

● **Un environnement social dégradé.** Tous ces problèmes surviennent à un moment où M. Jospin est confronté à un climat plus morose. Des inquiétudes resurgissent sur la conjoncture économique. Sans être trop lourd, le climat social devient plus aigre. A la SNCF, la grève des contrôleurs s'enkyste et perturbe le trafic dans dix-sept régions. Un an après le mouvement qui avait obligé M. Jospin à revaloriser l'allocation spécifique de solidarité, les associations de chômeurs reprennent manifestations et occupations.

Autant d'événements qui peuvent faire apparaître des divergences au sein de la majorité « plurielle », alors que demeure l'abcès de la régularisation des sans-papiers sur laquelle les diverses forces de gauche s'affrontent jusque dans le gouvernement. La perspective des élections européennes dans sept mois peut donner lieu chez les Verts ou le PCF à des tentatives de surenchère. Rien d'étonnant à ce que, dans ce contexte, M. Hollande, favorable à un examen beaucoup « *plus humain* » des recours des sans-papiers, répète que la campagne européenne « *ne commencera pas avant plusieurs mois* ».

Jean-Michel Aphatie et Michel Noblecourt

Les divergences sur le calendrier de la réforme de la justice

EN CONDITIONNANT la convocation du Congrès consacré à l'adoption de la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à l'examen, en première lecture, des projets de loi sur la présomption d'innocence et sur les relations entre les parquets et la chancellerie, Jacques Chirac bouleverse profondément l'agencement de la réforme de la justice. Le calendrier parlementaire de celle-ci est, en effet, intimement lié à son contenu. Elisabeth Guigou l'a réaffirmé, mercredi 2 décembre, devant l'Assemblée nationale, en déclarant que le projet de loi sur les relations parquets-chancellerie ne pouvait « *être évidemment examiné* » qu'après l'adoption de « *la réforme constitutionnelle qui pose le principe de cette indépendance* ».

Clé de voûte de la réforme de la justice, présentée le 29 octobre 1997 en conseil des ministres, par Mme Guigou, la réforme constitutionnelle du CSM garantit une plus grande indépendance aux magistrats du parquet. Elle a pour but de lever le soupçon de partialité qui pèse sur ces magistrats en modifiant leur mode de nomination. Actuellement, les procureurs généraux sont nommés par le ministre directement en conseil des ministres, sans que le CSM soit consulté, tandis que les nominations des procureurs sont soumises à l'avis simple du Conseil.

Le texte de Mme Guigou impose que le CSM rende un avis conforme, engageant le choix des autorités, pour l'ensemble des magistrats du parquet. Le garde des sceaux conservera toutefois un levier important sur cette architecture, en gardant le pouvoir de proposition de nomination de l'ensemble des parquetiers. Le projet modifie également la composition du CSM : pour éviter tout risque de corporatisme, les membres extérieurs au corps judiciaire, minoritaires aujourd'hui, deviendront majoritaires dans le nouveau conseil.

LOGIQUE CONTRARIÉE

Le projet de loi sur les relations entre le parquet et la chancellerie, actuellement sur le bureau de l'Assemblée nationale, est le complément de cette réforme constitutionnelle du CSM. Afin de lever définitivement le soupçon des interventions du politique sur le cours des affaires, Mme Guigou a décidé de supprimer toute instruction du ministre aux procureurs dans les dossiers particuliers. En contrepartie de cette indépendance accrue, le texte renforce la hiérarchie des parquetiers, qui continueront à être placés « *sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux* », selon la formule du statut de 1958. La politique pénale des parquets continuera ainsi à être définie par le ministre de la justice par la voie d'« *orientations générales* » qui seront « *plus précises que par le passé* ».

Dans l'esprit du gouvernement, le calendrier de la réforme s'impose donc de lui-même : il faut adopter en Congrès la réforme constitutionnelle du CSM, qui offre plus d'indépendance aux parquetiers, avant d'engager une discussion parlementaire sur les futures relations entre la chancellerie et les parquets. Le choix du président de la République, qui conditionne la convocation du Congrès à l'examen en première lecture du texte parquets-chancellerie vient bouleverser cette logique. D'autant plus que Jacques Chirac souhaite également que le Parlement adopte, en première lecture, le projet de loi sur la présomption d'innocence, bien que ce texte ne concerne pas directement le parquet : il introduit la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue et modifie le pouvoir des juges d'instruction, juges du siège indépendants, en leur enlevant le contentieux de la détention.

Cécile Prieur

Un durcissement brutal de la cohabitation

La polémique recouvre des divisions qui traversent la gauche comme la droite

UNE PARTIE de poker menteur s'est engagée, depuis plusieurs jours, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin à propos de la réforme de la justice. Derrière ce durcissement brutal de la cohabitation, dont la justice est le détonateur, apparaît à la fois le changement de stratégie du chef de l'Etat, plus offensif à l'égard du premier ministre, et les difficultés rencontrées par chacun à maîtriser ses troupes.

Mercredi 25 novembre, la justice figure au menu de l'entretien informel entre M. Chirac et M. Jospin qui précède, chaque mercredi, le conseil des ministres. M. Jospin a, en effet, besoin de l'accord de M. Chirac pour inscrire la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à l'ordre du jour des textes soumis au vote du Congrès, qui devrait être convoqué à la mi-janvier 1999.

Un débat, courtois, s'engage, au cours duquel le chef de l'Etat rappelle son accord sur le fond avec des projets de loi qu'il a lui-même souhaités, tout en soulignant son attachement à une réforme « *globale* » de la justice. Il émet, en conséquence, le vœu de voir le premier ministre modifier le calendrier parlementaire pour avancer l'examen, au moins en première lecture, des autres volets de la réforme de la justice. A l'Elysée, on attendait donc, mercredi 2 décembre, une proposition en ce sens du premier ministre.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on se montre toutefois très « *surpris* » du ton avec lequel, dimanche 29 novembre, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, intervient sur le sujet, en accusant le président de bloquer la réforme et en lui déniant un droit de regard sur la maîtrise du calendrier parlementaire. Mercredi 2 décembre, la question est à nouveau évoquée par M. Chirac et M. Jospin. Le président renouvelle son soutien au texte mais insiste sur la difficulté de réunir, sur la réforme du CSM, la majorité des trois cinquièmes nécessaire à son adoption par le Congrès, notamment en raison des réserves d'une partie de l'opposition. Il suggère donc, une nouvelle fois, des modifications du calendrier. La réponse de M. Jospin est ferme : *l'ordre du jour du Parlement, explique-t-il, relève de la seule appréciation du gouvernement.* M. Chirac, après en avoir informé le premier ministre, rend public ce désaccord sur le calendrier.

L'après-midi contribue à transformer cette affaire en rivalité Chirac-Jospin sur les questions de justice. En fait, cette tension nouvelle dans la cohabitation, s'explique par un changement de tactique du chef de l'Etat à l'égard du premier ministre. Au printemps dernier, le débat sur le CSM avait violemment illustré la division entre la stratégie présidentielle – ne pas faire de vagues – et celle défendue par Philippe Séguin – exister en attaquant le gouvernement. M. Chirac est aujourd'hui convaincu de la nécessité de se montrer plus offensif à l'égard de M. Jospin. Bloquer la réforme de la justice présente pour lui un double avantage : coincer davantage le premier ministre dans un calendrier parlementaire surchargé et accréditer ainsi la thèse de l'« *immobilisme* » du gouvernement, que défend l'opposition ; éviter d'aborder, sur le fond, un dossier qui n'a pas cessé de diviser son camp.

> Le chef de l'Etat est convaincu de la nécessité de se montrer plus offensif

Ces divisions traversent d'ailleurs l'ensemble de la classe politique. Si le premier volet de la réforme sur l'accès au droit des justiciables n'a pas rencontré de grosses difficultés lors de la première lecture qu'en a faite le Parlement, les deux volets suivants sont autrement plus sensibles. Car ils touchent à la fois à la présomption d'innocence et à l'indépendance des magistrats. Or, à droite comme à gauche, les affaires révélées ces dix dernières années ont traumatisé, et parfois convaincu certains élus que le plus grand danger qui guette le monde politique tient d'abord à la constitution d'« *un gouvernement des juges* », renforcé par l'effet amplificateur des médias. Au sein de la gauche, au cœur de la droite, l'interdiction des instructions individuelles dans les dossiers particuliers, inscrite dans le projet sur l'indépendance du parquet, est ainsi l'un des noeuds les plus conflictuels du texte. Le maintien de la nomination des procureurs généraux par la chancellerie, alors que les magistrats échapperont au pouvoir politique, fait craindre les pires dérives. La présence de nombreux avocats parmi les parlementaires de droite comme de gauche – de Patrick Devedjian au RPR à Arnaud Montebourg ou André Vallini au PS –, n'a fait que sophistiquer encore le débat.

Ces derniers reprochent ainsi au texte sur la présomption d'innocence de ne pas aller suffisamment loin dans la protection des justiciables. Le groupe socialiste a préparé plusieurs amendements pour élargir l'impossibilité de placer en détention provisoire, restreindre les pouvoirs du juge d'instruction, créer une procédure d'appel pour la mise en examen ou permettre à l'avocat d'intervenir à tous les moments de la garde à vue. Les divisions traversent de la même façon les deux camps sur les relations entre la justice et la presse. Autant de raisons que la polémique de calendrier entre M. Chirac et M. Jospin permet, pour un temps, de masquer.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

Les partenaires de la coalition appréhendent l'échéance européenne

LE PLUS TARD POSSIBLE ! A sept mois des élections européennes et à la notable exception des Verts, qui ont déjà désigné leur tête de liste, Daniel Cohn-Bendit, les socialistes et leurs alliés évitent d'évoquer l'échéance du 13 juin 1999. Empêtrés dans le choix de leurs chefs de file, ils sont surtout désemparés par cette situation inédite dans la courte histoire de la coalition gouvernementale, au pouvoir depuis juin 1997, qui va obliger chacun, ou presque, à mener campagne sous sa propre bannière.

La situation est risquée pour la majorité : Verts et communistes devront marquer leur différence, alors que, à l'Assemblée nationale, une série de textes attend leur soutien. Lionel Jospin avait tenté, sans succès, avant l'été, de faire adopter une réforme du mode de scrutin européen. Dès lors, le gouvernement ne souhaite pas voir la campagne électorale s'amorcer trop vite : M. Cohn-Bendit s'est vu reprocher par MM. Jospin et Hollande de partir trop vite. Les plus sages – ou les plus embarrassés – des partenaires de la coalition *n'engageront la bataille qu'une* fois le débat sur le traité d'Amsterdam achevé : de quoi permettre aux antimaastrichtiens de la majorité une « *réorientation* », comme on dit au Mouvement des citoyens, et de s'affirmer sans complexes comme des « *europrogressistes* », à la manière du PCF.

Pour les socialistes, cette étape sera symbolisée par l'adoption, fin janvier, du manifeste du Parti des socialistes européens (PSE), le « *programme commun* » des sociaux-démocrates européens. Ce n'est pas un hasard si le choix de la tête de liste du PS ne sera tranché que le 27 mars 1999, lors de la convention sur la nation et l'Europe, et si le PCF ne fera part de la sienne que fin mars.

Comme M. Hollande, Robert Hue ne souhaite pas conduire la liste de son parti. Sur France 3, le 29 novembre, le secrétaire national, qui préférerait tenir la place symbolique du dernier, a expliqué qu'« *il ne serait pas à [sa] tête, à moins que la campagne devienne très dure* ». M. Hue annonce toujours une « *surprise* ». Sollicité, le 27 novembre, par téléphone, par M. Chevènement en personne, le responsable communiste ne semble pas vouloir donner suite à la demande de former une liste PS-PCF-MDC, qui désemparerait les militants communistes. Jean-Christophe Cambadélis a écarté, le 17 novembre, devant le bureau national du PS, toute « *liste unitaire* », qualifiée de « *chimère* » par Jean Glavany, ministre de l'agriculture.

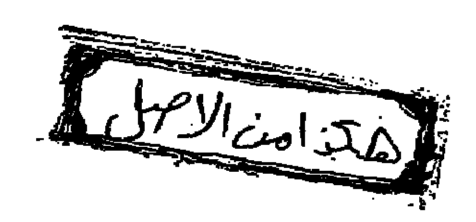
En revanche, M. Cambadélis a fait état, le 1er décembre, devant le même bureau national, d'une demande de rencontre du MDC en vue d'un « *éventuel rassemblement* ». Bertrand Delanoë, sénateur de Paris, a insisté sur la « *lisibilité* » d'une liste PS-MDC, en précisant que les négociations ne doivent pas porter seulement « *sur des places* ». Parmi les amis de M. Chevènement, beaucoup commencent à penser que la solution la plus réaliste serait peut-être de... ne pas être présent aux élections européennes, en attendant la bonne vieille union des élections municipales.

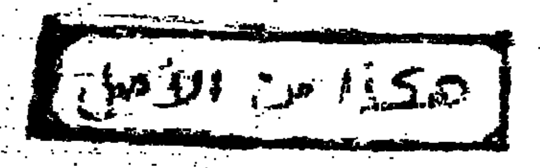
CONTRAINTES MULTIPLES

« *Il faut être conscient des difficultés que nous allons rencontrer* », a confié le premier secrétaire du PS, mardi, tout en invitant ses amis à s'occuper de la droite : « *On a tendance à l'oublier, mais elle existe !* » Le PS a mis en place, autour de M. Cambadélis, une commission comprenant trois secrétaires nationaux, Alain Claeys, Pierre Guidoni et Alain Bergounioux, ainsi que Jack Lang, pour préparer cette liste qui devra à la fois respecter la parité, le cumul des mandats, la nécessité de siéger au Parlement européen, et, comme on dit pudiquement Rue de Solférino, l'« *éthique* ». Si cette liste obtient 25 % des suffrages, elle aura une vingtaine d'élus. Cette hypothèse ne laisserait que trois ou quatre places aux alliés des socialistes, parmi lesquels le nouvel adhérent Charles Fiterman, venu du PCF. Jean-Michel Baylet, le président du PRG, qui rencontrera à nouveau le PS dans la deuxième semaine de décembre, en vue de constituer une liste commune, est exigeant : élus sur la liste Energie radicale, conduite par Bernard Tapie en 1994 (12,03 %), les radicaux disposent de huit sortants.

M. Hollande, qui subit une pression croissante de ses amis, peut s'abriter derrière le précédent de 1989 où le premier secrétaire de l'époque, Pierre Mauroy, avait laissé Laurent Fabius conduire la liste. L'hypothèse Jacques Delors est peu probable, et les ministres se « défilent ». Reste M. Lang, soutenu par le patron jospiniste de la fédération de Paris, Jean-Marie Le Guen, mais beaucoup de responsables craignent que la candidature d'un ancien proche de François Mitterrand ne fasse resurgir, inopportunément, la querelle sur l'héritage du mitterrandisme, que les socialistes veulent dépasser...

Ariane Chemin et Michel Noblecourt





Lionel Jospin et Catherine Trautmann « marchent de concert », mais divergent sur la cadence

LE GOUVERNEMENT et sa majorité n'en ont pas fini avec leurs divisions internes à propos du projet de loi sur l'audiovisuel. A peine le retrait du texte avait-il été annoncé, mardi 1er décembre (*Le Monde* du 3 décembre), que, déjà, surgissaient de nouveaux problèmes. Avec, fort logiquement, cette première question : quand le projet de loi, officiellement maintenu, sera-t-il présenté au Parlement ?

« Le plus rapidement possible », a souhaité Catherine Trautmann, la ministre de la communication et de la culture, lors d'une conférence de presse qu'elle a donnée, mercredi 2 décembre, après le conseil des ministres. Si elle s'est refusée à donner une date, elle a toutefois déclaré *« important que le texte soit appliqué avant le renouvellement du mandat du président de France-Télévision »*. Celui-ci venant à échéance au mois de juin 1999 *(lire page 19)*, il paraît donc urgent de réinscrire très rapidement le projet à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Les collaborateurs de Mme Trautmann estiment que la fin du mois de janvier 1999 ou le début de février seraient des dates propices. Une telle précipitation ne paraît pourtant pas correspondre au souhait de Lionel Jospin. La consigne, répétée mercredi à l'hôtel Matignon, serait plutôt de prendre son temps pour rebâtir un projet solide. Cette méthode semblerait d'autant plus adaptée que le calendrier parlementaire, déjà fourni au premier trimestre, rend difficile l'inscription de ce texte avant le printemps. L'essentiel, observe une source gouvernementale, demeure que la nouvelle législation soit en place à la fin de l'année 1999.

L'extension du projet de loi sur l'audiovisuel au secteur privé divise les responsables socialistes

Cette dissonance sur les dates dissimule en fait deux motifs de discorde. Le premier tient au périmètre du nouveau texte. Doit-il ou non continuer de concerner le seul secteur public ? Ou bien faut-il l'étendre au secteur privé – compte tenu, notamment, du changement important que représente l'arrivée de François Pinault, ami de Jacques Chirac, comme actionnaire principal du groupe Bouygues, propriétaire de TF 1 – et réglementer ainsi l'ensemble de l'activité audiovisuelle dans l'Hexagone ? Non tranché à ce jour, le débat divise les responsables socialistes, qui, tous, attendent l'arbitrage de Lionel Jospin. Interrogée à ce sujet lors de sa conférence de presse, Mme Trautmann est restée évasive. Pour la ministre de la culture et de la communication, tout autant que le contenu du projet compte désormais la vitesse d'exécution, seul moyen d'effacer un affront jugé injuste.

En effet, les parlementaires de la majorité ont essentiellement reproché au premier texte de ne pas corriger l'effet d'aubaine que risquait d'entraîner, pour TF 1 et pour M 6, la diminution de cinq minutes par heure des espaces publicitaires sur les chaînes publiques. Or, affirme l'entourage de Mme Trautmann, le ministère a fait, dès le mois d'août, des propositions chiffrées, et il a travaillé sur différentes hypothèses de prélèvement des chaînes privées en faveur de la production audiovisuelle. Or, la décision politique, pour résoudre ce problème, a tardé du côté de l'hôtel Matignon, qui s'est contenté de promettre une *« compensation intégrale »* des ressources du service public, sans jamais en préciser les modalités.

Du coup, la ministre de la communication juge qu'elle a été contrainte de soutenir un texte manifestement déséquilibré. Revenir très vite devant les parlementaires, avec une nouvelle rédaction du projet de loi, lui paraît donc indispensable pour démontrer qu'elle n'est pas la seule responsable du faux pas auquel elle a été contrainte le 1er décembre.

Ce souci d'assumer collectivement la faute semble d'ailleurs partagé par l'ensemble du gouvernement. Ainsi, tout au long de la journée du 2 décembre, plusieurs déclarations sont venues conforter Mme Trautmann, qui a elle-même exclu toute hypothèse de démission. M. Jospin a ainsi profité des questions d'actualité, à l'Assemblée nationale, pour indiquer que la ministre et lui-même *« marchent de concert »*. Daniel Vaillant, porte-parole du gouvernement, s'est attaché à dédramatiser le retrait du projet du loi. *« Non seulement ce n'est pas un "couac", a-t-il dit, parce qu'il n'y a pas d'échec de l'examen de ce projet, mais, au contraire, je trouve que c'est un exemple de modernité dans la vie politique qu'un gouvernement travaille avec les parlementaires et ne veuille pas passer en force sur des sujets qui méritent manifestement d'être retravaillés ou précisés. »*

Jean-Michel Aphatie



Les dissensions dans la majorité embarrassent le gouvernement

L'EMBOUTEILLAGE du calendrier parlementaire auquel se heurte le gouvernement depuis le début de la session ne relève pas seulement de la surcharge de l'ordre du jour. En dehors de l'ensemble des textes sur la justice, les dissensions au sein de la majorité contribuent à compliquer la tâche du gouvernement sur de nombreux projets de réforme.

● **Audiovisuel.** La décision, prise par le premier ministre, le 1er décembre, de reporter au printemps 1999 l'examen du projet de loi sur l'audiovisuel a permis au gouvernement d'éviter que ne se manifestent, dans l'immédiat, les vives réticences d'une bonne partie de la gauche. Le « cadeau » fait à TF 1 et à M 6, bénéficiaires de la réduction de la durée de la publicité sur les chaînes publiques, et la suppression du volet de la réforme concernant la télévision privée, ont provoqué l'hostilité des radicaux de gauche et des Verts. Le PCF entendait également protester contre l'insuffisance des moyens accordés aux chaînes publiques. Quelques spécialistes du dossier au sein du groupe socialiste ont également manifesté de fortes réserves.

● **Aménagement du territoire.** L'examen par les députés, prévu à la mi-janvier 1999, du projet de loi de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, puis, début février, de la réforme de l'intercommunalité préparée par le ministère de l'intérieur, ne manquera pas de relancer, à l'Assemblée nationale, le débat qui s'est instauré au sein du gouvernement. Sur ces sujets auxquels les parlementaires – bon nombre d'entre eux sont également élus locaux – sont particulièrement sensibles, la ligne « intercommunalité-régions-Europe », défendue par les Verts, se heurtera aux partisans de l'axe « communes-départements-Etat », auquel est attaché M. Chevènement.

● **PACS.** L'offensive menée par la droite pour retarder l'adoption de la proposition de loi socialiste a fait passer au second plan les désaccords au sein de la majorité. Partisans d'avancées supplémentaires, les communistes et les Verts ont plaidé, jusqu'ici en vain, pour que le PACS soit enregistré en mairie et pour que soient réduits les différents délais au terme desquels les couples concernés pourront bénéficier des avantages liés à la signature d'un PACS. Le PCF et les Verts s'opposent également à l'extension du PACS aux fratries, qui a été insérée dans la nouvelle mouture du texte.

● **Cumul des mandats.** Adoptés par les députés en mai, mis en pièce par le Sénat le 28 octobre, les deux projets de loi – organique et ordinaire – limitant le cumul des mandats seront examinés en deuxième lecture à l'Assemblée nationale début mars 1999. Lors de la première lecture au Palais-Bourbon, nombre de députés de la majorité ont voté ces textes en espérant que le Sénat se chargerait d'en limiter la portée. L'interdiction du cumul entre un mandat de parlementaire et une fonction à la tête d'un exécutif local est, en fait, contestée dans les rangs de la majorité. Les communistes, comme les radicaux de gauche, y sont hostiles. La plupart des députés maires socialistes n'observent pas, non plus, cette réforme d'un bon œil. La perspective d'un compromis avec le Sénat sur des bases nettement plus modestes pourrait toutefois calmer les aigreurs de la gauche au Palais-Bourbon.

● **Traité d'Amsterdam.** L'adoption à une large majorité, le 1er décembre à l'Assemblée nationale, de la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam n'a évidemment pas mis un terme aux profondes divergences, à gauche, sur la construction européenne. L'examen du projet de loi de ratification ne manquera pas de le confirmer. Les députés communistes, qui se sont divisés entre abstention et vote contre sur la révision constitutionnelle, devraient être unanimement contre la ratification, de même que les députés chevènementistes. Les Verts, qui ont approuvé la révision constitutionnelle, ont également annoncé qu'ils voteraient contre la ratification. Quant au PS, il doit compter avec l'hostilité, en son sein, des représentants de la Gauche socialiste.

● **Polices municipales.** Adopté en première lecture dans les deux Assemblées, le projet de loi sur les polices municipales pourrait être examiné en deuxième lecture par les députés à partir du 15 décembre, dans le créneau libéré par le report du projet de loi sur l'audiovisuel. Tandis que le texte élaboré Place Beauvau accorde une place prépondérante au préfet, de nombreuses voix s'étaient élevées, à droite, mais aussi à gauche, pour regretter la limitation des pouvoirs des maires. PS, PCF et MDC avaient toutefois émis un vote favorable au projet, le 30 avril.

● **Police-gendarmerie.** Si le redéploiement des forces de police et de gendarmerie ne fait pas l'objet d'un texte de loi, il suscite toutefois de vives inquiétudes. Lionel Jospin a confirmé, le 17 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France, son attachement à cette initiative contestée, à gauche, par beaucoup d'élus locaux hostiles à la fermeture de commissariats en zone rurale. Face à une levée de boucliers qui avait été relayée par une quarantaine de députés socialistes, le gouvernement a accepté d'en suspendre la mise en œuvre pour donner plus de temps à la concertation. Le conseiller d'Etat et ancien préfet de police Guy Fougier est chargé de remettre, d'ici à la fin de l'année, un rapport au ministre de l'intérieur.

Jean-Baptiste de Montvalon

La commission des lois durcit le texte sur la parité

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 2 décembre, le projet de loi sur la parité hommes-femmes, en proposant une rédaction *« plus ferme »* de ce texte modifiant la Constitution. Selon un amendement défendu par Catherine Tasca, présidente de la commission, le nouvel alinéa de l'article 3 de la Constitution disposerait que *« la loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions »*. La version initiale du gouvernement prévoyait que la loi *« favorise »* l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions. Le projet de loi doit être examiné par les députés, mardi 8 décembre, en séance publique.

M. Strauss-Kahn admet que la croissance n'est pas actuellement « sur une pente de 2,7 % »

Les économistes continuent de réviser à la baisse leurs prévisions pour 1999

Lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée, mercredi 2 décembre, Dominique Strauss-Kahn a admis, pour la première fois, que l'économie n'était pas actuellement *« sur une pente de 2,7 % de croissance »*, bien que ce soit la *« cible »* que le gouvernement espérait *« sans doute »* atteindre en 1999. De leur côté, plusieurs grands instituts viennent de publier des prévisions également pessimistes.

LORS de son entretien, mardi 24 novembre, sur France Info, Lionel Jospin avait prononcé une petite phrase alambiquée sur les perspectives de croissance qui avait plongé les conjoncturistes dans la perplexité : *« Affirmer une perspective, si elle est raisonnable, mais, en même temps si elle est un peu volontariste, c'est aussi se donner plus de chances de l'atteindre. »* Sur le moment, tous les experts s'étaient demandé si le gouvernement croyait encore lui-même à sa prévision de croissance de 2,7 % pour 1999 ou s'il commençait à préparer l'opinion à une révision de ses hypothèses économiques.

On connaît maintenant la réponse : le gouvernement a effectivement des doutes sur la crédibilité de sa prévision, même si, dans l'immédiat, il ne compte pas en changer. Interrogé, mercredi 2 décembre, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement, Dominique Strauss-Kahn a, pour la première fois, admis publiquement que la conjoncture était moins bonne que prévu. *« Est-ce que nous sommes aujourd'hui sur une pente de 2,7 % de croissance ?*, s'est interrogé le ministre de l'économie. *Non, évidemment pas. Nous ne sommes pas encore sortis de la crise. Est-ce que la cible que nous avons fixée doit être conservée ? Sans doute, oui. Il appartient à la politique du gouvernement, de l'ensemble des gouvernements européens (...), aux entreprises qui doivent continuer à investir et aux ménages dont l'importance de la consommation traduit la confiance, de faire en sorte qu'ensemble nous soyons capables de conserver cette cible et de l'atteindre. »*

Tout en reconnaissant que la crise avait eu *« des conséquences sur le moral des chefs d'entreprise, peut-être même supérieures à ce que l'on pouvait attendre »*, M. Strauss-Kahn a toutefois souligné qu'il fallait *« attendre un peu »* car les dernières enquêtes de l'Insee, très pessimistes, *« ont été faites au creux de la crise »*.

« OÙ S'ARRÊTERA-T-ON ? »

Alors que l'Allemagne vient d'annoncer, mercredi, que sa prévision était de 2 % pour 1999, le ministre français est encore plus explicite quand il s'exprime loin des micros et des caméras. Selon de bonnes sources, il a confié à certains des interlocuteurs qu'il a rencontrés récemment à Bercy qu'une prévision de 2,5 % de croissance pour 1999 lui semblait plus vraisemblable. Ce scepticisme recoupe celui des experts. L'Association française des économistes d'entreprise (Afede) vient ainsi de publier sa prévision de croissance pour 1999 : elle est de 2,1 %. De son côté, l'économiste Christian de Boissieu est lui-même devenu un peu plus pessimiste et défend une estimation de 2,4 %.

Enfin, le service des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations se prépare à réviser de nouveau à la baisse de 0,2 point sa propre évaluation, pour la fixer entre 2,2 % et 2,3 %. Son directeur, Patrick Artus, souligne, certes, que nous ne sommes pas dans la situation de l'automne 1992, car la vigueur de l'activité dans le tertiaire, qui génère des emplois et donc soutient la consommation, protège la France d'une panne d'activité, mais il admet qu'après des révisions de prévision en cascade tous les instituts sont confrontés à la même question : *« Où s'arrêtera-t-on ? »*

Laurent Mauduit

L'art éminemment aléatoire de la simulation économique

LE MINISTÈRE des finances a-t-il une recette magique pour parvenir à dessiner une prévision de croissance ? Et, quand beaucoup d'instituts assurent qu'il se trompe, dispose-t-il d'indications secrètes pour tenir tête à ses détracteurs ? Voici quelques mois, Dominique Strauss-Kahn s'est moqué des « loupés » de son prédécesseur et a très imprudemment assuré qu'on ne le prendrait pas, lui, en défaut : *« Si on ne sait pas faire de prévision à un an, il faut changer de métier »*, avait lâché le ministre de l'économie et des finances. La réalité, pourtant, c'est que l'exercice de prévision est à la fois très complexe et très fragile.

C'est à la direction de la prévision du ministère des finances – la « DP », disent les initiés – qu'incombe la tâche de dessiner des scénarios économiques. Il faut qu'ils soient le plus fiable possible, car l'équilibre du budget dépend évidemment des perspectives économiques. Pour ce faire, la « DP » dispose d'abord des centaines de milliers de données statistiques collectées par l'Insee, lors de ses enquêtes auprès des ménages, des chefs d'entreprise, etc. Mais par prudence, l'Insee ne fait jamais que des prévisions à un horizon de six mois, alors que le ministère des finances a naturellement besoin d'une vision plus longue.

Deux fois par an, d'abord en mars-avril, puis en juillet-août, le bureau des projections économiques d'ensemble de la « DP » se lance donc dans un long travail de simulation. Il réalise ainsi un premier jeu d'hypothèses économiques, qu'il soumet aux autres bureaux spécialisés, qui suivent l'évolution des salaires, de l'emploi, des finances publiques... Un deuxième jeu d'hypothèses est ensuite confectionné, qui est soumis au cabinet du ministre.

Dans le passé, il est souvent arrivé que le ministre des finances procède ensuite à une opération dite de « normage ». En clair, les chiffres révélés publiquement ont fréquemment été corrigés par rapport aux propositions de la « DP ». On en devine l'intérêt : pour ne pas alimenter des revendications salariales, Bercy a par exemple eu souvent intérêt à minimiser l'évolution prévisible des prix. M. Strauss-Kahn, lui, a toujours affirmé qu'il jouerait la carte de la transparence. C'est donc au terme de cette procédure très lourde que le gouvernement a annoncé, début septembre, qu'il escomptait 2,7 % de croissance pour 1999.

NE PAS SEMER LE DOUTE

Mais ensuite, la conjoncture peut évoluer, et le ministère des finances peut difficilement recommencer le même exercice. De surcroît, ce n'est pas son intérêt : il ne peut pas semer le doute auprès des agents économiques en avouant qu'il s'est trompé. Au plus fort de la crise, en octobre, on a donc imaginé qu'exceptionnellement, on pourrait demander à la « DP » de recommencer l'exercice, mais l'idée a été abandonnée.

A la fin de l'été, une fois que les prévisions officielles sont arrêtées, le ministre des finances en est donc réduit, comme tout un chacun, à observer les nouveaux indicateurs sectoriels publiés par l'Insee. C'est ainsi que la récente enquête de l'institut, faisant état d'une stagnation probable des investissements industriels en 1999, au lieu d'une hausse de 9 % escomptée initialement (*Le Monde* du 26 novembre), a été étudiée à la loupe par les experts de Bercy.

Pour se forger une opinion, les ministres des finances disposent également de « capteurs » qui leur sont propres. Dans cette phase délicate, Pierre Bérégovoy avait l'habitude, quand il rentrait le week-end dans sa circonscription, de compter le nombre de camions circulant entre Paris et Nevers. De formation plus académique, M. Strauss-Kahn, lui, a multiplié les petits déjeuners à Bercy, tour à tour avec les économistes de banque ou les conjoncturistes des instituts spécialisés, pour recueillir leur diagnostic.

Mais tout au long de l'automne, aucune étude d'ensemble n'est de nouveau réalisée. Bercy doit donc alors attendre la nouvelle prévision semestrielle de l'Insee, publiée traditionnellement en décembre, et traçant les perspectives pour le premier semestre de l'année suivante.

Cette année, c'est le 18 décembre que l'institut fera connaître ses nouvelles simulations. Dans les turbulences actuelles, on devine qu'elles sont particulièrement attendues...

L. M.

Le volontariat intéresse 25 % des jeunes après l'appel de préparation à la défense

Une deuxième journée de sensibilisation est envisagée

Y AURA-T-IL une deuxième journée d'appel de préparation à la défense (APD) pour des volontaires ? C'est dans l'air. Le ministre de la défense n'en a pas exclu la perspective lors d'une récente réunion avec des responsables de la direction centrale du service national (DCSN). Tirant les premiers enseignements de l'APD, cette journée instituée début octobre, à raison d'un samedi par semaine, pour sensibiliser les jeunes Français aux exigences de la défense à l'occasion de débats illustrés par des vidéos, Alain Richard imagine qu'une seconde journée – organisée différemment de l'actuelle APD – puisse être réservée, sur invitation, à des candidats désireux d'en savoir plus sur leur place dans les armées.

A l'heure actuelle, quelque 75 000 jeunes ont suivi le cycle. Des sondages pratiqués sur les premiers « cobayes » de l'APD font apparaître que 93 % des jeunes convoqués par la DCSN ont accepté, sans état d'âme, de se rendre dans les trois cents centres, militaires et civils, destinés à les recevoir. Le taux dit de satisfaction, exprimant le pourcentage de ceux qui, après coup, ont déclaré avoir été agréablement surpris par le contenu de l'APD, a été de 84 %. Cependant, les « sondés » se montrent divisés sur le rythme de la journée, la grande majorité d'entre eux (soit 74 %) l'estimant correct, quand 20 % l'ont jugé trop lent et 6 % trop rapide.

Ce qui signifie qu'il s'avère difficile d'adresser un message unique sur les institutions de la République, sa sécurité et sur le devoir de mémoire envers les anciens à des populations jeunes de niveaux scolaires ou professionnels dissemblables et aux attentes très différenciées. De ces sondages opérés à la sortie de l'APD, il ne se dégage pas, en règle générale, d'appréciations particulièrement antimilitaristes. Il n'y a pas de contestation. Au contraire, et c'est là l'une des nouveautés, 25 % des jeunes se disent intéressés par le volontariat pour le service national, les préparations militaires et par les réserves. C'est-à-dire, selon une formule à trouver, par une session dont le programme serait plus dense et qui exposerait davantage les perspectives de recrutement.

C'est plus spécialement à leur profit qu'une seconde journée pourrait être envisagée, afin que ces jeunes, décelés par l'APD, soient invités à entrer en contact avec des unités sur le terrain, les matériels et les hommes qui les servent de façon à se familiariser avec des carrières.

Au début de 1999, le ministre de la défense devrait tirer les premiers enseignements de l'APD dans un rapport au Parlement. Pour le moment, l'idée reste de laisser se poursuivre cette expérience pendant une année encore, avant toute autre initiative. Les armées, qui doivent supporter matériellement l'APD, dans ses modalités actuelles, et qui fournissent déjà l'essentiel de l'encadrement, hésitent à prendre des responsabilités supplémentaires. D'autant que, dès l'an 2000, les jeunes Françaises seront aussi appelées à l'APD. Dès lors, la « clientèle » se bousculera devant les portes des centres tenus par les armées : hommes et femmes confondus, on comptera chaque année plus de 800 000 impétrants.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac est en hausse** de 4 points, selon la dernière enquête de CSA, réalisée les 25 et 26 novembre auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publiée par *Valeurs actuelles* (daté 4 décembre). Le chef de l'Etat recueille 58 % d'opinions positives, contre 31 % de jugements négatifs. Le premier ministre est en baisse de 1 point à 53 % d'opinions positives, contre 37 % de négatives.

■ **MATIGNON : Lionel Jospin a réuni**, jeudi 3 décembre, l'ensemble des partenaires sociaux au ministère du travail en vue du prochain Conseil européen, qui se tiendra à Vienne les 11 et 12 décembre. Ils ne l'avaient plus été, à ce niveau, depuis le 10 octobre 1997, date de la table ronde sur la réduction du temps de travail organisée à l'hôtel Matignon. Le premier ministre a indiqué qu'à ses yeux *« l'implication des partenaires sociaux »* dans le cadre du *« plan national d'action »* pour l'emploi qu'il présentera à Vienne est *« tout à fait essentielle »*.

■ **OPPOSITION : l'ancien premier ministre Raymond Barre estime,** dans un entretien à *L'Expansion* du 3 au 10 décembre, que la victoire de la gauche aux législatives de 1997 a peut-être été, *« en fin de compte, une chance pour faire passer un certain nombre de mesures qui étaient indispensables »*.

■ **EUROPÉENNES : Philippe Séguin qualifie** d'*« infantile »* le débat européen tel qu'il s'est engagé à sept mois des élections, dans un entretien à *VSD* du 3 décembre. *« Actuellement, c'est Séguin ou pas Séguin ; après, ça va être les européens ou les anti-européens »*, soupire M. Séguin.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Yves Le Gallou, député européen (FN), a indiqué,** mercredi 2 décembre, lors d'une conférence de presse, que, selon lui, la base du parti d'extrême droite souhaite un *« ticket Le Pen-Mégret »* pour conduire la liste du Front national aux élections européennes. Selon M. Le Gallou, *« les membres du comité central, en tout cas, ne comprendraient pas ce qui pourrait apparaître comme la marginalisation de* [Bruno] *Mégret et le fait qu'il apparaisse dépassé »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le Sénat a adopté** en nouvelle lecture, mercredi 2 décembre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, en l'amendant fortement. Les sénateurs ont notamment supprimé les sanctions collectives pour les médecins en optant pour *« une individualisation »* de leur responsabilité.

■ **FO : selon Marc Blondel,** *« la politique du gouvernement n'est pas suffisamment volontariste pour changer les choses ». Dans* un entretien accordé au quotidien *Les Echos* du 3 décembre, le secrétaire général de FO juge, à propos de Lionel Jospin, qu'*« un jour ou l'autre, l'efficacité de sa politique sera mise en cause »*. Au sujet des bilans faits par Martine Aubry sur les 35 heures, le dirigeant syndical considère qu'*« avec 700 accords »* d'entreprise *« et 6 000 emplois annoncés les résultats ne sont guère éloquents »*.

■ **UDF : Renaud Dutreil, député de l'Aisne, a quitté** le groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale pour retourner au groupe UDF.

Le débat sur le PACS à l'Assemblée nationale touche à sa fin

DU « GRAND GUIGNOL » au drame. *Le feuilleton sur le pacte civil de solidarité (PACS) a recommencé avant l'heure, mercredi 2 décembre. Quelques minutes avant le reprise du débat, Lionel Jospin a saisi l'occasion* d'une question d'actualité pour critiquer *« l'obstination dans l'obstruction »* de la droite. L'opposition a fait le *« choix de confier sa vision de ce problème de société à une députée marginale sur ces questions et outrancière dans ses propos »*, a martelé M. Jospin. Le premier ministre n'a nommé personne, mais tous les yeux se sont rivés sur Christine Boutin (UDF, Yvelines), qui mène une croisade sans merci contre le PACS. A ces mots, la députée qui avait commencé à se lever, outrée, s'est effondrée en sanglots sur son pupitre. Applaudissements à gauche, colère à droite et rires... de Jean-Louis Debré.

Mme Boutin quitte son banc d'un pas décidé en direction de M. Jospin, jusqu'à ce qu'une rangée d'huissiers lui fasse barrage. François Léotard et André Santini l'accompagnent alors vers la sortie. Larmes séchées, c'est devant la presse que la députée donne la réplique : *« Au moment où le premier ministre veut soi-disant réhabiliter la place des femmes dans la vie politique, je laisse au peuple de France le soin de juger ces paroles »*, lance-t-elle, excitée, avant d'appeler *« à manifester à la fin du mois de janvier contre le PACS »*. Dans la soirée, elle retrouvera le sourire en annonçant qu'une personne *« haut placée »* lui a envoyé un *« magnifique »* bouquet de fleurs pour laver l'affront. Selon Raymond Barre, le galant homme serait Laurent Fabius, président de l'Assemblée.

L'épisode a chauffé la salle pour un moment, mais la majorité et l'opposition trouvent un compromis pour accélérer le débat qui reprend tant bien que mal jusqu'en début de soirée. Quand survient un nouvel incident, vers minuit : alors que l'amendement du gouvernement sur les abattements en matière de transmission du patrimoine arrive en discussion, la droite dépose une série de sous-amendements au dernier moment. Alors, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, dégaine l'article 44-2 de la Constitution, qui permet au gouvernement de s'opposer à l'examen de tout amendement qui n'a pas été antérieurement soumis à la commission. La droite crie à la trahison : non seulement le *« contrat de confiance »* est rompu, *mais surtout* l'article 44-2 est inapplicable en l'espèce puisqu'il s'agit de sous-amendements. Les arguments d'experts s'enchaînent entre deux suspensions de séances, avec, dans les rôles principaux, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Alfred Recours (PS) qui lance cette phrase définitive : *« Un sous-amendement n'est jamais qu'un amendement à l'amendement ! »* La droite finit par accepter de reprendre la discussion au bout de deux heures de résistance mais promet de soumettre ce cas pratique au Conseil constitutionnel.

La droite a toutefois pu jouer de la divergence entre les députés et le gouvernement sur l'amendement relatif aux abattements. Alors que les députés avaient décidé de fixer à deux ans le délai pour bénéficier des avantages successoraux, le gouvernement proposait de le porter de *« deux à trois ans »*. Finalement, les députés ont eu gain de cause.

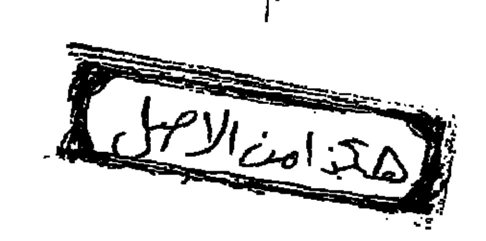
Cet épisode semble avoir épuisé la droite. L'Assemblée a pu adopter deux nouveaux amendements, selon lesquels l'allocation de veuvage et l'allocation de soutien familial cessent d'être dues lorsque le PACS prend fin. Les bancs de la droite se son vidés, mais les spécialistes du droit de l'immigration et de la nationalité sont restés en place. Car arrivent en discussion les dispositions sur l'acquisition du titre de séjour pour un étranger qui signe un PACS. Selon l'article 6, le PACS est pris en compte pour apprécier les liens personnels en France. Claude Goasguen (DL, Paris) monte au front le premier, dénonçant les conséquences *« non négligeables »* de cette mesure sur l'immigration clandestine. Dominique Dord (DL, Savoie) fustige le *« livre des miracles »*. L'article est adopté par la majorité vers 6 h 30.

La droite a repris du poil de la bête et enchaîne sur l'article 7, qui rend possible l'acquisition de la nationalité française au partenaire étranger d'un PACS lorsqu'il justifie de cinq années de résidence en France et qu'il justifie de son assimilation à la communauté française. La garde des sceaux demande la *suppression de cette mesure « de nature réglementaire »* qu'elle s'engage à transposer en des termes identiques dans une circulaire. La droite, qui souhaitait aussi la suppression de cette mesure, pour d'autres raisons, vote avec enthousiasme. *« 14 amendements d'un coup ! »*, se réjouit Thierry Mariani (RPR, Vaucluse). L'amendement est adopté mais les deux députés communistes de Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec et Bernard Birsionger, défenseurs des sans-papiers, s'abstiennent. Prochain épisode : mardi 8 décembre et, si tout se passe bien, vote du texte le lendemain.

Clarisse Fabre

Le Sénat fait déjà de la résistance

Alors que la bataille du pacte civil de solidarité (PACS) n'est pas terminée au Palais-Bourbon, un deuxième front est ouvert au Palais du Luxembourg, où la droite, majoritaire, entreprend déjà de croiser le fer avec le gouvernement. Celui-ci, qui entendait inscrire le texte à l'ordre du jour du Sénat pour la mi-février, a reçu une fin de non-recevoir émanant de la commission des lois présidée par Jacques Larché (Républicain et indépendant, Seine-et-Marne). En effet, la commission a désigné Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), comme rapporteur du texte sur le PACS. Or, M. Gélard est, par ailleurs, l'un des six sénateurs membres de la Cour de justice de la République. Celle-ci devant siéger un mois, à partir du 9 février, pour le procès du sang contaminé, la commission des lois a fait savoir au ministère des relations avec le Parlement qu'il lui serait donc impossible d'examiner le PACS avant le terme de ce procès.



ÉDUCATION Lionel Jospin a fait, jeudi 3 décembre, le bilan du plan université 2000. Pour le premier ministre, le schéma U 2000, initié en 1990, a *« redessiné le paysage universitaire français »*. ● AU TOTAL, 42 milliards de francs ont été versés au crédit de cette opération, co-financée par l'Etat et les collectivités locales et qui a permis la construction de 2 millions de mètres carrés de bâtiments universitaires. Le schéma des universités du troisième millénaire (U3M) va prolonger ce qui a été entrepris. ● DANS LA RÉGION Midi-Pyrénées, les mesures ont surtout profité à Toulouse et beaucoup moins aux antennes des villes moyennes. Dans un entretien au *Monde*, Jean Auroux, président de la fédération des maires de villes moyennes, met en garde le gouvernement contre le risque politique que représenterait la fermeture de certaines antennes.

Le gouvernement cherche à relancer le développement universitaire

Lors d'un colloque organisé à la Sorbonne, le premier ministre, Lionel Jospin a dressé le bilan du plan université 2000 et a confirmé qu'un nouveau programme de développement de 60 milliards de francs allait être lancé à partir de l'an 2000. Les collectivités locales renâclent

LE LIEU est évidemment symbolique. Lors des assises « Universités 2000 » réunies les *28 et 29 juin 1990* à la Sorbonne, Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avec l'appui du président de la République, François Mitterrand, et du premier ministre Michel Rocard, lançait officiellement un vaste plan de rénovation de l'enseignement supérieur. Devenu premier ministre, M. Jospin a dressé lui-même le bilan de cette opération lors d'un colloque organisé au même endroit les jeudi 3 et vendredi 4 décembre. Au cours de son intervention, il devait aussi confirmer les orientations du nouveau schéma des universités du troisième millénaire (U3M) élaboré, comme le plan précédent, par Claude Allègre, son conseiller spécial devenu ministre de l'éducation nationale.

Ce projet tenait d'une *« idée de génie reposant sur un coup de bluff »*, comme l'a reconnu François Fillon, l'ancien ministre (RPR) de l'enseignement supérieur qui, en 1993, s'était bien gardé de le remettre en cause. En moins de dix ans, pas moins de 2 millions de mètres carrés de bâtiments universitaires ont été construits ; six universités nouvelles ont été créées, dont quatre en Ile-de-France, deux dans le Nord - Pas-de-Calais, à La Rochelle ainsi qu'à Lorient-Vannes (Bretagne-Sud) ; des dizaines de départements d'IUT, des sections de BTS et des antennes délocalisées des universités ont été installées dans près de cent cinquante villes pour favoriser l'accès de nouvelles générations d'étudiants, d'origine moyenne ou défavorisées. En clair, comme l'a indiqué M. Jospin dans son intervention, *« il s'agissait de combler un retard important, de répondre à une demande forte d'enseignement supérieur et à la poussée démographique conduisant à une université de masse »* d'un peu plus de deux millions d'étudiants. Globalement, l'ensemble de ces objectifs a été atteint, et même dépassé ; 10 milliards de francs ont été ajoutés au programme initial de 32 milliards de francs cofinancés par l'Etat et les collectivités locales.

TOUR D'IVOIRE

En l'espace d'une décennie, le schéma U 2000 a sans conteste *« redessiné le paysage universitaire français »*, comme l'a souligné M. Jospin. A l'exception de Paris et de la région Ile-de-France, qui ont récusé la logique du *« transfert de charges »*, les régions, les départements et les villes moyennes, toutes tendances confondues, ont participé à cette opération d'aménagement du territoire. Les universitaires, parfois à leur corps défendant, ont intégré cette dimension qui les a obligés à sortir de leur tour d'ivoire en se confrontant à leur environnement politique et économique.

Pour idyllique qu'il puisse être aux yeux de ses auteurs, ce bilan comporte néanmoins quelques zones d'ombre. En dehors du retard accumulé par les universités parisiennes, des erreurs ont été commises dans l'implantation d'antennes plus *« politiques »* que réellement universitaires. Un document de synthèse de diverses études réalisées pour le compte de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) – un rapport récusé par le ministère de l'éducation nationale – met en évidence les inégalités de traitement et les malentendus issus des négociations entre l'Etat et les collectivités, les universités et leurs antennes.

Les auteurs déplorent aussi l'absence d'équipements en faveur des conditions de vie des étudiants écartés des décisions. Ils ont aussi relevé certaines aberrations dans des *« orientations de coin de rue »* conduisant les bacheliers, parfois contre leur gré, à s'inscrire dans la seule filière de proximité. Ce rapport s'inquiète également de l'avenir du *« réseau »* des antennes qui, s'il n'était pas renforcé, pourrait accentuer les inégalités et engendrer un système *« d'université à deux vitesses »*.

Pour le schéma U3M, proposé par M. Allègre en prolongement d'U 2000, les collectivités locales sont-elles prêtes à se mobiliser, sans renâcler, en faveur d'un plan évalué entre 50 et 60 milliards de francs, durant la période du prochain contrat de plan entre 2000 et 2006 ? Sans attendre le résultat des discussions engagées dans les régions, ni les conclusions du Comité stratégique présidé par Guy Aubert, le ministre de l'éducation a fixé ses priorités : une volonté affirmée en faveur de la recherche oubliée du plan précédent, le rééquilibrage de l'aménagement du territoire universitaire conformément à une logique de réseau et l'affirmation de la place de l'étudiant.

Concrètement, M. Allègre considère qu'un quart du plan doit être consacré à la construction de logements, de résidences pour les étudiants étrangers, d'équipements sportifs et culturels sur les campus. Une proportion, à peu près identique, est réservée à Paris et l'Ile-de-France pour rattraper son retard. M. Allègre a aussi inclus les travaux de mise aux normes de sécurité des installations universitaires et la réhabilitation du patrimoine des campus construits dans les années 60.

Même s'ils s'inscrivent dans la continuité d'U 2000, ces projets relèvent toutefois d'une autre logique. *« L'université ne doit plus être un outil d'aménagement du territoire. Il convient plutôt de se préoccuper de l'aménagement du territoire universitaire »*, précise Michel Garnier, directeur du développement et de la programmation au ministère de l'éducation nationale. La baisse démographique et la diminution des effectifs d'étudiants contribuent à réviser des priorités très nettement affichées en faveur de la réorganisation et du développement des capacités de recherche autour de *« centres d'excellence »*, des nouvelles technologies de l'enseignement, de la mise en réseaux entre les établissements...

Les objectifs ambitieux de M. Allègre ne sont pas entièrement partagés. A Toulouse, Montpellier et Amiens, des comités d'étudiants s'insurgent contre la *« logique de privatisation du service public de formation et de recherche »* qu'ils croient déceler dans ces projets de réorganisation. Moins sensibles aux sirènes prospectives du ministre, les élus locaux attendent que le gouvernement définisse les nouvelles règles du jeu pour la préparation des contrats de plan. Déjà très sollicités par M. Allègre pour les emplois-jeunes et le plan lycée, les représentants des collectivités ne bénéficient plus, il est vrai, d'une situation financière aussi favorable qu'au début des années 90.

M. D.

★ **« Développement universitaire et développement territorial : l'impact du plan U 2000 », synthèse d'études pour le compte de la Datar, La Documentation française, octobre 1998. 150 francs.**

M. Jospin confirme les orientations de M. Allègre

***« Il s'agit de poursuivre encore et toujours la démocratisation de l'enseignement supérieur (...). Le plan des universités du troisième millénaire succède à un autre parce qu'en ce domaine la continuité de l'effort est indispensable et parce que notre volonté politique n'a pas fléchi. »* Lors de son intervention au colloque de la Sorbonne, jeudi 3 décembre, le premier ministre Lionel Jospin a confirmé les orientations proposées par le ministre de l'éducation, Claude Allègre. Ce plan doit s'inscrire dans les schémas de services collectifs prévus dans la loi d'aménagement du territoire mise en œuvre sous la responsabilité de Dominique Voynet, ministre de l'environnement. Lors d'un comité interministériel, prévu le 15 décembre, le gouvernement devrait arbitrer entre les logiques respectives des deux ministères, même si M. Allègre, fort de l'appui de M. Jospin, a, de son côté, mis en place des comités de réflexions *« stratégiques et prospectives »* sur l'avenir des formations, des effectifs, l'impact des nouvelles technologies...**

En Midi-Pyrénées, le plan universitaire a surtout profité à la ville de Toulouse

TOULOUSE
de notre correspondant

Les étudiants toulousains ne défilent plus à chaque rentrée dans les rues pour protester contre les amphis surchargés et le manque de places dans les salles de travaux pratiques des universités. Seuls quelques futurs professeurs d'éducation physique qui poursuivent leurs études à Rodez sont venus rejoindre cette année les lycéens en colère. Ce nouveau climat social est largement dû aux efforts financiers déployés dans la région depuis 1991, dans le cadre du plan « Université 2000 ». Plus de 1,5 milliard de francs ont été investis en Midi-Pyrénées suivant deux axes majeurs : construire de nouveaux bâtiments à Toulouse, et délocaliser certaines filières universitaires vers les villes moyennes de la région.

Aujourd'hui, les trois universités toulousaines et la constellation d'écoles d'ingénieurs, formant ce qu'on appelle ici la *« quatrième université »*, portent les traces visibles de ce programme qui a mobilisé, à parité, les crédits de l'Etat (600 millions de francs) et ceux des collectivités locales (région, département et communes). Ces aménagements et extensions ont permis aux universités toulousaines de s'adapter à la poussée des effectifs, qui frôle désormais la barre symbolique des cent mille étudiants. Par comparaison, les six mille étudiants disséminés dans les sept autres départements de Midi-Pyrénées font pâle figure. Les délocalisations universitaires tant attendues dans les villes moyennes apparaissent comme le parent pauvre du plan « Université 2000 ».

L'affiux d'inscriptions à l'UFR-Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de Rodez n'est que l'arbre qui cache le désert. Cette délocalisation a été commandée par l'engorgement de la filière Stpas à Toulouse et gonfle artificiellement le nombre des étudiants dans la préfecture de l'Aveyron, où les autres filières sont en perte de vitesse : moins de deux cents étudiants y préparent un DEUG de langues, d'AES ou de musique, et à peine plus de deux cents autres sont inscrits à l'IUT. En rajoutant les nombreuses sections de BTS qui se préparent dans les lycées, publics et privés, et les formations proposées par la chambre de commerce et d'industrie, on arrivait péniblement à totaliser mille trois cent quatre-vingt-quatorze étudiants « post-bac » en 1997 dans la ville.

UN ENJEU MAJEUR

« L'offre de formation est sans doute aujourd'hui supérieure à la demande de bacheliers, et tous ces organismes connaissent déjà des difficultés de recrutement », analyse un rapport du conseil économique et social régional, présenté en avril à Rodez. *« On touche aux limites du système »*, reconnaît le maire de Rodez, Marc Censi (UDF), qui signa, en tant que président de région, en 1991 le plan *« Université 2000 »* avec Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. *Limites démographiques, mais aussi* financières. M. Censi avoue que la ville *consacre 3 millions de francs par an à ces* antennes universitaires, ce qui est sans doute un plafond pour une ville comme Rodez. Marc Censi refuse cependant d'abandonner toute ambition universitaire pour sa ville, et il se raccroche avec détermination au projet de « cinquième université », qui sera, à n'en point douter, l'enjeu majeur du plan « Université du troisième millénaire » (U3M) en Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui, le projet s'est clarifié : cette nouvelle université ne doit pas se situer à Toulouse. Rebaptisé « Université du troisième millénaire dans le Sud-Ouest européen », il serait éclaté sur plusieurs villes moyennes du nord de Midi-Pyrénées, dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour d'Albi. *Le pôle universitaire d'Albi* constitue, avec Tarbes, l'un des rares succès *du plan « Université 2000 » dans la région,* avec près de trois mille étudiants sur chacun des sites. *L'idée est de relier Albi à Rodez et à Castres, voire à d'autres villes moyennes du Lot (Figeac, Cahors) et de départements voisins mais hors académie* (Mende, Aurillac) grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Une sorte d'« université Internet ».

Les élus sont enthousiastes à cette idée. Ils ont déjà créé un syndicat mixte, et M. Censi réclame à l'Etat *« un geste symbolique fort »* au nom de l'aménagement du territoire. Mais les universitaires demeurent prudents. Un universitaire grenoblois, Bernard Pouyet, a été chargé par le recteur d'étudier la faisabilité. Son rapport ne sera rendu qu'en mars 1999. *« Un tel projet ne pourra voir le jour qu'avec un engagement très fort des universités mères »*, prévient d'ores et déjà M. Pouyet.

Stéphane Thépot

TROIS QUESTIONS À...

JEAN AUROUX

1 En tant que président de la Fédération des maires de villes moyennes, quel bilan tirez-vous de la réalisation du schéma « Université 2000 » ?

L'enseignement supérieur est aujourd'hui présent dans cent cinquante villes moyennes qui accueillent 10 % des étudiants. Ce n'est pas négligeable. Le monde universitaire, que l'on décrit replié sur lui-même, s'est impliqué dans une démarche d'aménagement du territoire en manifestant un réel esprit d'ouverture. « Université 2000 » a aussi favorisé l'accès d'étudiants de couches sociales défavorisées. La proximité leur a permis de poursuivre des études que le coût en grande ville aurait découragés, avec des résultats au moins aussi bons. Malgré ce bilan globalement positif, nous avons des interrogations sur les *« seuils critiques »* compatibles avec une démocratisation réelle.

2 Certaines antennes paraissent menacées par insuffisance d'effectifs, Claude Allègre estimant que, *« lorsqu'il n'y a plus de clients, il faut fermer le commerce »*. Une révision de la carte s'impose-t-elle ?

Le problème se pose pour un petit quart des antennes. Mais je ne suis pas sûr que les grandes surfaces universitaires peuvent tout régler. On a peut-être intérêt à jouer la carte d'une nouvelle géographie de mise en réseaux. Avant de fermer des antennes, il serait bon de s'interroger sur l'efficacité des grandes structures. Si on est pour une évaluation qualitative et quantitative, ce doit être pour tout le monde. Toute fermeture non préparée, qui ne serait pas soumise à la même rigueur d'évaluation, risque de provoquer des réactions identiques à celles suscitées par le regroupement entre la gendarmerie et les commissariats.

3 Les orientations proposées par M. Allègre pour le schéma des universités du troisième millénaire vous paraissent-elles satisfaisantes ?

Le gouvernement s'expose à une autre forme de conflit si le plan U3M n'offre pas d'autres perspectives que de retaper les universités traditionnelles qui n'ont pas su se moderniser à temps, au détriment d'une démarche d'aménagement du territoire et de démocratisation. Je ne conteste pas les difficultés des universités parisiennes. Mais Paris et les grandes villes ne peuvent plus s'exonérer de leur participation. Surtout si, dans le même temps, pour des raisons de priorités budgétaires, on ferme des antennes. Ce sera politiquement très mal vécu.

Propos recueillis par Michel Delberghe

Le gouvernement peine à engager le désamiantage de Jussieu

SERAIT-IL donc plus facile d'envoyer une fusée Ariane 5 sur Mars en l'an 2005 que de résoudre le casse-tête du désamiantage du campus scientifique de Jussieu et de la rénovation des universités parisiennes ? Inscrite parmi les priorités du schéma des universités du troisième millénaire (U3M), l'élaboration de ce plan qui concerne en premier lieu les deux universités de Paris-VI, Paris-VII et l'Institut de physique du globe (IPG) – soit au total quarante mille étudiants et dix mille chercheurs, enseignants et personnels – se heurte à une série de difficultés que le gouvernement peine à résoudre.

La réunion interministérielle du mardi 1er décembre, à Matignon, s'est, de nouveau, soldée par un report de décisions sur des échéances qui se révèlent pourtant de plus en plus urgentes. Alors que les opérations de désamiantage des trois premières barres de Jussieu devraient débuter dans les prochaines semaines, aucune solution n'est encore retenue pour continuer le chantier au-delà de l'an 2000.

Plusieurs scénarios ont pourtant été échafaudés par le groupe de travail réuni autour du recteur René Blanchet. L'un d'eux avait même été retenu par Claude Allègre. Au cours de sa dernière conférence de presse, lundi 30 novembre, le ministre de l'éducation nationale a ainsi annoncé le principe du transfert de l'université Paris-VII sur la ZAC Rive gauche, près de la Bibliothèque de France. En guise de démarrage, un programme de construction de 40 000 mètres carrés destinés à accueillir de *« gros »* laboratoires était envisagé pour l'an 2001. Ce *déménagement aurait ainsi permis* de poursuivre le désamiantage à un rythme plus soutenu. Bien que les négociations financières avec la Mairie de Paris sur le coût des terrains n'aient toujours pas été engagées, des discussions officieuses et des déclarations d'intention pouvaient laisser espérer une issue favorable.

Ce schéma a été partiellement remis en cause par le ministère des finances. Inquiet des conséquences budgétaires du désamiantage et de la remise aux normes de *sécurité du campus évaluée désor*mais à près de 4 milliards de francs, il s'interroge sur la suite du programme d'implantation d'un nouveau site universitaire sur la ZAC Rive gauche. Pour l'heure, 130 000 mètres carrés ont été réservés par les responsables de l'aménagement de ce nouveau quartier. Ils s'avèrent de toute évidence insuffisants pour recevoir les candidats potentiels déclarés : l'université Paris-VII, mais aussi Paris-III (Censier), l'Institut de physique du globe et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) toujours à la recherche d'un site de regroupement de ses activités.

Bien que déclarée prioritaire, la demande de ces établissements ne saurait faire oublier les besoins exprimés par les autres universités *parisiennes*, elles aussi confrontées à la dispersion de leurs sites comme à l'exigence de mise aux normes de sécurité de leurs bâtiments. De nouvelles études ont été engagées pour trouver des espaces disponibles, notamment au nord de Paris, du côté de La Villette.

UN PROGRAMME GIGANTESQUE

L'avenir des universités parisiennes ne saurait enfin se décider sans une réflexion étendue à l'ensemble de l'Ile-de-France. Un *groupe « stratégique »*, présidé par Jean-Jacques Payan, ancien directeur de la recherche, devrait remettre ses conclusions dans le courant du mois de janvier 1999. Elles devront prendre en compte une analyse de l'offre de formation en Ile-de-France, un éventuel *« remembrement »* des universités parisiennes, la répartition des activités de recherche notamment dans les universités nouvelles (Cergy, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin), mais aussi la rénovation ou l'extension de Saint-Denis (Paris-VIII), Nanterre (Paris-X), Orsay (Paris-XI), Créteil (Paris-XII) et Villetaneuse (Paris-XIII).

Autant dire un programme gigantesque étalé sur une dizaine *d'années au minimum*. Même si les collectivités locales (la région, les départements et la Ville de Paris) y sont associées, cette perspective a de quoi inquiéter les financiers de Bercy qui attendent un plan global pour donner leur feu vert au démarrage de la moindre opération.

Ces atermoiements ont réveillé les impatiences du Comité anti-amiante de Jussieu. *« Deux ans après l'engagement de l'Etat et la signature, en décembre 1996, d'un plan de désamiantage en trois ans du campus, aucune fibre n'a toujours pas été enlevée »*, relève-t-il dans une lettre adressée le 23 novembre au premier ministre, Lionel Jospin. Lui rappelant ses engagements lors de la campagne des législatives, il lui demande *« de prendre en charge directement le dossier du désamiantage »*, en dénonçant l'absence de volonté politique, la *« course de lenteur »* et les obstacles à l'accélération du chantier.

M. D.

Plus de 55 000 héroïnomanes sont aujourd'hui pris en charge par des généralistes

Les « produits de substitution » bouleversent leur traitement

Selon une étude réalisée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies auprès d'un échantillon représentatif des médecins généralistes, l'utilisation des produits de substitution (le Subutex en tout premier lieu) tend à se généraliser. Il y aurait actuellement en France plus de 55 000 héroïnomanes pris en charge médicalement par des généralistes, avec un taux de fidélisation en constante progression.

LA TOXICOMANIE n'est plus aujourd'hui en France cette affection méprisée qui, il y a quelques années encore, conduisait presque toujours ceux qui en souffraient à une exclusion quasi définitive du système de distribution des soins. S'il n'est pas encore – tant s'en faut – une pathologie comme les autres, le comportement toxicomaniaque trouve progressivement sa place dans le paysage sanitaire français. Tel est le bilan du dernier rapport rendu public mercredi 2 décembre par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. L'enquête conduisant à ce rapport détaillé a été menée auprès d'un échantillon représentatif de trois cents médecins généralistes. Elle permet d'établir des comparaisons fort instructives par rapport aux résultats obtenus à partir d'enquêtes similaires conduites en 1992 et 1995.

Ce bilan fournit une image à bien des égards saisissante de la morbidité qui est associée à la consommation des drogues dures. Les auteurs de ce rapport expliquent ainsi qu'en extrapolant à l'ensemble des généralistes français leurs résultats permettent de penser que, parmi les patients héroïnomanes, il y a 23 % de malades contaminés par le virus de l'hépatite virale de type B, 31 % contaminés par le virus de l'hépatite C, 17 % par le virus du sida. Ces mêmes résultats permettent de dire que 2 % des toxicomanes souffrent aujourd'hui de tuberculose, que 4 % sont atteints de maladies sexuellement transmissibles, que 8 %, à un moment ou à un autre, ont été hospitalisés en urgence, que 7 % ont eu un accident de la voie publique et que 1,4 % a souffert d'une overdose.

Plus généralement, ce rapport montre, à partir de la comparaison faite entre 1995 et 1998, que la toxicomanie par voie intraveineuse est aujourd'hui de mieux en mieux connue des médecins généralistes. Ces derniers sont plus nombreux à avoir suivi une formation, à connaître l'existence de réseaux spécialisés, à en faire partie ou à y avoir un correspondant habituel. Les deux tiers de ces praticiens interrogés ont pris en charge au moins un toxicomane durant l'année écoulée, pourcentage identique à celui de 1995. En revanche, le nombre moyen de toxicomanes vus dans l'année par ces praticiens a augmenté, la somme des « files actives » de patients toxicomanes chez les médecins généralistes dépassant aujourd'hui de 50 % celle de 1995. Ce phénomène s'accompagne d'une meilleure « fidélisation de la clientèle », tendance déjà observée lors de la comparaison entre les données de 1992 et de 1995.

Un analogue de la morphine largement prescrit

Le Subutex a été mis sur le marché français en février 1996. Commercialisé par les laboratoires Shering-Plough, ce médicament peut être utilisé comme traitement de substitution en cas de dépendance majeure. Il s'agit d'un morphino-mimétique (la buprénorphine) présenté sous forme de comprimés de dosages différents. Ce médicament ne peut être prescrit qu'en respectant un certain nombre de précautions et de règles administratives (celles qui s'imposent dans le cas des médicaments prescrits sur carnet à souches).

A la différence de la méthadone, autre produit de substitution, le Subutex peut être obtenu auprès des médecins généralistes. Face à l'extension de son usage, des spécialistes de la prise en charge des toxicomanes avaient, il y a deux ans, dénoncé les risques du « tout-Subutex » et réclamé *« un élargissement de la palette des produits de substitution à l'ensemble des opiacés »* (*Le Monde* du 27 décembre 1996).

On observe d'autre part de profonds changements dans les différentes modalités de prise en charge : prescription de médicaments, soutien psychologique et « contrat de suivi » entre 1995 et 1998. C'est à l'évidence la mise sur le marché du médicament Subutex *(lire ci-contre)* et la meilleure connaissance de ce dernier par les praticiens qui, pour une bonne part, expliquent les résultats de la dernière enquête. Ainsi, parmi les médecins qui prescrivent des médicaments à leurs patients toxicomanes, trois sur quatre citent ce produit, la proportion étant plus élevée encore chez les « médecins de réseau ». Les modalités de prescription déclarées sont, dans l'ensemble, respectueuses des recommandations d'utilisation : prescriptions moyennes de 8 milligrammes par jour et pour des durées moyennes inférieures à sept jours. Parallèlement, on observe un mécanisme de substitution, les prescriptions de médicaments antalgiques, anxiolytiques et hypnotiques diminuant (mais pas celles des antidépresseurs et des neuroleptiques).

Selon le rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, on compterait aujourd'hui en France entre 55 000 (estimation minimale) et 100 000 toxicomanes pris en charge de manière régulière par les médecins généralistes. On n'en comptait que 30 000 il y a deux ans (*Le Monde* du 6 décembre 1996). *« Les changements d'attitude dans la prise en charge des toxicomanes s'accompagnent d'une modification de la perception de ces patients, que les médecins comprennent mieux,* résument les auteurs du rapport. *Ces derniers se sentent parfois mieux armés, grâce à la substitution, pour les appréhender. Les toxicomanes ont eux aussi changé, de l'avis de la moitié des médecins interrogés, dans le sens d'une plus grande responsabilisation vis-à-vis du risque lié à la toxicomanie intraveineuse. Mais la substitution est aussi, de l'avis des médecins, source de problèmes, détournements et trafics. »*

Les médecins interrogés, qui évoquent les problèmes soulevés au moment de l'arrêt de la consommation du Subutex, observent l'émergence de nouvelles pratiques toxicomaniaques. Un tiers d'entre eux font état du recours à l'ecstasy et aux benzodiazépines consommées seules ou en association avec des boissons alcoolisées. Les auteurs du rapport estiment, en conclusion, que, si la proportion de généralistes ne voyant jamais de toxicomanes n'a pas varié, ceux qui acceptent de les prendre en charge en voient de plus en plus. Ainsi le phénomène de « fidélisation » qui se dessinait dans la comparaison entre les enquêtes de 1992 et 1995 va-t-il aujourd'hui clairement en s'accentuant, tout comme la place des médecins travaillant « en réseau » spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes.

Jean-Yves Nau

Mme Guigou « saisie d'indignation » au sujet des écrits de l'APM

LORS DES QUESTIONS au gouvernement à l'Assemblée nationale, mercredi 2 décembre, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a indiqué avoir été *« saisie d'indignation »* à la lecture des écrits à connotation antisémite d'Alain Terrail, président d'honneur de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). M. Terrail avait conclu un article sur le substitut de Toulon Albert Lévy par ces mots : *« Tant va Levy au four qu'à la fin, il se brûle. » « Ma première réaction a été de prononcer la suspension immédiate de M. Terrail »*, a-t-elle déclaré mais elle a jugé *« plus rapide de saisir directement le Conseil supérieur de la magistrature »*.

Les héritiers de la « Marche des beurs » se solidarisent avec les sans-papiers

UN COLLECTIF de responsables d'associations issues de l'immigration a célébré, mercredi 2 décembre, le quinzième anniversaire de l'arrivée à Paris de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » de 1983. Cette « Marche des Beurs » avait marqué l'émergence dans la société française des enfants des travailleurs maghrébins. Réunis dans les locaux de la radio « beur FM », les héritiers de la « Marche » ont dressé un bilan désenchanté de ces quinze années de lutte pour leur reconnaissance. Ils ont appelé à la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande, au règlement de tous les cas de « double peine » et à l'introduction *« au niveau européen »* du droit de vote des étrangers aux élections locales. Ils revendiquent aussi la reconnaissance de l'Islam et la promotion *« en position éligible »* de candidats issus de l'immigration par tous les partis politiques.

M. Allègre s'inquiète des problèmes d'indiscipline croissants

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, s'est inquiété, mercredi 2 décembre, des difficultés rencontrées par les enseignants. Répondant à l'Assemblée nationale à une question sur un instituteur qui avait donné des coups de pied aux fesses à un élève, le ministre a souligné que *« les enseignants sont de plus en plus confrontés à des difficultés multiples pour accomplir leurs tâches »*. Évoquant *« des problèmes d'indiscipline croissants »*, il a ajouté : *« le respect des enseignants est une nécessité absolue pour le bon fonctionnement du système éducatif »*. En outre, lundi 30 novembre au Sénat, le ministre s'est prononcé en faveur *« d'une rénovation des instituts universitaires de formation des maîtres »*. Selon lui, *« des cours sur la drogue, la violence, la situation dans les quartiers difficiles et la morale civique sont plus importants que la philosophie »*.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les étudiants-surveillants de l'éducation nationale étaient en grève, jeudi 3 décembre,** pour protester contre des projets de modification de leur statut et la concurrence que leur font, selon eux, les emplois-jeunes. Le précédent mouvement de grève, mardi 1er décembre, avait été suivi par 35 % des surveillants, selon le ministère de l'éducation nationale. Les 19 et 23 novembre, 46 % avaient cessé le travail.

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles rendra sa décision le 26 janvier** sur les demandes d'annulation de la procédure conduite par le juge Patrick Desmure sur le financement du RPR. Mercredi 2 décembre, l'avocat général a requis le rejet de ces requêtes, déposées par les avocats d'Alain Juppé et de Jacques Boyon, ancien trésorier du RPR, à l'exception de l'interrogatoire de première comparution de M. Boyon, qu'il a estimé entachée d'un vice de forme (*Le Monde* du 3 décembre).

Claude Bartolone simplifie les circuits de financement de la politique de la ville

LE MINISTRE délégué à la ville, Claude Bartolone, a rendu publiques, mercredi 2 décembre, les orientations arrêtées le même jour par le Comité interministériel des villes (CIV) présidé par Lionel Jospin. Annoncé comme le véritable coup d'envoi des nouveaux contrats de ville, qui doivent être négociés entre l'Etat et les collectivités territoriales au cours de l'année 1999, pour une mise en œuvre au 1er janvier 2 000, ce CIV s'est borné à rappeler le nouveau périmètre où s'appliqueront ces contrats – l'agglomération *« sauf exception »*, au lieu d'un ensemble de quartiers jusqu'à présent – et à fixer de nouvelles procédures de financement des actions arrêtées localement.

Sur le premier point, le CIV reprend l'esprit du rapport Cavalier remis récemment au ministre délégué à la ville, (*Le Monde* du 13 novembre). Mais les questions restées pendantes sur le partage politique des futures « communautés d'agglomération » dans lesquelles devront s'insérer les contrats de ville, ne sont pas résolues. Sur ce point, M. Bartolone, comme Georges Cavalier, ne peut que renvoyer aux deux projets de loi, sur l'aménagement du territoire et sur *« l'organisation urbaine »*, qui doivent être débattus au printemps.

Plusieurs mesures de simplification des procédures de financement, applicables dès 1999, ont été annoncées. Elles sont destinées *« à faciliter la mobilisation des acteurs de terrain, en particulier les communes et les petites associations »*. La plupart des crédits d'Etat finançant les actions des contrats de ville, regroupés, depuis 1995, dans le Fonds d'intervention interministériel pour la ville (FIV) – 867 millions de francs en 1999 – seront disponibles dès le mois de janvier et reportables d'une année sur l'autre. Une mutualisation des financements des différents partenaires – Etat, collectivités, ministères, Fonds d'action sociale (FAS), etc. – est aussi envisagée. Géré dans le budget de la commune, au sein de la structure intercommunale ou dans un groupement d'intérêt public (GIP), ce « pot commun » permettra aux associations mais aussi aux communes de toucher leur subvention en une fois, et selon des procédures simplifiées. Le cabinet de Claude Bartolone précise que ces nouvelles formes de *« mutualisation »* des ressources seront discutées, au cas par cas, lors de la signature de chaque contrat.

Ces dispositions concernent surtout les crédits propres au ministère de la ville – un milliard de francs inscrit au budget pour 1999, dont 800 millions « contractualisés » – ainsi que les financements des collectivités territoriales. Or, le ministre délégué à la ville avait, le 13 novembre, souligné dans nos colonnes que *« le vrai gisement »* se trouvait *« dans les crédits propres des ministères »*, dans leur capacité à s'engager dans de vrais programmes de solidarité urbaine. Le CIV n'a pas fixé d'orientation politique claire dans ce sens. Dans l'attente des futurs contrats de plan Etat-régions (2000-2006) dont la négociation sera conduite parallèlement à celle des nouveaux contrats de ville, la politique de la ville paraît devoir se limiter à d'assez maigres ambitions.

Christine Garin

L'enquête sur le meurtre de Caroline Dickinson pourrait avoir progressé

DES RAPPROCHEMENTS ont été annoncés, mercredi 2 décembre à Nancy, entre les recherches criminelles opérées dans le cours de deux enquêtes distinctes : le viol suivi de meurtre de la jeune Anglaise Caroline Dickinson, pendant la nuit du 18 juillet 1996 dans l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), et le viol d'une jeune étudiante en 1993 à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Cette annonce a été faite à l'issue d'une rencontre entre le directeur départemental de la sécurité publique de Meurthe-et-Moselle, le commandant du groupement de gendarmerie et le conseiller de la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeke, qui a repris l'instruction du dossier Dickinson depuis l'été 1997 et qui s'était déplacé à Nancy.

Violée le 25 mai 1993, après avoir été agressée sous un pont de Nancy en plein jour, l'étudiante nancéienne a remarqué, il y a quelques semaines, une ressemblance *« frappante »* entre le portrait-robot du meurtrier de Caroline et celui qui avait été dressé après sa propre agression. Selon la jeune femme, âgée de vingt et un ans au moment des faits, le signalement établi dans l'affaire de Pleine-Fougères ressemblerait davantage à son agresseur que celui dessiné sur la base de ses déclarations.

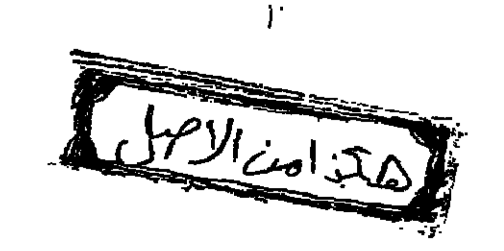
« FIL ROUGE »

Le portrait-robot réalisé dans l'enquête de Nancy décrit un homme *« assez fruste, issu d'un milieu rural et qui voyage beaucoup, souvent gratuitement »*. Il correspond à celui d'un *« homme de type européen, mesurant entre 1,75 m et 1,80 m, ayant une corpulence athlétique aux épaules larges, âgé d'une trentaine d'années, avec des cheveux mi-longs, châtain foncé, avec des sourcils épais et broussailleux châtain foncé »*. Le signalement de cette personne évoque un *« teint fortement hâlé, comme celui d'une personne travaillant à l'extérieur »*.

Chargés du dossier sur le viol de Nancy, des enquêteurs de la sécurité publique de Meurthe-et-Moselle ont indiqué, mercredi 3 décembre, être *« sûrs à 95 % qu'il y a un fil rouge entre les deux affaires »*. Chargée de l'enquête Dickinson, la gendarmerie s'est montrée cependant plus *« circonspecte »*, jeudi matin 3 décembre, sur le lien qui pourrait être formellement établi entre les deux dossiers. *« Il faut aller jusqu'au bout des investigations ouvertes sur le viol de Nancy, qui repose sur le témoignage précis et fiable d'une jeune femme,* nous a déclaré Me Hervé Rouzaud-Le Boeuf, avocat de la famille Dickinson. *Mais les modes opératoires des deux affaires sont différents et il convient de ne négliger aucune piste. »*

Par ailleurs, un ingénieur retraité a affirmé avoir rencontré en juin 1996 à Oignies (Pas-de-Calais) un homme correspondant aux portraits-robots diffusés dans ces deux affaires. Alors comptable bénévole à la paroisse d'Oignies, il affirme avoir logé une nuit ce jeune itinérant en juin 1996, quelques semaines avant le meurtre de Caroline. L'individu recherché aurait déclaré se rendre fréquemment dans les presbytères et les auberges lors de ses déplacements. Il aurait ajouté venir d'Angleterre et se rendre dans la région de Rennes.

Erich Inciyan



Thierry Serant a été condamné à dix ans de réclusion criminelle

Il avait fait exploser une bombe de sa fabrication pour dissuader sa femme de divorcer

LYON
de notre envoyé spécial

La cour d'assises du Rhône a condamné, *mercredi 2 décembre*, à dix ans de réclusion criminelle et à cinq ans de privation des droits civils, civiques et de famille, Thierry Serant, accusé de *« tentative d'assassinat »* à l'encontre de Sylvie, son épouse.

PROCÈS

Le 12 novembre 1996, celui-ci avait fait exploser une bombe artisanale *devant l'immeuble où travaillait* sa femme, qui, quelques mois plus tôt, avait engagé une procédure de divorce. Les jurés ont estimé que l'accusé avait bien eu une intention homicide, contrairement à ce qu'il a toujours avancé, affirmant *avoir seulement* voulu faire peur à Sylvie pour la convaincre de revenir au domicile conjugal.

Dans un réquisitoire de plus de deux heures, à l'issue duquel il avait réclamé une peine de dix à treize ans de réclusion criminelle, *l'avocat général* Jean-Olivier Viout s'est attaché à démontrer cette intention homicide, en reprenant point par point le parcours de l'accusé, de sa rencontre avec sa future épouse à l'explosion de la bombe. *« Tout commence et tout finit au même endroit »*, explique-t-il. C'est au 19 de la rue Vendôme, à Lyon, que Thierry Serant fait la connaissance, *en avril 1988*, de Sylvie. Tout deux sont employés par la même société de crédit à la consommation. C'est devant cette même adresse que l'accusé dépose la bombe au moment même où son épouse pénètre dans l'établissement (*Le Monde* du 3 décembre).

La rencontre des futurs époux, c'est, selon l'avocat général, *« la conjonction de deux passions. Mais elles sont de nature différente : Thierry Serant aime Sylvie car il la possède comme Narcisse aime sa chose »*. Jean-Olivier Viout situe à la naissance de Diane, la fille du couple, le début des problèmes. *« L'enfant,* dit-il, *aurait dû être le fédérateur d'un amour partagé et devient en fait le point concentrique de deux amours qui ne sont pas en phase. »*

Enfant abandonné à la naissance, l'accusé aurait, d'après le représentant du ministère public, *« retrouvé en Diane une chaîne de sang qu'il n'avait pas ». « Son statut repose sur ce rapport exclusif avec sa fille et, si on garde la mère, c'est uniquement par amour de ce qu'elle représente. Il y avait forcément quelqu'un de trop. »* Quand Sylvie décide de demander le divorce, *« se produit la fêlure au miroir de Narcisse, et Thierry n'accepte pas »*, estime Jean-Olivier Viout.

Après avoir tout essayé pour empêcher cette séparation en harcelant son épouse puis en utilisant contre elle la machine judiciaire pour *« non-présentation d'enfant »*, *« l'accusé a commencé à se dire que d'autres solutions devaient être envisagées »*. C'est alors qu'aurait germé l'idée de la bombe. *« Elle n'a pas été conçue pour faire peur,* affirme l'avocat général, *il suffit de constater les dégâts qu'elle a commis. C'était un engin de mort, car, quand on y ajoute des clous et des écrous, c'est pour faire mal. »*

La tâche s'annonçait difficile pour Me Frédéric Doyez, avocat de la défense, chargé de convaincre les jurés que jamais son client n'avait eu l'intention de donner la mort à son épouse. Il ne peut apporter aucune preuve matérielle à l'appui de sa thèse, il le sait et ne le cache pas. *« Mais peut-être y a-t-il des éléments suffisants pour ébranler les convictions »* et donc, espère-t-il, instiller le doute.

L'avocat avance deux interrogations : pourquoi, s'il voulait vraiment tuer son épouse, Thierry Serant a-t-il attendu qu'elle franchisse la porte de l'immeuble pour déclencher l'explosion alors qu'il aurait pu faire sauter la bombe quand elle était dans la rue à 2 mètres seulement de l'engin ? Pourquoi n'a-t-il pas utilisé une bombe plus puissante, comme celle qu'il avait confectionnée quelques mois plus tôt lors d'essais dans la résidence secondaire de ses parents ? *« S'il a modifié les éléments qui composent l'engin, c'est peut-être que sa version, qui n'est certes pas la plus simple, est la vraie »*, suggère Me Frédéric Doyez.

« GESTE FOU »

Puis, répondant au ministère public sur le terrain des relations conflictuelles entre l'accusé et son épouse, l'avocat poursuit : *« Il s'agit de deux personnalités complexes, qui se sont suffisamment aimées pour vivre ensemble pendant des années en surmontant un quotidien pas toujours heureux. Il faut être humble devant l'amour des autres, on ne sait jamais ce qu'il y a dedans. »*

Thierry et Sylvie sont *« mal assortis,* admet Me Doyez. *Pour elle le mariage est un contrat, pour lui, catholique pratiquant, c'est un sacrement. Mais, quand il devient père, il s'inscrit enfin dans une généalogie dont il était privé. »* Le divorce, qu'il ne comprend pas, le persuade que Sylvie est malade et qu'elle doit se faire soigner pour que la cellule familiale se reconstitue. *« Il aurait pu décider de la laisser partir ou tout essayer pour la retenir, et il a préféré ce geste fou à la mesure de l'amour qu'il lui porte. »* Un *« geste fou »* que les jurés ont condamné en suivant les réquisitions du ministère public.

Acacio Pereira

La redéfinition de la carte des ZEP en Ile-de-France provoque de nombreuses protestations

Un comité de coordination appelle à une manifestation samedi 12 décembre

***La décision de l'académie de Paris de faire sortir* de la carte des ZEP quarante-sept établissements et d'en faire entrer vingt-deux continue *de susciter des protestations.* Tandis que le syndicat Sud-Éducation parle de *« charcutage »*, des parents et des enseignants se sont réunis au *sein d'un Comité de coordination des zones* d'éducation prioritaires et appellent à une manifestation samedi 12 décembre à Paris**

LE MÉNILMUCHE, petit local associatif de la rue de Ménilmontant, est plein à craquer. Mardi 1er décembre, parents et enseignants du Comité de coordination des zones d'éducation prioritaires (ZEP) tenaient porte ouverte pour dire leur colère à qui voulait l'entendre : leurs établissements du vingtième, treizième et troisième arrondissements de Paris perdent leur label ZEP, un déclassement équivalant à une perte de moyens, *« en complète contradiction avec leur évolution économique et sociale »*.

Selon les chiffres communiqués aux parents et aux syndicats d'enseignants par l'académie de Paris, celle-ci prévoit de faire sortir de ZEP quarante-sept établissements et d'en faire entrer vingt-deux, soit un solde négatif de vingt-quatre écoles et collèges. Cette nouvelle géographie issue du plan de relance annoncé par la ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal, n'est pas du goût de tous. *« Nous ne sommes pas, a priori, hostiles à une redéfinition de la carte des ZEP, elle devait être ajustée tous les trois ans et n'a pas bougé depuis 1990. Mais il faut que les critères soient transparents pour tous »*, fait valoir un syndicaliste.

« CHARCUTAGE »

Parents et enseignants ont pris connaissance d'une liste théorique de critères qui ont servi à établir la nouvelle carte des ZEP – Sud-Éducation parle de *« charcutage »* – mais l'académie n'a pas voulu leur *en communiquer les chiffres.* S'ils savent que le taux de chômage des parents, l'importance des fratries, le retard scolaire des élèves, ou le tarif de la cantine ont été pris en compte, ils n'ont aucune idée des statistiques de chaque établissement. Le Comité de coordination des ZEP s'étonne aussi que l'académie utilise le pourcentage d'élèves étrangers, ou les redoublements, peu significatifs.

« En 1990, la méthode n'était pas du tout la même, se rappelle l'un des participants. *Le ministère s'est engagé, établissement par établissement. Là, on nous concocte un plan dans le secret d'un cabinet et d'une étude informatique. »* Un parent : *« On essaie de nous dire que nos écoles défavorisées le sont moins que celles qui le sont extrêmement. Bref, ceux qui vont mal doivent aider ceux qui vont très mal ; drôle de logique ! »* Un militant syndical ajoute : *« On constate des dégradations socio-économiques dans la plupart des familles. La ZEP, ce n'est quand même pas du luxe. »* Et si l'on enlève les crédits des ZEP, *« les classes moyennes vont partir : on verra bien ce qu'est la vraie ghettoïsation »*.

Une mère d'élève s'interroge : *« Excusez-moi, le REP* [réseau d'éducation prioritaire], *c'est un nouveau concept ? »* Le représentant de la mairie du 20e, M. Benedetti (PS), explique qu'un REP, c'est la même chose qu'une ZEP, moins les indemnités versées aux enseignants. *« Une école ne doit pas sortir de ZEP parce qu'elle réussit,* précise-t-il, *mais sur sa sociologie. Si cette nouvelle politique est une concurrence sauvage à moyens constants, c'est non ! »*

La grogne ne se limite pas à Paris. Les enseignants de l'école Henri-Wallon, de Nanterre (Hauts-de-Seine), soutenus par les parents d'élèves, se sont mis en grève depuis le 1er décembre, pour protester contre leur sortie de la ZEP. Ils dénoncent le fait que cette politique *« se fasse à moyens quasi-constants »* et se sentent *« découragés que leurs efforts, stoppés net, ne soient plus reconnus »*. La fédération socialiste du département a renchéri en soulignant que l'on ne pouvait procéder *« par simple redistribution des moyens existants »*. A Cannes, les enseignants du quartier La Bocca (ZEP de Cannes-Ouest), engagés depuis une quinzaine de jours dans une action de protestation, prévoient quant à eux, *« une grève massive pour le 3 décembre »*.

Une rencontre doit avoir lieu entre le cabinet de Ségolène Royal et des représentants (PS, PC, Verts, MDC) des mairies parisiennes concernées. En attendant, le Comité de coordination a prévu une manifestation samedi 12 décembre à Paris.

Béatrice Gurrey

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme de La Haye Saint Hilaire

A la suite de notre article intitulé « Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour et Lucienne Tell, les liens étroits de trois amateurs d'opéra » (Le Monde *du 28 novembre), nous avons reçu de Geneviève de La Haye Saint Hilaire la mise au point suivante :*

Je suis citée à l'occasion des développements sur le président Roland Dumas, sans être autrement désignée que sous l'expression *« la compagne de... l'avocat Christian Charrière-Bournazel »*. Je partage, en effet, sa vie comme mère de trois de ses enfants. Votre article allègue qu'une association m'aurait servi de *« refuge »*. Je n'ai jamais eu besoin de refuge.

J'ai, en revanche, été très officiellement salariée, à titre temporaire, par l'association Opéralia, où j'ai effectué un travail effectif de secrétariat au siège de cette association en me consacrant, avec d'autres, comme il m'avait été demandé, à l'organisation du concours d'opéra de M. Placido Domingo. Le but de cette association était (et est toujours) de distinguer à travers le monde les plus belles voix de jeunes gens et de jeunes femmes promis à devenir les grands chanteurs de demain.

Toute autre allégation à mon égard relèverait de la diffamation pure et simple.

La prolifération

Des sanglots

LE MONDE diplomatique

La prolifération des sangliers exaspère les agriculteurs du Midi

L'explosion démographique de l'espèce, dont la population atteint quelque 700 000 têtes, provoque de multiples nuisances dans le sud de la France. Ce mammifère pachyderme est accusé, dans l'Aude et dans l'Hérault, non seulement de dévaster les cultures mais aussi de dévorer agneaux et brebis

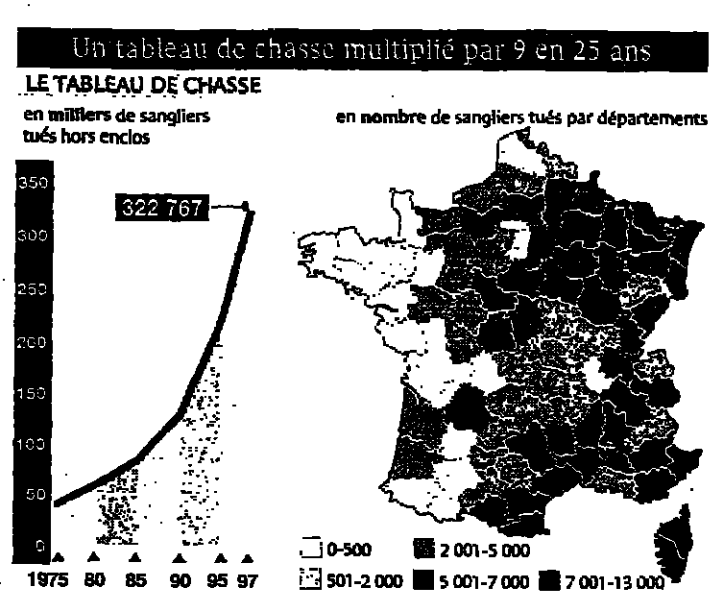
PAR TOUTATIS, quelle invasion ! 1998 pourrait bien rester comme l'année du sanglier. Jamais, de mémoire hexagonale, on n'en avait dénombré autant. Et, pour démontrer le caractère exponentiel de cette croissance, il suffit *de se référer aux tableaux* de l'Office national de la chasse (ONC) : de quelque 50 000 sangliers tués dans les années 70, on est arrivé en 1997 au chiffre record de *322 767*. Ce *qui* situerait la population globale de l'espèce – qui s'est multipliée par neuf en vingt-cinq ans ! – à quelque 700 000 individus. Si le phénomène de prolifération est *général*, il *est plus sensible* sur le pourtour méditerranéen, y compris en Corse, où les garrigues à chênes verts, riches en glandées, constituent le territoire d'élection du régal d'Obélix.

Cette prolifération vertigineuse n'est pas sans conséquences. Les *cultures sont labourées* aussi régulièrement que spectaculairement, un « boutis » pouvant atteindre 60 centimètres de profondeur. Dans trois départements, des éleveurs accusent *même les sangliers* de faire des carnages dans leurs troupeaux *(lire ci-dessous)*. De l'Ardèche au Haut-Var, les dégâts aux récoltes ont pris une dimension telle que certains producteurs réclament qu'il soit reconnu comme « calamité agricole ». Des Corbières aux monts de Lure, on se réunit, on pétitionne, on négocie âprement dans les conseils départementaux de la chasse. Les esprits s'échauffent, la colère gronde.

La rumeur méridionnale – qui ne relève pas forcément du « ragot » (dénomination du mâle de deux à trois ans) – ne cesse d'enfler, et, sur les marchés provençaux, on se raconte la charge dont a été *victime le maire de Puimichel* (Alpes-de-Haute-Provence), blessé à la cuisse et au dos ; l'invasion du terrain de golf de Lamalou-les-Bains (Hérault) qui fait désormais beaucoup plus de 18 trous ; des hardes aperçues à la lisière de lotissements...

Au pays de Giono, où croiser un sanglier était naguère un événement romanesque, on ne s'étonne plus de rencontrer des compagnies de trente ou quarante bêtes. *Les* producteurs biologiques, écologistes de terrain, en arrivent à souhaiter l'extermination de l'animal, cause de tous les maux, y compris les accidents de la route de *plus* en *plus fréquents. Dans les* vallées du Jabron, des Duyes ou de l'Asse, certains agriculteurs en ont perdu le sommeil et somnolent avec le fusil sous l'oreiller. D'autres envisagent des solutions extrêmes comme l'empoisonnement massif ou l'introduction *d'épidémies*.

« Sur le plan éthique, ça frise l'aberration, car on aime les bêtes et on est partisan d'un équilibre naturel », se lamente Claude Mabille, *producteur biologique* aux Omergues (Alpes-de-Haute-Provence) qui, à la fin de l'été, a créé l'association Stop-Ravages, regroupant déjà près de 200 agriculteurs et arboriculteurs. *« C'est devenu une question de sécurité publique »*, affirme-t-il en invoquant l'article L 122-19 du code des communes leur faisant obligation de se débarrasser des nuisibles.



Les garrigues à chênes verts du pourtour méditerranéen constituent un terrain d'élection pour cette espèce prolifique.

Dans une pétition, il n'hésite pas à demander *« l'éradication pure et simple de toute espèce de gros gibier dont l'entretien et la multiplication artificielle mettent en danger l'activité agricole »*.

Cette faune « *émergente* » (dans d'autres régions, les cerfs et les chevreuils se sont multipliés dans des proportions presque comparables) n'est pas tombée du ciel. Tout le monde s'accorde à dire que la responsabilité des chasseurs de gros gibiers – dont le lobby est puissant – est fortement engagée. A partir de ce constat, les thèses divergent. *« On peut vider une lessiveuse avec une cuillère s'il n'y a qu'un peu d'eau au fond, mais, lorsqu'elle est pleine, c'est une autre histoire. Avec le sanglier, on en est là »*, assure Jacques Vassant, ingénieur des techniques agricoles et « M. Sanglier » de l'ONC. La déprise agricole, l'avancée des forêts, la prolificité d'une espèce qui n'a que l'homme pour prédateur suffiraient, selon ce spécialiste, à accentuer un phénomène naturel qui déborde dans le Sud par la faute d'une *« mauvaise gestion du capital cynégétique »*.

L'ONC, qui a orchestré ces dernières années une *« politique active de repeuplement »*, ne s'en vante plus guère, par crainte peut-être de s'entendre traiter d'apprenti sorcier, et fait preuve d'une certaine frilosité. Mais M. Vassant reproche aux chasseurs méridionaux de ne pas *« mériter leurs sangliers »*, et, une fois n'est pas coutume, les Nemrod du week-end sont accusés de ne pas pratiquer suffisamment de « prélèvements » : *« Parce qu'ils craignent de revenir à une période de vaches maigres, ils ne veulent pas tuer la poule aux œufs d'or. Lorsqu'on les pousse à abattre les femelles et les marcassins, ils rechignent. Et même dans les battues administratives, on ne peut pas les obliger à tirer. »*

SYSTÈME PERVERS

Pour M. Vassant, la situation, sérieuse, pourra se régler sereinement au plan local en déterminant des objectifs par unité de population et un suivi des tableaux, en organisant la concertation, en allongeant les périodes de chasse malgré les réticences des chasseurs. Reste que l'étalement des battues sur trois jours n'est pas sans inconvénient : les promeneurs ne sont plus seulement en danger le samedi et le dimanche mais aussi le mercredi.

M. Vassant estime par ailleurs que la pratique de l'agrainage préventif (nourriture déposée par les chasseurs) ne joue qu'un rôle marginal dans la prolifération. *« Contrairement à ce que beaucoup pensent, ce ne sont pas les tonnes de maïs d'agrainage qui "font" les populations de sangliers, mais la préservation des laies qui transmettent aux jeunes femelles les règles de survie : ne pas sortir de la réserve durant la chasse, déjouer les chiens, etc. Car le sanglier est un vaillant et un malin qui fait la part des choses. »*

Les « victimes » des sangliers ont une interprétation plus radicale de la situation. Ainsi, Alain-Jean Loiseau, éleveur dans l'Hérault, dénonce un système pervers dont chacun s'accommode : *« Les chasseurs s'acquittent d'un timbre spécial pour le sanglier, qui s'ajoute à l'adhésion aux sociétés de chasse et dont les montants constituent des ressources importantes pour toutes les fédérations. Ces fonds permettent d'indemniser les agriculteurs, sur dossiers, et génère un flux financier que personne ne veut voir tarir. Dans la même logique, les fédérations ont souvent fermé les yeux sur les élevages semi-clandestins à partir desquels étaient pratiqués des lâchers. »* Ce modus vivendi expliquerait qu'aujourd'hui, dans les conseils départementaux de chasse comme au niveau national, *« tout le monde se renvoie la balle »*.

Selon les agriculteurs en colère, certains chasseurs seraient aussi des sortes de mutants, *« équipés de fusils à laser capables de tuer à 200 mètres, qui se déplacent en 4 x 4, et utilisent des téléphones portables »*. Sans parler des « viandards » : cette chasse est à l'évidence fort rentable lorsque l'on sait que le kilo se négocie autour de 50 francs et qu'une équipe de quinze chasseurs peut espérer tuer *cent* cinquante bêtes dans la saison...

Robert Belleret

Des animaux « dégénérés » ?

Les agriculteurs mettent en cause des croisements avec des espèces domestiques qui auraient des conséquences génétiques désatreuses : ces *« animaux dégénérés »*, décrits *« sans bosse »* ou *« roses à poils noirs »*, rebaptisés *« cosangliers »* ou *« sanglochons »*, relèvent-ils du fantasme ? Jacques Vassant, « M. sanglier » de l'Office national de la chasse, assure que *« dès la deuxième génération, la souche du sanglier reprendrait le dessus »*. Mais les spécialistes reconnaissent que *« le sanglier authentique est devenu rare »* et que des *« croisements avec des porcs »*, constituant un *« danger de pollution de la race »*, ont été réalisés par certains élevages. Ceux-ci ont pullulé et existent encore en trop grand nombre (leur production annuelle se chiffre par dizaines de milliers de têtes). Des contrôles ont tenté d'assainir la situation (obligations d'un carnet d'entrées et de sorties, et d'une marque sur chaque animal...) mais la dérive serait loin d'être maîtrisée.

Des sangliers « dévoreurs » dans les Corbières et le Minervois

RELEVÉS d'empreintes, guets nocturnes, photographies tremblées, *autopsies*, c'est *dans* un climat de mystère sinon d'épouvante que pourrait se décliner l'histoire des sangliers amateurs de chair fraîche des Corbières et du Minervois... L'affaire qui agite ces zones montagneuses du sud de l'Hérault et du nord de l'Aude, naguère désertifiées, aujourd'hui réanimées grâce, notamment, à l'implantation de néoruraux pratiquant l'élevage extensif, ne relève pourtant ni du roman ni du fantasme.

Selon plusieurs éleveurs d'ovins, les compagnies de sangliers qui hantent désormais les lieux s'attaqueraient nuitamment à leurs troupeaux, paissant paisiblement, mais sans berger, dans de larges parcs clôturés. Jean-Jacques et Lydie Briant, éleveurs à l'Espitalet, commune de Clermont-sur-Lauquet (Aude), ont été parmi les premiers *à dénoncer des « carnages »* : ils accusent les sangliers d'avoir dévoré 22 brebis, 6 agneaux et 7 agnelles depuis début juillet et auraient recensé 24 cas similaires en 1997.

Le docteur Mireille Ouradou, directrice des services vétérinaires de l'Aude, a observé, sur place, que *« les lésions sont toutes semblables : attaques par l'arrière-train, queue arrachée, plaies nettes et profondes. La panse est ouverte et l'intérieur fouillé (...). Les animaux ne présentent pas de lésions à l'encolure. Ils n'ont donc pas été égorgés, comme c'est le cas lors d'une attaque plus "classique" de chien »*. Elle en conclut que *« l'attaque par un sanglier est tout à fait plausible au vu des lésions faisant penser à des marques de défenses et au vu de l'ouverture des estomacs »*.

« OMNIVORE ET OPPORTUNISTE »

Les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage peuvent *« affirmer que la brebis a été mangée par des sangliers »*, mais ne sont *« pas sûrs de la cause de la mortalité »*. Ayant observé que *« le parc est clôturé par six fils de fer électrifiés et qu'il est donc quasiment impossible pour un sanglier d'entrer ou de sortir à moins d'avoir été enfermé »*, les gardes laissent envisager que des sangliers captifs et affamés ont pu s'alimenter avec des ovins morts, blessés ou affaiblis. Sur les 39 sangliers comptés dans le parc, 34 ont été tués. Les estomacs des six premiers étaient remplis de viande.

Plusieurs série d'« incidents » ont été observées dans l'Hérault depuis plusieurs années, les restes des « victimes » ne portant aucune marque à la gorge ni aux gigots, mais des traces de pattes et des crottes de sanglier étant découvertes alentour. *Guy Kastler*, agriculteur biologique à Rieussec (Hérault), victime d'attaques depuis 1996, affirme avoir vu, à la lueur de la lune et en compagnie de deux témoins, des sangliers courant après son troupeau. *« J'ai perdu alors une quarantaine d'animaux, soit un préjudice d'environ 80 000 francs. Cet été, j'ai multiplié les gardes nocturnes, repoussé une dizaine d'attaques et même tué un sanglier mais j'ai quand même subi de nouvelles pertes. »* La fédération des chasseurs de l'Hérault a prétexté l'absence de preuves formelles – *« le prédateur conserve à ce jour l'entier mystère de son identité »*, écrit-elle – pour rejeter sa demande d'indemnisation.

Les enquêtes et les expertises se télescopent, se contredisent parfois, sur fond de polémiques d'autant plus vives que contrairement *aux dégâts sur les cultures*, les pertes d'animaux ne sont pas indemnisées. L'*« irresponsabilité »* des chasseurs est parfois mise en cause à travers la pratique des lâchers et de l'agrainage *(lire ci-dessus)*, mais on leur reproche aussi d'avoir nourri les sangliers avec des déchets d'abattoir ou des poubelles de restaurant, les habituant ainsi à une nourriture carnée.

Sur tous ces cas, l'ONC est plus que dubitatif. Jacques Vassant, le spécialiste, est formel : *« Je n'y crois absolument pas ! Le sanglier n'est pas erratique mais sédentaire, il est omnivore et opportuniste. C'est-à-dire qu'en l'absence d'une source d'alimentation principale – gland, farine, maïs –, il descend l'échelle de ses préférences alimentaires jusqu'à la vigne et même l'herbe en période de disette. Il mange des vers et des restes divers, mais ce n'est pas un vrai charognard. Alors s'il se mettait au mouton, on le saurait ! »*

R. B.
(avec Stéphane Thépot à Toulouse)

Directive « Oiseaux » : l'Europe poursuit la France en justice

LA COMMISSION EUROPÉENNE a décidé, mercredi 2 décembre, de traduire la France devant la Cour de justice européenne pour non-respect de la directive « Oiseaux ». La première procédure concerne les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse en France : en autorisant, dans certains départements et pour certaines espèces, la chasse du deuxième dimanche de juillet au 20 février, la législation française ne permet pas de garantir l'entière protection des oiseaux sauvages pendant leurs périodes de migration et de reproduction (*Le Monde* du 16 octobre). La seconde action devant la Cour de justice a trait à la protection de quatre espèces menacées (goéland argenté, mouette rieuse, goéland leucophée et grand cormoran) pour lesquelles la législation française ne remplit pas les conditions requises par la directive européenne. Déjà condamnée sur la première procédure, la France risque une seconde condamnation assortie d'astreintes qui pourraient atteindre 600 000 francs par jour.

DÉPÊCHES

■ **TOULOUSE : *les principaux responsables politiques de la région* Midi-Pyrénées,** droite et gauche confondues, ont décidé de se mobiliser pour soutenir la candidature de Toulouse comme site d'assemblage du futur gros porteur d'Aibus, l'A 3XX (550 places pouvant être portées à 700 en classe unique), capable de rivaliser avec le B 747 long courrier de Boeing. Un appel devrait être adressé en ce sens, vendredi 4 décembre, au premier ministre. Outre Toulouse, plusieurs villes sont en concurrence pour accueillir ce site : Saint-Nazaire, Hambourg, Rostock et Séville. La décision du consortium européen devrait intervenir vers la mi-1999. – *(Corresp. rég.)*

■ **PARIS : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris**, a demandé, mercredi 2 décembre, *« le retrait pur et simple »* du projet du gouvernement d'instituer, dans la loi de finances pour 1999, une nouvelle taxe sur les locaux commerciaux et de stockage, spécifique à l'Ile-de-France. De son côté, Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, avait souhaité, le 26 octobre, une *« modification partielle »* de cette taxe. Ce projet a suscité des réactions unanimement hostiles des milieux économiques.



CARLOS MONTAÑÉS / EL PERIODICO DE CATALUNYA

Parles catalá ?

La France s'apprête à signer la charte européenne sur les langues régionales et les cultures minoritaires. En Catalogne, la langue originelle est enseignée à l'école et, depuis peu, utilisée par l'administration

DANS cette cour d'école, à l'heure de la récréation, à Sabadell, banlieue industrielle de Barcelone, c'est une scène ordinaire de l'enseignement *« en immersion linguistique »*, pratiqué dans le droit fil du plan de *« normalisation »* lancé en 1983 par la Generalitat, le gouvernement de la Catalogne. Au *« pays »*, comme on dit ici, les cours doivent être dispensés en catalan... Ana, quatre ans, et Montsé, trois ans et demi, se tiennent par un pan de leur blouse, jouant au *« petit train »*, une comptine chantée dans cet idiome, sous l'œil de la maîtresse. *« Dépêche-toi, il va démarrer, ne le manque pas »*, vocalisent à tue-tête les enfants de cette maternelle. Trois petits tours et puis s'en vont. Ana s'élance vers Marcia, sa copine de cœur, l'appelant en espagnol, qu'elle parle avec ses parents d'origine andalouse. Montsé se rapproche timidement de l'institutrice, pour demander en catalan, sa langue maternelle, à aller faire pipi.

Quand la cloche retentit, Ana rejoint sa classe, où l'on s'exprime en espagnol, et Montsé la sienne. Jusqu'à six ans, l'apprentissage de la langue officielle de la province est progressif, pour ne pas troubler les élèves dans les bases de l'acquisition du verbe. Mais, après, Ana et Montsé se retrouveront sur les mêmes bancs catalans. Leurs aînés du cours préparatoire semblent vivre ce *melting-pot* sans difficulté, jacassant entre deux exercices d'écriture, commençant une phrase dans un idiome et la finissant dans un autre. A la sortie de l'école, chacun retrouve les mots de la maison.

Une enquête de la Generalitat publiée début octobre et concernant les collégiens de quatorze à seize ans signale qu'à cet âge les difficultés de compréhension et d'orthographe en espagnol sont manifestes, plus graves qu'en catalan. Le ministre de l'éducation de Madrid, Esperanza Aguirre, hausse le ton : *« Allons-nous devoir ouvrir à Barcelone un lycée espagnol, comme il en existe un français ? »* La boutade ne fait qu'envenimer une polémique déjà violente, mêlant l'usage imposé du catalan à la volonté supposée d'autodétermination du président de droite de la Generalitat de Catalunya, Jordi Pujol. Celui-ci vient d'en faire voter le principe au Parlement. *« Un rappel. Il est temps de relire, sans forcément la modifier, la Constitution. Nous demandons à percevoir l'impôt, dont nous reverserons une partie à Madrid. »*

La Catalogne caracole en tête des régions européennes, et son développement nécessite des moyens d'une plus ample dimension. Dans la foulée de la trêve de l'ETA, fin septembre, la négociation au Pays basque renforce le camp des nationalistes, y compris ceux de Galicie et, surtout, en Catalogne, la seule province où la langue originelle domine la rue, déjà l'école, et depuis peu l'administration. *« Persécuté sous Franco, le catalan, depuis la mort du dictateur, est devenu hégémonique. Les autorités parlent de bilinguisme, c'est faux ! »*, accusent les intellectuels signataires du Forum Babel, opposés à la politique linguistique de la Generalitat, *« qui va entraîner un dangereux isolement, le repli sur soi, alors que l'Europe s'ouvre »*.

L'écrivain Manuel Vásquez Montalbán répond sans détour, dans sa résidence nichée sur la colline qui domine la ville. Lui qui écrit en espagnol se réjouit de l'*« hégémonie du catalan »*. L'homme cache sa timidité sous une rondeur joviale. Résistant de la première heure contre la dictature franquiste, il évoque ce combat où la culture était interdite de cité, dans lequel *« la langue a été l'arme absolue »*.

Pour un esprit français habitué à une République jacobine, la *« normalisation linguistique »* de la Catalogne est difficile à comprendre, voire presque archaïque. Jean-Pierre Chevènement, par exemple, l'a violemment prise à partie. Début octobre, l'ancien premier ministre espagnol Felipe Gonzalez n'a pas mâché ses mots, évoquant Sarajevo en accusant les nationalistes de détruire l'Etat. Il a dû ensuite s'en excuser. Cela n'a guère arrangé la position de son collègue de parti, Pascal Maragall, candidat à la Generalitat pour les prochaines élections d'avril. De fait, tous les principaux partis, de gauche comme de droite, avaient adopté la loi de normalisation. Les unions patronales ont un peu renâclé devant les coûts entraînés par ce nouvel usage, et les syndicats ont adopté un silence prudent pour éviter les divisions dans leurs rangs.

> « Allons-nous devoir ouvrir à Barcelone
> un lycée espagnol,
> comme il en existe un français ? »
> **Le ministre espagnol de l'éducation**

RETOUR à Sabadell, la ville de la laine, *« notre Manchester »*, cent quatre-vingt mille habitants, dont la moitié sont venus d'autres régions plus pauvres de l'Espagne. A l'école du quartier populaire Can Oriach, déjà évoquée, une institutrice répond sèchement : *« Quand je vais chez vous, il me faut apprendre le français. Alors si vous venez travailler dans notre pays, apprenez le catalan, c'est normal. – Mais ici, on est en Espagne... – Nous sommes des gens polis. Au passant qui nous demande un renseignement, nous répondons en castillan, pour le mettre à l'aise. Mais celui qui vit ici doit adopter notre langue s'il veut partager notre culture. »*

D'ailleurs, il est facile de passer de l'une à l'autre de ces langues, somme toute voisines. Il suffit, par exemple, d'aller suivre une formation au centre de normalisation voisin, un des vingt-deux créés en Catalogne. Installé dans un bâtiment gothique rénové, celui-ci bourdonne comme une ruche. Pilar Esteve Claramunt, qui le dirige, fait l'état des lieux. *« Chaque soir, plusieurs centaines d'adultes viennent suivre des cours. Avec la crise économique, savoir écrire et parler le catalan devient un plus pour trouver un emploi. »* Jadis, cela faisait « plouc »...

Le centre organise également, sur demande, des sessions internes à des entreprises, ou encore joue le consultant pour des hypermarchés, tel Auchan, installé à Sabadell. Mais au Corte Inglès, la chaîne espagnole de grands magasins, on se débrouille entre soi. Le centre édite également des brochures trilingues, anglais compris. Enfin, il se charge de conseiller les PME ou les personnes qui ont un problème ponctuel de traduction. A partir d'octobre, Pilar et son équipe vont former l'ensemble du personnel municipal. Car une nouvelle loi, le 31 décembre 1997, a imposé l'usage du catalan dans toutes les administrations, comme des quotas dans le cinéma, la radio et la télévision.

La décision a provoqué une certaine grogne. Des juges ont protesté, quelques-uns ont préféré demander leur mutation. Le justiciable a conservé le droit de choisir la langue dans laquelle l'affaire sera instruite et jugée. Dans les palais de justice, la Generalitat a fait mettre en place une signalétique catalane. Tollé, à nouveau. Le tribunal supérieur vient de reconnaître, début octobre, la constitutionnalité de cette mesure. Chez les policiers, également, il y a eu un vent de contestation. On redoute la *« discrimination linguistique »* dans le secteur public. Une élève de terminale d'un collège de Sabadell déplore les difficultés de sa mère, fonctionnaire, cinquante-trois ans, venue d'Andalousie. *« Elle écrit difficilement. Mais la Generalitat n'a pas les moyens, heureusement, de flanquer un flic derrière chacun pour vérifier qu'il utilise le catalan. »* Cette génération-là est *« perdue »*, la jeunesse, pour sa part, étant déjà *« catalanisée à 98 % »*.

A l'hôtel de ville, Antoni Farrés, maire depuis vingt ans, avocat et communiste, affiche une sérénité chaleureuse. *« Nous sommes des citoyens du monde, et tranquillement catalans. La globalisation n'annule pas les localismes »*, explique-t-il. C'est au sein d'un Front catalan, aux côtés du jeune Maragall, que s'est forgée sa résistance contre Franco. On comprend mieux l'attachement viscéral de cette génération à sa langue.

Va-t-on vers un monolinguisme ? *« Mais pas du tout. Voyez vous-même, en vous promenant à Sabadell ou à Barcelone : la rue utilise aussi bien l'une que l'autre langue. L'intégration par notre culture se fait en douceur. La loi de décembre 1997 a crispé les milieux politiques, plus que la rue. »* Pour Antoni Farrés, la normalisation a réussi, et très vite. *« Les discos ont beaucoup aidé l'intégration. On se drague, on se rencontre. Nous avons beaucoup de mariages mixtes. Sur quatre cent cinquante célébrations, l'an passé, trois seulement ont été faites, sur demande, dans un autre idiome. Pour vous, notre revendication est difficile à admettre, car dans les régions françaises la conscience de l'identité s'est perdue. »*

Alors, faut-il redouter la disparition, à terme, de l'usage du castillan ? L'opposition prédit avec colère qu'*« en vingt ans ce sera chose faite »*. Les faits, pour le moment, ne confirment pas la prédiction. Ainsi s'en persuade-t-on en visitant la FNAC, qui ouvrira sous peu un second magasin dans Barcelone : les rayons se côtoient sans mélanger les deux langues, pas plus que les panneaux de signalisation clairement séparés. A chacun sa préférence. Le personnel, très jeune, est souvent trilingue, ajoutant le français ou l'anglais à ses compétences. Miguel Baroso, son directeur, né à Valence, est un ancien journaliste d'*El País* : *« J'exige, comme la plupart des entreprises commerciales, le bilinguisme pour le recrutement des employés en contact avec les clients. C'est une condition d'efficacité. »*

LA plupart des journaux, des chaînes de télévision ou de radio sont en espagnol. Mais TV 3 et Canal 33, purement catalanes, ont acquis en peu de temps une audience. Dans leurs éditions enfantines, les méchants voyous, les policiers, etc., parlent souvent castillan, et les héros catalan. Jusqu'à l'an passé, il n'existait qu'un seul quotidien écrit en catalan, *Avui*, dont la diffusion atteint trente mille exemplaires. *« Son ton confidentiel est sans doute son principal handicap »*, dit-on dans les milieux autorisés.

Depuis un an, un second quotidien paraît en Catalogne. C'est la version catalane d'*El Periodico*, l'équivalent du *Parisien*, dont la diffusion dépasse déjà les cent mille exemplaires ! Soit 40 % des ventes totales du titre, qui sort chaque jour en deux versions avec des textes identiques, comme l'a voulu son directeur, Antonio Franco, *« pour éviter toute division, toute interprétation idéologique »*. L'étonnant succès d'Antonio Franco, reconnu comme *« le meilleur patron de presse actuel »* par le milieu journalistique, fait des envieux. Mais à *El País*, le journal de référence de Madrid, qui vend ici soixante-dix mille exemplaires, on ne tient pas à suivre l'exemple. *El Periodico* prépare l'ouverture d'une rédaction à Valence, plus au Sud, et aussi dans d'autres provinces, *« pour être plus proche du terrain »*.

A Valence, comme d'ailleurs dans les îles Baléares, on parle une langue qui, de fait, est le catalan. Mais la simple reconnaissance de cette évidence y déclenche depuis longtemps des passions autrement plus brutales qu'en Catalogne. Ainsi, l'Union Valenciana dénonce violemment l'*« impérialisme »* de sa voisine du Nord. Il faut dire que l'actuelle Generalitat de Barcelone ne se préoccupe guère du sort linguistique de Valence, comme si ses propres ambitions nationalistes ne dépassaient pas ses frontières.

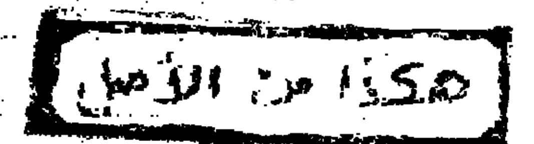
Eliseu Climent, avocat, fondateur de l'ancien Parti socialiste nationaliste, éditeur de l'hebdomadaire *Temps*, a subi rien moins qu'une dizaine d'attentats à la bombe pour avoir défendu la langue catalane. L'homme, souriant sous sa moustache, est un battant. Il vient d'abandonner ses activités politiques pour se consacrer à sa priorité : *« organiser les médecins, les avocats, les étudiants, ici très indépendantistes, bref, la société civile, en mouvements qui, eux-mêmes, établissent la jonction avec leurs homologues de Barcelone »*. Pour Eliseu Climent, *« le rêve d'autodétermination existe, même si nous n'en sommes pas là »*.

> « Nous sommes
> citoyens du monde,
> et tranquillement
> catalans.
> La globalisation
> n'annule pas
> les localismes »

Ce rêve d'une Europe des régions, que l'on sent aussi flotter sur les Ramblas, fait grincer le pouvoir à Madrid. Lluis Llach, chanteur de la résistance, en brandit l'étendard. *« Laissez-nous vivre tranquilles notre identité catalane »*, lance-t-il, avec une ironie joyeuse, entre deux tournées hors des frontières.

Plus prosaïques, les recteurs de l'université autonome de Barcelone et de celle de Girona ont, lors de leurs discours d'ouverture, début octobre, tiré une sonnette d'alarme. Les étudiants étrangers se feraient plus rares, préférant aller étudier sous d'autres cieux, où ils n'ont pas à fournir l'effort d'apprendre le catalan. Pour Barcelone, depuis toujours ouverte au monde, le risque d'isolement existerait alors. *« Nos amis allemands ne sont pas revenus cette année »*, confirment avec une pointe d'inquiétude deux étudiantes de Pompeu Fabra, l'université d'élite soutenue à grands frais par la Generalitat.

Danielle Rouard



Double Calédonie

COUTUME et modernité du centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, abondance du nickel et effondrement des cours au marché de Londres, reconnaissance de l'identité kanak et mise à l'écart de la femme mélanésienne, dialogue à distance entre indépendantistes et partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République... Arrivés trois jours après le référendum du 8 novembre qui a vu près de 72 % des Calédoniens ratifier l'accord de Nouméa sur l'avenir institutionnel du territoire, les lecteurs du *Monde* qui avaient souhaité aller à la rencontre de ce « caillou » du Pacifique ont découvert une Calédonie double.

Ce « oui », d'abord, comment le comprendre ? Il émane à la fois des partisans les plus impatients de l'indépendance, des modérés qui savent que, faute d'un nombre de cadres suffisant, la Calédonie n'est pas prête pour se muer en Kanaky, de tous ceux qui s'accrochent à la France, fût-elle à l'autre bout du monde, et de ceux, enfin, plus rares, qui ne désespèrent pas de faire naître un seul *peuple*, en une génération, du rapprochement des deux principales communautés de l'archipel. Pas une seule fois, au cours de la dernière campagne électorale, on n'aura vu se côtoyer le député (RPR) Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, et Roch Wamytan, président du Front de libération nationale kanak socialiste, tous deux signataires de l'accord paraphé le 5 mai par le premier ministre, Lionel Jospin. Mener une campagne commune aurait eu pour effet, en réveillant les suspicions, d'affaiblir le camp du « oui ».

Le « patron » du Caillou, Jacques Lafleur, qui a dû batailler ferme jusqu'au dernier jour pour amener l'électorat « loyaliste » à se prononcer pour le « oui », a dit sa lassitude pour n'avoir pas été compris autant qu'il aurait voulu l'être. Il s'est aussi étonné, mais pour s'en réjouir, qu'un quotidien national ait pris l'initiative de proposer à ses lecteurs de découvrir en Nouvelle-Calédonie un petit bout de l'ancien empire français. *« Nous voudrions ressembler à Hawaï plutôt que d'être considérés comme une sangsue »*, affirme M. Lafleur. Son étonnement a été partagé par Roch Wamytan, lorsque le président du FLNKS a reçu les lecteurs du *Monde* dans la grande case de la tribu de Saint-Louis, près de Nouméa, dont il est le chef coutumier.

CITOYENS À GÉOMÉTRIE VARIABLE

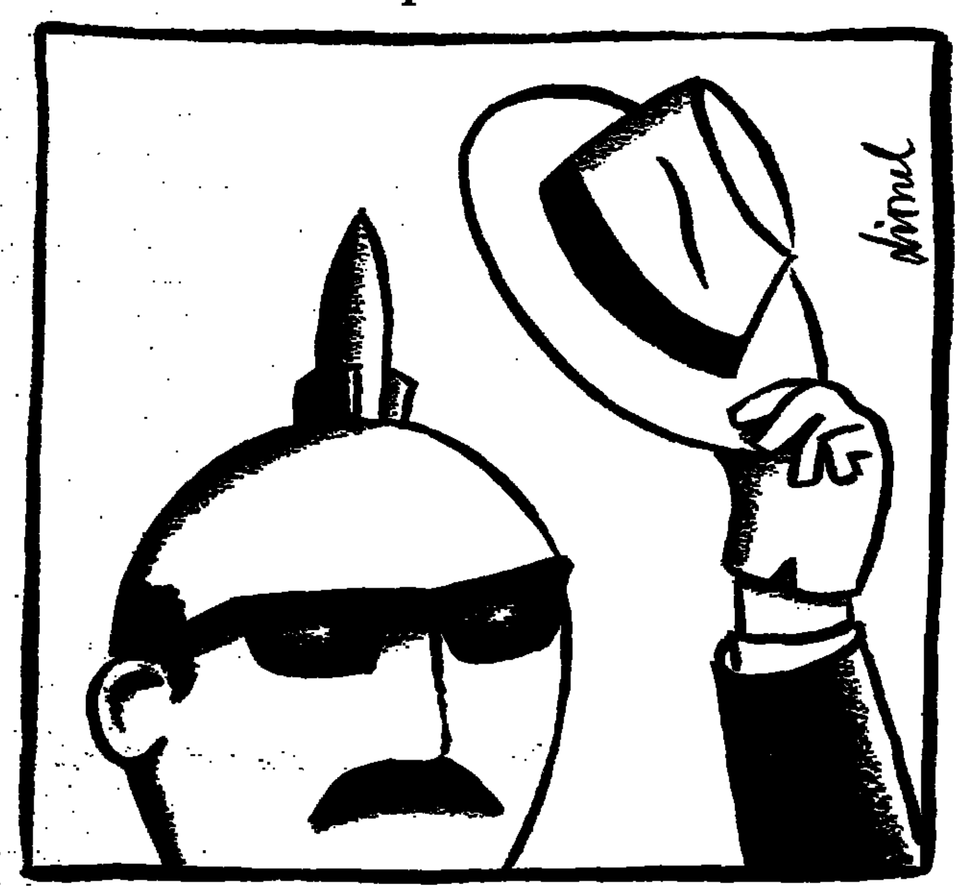
Par la « constitutionalisation » de l'accord de Nouméa, la République admet désormais l'existence de citoyens à géométrie variable : les Kanak, qui bénéficieront d'un statut civil particulier renforcé et qui, seuls, seront représentés dans un Sénat coutumier ; les Calédoniens de toutes origines, dotés précisément d'une « citoyenneté » leur ouvrant un accès privilégié à l'emploi local ainsi qu'un droit à voter à toutes les élections ; de simples résidents enfin, qui, bien que de nationalité française, devront patienter de dix à vingt ans pour pouvoir participer aux scrutins (élections provinciales et référendums d'autodétermination) portant sur l'organisation politique du territoire. Ces *« horreurs constitutionnelles »*, selon le mot de l'un des négociateurs de l'accord de Nouméa, sont le prix à payer à la fois pour garantir la paix civile et pour replacer le peuple originel *« au centre de la case »*.

A Lifou, la principale des îles Loyauté, l'unique magistrat kanak du territoire, Fote Trolue, un pasteur d'Ouvéa, Tom Tchako, et Wallès Kotra, alors directeur de RFO-Nouvelle-Calédonie, ont livré, au cours d'une intense séance d'initiation, quelques-unes des clés de la coutume qui régit l'organisation et le fonctionnement de la société kanak. C'est à cette occasion qu'un soir, dans la plus grande discrétion, ces trois personnalités ont tenu à rendre hommage à Jacqueline Leray, veuve de l'ancien grand maître du Grand Orient de France qui avait été membre, à ce titre, de la mission du dialogue dépêchée par Michel Rocard dès le mois de mai 1988. Le même jour, un représentant de la tribu de Gossanah avait dit avec beaucoup d'émotion que près de dix années de deuil avaient été nécessaires pour surmonter l'épreuve constituée par le double assassinat, le 4 mai 1989, de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné.

Le « chemin kanak », qui serpente le long du centre culturel dédié à l'ancien président du FLNKS, témoigne à son tour que le temps, là-bas, n'est pas le même. Il est rythmé par la culture de l'igname. Aux militantes féministes, qui luttent, avec des mots difficiles, contre le viol, contre l'inceste, ou qui, plus simplement, réclament une juste place sur les listes présentées aux élections par le mouvement indépendantiste, l'homme mélanésien répond souvent qu'il ne peut lutter à la fois sur deux fronts, contre le colonialisme et contre la revendication des femmes. Ce n'est pas que pure hypocrisie, c'est aussi qu'il y a un temps pour tout. La preuve en est que, quatorze ans après le plan Pisani d'indépendance-association, les dirigeants du FLNKS ont accepté, cette année, un nouveau statut qui, dans le meilleur des cas, s'en rapprochera dans quinze ou vingt ans... Les députés, qui, à la fin de ce mois, vont se saisir de ce texte, devront s'en souvenir : c'est le respect de la parole donnée qui conditionne la réussite de la décolonisation en Nouvelle-Calédonie.

Jean-Louis Saux

Le comité d'accueil *par Lionel Portier*



Entre Chine et Japon, la méfiance réciproque

Suite de la première page

Tirant partie de l'enlisement du Japon dans sa récession et caracolant sur sa propre croissance, la Chine s'est ainsi projetée dans la région comme le pôle de stabilité économique et de puissance politique. Et cet automne, de sommet en sommet (le président sud-coréen Kim Dae-jung à Tokyo puis à Pékin, Bill Clinton à Tokyo et à Séoul, Keizo Obuchi à Moscou, suivi de Jiang Zemin dans la capitale russe puis à Tokyo), la suprématie des Etats-Unis et de la Chine et l'affaiblissement du poids du Japon ont paru se confirmer.

M. Jiang Zemin, qui arrivait à Tokyo de Moscou, où il avait réglé avec le Kremlin le dernier contentieux territorial entre les deux pays, entendait mettre une dernière touche à la stature internationale de son pays en obtenant du Japon un acte de contrition écrit pour son agression passée et un engagement sans équivoque sur la question de Taïwan. Ce ne fut pas le cas. Tokyo n'a pas épousé la politique dite des trois « non » (à l'indépendance ; à l'existence de deux Chines ; à l'adhésion de Taïwan à une organisation internationale sur une base étatique) à laquelle Bill Clinton souscrivit verbalement à Pékin. Le Japon s'en est tenu à sa position de 1972 : il n'y a qu'une *« seule Chine »* et les relations avec l'île sont d'ordre *« régional et privé »*.

Pékin est d'autant plus crispé sur la question de Taïwan que le réaménagement du traité de sécurité américano-nippon en septembre 1997 élargit le périmètre de défense nippon. Incluant implicitement Taïwan, il pourrait justifier une intervention à partir des bases militaires américaines d'Okinawa. La Chine, qui estime qu'il s'agit là d'une *« ingérence dans les affaires chinoises »*, demande des éclaircissements – en vain. Lors de la visite de M. Jiang, Tokyo est resté évasif. L'irritation chinoise est avivée par l'amorce de discussions américano-nippones sur un programme anti-missiles de théâtre (en réaction au tir nord-coréen au-dessus du Japon en août). Autant de dispositions, pense-t-on à Pékin, qui visent à prévenir une éventuelle reconquête militaire de Taïwan à laquelle la Chine n'a jamais renoncée, et qui constituent en outre *« un mur de feu »* à l'abri duquel peut prospérer le séparatisme.

« PROFONDE REPENTANCE »

Il n'y a pas dans la résistance opposée par le Japon aux exigences chinoises que l'effet de la pression des lobbies de droite ou les atermoiements traditionnels de Tokyo à admettre ses responsabilités dans la guerre. Les Japonais estiment qu'ils ne sont guère payés de retour pour leur compréhension et leur aide : au lendemain du massacre de la place Tiananmen en 1989, le Japon s'employa à ne pas isoler la Chine, s'attirant ainsi les foudres du reste du monde. Au cours des vingt dernières années, il lui a versé 2 000 milliards de yens au titre de l'aide au développement (plus que les dommages de guerre estimés à 600 milliards par M. Jiang) et certains se demandent s'il faut poursuivre une politique aussi favorable pour un pays aussi inamical et constituant une menace par le renforcement de son potentiel militaire. Tokyo se méfie enfin de Pékin, qui ne cesse de marteler que la sécurité dans la région ne saurait être assurée par des alliances militaires, cherchant ainsi à compromettre le traité avec les Etats-Unis.

Les Japonais ont-ils raté une occasion de tirer un trait sur un passé qui hypothèque leur influence politique dans la région ? Outre leur ressentiment à l'égard de la Chine, ils sont loin d'être convaincus que des excuses écrites mettraient fin à ses critiques. Dans le cas de la Corée quelques semaines plus tôt, il y eut un engagement formel en ce sens du président Kim Dae-jung, qui permit d'intégrer à une déclaration commune la *« profonde repentance »* du Japon pour sa colonisation de la péninsule (1910-1945). Pour Tokyo, accepter de qualifier dans un document diplomatique la guerre livrée en Chine de *« guerre d'agression »* était déjà une grande concession.

Selon M. Jiang, cette guerre fit 35 millions de morts. Moins que la révolution : à elles seules, les famines provoquées par le Grand Bond en avant du début des années 1960 firent 30 millions de victimes. Mais, pour ces morts, le Parti communiste chinois estime qu'il faut oublier les « erreurs » du passé. L'histoire constitue en revanche un joker trop commode pour que Pékin y renonce – à moins de s'inventer un autre ferment de patriotisme, pense-t-on à Tokyo. L'anti-japonisme (sur lequel le PC chinois a partiellement bâti sa légitimité) est de mise à Pékin. M. Jiang se doit d'y souscrire pour asseoir son autorité.

Pékin a remis à l'ordre du jour sur la liste des griefs à l'égard du Japon (le « vilain » de la crise économique de la région qui ne ferait pas assez pour l'en dégager) un autre repproche facilement endossé à l'étranger : la non-repentance. Il a mué ainsi un revers diplomatique en une opération de relations publiques à l'extérieur tout en s'attribuant un bon point en politique intérieure.

Dans le système de relations triangulaires (Chine, Etats-Unis, Japon) sur lequel repose l'équilibre de la région, Tokyo paraît ainsi de plus en plus isolé. Mais les Japonais pensent que le « pôle de stabilité » chinois est loin d'être assuré : aux dérapages de la politique de restructuration du secteur étatique s'ajoutent les incertitudes sur les engagements de Pékin à ne pas dévaluer le yuan. L'archipel représente en outre toujours les deux tiers de la production de la région, soit dix fois plus que la grande Chine. Il s'en faut encore de beaucoup avant que Pékin ne recompose les équilibres géo-politiques de l'Asie du Nord-Est selon ses ambitions de puissance.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

PRÉCISIONS

EDUCATION

Nous avions indiqué, dans un article sur la présence du Front national dans les lycées (*Le Monde* du 18 novembre), que les enseignants et les parents d'élèves avaient refusé de siéger au conseil d'administration du lycée de la Camargue en raison de la présence de conseillers régionaux frontistes. En réalité, tous les élus, qu'ils représentent les enseignants, les élèves, les personnels ou les parents, ont adopté cette position.

DANSE

Dans l'article « Bourrées, branles et maraîchines inspirent la danse contemporaine » (*Le Monde* du 14 novembre), nous avons omis de préciser que la paternité de la *Danse des sabots* revenait à Jean-Paul Goude, organisateur et réalisateur du défilé du Bicentenaire de la Révolution française de 1789, étant entendu, par ailleurs, que cette danse fut bien chorégraphiée par Philippe Decouflé. D'autre part, le livre de Francine Lancelot *La Belle Danse : catalogue raisonné*, a été publié chez Van Dieren, en 1996.

STRASBOURG

L'auteur de la photographie qui illustrait l'article sur le Musée d'art contemporain de Strasbourg dans *Le Monde* du 7 novembre est Olivier Roller.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le piège de la justice

QUI veut réformer la justice ? Officiellement, tout le monde. Jacques Chirac avait exprimé, en décembre 1996, sa volonté de mettre en chantier une vaste modernisation destinée, à la fois, à rendre la justice plus adaptée aux attentes des justiciables et à *redessiner les contours du pouvoir* ou de « l'autorité » judiciaire. En janvier 1997, il avait installé, pour réfléchir à cette modernisation, une commission, *présidée par Pierre Truche, qui* avait remis son rapport en juillet.

Entre-temps, la dissolution de l'Assemblée nationale et la victoire de la gauche avaient bouleversé la mise en œuvre de cette réforme. Le PS s'était prononcé lors de sa convention sur la démocratie, en juin 1996, qui avait conclu en faveur d'un affaiblissement du lien entre le gouvernement et le parquet. La déclaration de politique générale de Lionel Jospin, le 19 juin 1997, annonçait la fin de toute instruction du garde des sceaux aux procureurs *« concernant des affaires individuelles, de nature à dévier le cours de la justice »*, et la conformité de toutes les nominations à l'avis du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Après ces engagements immédiats, il restait à élaborer les projets de loi destinés à réformer la justice. Le 11 mars, le premier ministre et la ministre de la justice se rendaient à l'Elysée pour s'entretenir avec M. Chirac de l'ensemble de cette réforme, même s'ils affirment aujourd'hui ne lui avoir soumis que la révision constitutionelle relative au CSM, *qui nécessitait son accord*, et la loi organique en résultant. *« Garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »*, selon l'article 64 de la Constitution, le chef de l'Etat a-t-il un droit de regard sur l'ensemble de la réforme soumise au Parlement par le gouvernement ? « Oui », répond l'Elysée. « Non », objecte M. Jospin.

En réalité, le premier ministre *sait bien que le « verrou » de la* révision constitutionnelle permet à M. Chirac, auquel il revient de convoquer le Parlement en Congrès, d'influer sur les autres *volets de la réforme. Pour instau*rer l'autonomie du parquet, il faut que les deux « têtes de l'exécutif » soient d'accord et fassent en sorte de convaincre leurs camps respectifs, l'un et l'autre divisés. Avec habileté, M. Chirac a trouvé là l'occasion de retourner la cohabitation à son profit : le dossier de la justice est désormais un piège tendu à M. Jospin.

Pour qu'il s'en sorte, sa fameuse *« méthode »* et son rythme proclamé – *« ni précipitation ni lenteur »* – ne suffiront plus. C'est sur cette question que le premier ministre fera ou non la preuve de sa détermination. Après tout, M. Jospin est maître du calendrier pour ce qui ne touche pas à la Constitution. N'affirmait-il pas, le 17 octobre, au conseil national du PS : *« Sur les grands choix, c'est nous qui fixons les impulsions. Le président ne peut prendre vraiment de distance. »* Le moment est venu d'en faire la démonstration, en inscrivant rapidement à *l'ordre du jour du Parlement* les deux projets de loi – autonomie du parquet et présomption d'innocence – dont la droite et M. Chirac exigent l'examen avant la *convocation du congrès*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*), Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, *Le Monde Prévoyance*, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'URSS contre Tito

C'EST bien en vain que les dirigeants de Belgrade se sont efforcés jusqu'ici d'égarer l'opinion publique yougoslave et l'opinion internationale sur la véritable ampleur du conflit qui les oppose au Politburo. Tito ne peut plus camoufler aujourd'hui ce fait indiscutable : la rupture complète avec Moscou. On a pu suivre au cours de l'été dernier cette détérioration progressive des relations soviéto-yougoslaves. Dans la période immédiate qui suivit la condamnation du Kominform, l'attitude réservée de la Russie soviétique permit un certain temps aux dirigeants yougoslaves d'entretenir la fiction d'un simple malentendu avec le parti bolchévique.

La volonté de rompre est venue uniquement de Moscou, qui a retiré une fois pour toutes sa confiance à Tito et à ses acolytes. Revenu de son erreur première – à savoir qu'une simple condamnation suffirait à abattre Tito –, l'URSS s'efforce maintenant par deux voies différentes de provoquer la liquidation du maréchal yougoslave : d'abord par une pression interne sous forme d'appel au loyalisme des vrais communistes yougoslaves et d'action souterraine en vue de gagner les éléments opportunistes toujours nombreux dans les régimes balkaniques, ensuite par une pression économique qui vise à saper les bases matérielles du régime. C'est ainsi que les voisins de la Yougoslavie ont reçu l'ordre de prendre à l'encontre de cette dernière de véritables mesures de blocus. L'Albanie et la Roumanie se sont distinguées en la matière, notamment par la cessation de toute livraison de pétrole.

Jean Schwœbel
(4 décembre 1948.)

Mutins et fusillés *par Nicolas Offenstadt*

MUTINS, fusillés, fusillés pour l'exemple, soldats perdus... Depuis le 5 novembre, on a beaucoup confondu, beaucoup mélangé. Dès le début de la Grande Guerre, la justice militaire se renforce : le commandement tient à réprimer sévèrement toutes les infractions commises par les soldats dans le contexte difficile de l'offensive allemande, de la retraite puis de l'adaptation à la guerre de tranchées. Des soldats sont donc fusillés dès 1914-1915 pour tentative de capitulation en rase campagne ou mutilation volontaire, voire pour de petites mutineries. En ces premiers mois du conflit se multiplient les condamnations à mort dont le bien-fondé sera très discuté par la suite.

Certains soldats sont *« fusillés pour l'exemple »*, c'est-à-dire que la sentence de mort est voulue par le commandement pour raffermir la discipline. D'autres sont exécutés sans jugement. C'est principalement à ces victimes des années 1914-1915 qu'est dédié le désormais célèbre monument de Riom, et non pas aux mutins de 1917. Mais on ne doit pas – comme l'ont parfois fait les militants de gauche dans l'entre-deux-guerres – rassembler tous les fusillés sous le terme de *« fusillés pour l'exemple »*.

Quand éclatent les mutineries de 1917, les cours martiales ont été supprimées et la justice militaire – déjà très critiquée – apparaît mieux contrôlée qu'auparavant. La gauche parlementaire intervient pour dénoncer ses erreurs et demander en conséquence la clémence dans la répression. Et, de fait, le nombre de soldats exécutés à la suite des mutineries de 1917 semble très limité (moins de 50). D'autres condamnations frappent cependant les mutins (comme les travaux forcés). N'insistons pas sur les bons sentiments : il était concrètement impossible de condamner 30 000 ou 40 000 mutins. D'où la construction par la justice militaire du personnage du *« meneur »*, jugé principal responsable puis exclu de l'amnistie de 1921.

Qui donc Lionel Jospin a-t-il voulu réintégrer dans la *« mémoire collective nationale »* en parlant de ces *« soldats... [qui] refusèrent d'être sacrifiés »*, de *« ces soldats fusillés pour l'exemple »* ? Tous les mutins, les mutins condamnés, les mutins fusillés, l'ensemble des *« fusillés pour l'exemple »* de la guerre, voire toutes les victimes des conseils de guerre ? Sans doute convient-il de prendre le discours comme une parabole : il ne s'agissait pas d'une leçon d'histoire.

C'est une tradition de la gauche tout entière que de revenir sur ce que l'on appelait les *« crimes de conseils de guerre »*. Pendant la guerre mais plus encore après, associée à des anciens combattants marqués à droite, elle s'est battue pour la réhabilitation juridique de ceux qu'elle estima avoir été fusillés à tort, en 1914 comme en 1917. Les *« réhabilitationnistes »* obtinrent des succès qui culminent dans la création d'un tribunal spécial en 1932. Max Gallo va donc vite en besogne lorsqu'il écrit que la réhabilitation est acquise dès les années 20 (*Le Monde* du 11 novembre). Il a fallu au contraire batailler âprement jusqu'en 1932-1935 pour obtenir gain de cause sur des cas emblématiques. Plusieurs demandes sont rejetées dans les années 20.

La démarche de Lionel Jospin, tout en prolongeant une tradition, s'en distingue en plusieurs points. D'abord, il ne s'agit pas de réhabilitation juridique mais simplement mémorielle. Ensuite, la question de *« l'erreur judiciaire »* n'apparaît pas centrale, comme précédemment. Enfin, le premier ministre a évoqué collectivement les soldats fusillés.

L'Angleterre débat depuis des années de la question. Familles de fusillés et militants britanniques veulent obtenir la réhabilitation de tous les fusillés de la Grande Guerre. Le gouvernement Blair ne leur a pas donné satisfaction juridiquement, mais il a tout de même salué la mémoire des *« 306 fusillés »* et regretté leur exécution. John Major, lui, s'était contenté de fins de non-recevoir.

L'Angleterre d'abord, la France aujourd'hui, l'Italie demain ? Nous assistons sans doute à un tournant dans la mémoire de la Grande Guerre. Une vision critique s'impose, comme en témoigne plus largement cette commémoration de novembre 1998.

Il convient de souligner, pour ce qui est de la France, l'effet déclencheur du *« syndrome de Vichy »* et – dans une moindre mesure – des polémiques sur la guerre d'Algérie. Mutins et fusillés y trouvent naturellement leur place. L'éloignement même des événements – avec pour conséquence l'absence de responsables vivants – permet encore plus aisément leur évocation. Avec la disparition du service militaire s'efface un mythe fondateur (l'*« armée citoyenne »*), qui n'a donc plus besoin d'être soutenu.

Loin d'être *« inopportun »*, encore moins *« néo-révisionniste »* (sic), le discours de Lionel Jospin s'inscrit dans les interrogations de notre temps. Et l'on reste confondu qu'une partie de la droite s'obstine encore (tel Alain Juppé, qui oppose aux mutins *« l'héroïsme... qui nous a permis de sauver notre liberté et notre patrie »*) à considérer les mutins comme des antipatriotes ou de potentiels responsables de défaites, au mépris des analyses historiques qui soulignent notamment leur attitude de citoyens critiques. Les mutins ne sont nullement à opposer aux soldats qui *« tinrent bon »*. En 1917, les lignes n'ont cessé d'être défendues.

Nicolas Offenstadt *est agrégé d'histoire, pensionnaire de la Fondation Thiers.*

Vers une société politique mondiale

par Jacques Lévy

LA décision des juges-Lords constitue un événement dont la valeur dépasse la dimension épique d'un feuilleton judiciaire riche en rebondissements, l'immense joie des proches des « disparus » ou même le bonheur silencieux de tous ceux qui, dans le monde entier, ont gardé depuis 1973 une plaie ouverte. C'est un *événement* parce que l'acteur principal de cet épisode judiciaire, c'est le Monde, la société mondiale en gestation.

Dans un contexte juridique confus, la délibération des Lords ne pouvait pas complètement s'abstraire de l'ambiance extérieure. En ce sens, Augusto Pinochet, le fils, n'a pas tout à fait tort de dire qu'il s'agit d'une décision *« politique »*. Mais de quelle politique parle-t-on ? Certainement pas d'une rivalité entre deux Etats, le Royaume-Uni et le Chili, qui entretiennent d'excellentes relations. Pas non plus de l'effet d'un complot de l'extrême gauche chilienne ou latino-américaine, qui exerce une influence plus que limitée sur les scènes politiques ou judiciaires européennes. D'autant que, au Chili même, le fragile compromis qui a permis le retour de la démocratie s'appuie sur le « pardon », c'est-à-dire sur l'impunité des criminels.

Cette victoire judiciaire n'a pas été arrachée par le peuple chilien *(el pueblo)* ; elle lui a été offerte par une conjonction d'actions judiciaires, chacune improbable en elle-même, mais dans l'ensemble significatives d'un état politico-juridique de la planète *(el mundo)*.

Trois conditions ont rendu possible ce dénouement provisoire.

D'abord, l'indépendance de la justice. Le cheminement de la procédure en Espagne et au Royaume-Uni a été marqué par une grande marge de manœuvre des juges. Or, en Europe, et tout particulièrement au sud du continent, cette liberté d'action a été récemment conquise contre des hommes politiques qui tenaient la justice sous tutelle au nom de la raison d'Etat. Ce n'est pas un hasard si c'est un juge devenu célèbre dans des affaires de corruption politique qui a pris l'initiative. C'est face à l'Etat espagnol et avec le soutien de la société qu'il a montré sa ténacité et est devenu un acteur respecté et craint.

Ensuite, la fin de l'affrontement entre blocs géopolitiques. Les Etats-Unis n'ont pas soulevé d'objection au jugement de Pinochet alors même qu'ils avaient adopté une attitude plus que bienveillante vis-à-vis de tous ceux qui conspiraient contre le gouvernement constitutionnel de Salvador Allende. L'engagement en faveur des droits de l'homme et de la démocratie n'est certes pas le seul inspirateur de l'action humaine, y compris en Occident, mais il est devenu le seul légitime. Il existe une idéologie politique mondiale qui reste souvent portée par des organisations non gouvernementales écartées du pouvoir effectif mais qui se rapprochent peu à peu de l'action. Le discours militant du vice-président américain Al Gore en faveur de la démocratie en Malaisie est tout sauf désintéressé. Il aurait pourtant été impensable il y a seulement dix ans, peut-être même deux.

Enfin, l'émergence d'un droit mondial, c'est-à-dire la légitimité croissante des dispositifs politico-juridiques transnationaux. Depuis que, en 1991, le *« devoir d'ingérence humanitaire »* a eu pour conséquence la création d'une zone protégée pour les Kurdes en Irak, on constate un rééquilibrage entre les deux versants de la charte des Nations unies : après quarante-cinq ans de respect aveugle de la souveraineté des Etats, qui se trouve à la base du droit international, c'est-à-dire inter-étatique, la référence à des principes éthiques à visée universelle donne peu à peu naissance à un autre droit, mondial cette fois.

Plus que la guerre du Golfe, aux *mobiles ambivalents*, davantage que le Tribunal pénal international pour la Bosnie, justice désespérément privée de police, le cas Pinochet signale l'irruption d'un objet encore mal identifié : une société politique mondiale, une *« polis »* planétaire. Il n'y a pas de gouvernement, mais des bribes de *« politiques publiques »* en matière de monnaie (FMI), d'économie (G 7), de commerce (OMC), moins encore d'environnement et de santé. Il y aura peut-être un jour un peu de justice, avec la Cour pénale internationale récemment décidée. Il y a – c'est peut-être là le plus important ces temps-ci – un extraordinaire appel au politique à chaque crise planétaire, qu'elle soit économique ou écologique. Tout cela est bricolé, brouillon, baroque. Mais, l'affaire Pinochet le prouve, nous avons dépassé le stade de la simple « opinion publique » indignée et impuissante.

Ces trois conditions nous parlent du contournement et du dépassement, par des réalités d'échelle mondiale, de la logique d'Etat. Cela aussi, c'est la mondialisation. On parle souvent, pour la dire funeste ou fatale, d'une autre mondialisation : celle de la finance, du commerce, de la culture. Y aurait-il la bonne mondialisation, celle qui terrorise les dictateurs, et la mauvaise, celle qui excite les spéculateurs ? La réponse à cette question se trouve peut-être dans la décision des Lords. Le Chili est plus proche de nous aujourd'hui parce que le Monde est devenu plus familier.

La liberté de Pinochet ne paraît pas non plus seulement inadmissible à certains – ce qui n'est pas nouveau ; cela devient aussi, pour tous ou à presque tous, tout simplement aberrant. Ces citoyens qui, sans avoir besoin de descendre dans la rue, ont aidé les juges à prendre leur décision, ce sont aussi des lecteurs de journaux et de livres, des consommateurs d'images, des internautes curieux ou de simples touristes. Rien à voir, dira-t-on, entre une justice pour une fois bien inspirée et la jungle de la « globalisation » financière.

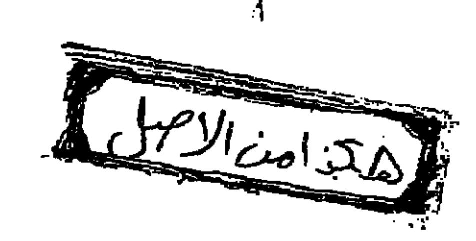
Augusto Pinochet pensait sans doute qu'il n'avait rien à craindre d'un monde où la City semble tourner le dos à la Cité. Il se trompait

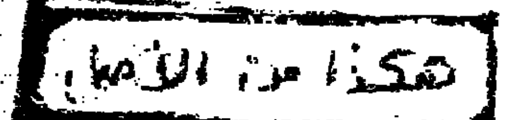
Certes, mais qu'est-ce qui empêche aujourd'hui de *« civiliser »* les marchés, sinon la difficulté à faire s'entendre entre eux des acteurs étatiques qui, spontanément, ne font que confronter a posteriori des politiques indépendantes, bref l'absence d'une autorité politique légitime là où les problèmes se posent ? A l'échelle européenne, on perçoit de mieux en mieux, en sens inverse, l'importance pratique du lien politique quand celui-ci relie, fût-ce indirectement, gouvernants et gouvernés. Dans un monde encore réduit à une société civile balbutiante, les échanges de toute sorte qui réunissent les habitants de la planète constituent un bien précieux.

Le *cosmopolitisme* n'est pas synonyme de la *cosmopolitique* – cette citoyenneté mondiale évoquée par Kant – mais il y conduit. Vivant ensemble, partageant chaque jour un peu plus les ressources et les risques de cette planète soudain devenue toute petite, les hommes sont amenés à la conclusion qu'il faut la penser, la gérer, la protéger et la rêver ensemble.

Il y a sûrement plusieurs méthodes pour concevoir et réaliser la mondialisation, pour que le Monde devienne un *lieu*, le bien commun indivis de ses habitants, mais toutes ces méthodes convergent car il n'y a qu'un seul monde. En venant à Londres, Augusto Pinochet, le père, pensait sans doute, lui aussi, qu'il n'avait rien à craindre d'un monde où la City semble tourner le dos à la Cité. Il se trompait.

Jacques Lévy *est géographe, professeur à l'université de Reims et à l'IEP de Paris.*





CONCENTRATION Les deux laboratoires pharmaceutiques français Sanofi et Synthélabo ont annoncé, *mercredi 3 décembre*, la fusion de leurs activités pharmaceutiques pour former une société commune affichant un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs. ● LA COMPAGNIE pétrolière détiendra 35,1 % du capital de la nouvelle entité et la firme de cosmétiques 19,4 % du capital. Un pacte d'actionnaires a été signé pour une durée minimum de six ans « *afin d'assurer en commun la stabilité de la nouvelle société* ». ● LA PARITÉ d'échanges dans cette société pharmaceutique commune sera de 13 actions Sanofi contre 10 actions Synthélabo. ● SANOFI-SYNTHÉLABO, dix-neuvième groupe pharmaceutique mondial et sixième européen, sera présidé par Jean-François Dehecq, actuel président de Sanofi. Hervé Guérin, son homologue chez Synthélabo, sera vice-président de Sanofi-Synthélabo.

Sanofi et Synthélabo fusionnent pour se renforcer aux Etats-Unis

Le rapprochement dans une société commune des numéros deux et trois français de la pharmacie intervient au lendemain de la création d'Aventis, deuxième groupe mondial dans les sciences de la vie, né du mariage à parité entre Rhône-Poulenc et Hoechst

APRÈS la création d'Aventis, numéro deux mondial dans les sciences de la vie, né de la fusion entre le numéro un français, Rhône-Poulenc, et l'allemand Hoechst, voici celle de Sanofi-Synthélabo, dix-neuvième groupe pharmaceutique mondial et sixième européen. Mercredi 2 décembre, les conseils d'administration d'Elf et de L'Oréal ont décidé de fusionner leurs filiales Sanofi et Synthélabo dans une société commune qu'ils contrôleront. La compagnie pétrolière détiendra 35,1 % du capital de la nouvelle entité et la firme de cosmétique 19,4 % du capital. Un pacte d'actionnaires a été signé pour une durée minimale de six ans « *afin d'assurer en commun la stabilité de la nouvelle société* », indique un communiqué.

Jean-François Dehecq, actuellement président de Sanofi, et Hervé Guérin, son homologue chez Synthélabo, deviendront respectivement président et vice-président de Sanofi-Synthélabo. Le regroupement du numéro deux et du numéro trois français, jusqu'alors vingt-quatrième et trente-septième mondial, constitue une société ayant un chiffre d'affaires dans la santé de 35 milliards de francs, et employant 30 000 salariés. « *Les activités de Sanofi dans le secteur beauté seront cédées* », stipule le communiqué sans donner plus de détails.

Ce regroupement est présenté comme très complémentaire et les gammes thérapeutiques seront concentrées dans quatre domaines : le cardiovasculaire - thrombose, le système nerveux central, l'oncologie et la médecine interne. Dans la corbeille de mariage figurent trois médicaments prometteurs. Synthélabo apporte le Stilnox (Ambien aux Etats-Unis), le somnifère le plus vendu au monde avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. Sanofi compte sur ses deux nouveaux traitements : Aprovel (ou Avapro aux Etats-Unis), un antihypertenseur mis sur le marché à la fin de 1997 et dont les ventes dépassent le milliard de francs ; Plavix, un antithrombotique dont le concurrent direct est l'aspirine. Commercialisé aux Etats-Unis depuis le mois de mars, ses ventes représentent déjà 450 millions de francs. Sur les dix premiers médicaments du nouvel ensemble, cinq proviennent de Synthélabo et cinq de Sanofi.

Concernant la recherche, le nouveau groupe annonce un portefeuille d'une cinquantaine de molécules en développement, dont près de trente en phase 2 et 3. Sanofi est le principal contributeur, apportant trente et une molécules. Synthélabo est plus présent dans les biotechnologies grâce à des accords de partenariat avec le français Genset et l'américain Humane Genome Sciences. Le budget de recherche global du nouvel ensemble est estimé à 5,7 milliards de francs.

Le nouveau groupe devrait créer un département OTC (« *over the counter* ») concernant les produits vendus sans ordonnance. Il comprendrait également un pôle générique, pour commercialiser les copies de médicaments vendues moins chères que la molécule originale, une fois son brevet tombé dans le domaine public. Le marché visé serait constitué de la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Dans la santé, le numéro deux français aurait des parts de marché de 8,3 % en France, de 3,8 % en Europe mais elles ne seraient que de 0,7 % aux Etats-Unis et de 0,5 % au Japon. L'un des axes de développement sera le continent nord américain, premier marché mondial, où Sanofi est mieux implanté que son partenaire. Synthélabo y est présent par l'intermédiaire d'une filiale à 49 % avec l'américain Searle pour commercialiser son somnifère. Cette société devrait être reprise en 2002.

L'imminence de l'accord a provoqué mercredi 2 décembre une chute des cours de Sanofi, qui a perdu 7 % en Bourse tandis que Synthélabo enregistrait un recul moindre de 2,5 %.

Depuis plusieurs années, la rumeur de mariage entre ces deux laboratoires circule régulièrement en Bourse, entraînant à chaque fois une flambée des cours. En décembre 1996, Elf annonçait son intention de se désengager partiellement de la pharmacie et de trouver un partenaire pour sa filiale. Après avoir rencontré divers groupes américains et européens, le choix s'est finalement porté sur Synthélabo, qui aurait lui aussi étudié d'autres possibilités. La fusion à parité du numéro un français Rhône-Poulenc avec Hoechst a accéléré le processus. Ce rapprochement ne se traduit pas par un désengagement des deux maisons mères. Au contraire, Elf et L'Oréal ont choisi de rester très présents, s'engageant pendant six ans dans un pacte d'actionnaires. Ce pacte devrait mettre un terme à la spéculation boursière autour de ces deux titres.

Dominique Gallois

Aventis critiqué par les syndicats

Au lendemain de la création d'Aventis, né de la fusion de Hoechst et de Rhône-Poulenc, la fédération CFDT de la chimie et le syndicat allemand des mines, de la chimie et de l'énergie (IG BCE) ont ensemble critiqué cette « *alliance de faiblesses* », soulignant que « *la recherche d'un effet de taille ne peut suffire à qualifier une stratégie industrielle* ». Dans un communiqué commun publié le 2 décembre, les deux organisations refusent « *tout licenciement et toute dégradation des conditions de travail* ». Elles « *dénoncent* » le fait « *que les salariés et leurs représentants aient été tenus à l'écart d'un choix qui décide de leur avenir* ».

Pour la CGT, « *l'expérience montre que vingt ans de restructurations permanentes n'ont pas permis la pérennité des groupes* ». L'organisation estime qu'« *avec ce rapprochement, des délocalisations de recherche et de production, des fermetures de sites, des arrêts d'activités risquent d'être décidés* ». Elle appelle toutes les organisations syndicales à la « *mobilisation* » pour « *s'opposer à de telles concentrations, uniquement basées sur des objectifs financiers* ».

Les modalités

- **Elf Aquitaine** détient 53,4 % de Sanofi et L'Oréal, 56,64 % de Synthélabo.
- **La parité d'échange** retenue pour la création de la nouvelle société *Sanofi-Synthélabo sera de 13 actions* Sanofi contre 10 actions Synthélabo.
- **Elf et L'Oréal** détiendront respectivement 35,1 % et 19,4 % du capital, et environ 45 % et 25 % des droits de vote.
- **Un pacte d'actionnaire** d'une durée minimum de six ans sera signé dans lequel les deux actionnaires s'engageraient à conserver environ *20 % dans Sanofi-Synthélabo. Les* titres supplémentaires détenus par Elf « *sont libres et ne font pas l'objet actuellement d'un plan de cession identifié* ».

L'Oréal garde un pied dans une activité très rentable

« *SYNTHÉLABO déjoue chaque année les pronostics de ceux qui prétendent que la pharmacie n'est un métier viable que pour des géants. (...) Je n'ai aucune raison de me défaire d'une activité qui contribue, année après année, à la croissance des résultats de L'Oréal* », déclarait en avril, dans un entretien au *Monde*, Lindsay Owen-Jones, le PDG de L'Oréal. Les négociations avaient pourtant déjà commencé avec Elf et Sanofi. Mais M. Owen-Jones avait toutes les raisons de faire monter les enchères sur Synthélabo, racheté en 1973, et dont la capitalisation boursière est passée depuis 1988 de 1 milliard à 45 milliards de francs. Du reste, en concluant avec Elf la fusion Sanofi-Synthélabo, le PDG de L'Oréal ne se déjuge pas, puisque son groupe demeurera le deuxième actionnaire du nouvel ensemble, derrière le pétrolier, avec 19,4 % du capital, et ne touchera pas un franc de cette opération, réalisée intégralement par échange d'actions.

A ceux de ses collaborateurs qui s'étonnaient, justement, que L'Oréal ne vende pas purement et simplement Synthélabo, le PDG a répliqué mercredi qu'il n'avait pas besoin de liquidités : « *L'Oréal reste un groupe très faiblement endetté, je ne vois pas pourquoi nous serions gênés pour procéder à une acquisition importante.* » L'Oréal, en somme, se recentre sur son métier de base, la cosmétologie, tout en continuant à toucher les dividendes de sa diversification dans la pharmacie, commencée il y a vingt-cinq ans, et qui s'est révélée extrêmement rentable. Synthélabo, dont L'Oréal contrôle 56,6 % du capital, dégageait en 1997 une marge opérationnelle de 16,6 %, supérieure à celle des cosmétiques, qui atteignait 12 %. Le pôle pharmaceutique représentait 17 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, mais près de 25 % de ses résultats opérationnels.

Le patron du groupe de cosmétiques rappelait mercredi que la pharmacie avait « *toujours été considérée comme une diversification de nos sources de profit* », s'inscrivant dans la « *priorité* » du groupe : « *augmenter les bénéfices au profit de nos actionnaires* ». Voilà Jean-François Dehecq, le PDG de Sanofi, prévenu : il trouvera en Lindsay Owen-Jones un actionnaire particulièrement exigeant.

DROIT DE REGARD

De plus, en restant dans le capital du futur Sanofi-Synthélabo, L'Oréal se donne un droit de regard sur l'avenir du pôle beauté du laboratoire d'Elf, Sanofi Beauté, dont le communiqué, publié jeudi, se contente de signaler qu'il « *sera cédé* ». Cette cession pourrait se faire simultanément au bouclage effectif de la fusion des deux laboratoires. Sanofi Beauté, qui a vendu Nina Ricci en 1997 au groupe catalan Puig, détient quelques marques de prestige dans le domaine du parfum et du cosmétique : Van Cleef & Arpels, Oscar de la Renta, Roger & Gallet, et surtout Yves Rocher et Yves Saint Laurent. Curieusement, aucune d'entre elles ne semble intéresser directement L'Oréal. « *Nous avons déjà des marques concurrentes de celles de Sanofi* », souligne le groupe.

Le numéro un mondial des cosmétiques est plutôt engagé dans une rationalisation de son portefeuille de marques, pour promouvoir quelques grandes griffes mondiales, comme Lancôme, Ralph Lauren, Armani, ou, dans les produits « de masse », Maybelline et la marque L'Oréal elle-même, qui génère à elle seule 20 milliards de francs de chiffre d'affaires. Reste que, si ses rivaux, LVMH ou l'américain Estée Lauder, comme le dit déjà la rumeur, s'intéressent d'un peu trop près à Saint Laurent, on voit mal M. Owen-Jones laisser filer un tel joyau à la concurrence.

Pascal Galinier

Les tensions se multiplient à propos des 35 heures et de l'emploi

Accord à la Mutualité sociale agricole

● **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE** (MSA, 18 000 salariés) : un accord sur les 35 heures va être conclu dans les jours qui viennent dans la branche qui gère le régime de base des agriculteurs. La CFDT, majoritaire, et la CGT (environ 15 % des voix, selon la direction) ont émis des avis favorables. Après le textile, ce serait le deuxième accord de branche signé par la CGT.

L'accord-cadre signé au niveau de la fédération prévoit un passage anticipé aux 35 heures le 1er juillet 1999 avec maintien de l'emploi. Dans le préambule de l'accord-cadre, les signataires *« se fixent pour objectif commun, par le biais des accords d'entreprise, le maintien et la création de 1 000 emplois au sein de l'institution »*. L'acord-cadre prévoit un gel des augmentations générales et de la prime d'ancienneté jusqu'au 31 décembre 2001, sauf si l'inflation dépasse 2 % entre juillet 1999 et décembre 2001. En revanche, les augmentations individuelles sont maintenues et la rémunération minimum garantie est revalorisée. Il revient aux 89 organismes dépendant de cette branche (81 caisses locales et huit centres informatiques) de négocier les modalités d'application et de préciser si les créations ou maintiens d'emplois s'inscrivent ou non dans le cadre des aides prévues par la loi Aubry.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : direction et syndicats devaient se réunir jeudi 3 décembre pour des *« négociations sur l'emploi »*. La direction veut continuer à réduire les effectifs. Selon les documents remis aux syndicats, elle propose 1 000 embauches par an sur la période 1999-2002. Les départs (y compris en préretraites) ont été de 8 123 en 1996 et de 8 604 en 1997 et ils devraient se situer à 6 400 cette année et l'an prochain. La direction de France Télécom indique qu'elle pourrait *« doubler »* le chiffre des embauches sur les quatre ans à venir si les syndicats acceptent certaines conditions : transformation de contrats à durée déterminée en contrats fixes, diminution des heures supplémentaires, réduction de la progression salariale et recours plus large au temps partiel. Relevant que nombre de créations d'emplois annoncées correspondent à des emplois déjà existants, SUD, deuxième syndicat à France Télécom, a dénoncé *« un véritable plan social »*.

● **LA POSTE** : SUD et la CGT ont appelé les postiers à des *« inititiatives d'action »*, y compris des grèves le jeudi 3 décembre pour la défense de l'emploi. Cette journée intervient alors que les négociations sur la réduction du temps de travail ont pris du retard. Mais la direction a annoncé mercredi 2 décembre qu'une réunion de négociation était programmée pour le 10 décembre *« afin d'engager de façon opérationnelle et dès le début de l'année 1999 le processus d'application de la loi »* sur les 35 heures.

● **CHIMIE** : les syndicats de la chimie (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, à l'exception de FO), ont organisé mercredi 2 décembre une journée nationale d'action pour *« soutenir les négociations sur les 35 heures et défendre la convention collective »* de ce secteur, qui emploie 250 000 salariés. Les actions ont pris la forme d'assemblées générales, de *« débrayages courts ou de 24 heures »* comme aux usines de La Grande-Paroisse. Le projet d'accord présenté par l'Union des industries chimiques (UIC, patronat) *« ne satisfait pas les syndicats »*, a expliqué Dominique Olivier (CFDT) en reprochant notamment au texte de *« ne pas afficher clairement la volonté de créer des emplois »*. La dernière négociation est prévue pour le 16 décembre.

● **SNCF** : au sixième jour de la grève des contrôleurs pour une augmentation des effectifs, des discussions ont été lancées mercredi 2 décembre entre les syndicats et la SNCF (*Le Monde* du 3 décembre), qui a annoncé plusieurs propositions avant l'organisation lundi d'une *« concertation nationale »* sur cette catégorie de cheminots. La grève a toutefois été reconduite dans 17 régions SNCF sur 23 jusqu'au jeudi 3 décembre. De nouvelles assemblées générales devront alors se prononcer sur la suite à donner au mouvement, à la lumière du résultat des discussions, qui ont été menées mercredi dans le cadre d'une réunion prévue de longue date sur l'organisation du travail des contrôleurs . Ainsi, le trafic SNCF était toujours perturbé jeudi, comme les jours précédents, en dépit de quelques améliorations. En Ile-de-France, où la présence des contrôleurs n'est pas indispensable dans les trains de banlieue, le service était normal, comme sur les TGV Eurostar, Thalys, Nord-Europe, Atlantique et Paris-Grenoble. Le trafic restait perturbé sur les autres grandes lignes ainsi que sur la plupart des réseaux régionaux, à l'exception de la Bretagne, de la Picardie, du Nord-Pas-de-Calais et de Champagne-Ardennes.

La direction de la SNCF, qui a estimé avoir fait des *« avancées significatives »*, a proposé mercredi aux syndicats d'augmenter de 200 francs en 1999 une prime mensuelle de travail octroyée aux contrôleurs, la portant à 1 400 francs. A terme, cette prime pourrait atteindre 1 700 francs, selon la direction. Cette dernière a également accepté de suspendre la mise en oeuvre d'un projet de réorganisation du travail des contrôleurs critiqué par les syndicats, ajoutant que ce projet pourrait être discuté lundi et mardi prochains, jours de la *« concertation nationale »* annoncée la veille par la SNCF.

Grève dans les banques AFB pour peser sur la négociation sur le temps de travail

Les syndicats veulent obtenir le maintien de l'emploi

Définition du temps de travail effectif, évolution des rémunérations et exclusion de certaines catégories de la loi Aubry sont au centre des discussions entre l'Association française des banques et les syndicats. Une dernière réunion se tiendra le 11 décembre. Les difficultés que rencontrent les négociateurs révèlent la stratégie hésitante des banques françaises face à la restructuration internationale du secteur.

LES NÉGOCIATIONS sur les 35 heures dans la banque semblent piétiner. Jeudi 3 décembre, une grève de 24 heures reconductible, à l'appel de la CFDT, de la CGT et de FO – mais ni du SNB-CGC ni de la CFTC –, devait perturber l'activité des quelque 220 000 salariés. Ces syndicats veulent faire pression sur l'Association française des banques (AFB), qui souhaite un accord avant la fin de l'année. Les entreprises auraient ainsi un an pour négocier à leur tour avant la date fatidique du 1er janvier 2000. *« L'AFB doit nous remettre un projet le 7 décembre. Une dernière réunion est prévue le 11 »*, développe Jean-Dominique Simonpoli, secrétaire général de la fédération Banque-Assurance de la CGT, *« nous ne sommes pas à l'abri d'un échec. Dans ce cas, les négociations se feraient uniquement entreprise par entreprise. Le risque de dumping social serait grand : plus d'une centaine de banques sur les presque 400 que regroupe l'AFB n'ont pas de syndicats. Notre objectif est de parvenir à un accord »*.

Trois désaccords majeurs subsistent. Le premier porte sur le temps de travail effectif. Compte tenu des jours fériés (9) et des jours de congés propres au secteur (5), qui viennent s'ajouter aux congés payés légaux (25), les salariés bancaires travaillent 39 heures par semaine pendant 44 semaines. L'AFB en déduit que le temps de travail n'est d'ores et déjà que de 36,30 heures par semaine.

DÉSACCORDS

Le passage aux 35 heures ne doit donc pas se traduire par vingt-quatre jours de congés en plus, comme dans les autres secteurs, mais seulement par dix. *« Nous avons fait un effort en faisant passer ce chiffre à 12 »*, développe l'AFB. Proposition que les syndicats jugent inacceptable. *« Sur les jours de congés propres à la convention collective, nous sommes prêts à négocier. Pas sur les jours fériés »*, estime M. Simonpoli. *« Pas question de céder »*, considère Bernard Dufil, secrétaire général de la fédération CFDT-Banques.

Deuxième désaccord : l'évolution de la rémunération avec le passage aux 35 heures. *« L'AFB veut conserver le même taux horaire pour les 35 heures que pour les 39 heures et compenser la différence de rémunération par la mise en place d'une indemnité compensatrice »*, explique M. Simonpoli, *« laquelle ne fera l'objet d'aucune revalorisation et dont on ne sait pas très bien dans quelle mesure elle interviendra dans le calcul des retraites »*. *« Surtout, les personnes qui seront employées dans la banque après 2000 ne la toucheront pas. Cela revient donc à instaurer une double échelle des salaires »*, estime M. Dufil. *« Dans le projet d'accord du 7 décembre, on s'engage à ce que les salaires soient maintenus et qu'il n'y ait pas de double échelle des salaires »*, répond l'AFB.

Enfin, l'AFB veut définir des groupes d'emploi auxquels ne s'appliqueraient pas les 35 heures. *« L'AFB veut toucher trop de monde »*, estime M. Dufil. *« Nos dernières propositions concernent moins de 10 % des effectifs, contre 12 % précédemment »*, explique-t-on à l'AFB. D'autres points, qui rencontrent une opposition moins farouche des syndicats, restent à négocier.

A commencer par les heures supplémentaires. *« Sur ce sujet, nous sommes ouverts »*, précise-t-on à l'AFB. *« L'emploi doit également être une plus grande préoccupation de l'AFB »*, estime M. Dufil, *« notamment avec la semaine de 4 jours »*. L'AFB, qui dans le projet du 7 décembre incitera au développement de cette solution, a déclaré à plusieurs reprises qu'elle engagerait 50 000 jeunes entre 2000 et 2003, dont plus de 20 000 seront des embauches naturelles, 20 000 correspondront à des départs en préretraite progressive et moins de 10 000 seront liés à la réduction du temps de travail. La profession perdant 4 000 emplois par an, le passage aux 35 heures ne permettra donc pas de garantir l'emploi. C'est peut-être cette munition-là que se garde l'AFB au cas où la grève du 3 décembre serait un succès.

V. Ma.

Une branche à court d'idées

EN NÉGOCIANT les accords sur les 35 heures, le patronat cherche une monnaie d'échange : dans l'industrie, davantage de flexibilité et une utilisation plus longue de l'outil de travail ; dans le bâtiment, l'annualisation. Que peut obtenir l'Association française des banques (AFB) ?

ANALYSE
Le secteur doit résoudre un problème de structure démographique

Les banques, activité de services, peuvent plus difficilement dégager des gains de productivité, comme les industriels. A la marge, elles peuvent allonger les horaires d'ouverture de leurs guichets, améliorer le service, mais les gains à en attendre ne sont pas spectaculaires. En revanche, elles ont un problème de structure démographique, et une convention collective handicapante, en cours de dénonciation. Après une forte période d'embauche de 1960 à 1975, les banques ont une pyramide des âges très ventrue. La moyenne d'âge dans le secteur est de 43 ans et augmente tous les ans en raison du faible nombre d'embauches. Cette structure leur coûte cher : l'ancienneté pèse dans les rémunérations bancaires. En outre, à partir de 2003, les banques vont devoir gérer des départs en retraite massifs.

Elles auraient intérêt à négocier différents moyens pour rajeunir progressivement cette pyramide en accélérant les départs en préretraite en contrepartie d'embauches de plus jeunes. Elles pourraient surtout améliorer le pilotage des rémunérations et de leurs sureffectifs administratifs, en assouplissant leur convention collective. *« Nous devons financer seuls les départs en préretraite, faute d'accès aux plans du Fonds national de l'emploi. Cela coûte cher »*, regrette l'AFB. Les banques ne semblent pas encore prêtes à payer pour s'offrir un outil de gestion des ressources humaines plus flexible et mieux adapté. Cela pourrait pourtant s'avérer très utile en cas de fusion de deux grandes banques à réseau. *« Les banquiers se gardent des munitions »*, considère un connaisseur du dossier.

Certains ont déjà intégré qu'ils ne pourraient restaurer une marge de négociation qu'en faisant un effort sur l'emploi. Pour l'instant, leurs propositions sont modestes : embaucher 50 000 jeunes entre 2000 et 2003. Compte-tenu des départs naturels et en préretraite, ce chiffre ne permet pas de maintenir l'emploi dans un secteur qui supprime 4 000 postes par an.

« Une étude prévoit que nos effectifs pourraient être ramenés de 220 000 à moins de 160 000 d'ici à 2002, développe Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales de l'AFB. *Elle tient compte de la mise en place de l'euro, qui va accroître la concurrence, et de l'évolution des technologies (téléphone, Internet...). »* Pour l'AFB, il ne peut être question de signer un accord qui, de prime abord, laisserait penser que les coûts vont augmenter et ferait plonger les actions bancaires en Bourse.

« Les banques manquent de vision et de volonté politique », dénonce un observateur, qui relève que les assureurs, plus clairvoyants, ont dénoncé leur convention collective au début des années 80. Le nouveau texte a permis à AXA de gérer en douceur les questions sociales liées à sa fusion avec l'UAP. En contrepartie d'une convention collective souple et d'un bon accord, les banques n'auraient-elles pas intérêt à garantir le maintien de l'emploi dans la branche à certaines conditions ?

Leur indécision sociale traduit une indécision stratégique. Les grandes banques françaises, Société générale et BNP en tête, hésitent encore entre fusionner entre elles et créer un grand groupe français ou s'allier à un groupe étranger. Dans ce dernier cas, il faut avoir la plus grosse capitalisation boursière possible. Aujourd'hui, tous les banquiers français veulent être AXA, aucun ne veut jouer le rôle de l'UAP, mais ils prennent le risque de tous finir comme les AGF, rachetées par Allianz.

Sophie Fay et Virginie Malingre

Caisses d'épargne : les syndicats se mobilisent

Les syndicats des caisses d'épargne appellent à la grève le 15 décembre. Le Syndicat unifié (SU), syndicat autonome, la CGT et la CFDT contestent la transformation des caisses d'épargne en banques coopératives, présentée mercredi 2 décembre en conseil des ministres (*Le Monde* du 3 décembre). Le SU a interpellé dans un communiqué le premier ministre, dénonçant ce texte qui *« remet en cause les principes d'équité, d'intérêt général et de démocratie qui prévalent aux caisses d'épargne depuis près de deux siècles »*. Les thèmes de contestation de la réforme sont divers. Le plus important est celui des retraites. Les négociations sont bloquées. Les discussions dans ce domaine doivent aboutir avant fin juin 1999. Une nouvelle provision pour le régime des retraites de 7,5 milliards de francs va être passée et s'ajoutera à celle passée en 1997, de 1,7 milliard, soit 9,2 milliards, qui serviront à financer les retraites des salariés de l'Ecureuil, ce qui nécessite entre 10 et 15 milliards.

La grève de juin prive Air France d'un bénéfice record

EN ANNONÇANT, mercredi 2 décembre, les résultats du premier semestre de l'exercice 1998/1999, Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France, aurait pu afficher une certaine amertume. Sans la grève des pilotes du mois de juin, l'entreprise nationale aurait enregistré un résultat record de l'ordre de 2,6 milliards de francs. Dans les faits, elle *« ne »* réalise qu'un bénéfice net de 1,33 milliard de francs, en repli de 24 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent à périmètre constant. Sur l'année, en dépit d'une saisonnalité très forte – le second semestre est généralement moins bon –, Jean-Cyril Spinetta estime que l'entreprise peut viser un résultat en ligne avec celui du premier semestre, voire mieux.

Contrairement aux dirigeants des autres compagnies, le président d'Air France n'est pas trop inquiet sur l'évolution de la conjoncture du transport aérien : *« La seule bonne réponse est de se préparer et de s'adapter le plus vite possible »*, estime-t-il. Se préparer, c'est-à-dire d'éviter les surcapacités – des avions volant à vide – comme à la fin des années 80. Le chiffre d'affaires du groupe est resté pratiquement stable. Il s'élève à 29,9 milliards de francs contre 29,7 milliards de francs au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 0,5 %.

ALLIANCE INCONTOURNABLE

Air France a vu progresser le taux de remplissage de ses avions à 76,5 %, malgré une hausse de l'offre de sièges (+ 4,5 %). British Airways, qui avait augmenté ses capacités de 12,9 %, a vu son coefficient reculer de 0,9 point à 73,8 %. Seule en Europe, KLM remplit mieux ses avions qu'Air France (79,7 %). La compagnie française bénéfice de l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Amérique du Nord (Boston et Atlanta) au premier semestre. Sur l'Asie, en revanche, le chiffre d'affaires a reculé de 4,7 %. Côté fret, Air France a subi une sévère baisse d'activité due à la crise asiatique, à la grève des pilotes et au déménagement des activités cargo dans le nouvel aérogare de Roissy.

Dans ces conditions, la compagnie s'affirme prête à ouvrir son capital. *« Nous ne voyons aucune raison qui pourrait conduire à différer l'ouverture du capital, mais c'est à l'actionnaire de décider »*, a précisé M. Spinetta. La mise sur le marché d'environ 20 % du capital du transporteur aérien devrait intervenir au cour du premier semestre 1999 et *« il appartient au gouvernement de donner un calendrier alors qu'aujourd'hui toutes les conditions sont réunies »*, a ajouté le PDG d'Air France.

Sur les alliances, Air France reconnaît qu'elle ne pourra plus, à terme, se satisfaire d'accords bilatéraux à l'image de ceux qui la lient à Delta ou Continental Airlines. Jean-Cyril Spinetta reconnaît qu'une alliance globale devient incontournable comme celles des principales compagnies européennes à l'image du couple Lufthansa-United Airlines dans *« Star Alliance »*, ou British Airways-American Airlines dans *« Oneworld »*. Reste qu'il faudra pour la compagnie nationale faire un choix entre Continental et Delta.

François Bostnavaron

Le président de Rover démissionne

WALTER HASSELKUS, président du constructeur automobile britannique Rover, filiale de l'allemand BMW, a annoncé, mercredi 2 décembre, sa démission en admettant s'être *« trompé, en n'anticipant pas la vivacité de la concurrence sur le marché britannique »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. *« Il faut que quelqu'un en prenne la responsabilité »*, a-t-il ajouté. M. Hasselkus devrait être remplacé par Werner Samann. Cette annonce a été faite alors que Rover présentait le détail de son plan d'économies prévoyant 2 500 suppressions d'emplois sur 39 000 salariés. Depuis plusieurs mois, BMW a fait part de son mécontentement à propos de la faible productivité du constructeur britannique.

Des actions communes pour les PME-PMI de la défense en Europe

DANS un rapport rendu public jeudi 3 décembre et remis au ministre de la défense, l'ex-secrétaire d'Etat à la défense et PDG de la Financière de Brienne, Edwige Avice, lance une série de propositions destinées à valoriser le secteur des PME-PMI de défense en Europe, qui rassemble un millier d'entreprises, essentiellement en France, en Grande-Bretagne et en Italie. Elle suggère que la France définisse des régions pilotes, où la défense, la recherche, l'industrie et l'Anvar coopèrent, et crée un fonds de 500 millions de francs, à partir de capitaux privés européens, voué à *« une meilleure coordination des outils financiers »*.

Le report de la loi sur l'audiovisuel crée des problèmes de calendrier

Plusieurs dossiers restent en souffrance : la transposition de la directive européenne dans le droit français, la préparation de la loi de finances 2000 et le choix du président des chaînes publiques, dont la situation économique se détériore

« SI À CHAQUE difficulté, il fallait démissionner, j'aurais démissionné cent fois. Je ne suis pas là pour cueillir des roses », a affirmé, mercredi 2 décembre, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, au lendemain du report du débat parlementaire de son projet de loi (*Le Monde* du 3 décembre). *« Si j'ai annoncé le report de quelques semaines de la discussion du projet devant l'Assemblée nationale, c'est parce que le rythme actuel de ses travaux accuse un certain retard, ce qui ne permet pas un travail sérieux, continu et serein sur un sujet qui suscite à ce point les passions »*, a-t-elle expliqué *(lire aussi page 7)*.

« J'ai entendu des critiques, y compris dans mon camp, et notamment des doutes sur les engagements financiers envers l'audiovisuel public. Ce doute est aujourd'hui levé », a affirmé Mme Trautmann, en rappelant que, dans un amendement gouvernemental, l'Etat s'est engagé à rembourser intégralement au secteur audiovisuel public le montant des exonérations de la redevance (2,6 milliards de francs). *« Ce que jusqu'ici la gauche n'avait pas mis en place »*, a-t-elle assuré. Autre amendement gouvernemental très attendu, la fin de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques sur TPS, réclamée depuis longtemps par le bouquet rival CanalSatellite. Malgré ces deux avancées, la promesse de la mise en place d'un prélèvement sur les recettes publicitaires des chaînes privées, notamment TF 1 et M 6, destiné à *« réorienter l'effet d'aubaine »*, n'a pas pu être concrétisée.

PRESSIONS DE BRUXELLES

Catherine Trautmann n'a pas confirmé sa volonté de regrouper, à terme, en un seul projet les deux volets initiaux de son texte, sur l'audiovisuel public et le privé. Tout au plus s'est-elle contentée de *« souhaiter que le texte* [qui vient d'être reporté] *soit prêt pour la loi de finances 2000 »*.

Ce projet de loi sera-t-il repoussé de quelques semaines ou de plusieurs mois ? C'est bien le cœur du débat. Des problèmes de calendrier risquent de surgir très rapidement. Premier écueil de taille : la transposition dans la loi française des dispositions de la directive européenne Télévision sans frontière doit être effectuée *avant la fin de l'année*. Trois articles, sur la protection des mineurs, la liste des événements majeurs qui ne peuvent pas faire l'objet de diffusions télévisées exclusives ou encore la détermination de la nationalité des chaînes, font partie du projet de loi.

Après la publication au *Journal officiel*, le 10 novembre, d'une circulaire de Lionel Jospin relative *« à la procédure de suivi de la transposition des directives communautaires en droit interne »*, il serait mal venu de déclencher un contentieux avec la Commission. Or, Bruxelles a d'ores et déjà envoyé des lettres de mise en garde à ce sujet à la Rue de Valois. S'il est possible de *composer avec les fonctionnaires* de Bruxelles, à condition de faire montre de bonne volonté, en donnant clairement un calendrier, *il sera difficile d'abuser* longtemps de leur patience.

Un autre élément plaide en faveur de l'urgence d'un examen du texte : l'adoption du projet de loi de finances pour 2000, qui doit entériner une baisse des ressources publicitaires de France 2 et France 3, se prépare dès le mois de mars, pour permettre d'effectuer des arbitrages fin juin.

Enfin, le mandat du président de France 2 et France 3, Xavier Gouyou Beauchamps, arrive à échéance le 2 juin 1999. Si la loi n'est pas votée avant cette date, *on en restera au statut actuel et* aucun patron de la nouvelle holding regroupant France 2, France 3, La Sept-Arte et La Cinquième, ne pourra être désigné – sur une période de cinq et non plus de trois ans – pour piloter le nouveau groupe de chaînes publiques pendant cinq ans.

Nicole Vulser

Les réactions des professionnels

● AACC : *« Nos craintes sont enfin prises en compte*, estime Jacques Bille, vice-président délégué général de l'Association des agences-conseils en communication (AACC). *Le secteur audiovisuel est sous-capitalisé et souffre de réglementations contraignantes. Il faut dédiaboliser la réflexion sur les coupures publicitaires. »*

● CSA : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, estime qu'il vaut mieux *« un bon projet en prenant plus de temps qu'un mauvais projet qui serait fait hâtivement (...), c'est sage d'attendre »*.

● Canal Plus : Marc-André Feffer, vice-PDG, affirme que la décision *« est plutôt raisonnable, à cause des problèmes de financement du service public. Les principes étaient bons, mais les modalités d'application étaient complexes »*.

● TF 1 : Patrick Le Lay estime que la législation actuelle *« convient parfaitement »* et *« souhaite qu'on nous laisse travailler tranquillement, car la France devrait se féliciter d'avoir des entreprises de télévision qui marchent »*.

Grèves à France 2 et France 3 sur fond d'incertitudes économiques

SÉRIES AMÉRICAINES à la place de « Télématin » sur France 2 : la décision du report du projet de loi sur l'audiovisuel aura indirectement eu des conséquences à France Télévision. La grève des techniciens de la CGC devait entraîner, jeudi 3 décembre, des perturbations dans la fabrication des journaux télévisés.

Le syndicat national des personnels de la communication et de l'audiovisuel CGC, qui regroupe les techniciens et les personnels administratifs, réclame *« 1 500 francs brut exceptionnels liés aux problèmes organisationnels depuis le transfert du siège »* et *« le passage de 25 à 37 heures en fonction des contraintes de service avec dans les deux cas la semaine de travail répartie sur quatre jours au plus »*.

FIN DE RÈGNE

Ce mouvement est une conséquence de la grève menée par les monteurs du journal télévisé, il y a une semaine, qui réclamaient des négociations sur l'organisation et les conditions de travail liées aux nouvelles technologies. Car le déménagement de France Télévision s'est accompagné d'une transformation des techniques de production et du passsage au numérique qui a bouleversé les habitudes de travail des différentes catégories de personnels qui concourent à la préparation des journaux télévisés. Les journalistes avaient fait savoir leur solidarité avec le mouvement des techniciens. Au-delà de ces conflits ponctuels, France 2 et France 3 traversent une période d'instabilité que le report du projet de loi va prolonger. Appelées à être réunies dans un même groupe, les deux chaînes vont, en effet, devoir continuer à fonctionner avec une absence totale de visibilité sur leur avenir. Or, ces deux entreprises sont confrontées à plusieurs problèmes. Sur le plan économique, l'année 1998 n'aura pas été bonne et elles vont toutes les deux enregistrer un déficit. Car les mauvaises performances réalisées en matière d'audience se sont traduites sur les rentrées publicitaires et les deux chaînes n'atteignent pas leurs objectifs dans ce domaine.

A France 2, la situation est préoccupante : les pertes seraient de 150 millions de francs et l'entreprise connaîtrait de graves problèmes de trésorerie. D'ailleurs, les syndicats ont fait jouer la procédure d'alerte et ils ont réclamé la convocation d'un comité d'entreprise en urgence.

A France 3, le déficit pourrait avoisiner 50 millions de francs, mais devrait être compensé par une rallonge budgétaire. La chaîne des régions n'en finit pas de supporter les conséquences de la grève de l'hiver dernier. Les nombreux thèmes évoqués dans le protocole d'accord de fin de grève donnent lieu à de multiples négociations qui n'aboutissent pas. A la rédaction nationale, la grève des monteurs et des documentalistes vidéo risque de perturber la fabrication des journaux.

Pour les dirigeants de ces entreprises, le report du projet de loi est tout aussi catastrophique. Car cela prolonge l'impression de fin de règne qu'on percevait déjà dans les chaînes publiques et rend toute prise de décision encore plus difficile.

Françoise Chirot

« La Tribune » poursuit la grève des 30 %

LE QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE *La Tribune* n'a pas paru jeudi 3 décembre, pour le deuxième jour consécutif, en raison d'une grève des journalistes. La rédaction du quotidien de Bernard Arnault (LVMH) sanctionne ainsi le *« refus de la direction de* La Tribune *de s'engager clairement sur le principe d'une compensation financière par l'entreprise des pertes de pouvoir d'achat qui résulteraient de l'éventuelle suppression des abattements fiscaux »*. *« Au-delà de cette revendication*, ajoute un communiqué de la rédaction, *ce conflit révèle un malaise profond au sein du journal. »*

Il demande *« l'instauration d'un vrai dialogue social dans l'entreprise au moment où se décident le budget 1999, l'application des 35 heures et le respect des droits d'auteur sur Internet »*. C'est le premier conflit entraînant une non-parution, depuis l'arrivée à la tête de *La Tribune* de Fabrice Larue, ex-PDG de Radio-Nostalgie, en septembre 1996. Des tensions avaient opposé rédaction et direction, en mai, à propos du traitement de LVMH.

Une déduction de 50 000 francs proposée aux journalistes

APRÈS LA GRÈVE DES JOURNALISTES (*Le Monde* du 3 décembre), Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué le 2 décembre que le gouvernement voulait faire voter une déduction fiscale forfaitaire de 50 000 francs, remplaçant le système actuel d'abattement de 30 % des journalistes. Selon M. Vaillant, cette mesure qui serait *« pérenne »* reprend un amendement du groupe socialiste au Sénat et serait introduite par le gouvernement sous forme d'amendement lors du retour du projet de loi de finances 1999 devant l'Assemblée nationale.

Les députés avaient adopté le principe d'une déduction de 30 000 francs auquel s'étaient opposés les syndicats de journalistes. Le 23 novembre, le Sénat avait décidé le maintien des 72 abattements fiscaux pour une année de plus.

Noël Couedel devrait rejoindre la chaîne info de Canal Plus

NÉGOCIÉ de longue date, le transfert de Noël Couedel, directeur des rédactions du *Parisien*, vers Canal Plus devrait être officialisé dans les prochains jours, fait-on savoir à la chaîne cryptée. Christian Dutoit, concepteur du projet de chaîne d'information en continu depuis ses origines, devrait être nommé directeur général de cette chaîne, tandis que Noël Couedel serait chargé de la responsabilité éditoriale.

Son arrivée devrait donner un nouveau coup d'accélérateur à ce projet, en sommeil depuis le retrait du groupe Amaury (*Le Monde* du 23 mai). Le lancement est toujours fixé à la fin de 1999. Il coïncide avec la fin du contrat de LCI avec CanalSatellite. La future chaîne info vient de signer un bail de douze ans pour occuper des locaux de 3 000 mètres carrés, dans le quartier de Montparnasse, à Paris.

A défaut du groupe Amaury, Canal Plus pourrait *« fédérer d'autres actionnaires »* dans le tour de table de la chaîne dont le budget reste fixé autour de 150 millions de francs par an, précise la direction de la chaîne cryptée. Avec cette future télévision, Canal Plus a pour objectif de ne pas laisser LCI seule sur le créneau de l'information en continu. *« Nous n'avons pas envie de laisser 90 % de l'information télévisée entre les mains de TF 1 »*, poursuit un dirigeant de Canal Plus.

La réplique de TF 1 ne devrait pas se faire attendre. LCI prépare une LCI 2 consacrée aux *Hot News*. Cette déclinaison devrait être diffusée sur le câble et le satellite dans un an et demi à deux ans. Elle serait dotée d'un budget de 60 à 70 millions de francs. Par mesure d'économie, LCI devrait déménager pour rejoindre le siège de TF 1 en mai-juin 2000. L'éviction de LCI du service de base de CanalSatellite ferait perdre au moins 72 millions de francs par an à la chaîne info. Pour maintenir l'économie de LCI, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, est prêt à diffuser la chaîne en option sur CanalSatellite. Reste une interrogation : le marché français de la télévision à péage est-il de taille à supporter deux chaînes concurrentes d'information en continu ?

Guy Dutheil

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SANOFI-SYNTHELABO : les deuxième et troisième laboratoires** pharmaceutiques français annoncent leur fusion, jeudi 3 décembre *(lire p. 18)*.

● **TEXACO : la compagnie pétrolière américaine va supprimer 2 000 emplois** au lieu des 1 000 initialement annoncés. Le groupe *« surveille les opportunités de renforcer ses parts de marché en Europe en dépit du fait qu'un accord n'a pas été trouvé avec Shell »*.

● **AEROSPATIALE : le groupe aéronautique et Thomson-CSF** sont prêts à signer un accord mettant un point final à leur différend né de la fusion en cours entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies, selon *Les Echos* du 3 décembre. Aerospatiale céderait ses 50 % dans Sextant Avionique à Thomson-CSF.

● **ITT INDUSTRIES : le groupe américain, spécialisé dans les pompes** et les systèmes de contrôle, *a annoncé, mercredi, la suppression de 1 200 emplois* sur un total de 35 000, et inscrira dans les comptes une charge exceptionnelle de plus de 400 millions de dollars (2,2 milliards de francs).

● **CUIVRE : le métal rouge a atteint mercredi son plus bas** niveau depuis douze ans à 1 560 dollars la tonne au London Metal Exchange. La plupart des négociants ne prévoient pas de remontée dans les prochaines semaines.

● **HENNESSY : le numéro un mondial du cognac**, filiale de LVMH, devait annoncer, jeudi, un plan de restructuration, selon *Le Figaro* du 3 décembre. La direction prévoirait de supprimer *sur deux ans 160 emplois sur un* effectif de 750, pour faire face à l'érosion continue des ventes de cognac.

● **SIEMENS : le géant électrotechnique allemand** a *indiqué qu'il prévoyait pour* l'exercice en cours 1998/1999 une hausse du chiffre d'affaires d'au moins 10 % et un peu plus pour le bénéfice net avant exceptionnels.

SERVICES

● **SNCF : le trafic devait être encore perturbé jeudi** par le mouvement de grève des contrôleurs démarré vendredi 27 novembre *(lire p. 18)*.

● **EDF : l'acquisition de la compagnie britannique London Electricity** pour 13 milliards de francs a été dénoncée le 2 décembre par la CGT, qui y voit un *« abandon »* du service public, alors que la CFDT se déclare favorable au développement international du groupe, notamment en Europe.

● **FRANTOUR : l'entreprise de tourisme**, filiale de SCETA (groupe SNCF), souhaite vendre son pôle de restauration en gare à l'italien Autogrill (groupe Benetton), dont l'offre devrait être formellement retenue le 18 décembre lors d'un conseil d'administration de Frantour.

FINANCE

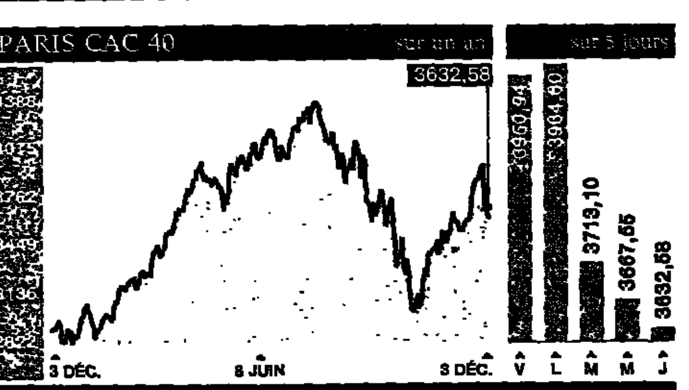
● **BANQUES AFB : les syndicats CFDT, CGT et FO** appellent, jeudi 3 décembre, à la grève pour la défense de l'emploi *(lire p 18)*.

● ***DEUTSCHE BANK/BANKERS TRUST* : des héritiers de familles juives** spoliées par les nazis ont demandé à la Réserve fédérale américaine (Fed) d'opposer son veto au rachat de la banque d'affaires américaine par *la* Deutsche Bank.

● **TAUX RÉGLEMENTÉS : le comité consultatif des taux réglementés** en France a été mis en place par décret *et* par arrêté, publiés tous deux au *Journal officiel* du 3 décembre. Composé de neuf membres et présidé par André Babeau, il veillera notamment à ce que le taux du Livret A reste toujours supérieur d'au moins 1 % à l'*inflation*.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».**
www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

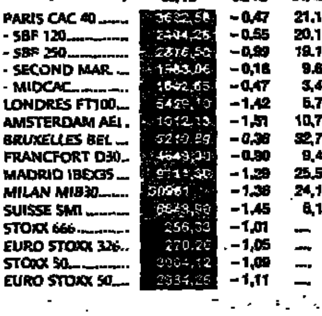


Principaux écarts au règlement mensuel

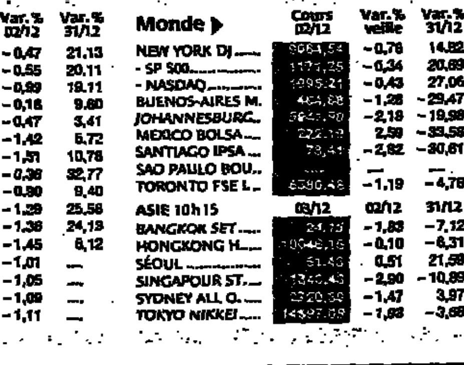
Hausses ▶	Cours 02/12	Var. % 01/12	Var. % 31/12
INGENICO	[illegible]	+7,48	+45,19
DASSAULT SYST	[illegible]	+4,82	+23,16
GROUPE ANDRE	[illegible]	+4,61	+12,58
PLASTIC OMN.I	[illegible]	+4,12	−39,54
SEITA	[illegible]	+3,87	+57,40
MONTUPET SA	[illegible]	+3,73	+228,88
EIFFAGE	[illegible]	+3,22	+84,95
SOGEPARC (FIN	[illegible]	+2,98	+22,27
CFF.(FERRAILL	[illegible]	+2,97	+13,48
COLAS	[illegible]	+2,85	+41,50

Baisses ▶	Cours 02/12	Var. % 01/12	Var. % 31/12
SANOFI	[illegible]	−7	+38,80
ZODIAC EX.DT	[illegible]	−4,87	−15,06
TOTAL	[illegible]	−4,53	−9,92
SCOR	[illegible]	−3,94	+18,48
SAGEM SA	[illegible]	−3,92	+38,19
CARBONE LORRA.	[illegible]	−3,72	−24,46
NORBERT DENTR.	[illegible]	−3,60	+8,40
REMY COINTREA.	[illegible]	−3,58	−18,52
CIMENTS FRANC.	[illegible]	−3,50	+40,69
STRAFOR FACOM	[illegible]	−3,31	−15,08

Indices boursiers

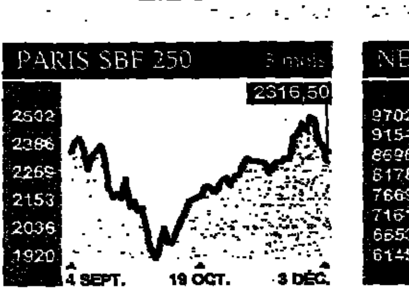


Europe 12h30 ▶	Cours 03/12	Var. % 02/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3632,58	−0,47	21,13
- SBF 120	2404,25	−0,55	20,11
- SBF 250	2316,50	−0,59	19,11
- SECOND MAR.	1583,06	−0,18	9,60
- MIDCAC	1642,65	−0,47	5,41
LONDRES FT100	5429,10	−1,42	5,72
AMSTERDAM AEI	1012,13	−1,31	10,78
BRUXELLES BEL	3219,29	−0,38	32,77
FRANCFORT D30	4649,30	−0,90	9,40
MADRID IBEX35	9719,30	−1,29	25,56
MILAN MIB30	30661	−1,38	24,19
SUISSE SMI	6843,50	−1,45	6,12
STOXX 666	256,33	−1,01	—
EURO STOXX 326	270,20	−1,05	—
STOXX 50	3004,12	−1,09	—
EURO STOXX 50	3334,26	−1,11	—



Monde ▶	Cours 02/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9064,54	−0,76	14,82
- SP 500	1171,25	−0,34	20,69
- NASDAQ	1895,21	−0,43	27,06
BUENOS-AIRES M.	464,68	−1,28	−29,47
JOHANNESBURG	5647,90	−2,18	−19,98
MEXICO BOLSA	2222,19	2,59	−33,58
SANTIAGO IPSA	73,44	−2,82	−30,61
SAO PAULO BOU.	—	—	—
TORONTO FSE I.	6590,48	−1,19	−4,76
ASIE 10h15	03/12	02/12	31/12
BANGKOK SET	24,76	−1,89	−7,12
HONGKONG H.	10048,16	−0,10	−6,31
SÉOUL	51,46	0,51	21,58
SINGAPOUR ST.	1340,45	−2,90	−10,89
SYDNEY ALL O.	2320,39	−1,47	3,97
TOKYO NIKKEI	14697,08	−1,98	−3,66

PARIS SBF 250 — 3 mois



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9064,54 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 7 SEPT. 19 OCT. 2 DÉC.

LONDRES FT100 3 mois — 5429,10 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 8 SEPT. 20 OCT. 3 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4649,30 — 6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 8 SEPT. 20 OCT. 3 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14697,08 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 7 SEPT. 19 OCT. 3 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était en baisse, jeudi 3 décembre, pour la quatrième séance consécutive, sous les effets conjugués de la faiblesse persistante du dollar (5,60 francs après avoir chuté jusqu'à 5,58 francs) et de l'assombrissement des perspectives économiques. Après avoir cédé plus de 1,5 % dans la matinée, l'indice CAC 40 se ressaisissait et s'affichait en baisse de 0,83, à 3 620,8 points, à la mi-journée. En outre, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, avait qualifié, la veille, l'objectif de croissance de 2,7 % pour 1999 retenu par le gouvernement de *« cible »*, car *« nous ne sommes pas encore sortis de la crise »*, ce qui n'a pas rassuré les investisseurs. Michelin chutait de 4,3 %, Alcatel perdait 3,6 % et Chargeurs cédait 3,1 %. Parmi les valeurs les plus actives de la cote, Sanofi (+ 1,4 %) et Synthélabo (+ 0,3 %) gagnaient du terrain après la confirmation de leur fusion.

FRANCFORT

JEUDI 3 décembre, le marché allemand a débuté la séance sur une nouvelle baisse de 1,16 %. Les investisseurs ont fait preuve d'attentisme avant la réunion de la Bundesbank. La veille, l'indice Dax 30 avait perdu 1,36 %, à 4 712,2 points. La faiblesse du dollar à 1,67 mark et le recul de la plupart des valeurs bancaires (− 4,16 % pour la Deutsche Bank, − 3,78 % pour la Dresdner) avaient pesé sur la tendance.

LONDRES

MERCREDI 2 décembre, l'indice FT 100 a terminé la séance sur une baisse limitée à 0,54 %, à 5 507,2 points. Les valeurs pétrolières ont été malmenées en raison du maintien du prix du baril de pétrole autour de 10 dollars. L'action British Petroleum a perdu 4 %, celle de Shell Transport a abandonné 4,15 %.

TOKYO

À LA BOURSE de Tokyo, la séance du jeudi 3 décembre s'est conclue par un recul de 1,9 % de l'indice Nikkei, à 14 697,1 points, son plus bas niveau depuis deux semaines. La faiblesse du dollar à 119,06 yens a pénalisé les valeurs exportatrices. L'action du groupe Fuji Photo, dont 30 % des ventes sont en dollars, a baissé de 3,4 %. Celle de Sony a reculé de 1,1 %.

NEW YORK

LA CHUTE de 16 % de l'action Boeing a expliqué, à elle seule, la moitié du recul de l'indice Dow Jones (− 0,75 %, à 9 064,54 points), mercredi 2 décembre. Le constructeur aéronautique a prévenu le marché que ses résultats seraient inférieurs aux attentes. Le distributeur Sears a fait de même et son action a reculé de 3,5 %. Le groupe parapétrolier Schlumberger a continué sa chute en abandonnant 3,3 %.

Valeur du jour : Dexia prend le contrôle de Sofaxis

TRANQUILLEMENT mais sûrement, Dexia poursuit son programme d'acquisitions. En deux ans, le groupe franco-belge, spécialiste du financement des collectivités locales et de l'épargne, a investi quelque 8 milliards de francs dans son développement, financé sur ses ressources propres (quelque 50 milliards de francs propres). Il contrôle désormais 60 % du Crediop en Italie et 40 % du Banco di credito local en Espagne, la Banque industrielle mobilière et privée (BIMP) et UBS Asset Management France, repris par la BIL, banque luxembourgeoise et très rentable du groupe Dexia. En Belgique, le groupe a également investi dans la SMAP, une société mutuelle d'assurance spécialisée dans la vente de produits aux collectivités locales.

Le groupe vient de boucler une petite acquisition dans le même domaine en France. Pour 152 millions de francs, Dexia achète 55 % du groupe Sofaxis, courtier et conseil en assurances pour le risque employeur des collectivités locales et des hôpitaux, un marché potentiel de 2 millions de personnes. Cette société est basée à Bourges et compte 200 personnes. Dexia reprend les participations de deux banques, la SNVB (groupe CIC) et Natexis.

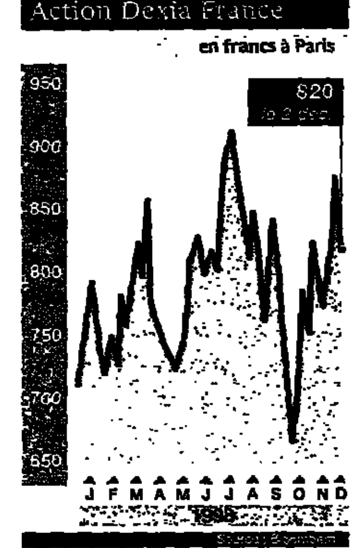
Conscient que le marché français des financements aux collectivités locales n'a pas une croissance soutenue, Pierre Richard, le président de Dexia France, s'efforce de diversifier les services que son groupe peut apporter. Sur l'évolution de son marché au niveau européen et mondial, il est plus optimiste : *« Quels que soient les aléas de conjoncture, l'heure est au développement des équipements : la croisade de Jacques Delors en Europe est un signe, les Etats-Unis doivent investir dans leurs réseaux d'eau et dans le traitement des déchets, les questions d'environnement sont partout de plus en plus importantes. »* Signe des temps, les engagements de Dexia International dépasseront ceux du Crédit local de France l'an prochain.

Les dirigeants du groupe veillent à ce que cette croissance se fasse avec un profil de risque très contrôlé. *« Il a été réduit depuis deux ans »*, affirme M. Richard, qui rappelle que la question du financement est cruciale pour Dexia. Le groupe refuse donc de faire toute opération de croissance externe risquant de peser sur sa note et sur son appréciation boursière. C'est une des raisons, reconnaît-il, qui l'avait fait abandonner sa réflexion sur le rachat du CIC, malgré son souhait d'avoir en France un réseau pendant du Crédit communal de Belgique.

Avec l'euro, les écarts de taux entre les émetteurs devraient encore s'élargir et la plus grande rigueur est nécessaire. Mercredi 2 décembre, en clôture, l'action Dexia s'échangeait à 820 francs.

Sophie Fay

Action Dexia France — en francs à Paris



Matières premières

En dollars ▶	Cours 02/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1556,5	−0,42
ALUMINIUM 3 MOIS	1256	0,27
PLOMB 3 MOIS	484	—
ETAIN 3 MOIS	5355	—
ZINC 3 MOIS	955,5	−0,05
NICKEL 3 MOIS	4115	−0,36
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,75	−2,88
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,68
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	274	−0,27
MAÏS (CHICAGO)	217,25	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	534,75	−0,51
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,6	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1408	1,87
CAFÉ (LONDRES)	1790	0,67
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 02/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,53
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,18

Or

En francs ▶	Cours 02/12	Var % 01/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,56
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,37
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,19
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,32
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,32
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−3,96
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,38
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	−2,88
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

ÉCONOMIE

Prévisions pessimistes de la Banque mondiale

LE RALENTISSEMENT économique mondial dû à la crise asiatique va être encore plus fort que prévu et va particulièrement affecter les pays en développement en 1998 et 1999, s'alarme la Banque mondiale dans un rapport publié mercredi 2 décembre.

La croissance mondiale va reculer à 1,8 % en 1998 et à 1,9 % en 1999 contre 3,2 % en 1997, selon un rapport sur les perspectives économiques mondiales. L'expansion des pays industrialisés va se tasser à 1,7 % en 1998, à 1,6 % en 1999 contre 2,8 % en 1997.

Mais ce sont les pays en développement qui vont connaître le plus important différentiel, avec une croissance du PIB passant de 4,8 % en 1997 à 2 % en 1998 et 2,7 % en 1999.

■ **FRANCE : le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn** a déclaré mercredi que l'économie française n'était pas encore *« sur la pente »* d'un taux de croissance de 2,7 % en 1999, ajoutant que cette *« cible »* du gouvernement pouvait être atteinte grâce aux efforts de tous. *(Lire page 8.)*

■ **ALLEMAGNE : le Produit intérieur brut (PIB) en Allemagne** a crû de 0,9 % au troisième trimestre comparé au deuxième trimestre de cette année, a annoncé jeudi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **Dix pour cent des Allemands sont propriétaires d'actions**, soit directement, soit par le biais de fonds communs de placement, a indiqué mercredi Rüdiger von Rosen, l'un des responsables du Deutsche Aktieninstitut (Institut allemand des actions).

■ **ESPAGNE : la croissance économique espagnole a atteint**, en rythme annuel, *« près de 4 % »* au troisième trimestre de 1998, a indiqué mercredi le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.

■ **DANEMARK : « Le Danemark doit mener une politique économique** *très rigoureuse après le 1er janvier prochain, date de lancement de l'euro dans 11 pays de l'Union européenne, pour assurer la bonne santé de son économie afin qu'elle demeure dans le sillage de la monnaie unique »*, a affirmé mercredi à Copenhague la ministre de l'économie, Marianne Jelved.

■ ***Le Danemark n'a plus de* marge de manœuvre financière** en raison de la forte détérioration de la balance des paiements, a affirmé mercredi à Copenhague le gouverneur de la banque centrale, Bodil Nyboe Andersen.

■ ***IRLANDE* : le miracle économique irlandais devrait** perdurer au cours du siècle prochain, a assuré le ministre des Finances Charlie McCreevy. Avec une hausse de 9,5 % du PIB en 1998 et des progressions de 6 % en moyenne prévues pour les trois prochaines années, M. McCreevy s'est réjoui d'être le premier grand argentier irlandais en cinquante ans à présenter un budget excédentaire.

■ ***JAPON* : le produit intérieur brut (PIB) *du Japon*** s'est contracté de 0,7 % au troisième trimestre, a annoncé jeudi l'agence gouvernementale de planification économique (EPA). En rythme annuel, le recul du PIB atteint 2,6 %.

■ ***La consommation des ménages japonais*** a enregistré en octobre son douzième recul mensuel consécutif, avec une baisse de 1,0 % sur son niveau du même mois de 1997. La consommation des ménages nippons n'a jamais connu une période de contraction aussi prolongée depuis que l'agence statistique a commencé à compiler cette statistique sous sa forme actuelle, en 1963.

■ **Un institut privé japonais, le Centre japonais pour la recherche économique**, voit la récession vécue par la deuxième économie mondiale se prolonger jusqu'en 2002.

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements neufs aux** Etats-Unis ont augmenté de 0,8 % en octobre à 851 000 unités en rythme annuel, a annoncé mercredi le département du Commerce américain.

MONNAIES

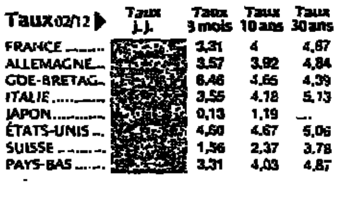
● **Dollar :** la devise américaine s'est nettement repliée sur le marché des changes de Tokyo, et *s'échangeait* à 119,05 yens en début de matinée, jeudi 3 décembre. La faiblesse persistante de Wall Street, les incertitudes pesant sur l'économie américaine (à la veille de la publication *des chiffres de l'emploi* pour novembre) ainsi que la rumeur d'une démission prochaine du secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, ont fortement pesé sur le cours du billet vert. En outre, les *incitations* des autorités japonaises à acheter davantage d'obligations nippones ont soutenu les achats de yen contre dollar.

Le dollar, également en recul face aux devises européennes, s'échangeait à 1,6685 marks et 5,5966 francs. A l'occasion de la réunion de la Bundesbank, jeudi, les investisseurs ne semblaient plus espérer de geste significatif en faveur d'une baisse des taux.

Cours de change

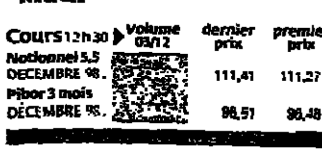
03/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,63	6,58	9,32	4,09	2,98	4,64	0,34	3,35	....
DM	1,67	1,96	2,79	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1653,75	1943,25	2759,79	1213,30	878,50	1397,41	....	990,19	295,25
YEN (100)	118,38	139,02	197,49	86,82	62,87	....	7,16	70,85	21,13
FLORIN	1,88	2,21	3,14	1,38	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,36	1,60	2,27	....	0,72	1,15	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,70	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,42	0,62	0,45	0,72	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,67	0,73	0,53	0,84	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)



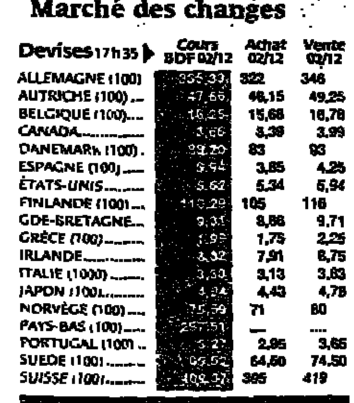
Taux 02/12 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,31	4	4,67
ALLEMAGNE	[illegible]	3,57	3,92	4,84
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,46	4,65	4,39
ITALIE	[illegible]	3,55	4,18	5,13
JAPON	[illegible]	0,13	1,19	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,60	4,67	5,06
SUISSE	[illegible]	1,56	2,37	3,78
PAYS-BAS	[illegible]	3,31	4,03	4,87

Matif



Cours 12h30 ▶	Volume 03/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	111,41	111,27
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,51	96,48

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 02/12	Achat 02/12	Vente 02/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,39	3,99
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,85	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,34	5,94
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,88	9,71
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,91	8,75
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,43	4,78
NORVÈGE (100)	[illegible]	71	80
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	64,50	74,50
SUISSE (100)	[illegible]	395	419

TAUX

● **Europe :** les marchés obligataires européens progressaient à l'ouverture, jeudi 3 décembre, profitant de la faiblesse des marchés d'actions. Le contrat Bund allemand, qui traduit l'évolution des emprunts d'Etat à dix ans, était en progression de 13 centièmes, à 115,02 points. Quelques minutes après l'ouverture, la *publication de statistiques* sur l'économie allemande faisait apparaître une croissance du PIB au troisième trimestre de 2,8 % en rythme annuel, supérieure au chiffre de 2,4 % anticipé par les économistes. Le contrat Bund se repliait alors sur un niveau de 114,96 points. Son équivalent français, le contrat notionnel, gagnait 22 centièmes à l'ouverture à 111,50 points, mais se stabilisait ensuite à ce niveau.

● ***Etats-Unis* :** le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est descendu, jeudi matin 3 décembre, sous la barre des 5 %, soutenu par l'annonce d'une nouvelle contraction du produit intérieur brut japonais.

ÉCONOMIE

Prévisions pessimistes de la Banque mondiale

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,22 %
CAC 40 : 3641,88

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	999	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	925	[illegible]	- 2,37	[illegible]
Renault (T.P.)	2610	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1140	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	950	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Accor	1212	[illegible]	- 1,73	[illegible]
AGF	327,50	[illegible]	- 1,86	[illegible]
Air Liquide	928	[illegible]	—	[illegible]
Alcatel	725	[illegible]	- 3,31	[illegible]
Alstom	131	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Altran Techno. #	1313	[illegible]	- 2,05	[illegible]
Atos CA	1225	[illegible]	- 3,18	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Gencor act.regr.	9,70	9,45	- 2,57	10
General Elect. #	505	501	- 0,79	529
General Motors #	392,10	393	+ 0,22	409
Harmony Gold #	27,30	26,25	- 3,84	28,40
Hitachi #	34,55	34	- 1,59	33,15
Hoechst #	233,10	231,30	- 0,77	267,80
I.B.M #	935	925	- 1,06	912
I.C.I #	52,80	50	- 5,30	51,90
Ito Yokado #	340,10	356	+ 4,67	370,20
Kingfisher plc #	51,90	49,50	- 4,62	52
Matsushita #	95	95	—	93,80
Mc Donald's #	392,90	387	- 1,50	404
Merck and Co #	873	885	+ 1,37	863
Mitsubishi Corp.#	36,20	36,20	—	36,80
Mobil Corporat.#	474,50	469,90	- 0,96	427,30
Morgan J.P. #	615	621	+ 0,97	620
Nestlé SA Nom. #	11400	11360	- 0,35	12840
Nipp. MeatPacker #	79,10	—	—	78
Nokia A	559	555	- 0,71	557
Norsk Hydro #	202,10	200,20	- 0,94	207
Petrofina #	2699	2680	- 0,70	2200
Philip Morris #	319	314	- 1,56	318,30
Philips N.V #	343,10	341	- 0,61	398
Placer Dome Inc #	83,60	81,50	- 2,51	90,90
Procter Gamble	484,90	496	+ 2,28	520
Quilvest	310	312,50	+ 0,80	317,20
Randfontein #	15,60	14,85	- 4,80	15,95
Rio Tinto PLC #	65,70	65	- 1,06	65,10
Royal Dutch #	255,10	251	- 1,60	270
Sega Enterprises	137,80	134	- 2,75	125
Schlumberger #	232,40	230	- 1,03	293,10
Shell Transport #	32,90	32,60	- 0,91	33,10
Siemens #	376,10	367	- 2,41	392,60
Sony Corp. #	420,10	419	- 0,26	413
ST microelectronics	382	372	- 2,61	400
Sumitomo Bank #	60,45	61,05	+ 0,99	63,50
T.D.K #	453,50	466,70	+ 2,91	452,10
Telefonica #	257,90	247	- 4,22	268,10
Toshiba #	31,75	31,55	- 0,62	30,80
Unilever #	416	408,60	- 1,77	469
United Technol. #	574	570	- 0,69	591
Volkswagen A.C #	432,10	422	- 2,33	470,10
Yamanouchi #	166,50	171	+ 2,70	155,90
Zambia Copper	9	9,05	+ 0,55	8,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Navigation (Nle) ◆	115	115
ONA 100 DH ◆	582	582
Optorg ◆	393	393
Exa.Clairefont(Ny)	625	625

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Paris Orleans	330	330
Promodes (CI) ●	2300	2300
PSB Industries Ly	570	570
Raynal Roq.ex.SAP ●	362	362
Rougier #	294	300
Saga ●	290	290
S.I.P.H. ●	150,20	150,20
Sofragi ●	5000	5080
Taittinger	3981	3950

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	25	22,60
Belvédère	317	311
BVRP	340	340
Chemunex	7,70	7,70
Duran Duboi	395	380
Eurofins scientific	450	451
FDM Pharma n. ◆	18	18
Genset	470	467,20
Guyanor action B	4,19	4,30
Infonie	180	180
Joliez-Regol	61	61
La Cie Group	109	107
Olitec	730	730
Omnicom	620	630
Picogiga	107,50	110
R2I Santé	349,90	369
Serp Recyclage	794	800

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	35	35
Europe Finance Ind. ◆	699	699
Cibox-LCI ◆	219,80	219,80
CTT-SCETA ◆	474	474
Sté lecteurs du Monde ◆	168,90	168,90
Troc de l'Ile ◆	134,40	134,40

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 décembre

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

Asie 2000 ◆	412,22	394,47
Saint-Honoré Capital ◆	22658,99	23999,02
St-Honoré March. Emer. ◆	354,75	339,47
St-Honoré Pacifique ◆	513,47	491,36
St-Honoré Vie Santé ◆	2139,38	2047,25

LEGAL & GENERAL BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

Actimonétaire C	39479,82	39479,82
Actimonétaire D	30449,33	30449,33
Cadence 1 D	1088,70	1077,92
Cadence 2 D	1075,90	1065,25
Cadence 3 D	1077,62	1066,95

SYMBOLES
◆ cours du jour; ◆ cours précédent.

LOISIRS Cette année, les Français ont pleuré la disparition en mer d'Eric Tabarly et applaudi la victoire express de Laurent Bourgnon dans la Route du rhum, montrant ainsi une nouvelle fois leur passion pour la mer et ses navigateurs. Le 38e Salon nautique de Paris, qui ouvre ses portes au public samedi 5 décembre, porte de Versailles, leur offre l'occasion d'admirer des embarcations, voire de concrétiser un rêve en devenant propriétaire. ● PRÈS de mille bateaux, dont environ un quart de nouveautés, vont être exposés, du plus petit au plus long. Pour ceux qui préfèrent les engins à moteur, et ils sont nombreux, les constructeurs présentent des catamarans qui offrent plus de place à bord. ● POUR PRÉPARER de futures croisières ou de petites sorties en mer, les spécialistes de l'équipement et de l'accastillage ont innové en offrant aux navigateurs des instruments légers et précis.

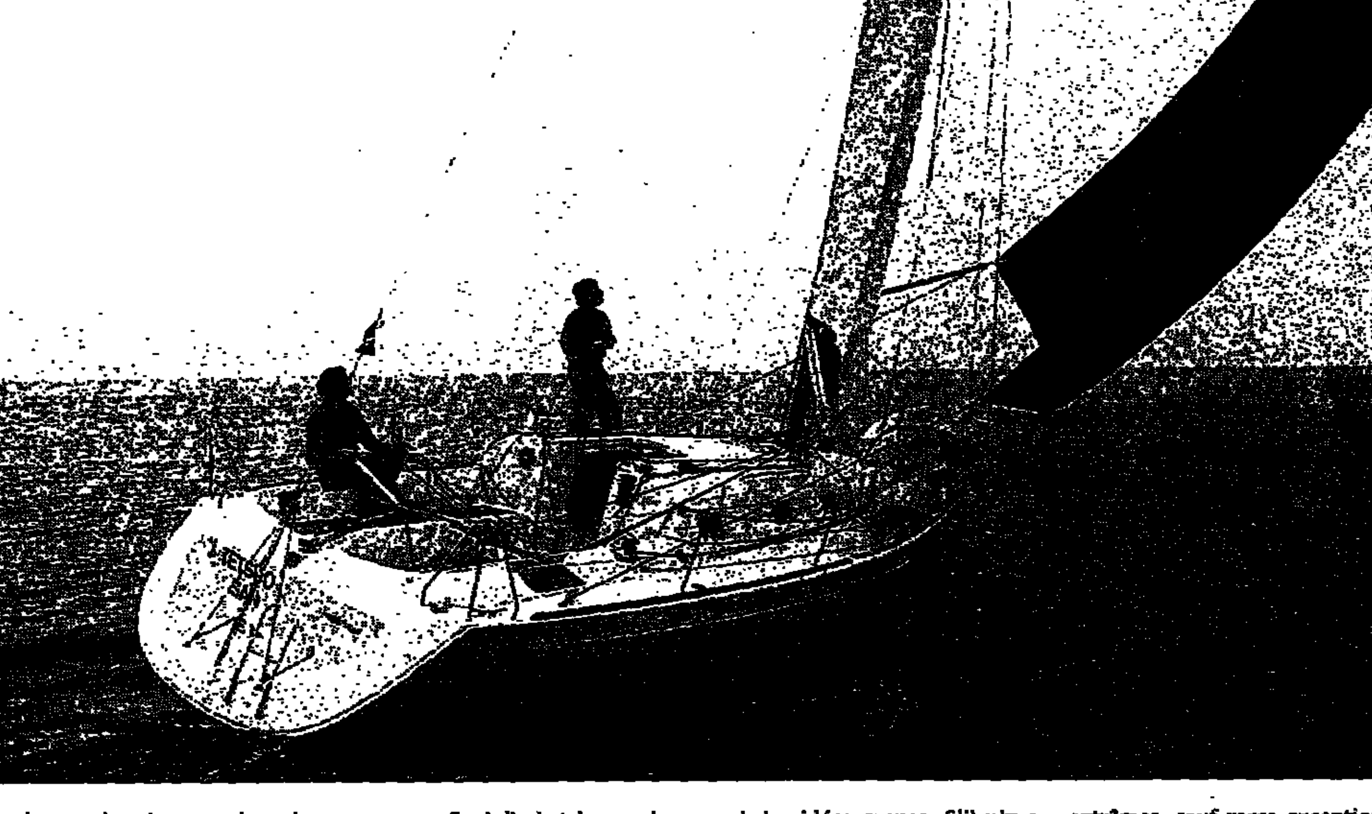
Trois cent mille personnes attendues au Salon nautique de Paris

Le rendez-vous annuel des professionnels et des amateurs de plaisance a lieu du 5 au 14 décembre, porte de Versailles. Les spécialistes de la filière qualifient 1998 d'« année de toutes les performances ». Pour répondre à une demande en hausse, les chantiers multiplient les innovations

LE MONDE de la plaisance a envie de pavoiser. Laurent Bourgnon, vainqueur express de la Route du rhum, a établi un record de la traversée de l'Atlantique qui ravit les amateurs de voile. Son exploit vient ajouter une faveur supplémentaire à une année 1998 que l'ensemble de la filière professionnelle nautique qualifie « *d'année de toutes les performances* ».

Au moment de l'ouverture du 38e Salon nautique de Paris, chacun se plaît à rappeler qu'un million de curieux sont venus assister au départ de la course Saint-Malo - Pointe-à-Pitre. Les mêmes soulignent que jamais les chiffres de fréquentation des deux Salons d'automne – le Festival international de la plaisance à Cannes et le Grand Pavois de la Rochelle – n'ont été aussi élevés : cinquante-cinq mille visiteurs pour le premier, près de cent mille pour le second.

A Paris, les organisateurs du rendez-vous du mois de décembre attendent plus de trois cent mille personnes. Ils expliquent avoir refusé plus d'une centaine d'exposants par manque de place. Et au même moment on apprend que Nantes lance un nouveau rendez-vous nautique de printemps (« Embarque à Nantes », prévu du 9 au 12 avril 1999), portant ainsi à trente le nombre de Salons consacrés à la plaisance dans l'Hexagone.



DAMIEN BABINET

Le First 31 7, quillard de 8,80 mètres de long construit par les Chantiers Bénéteau, a été élu « bateau de l'année » par les lecteurs du mensuel « Bateaux ». Conçu par Jean-Marie Finot et Pascal Conq, ce croiseur, parfait pour accueillir quatre personnes à bord, grimpe bien au vent tandis que son safran profond permet un très bon contrôle. Dans sa version de base, il est mis en vente au prix de 429 900 francs. Deux dauphins ont été élus : le Feeling 39 DI, un dériveur de 11,64 mètres (au prix de 976 860 francs), et le Dehler 29, un quillard de 8,75 mètres (au prix de 420 700 francs).

Ce vent d'optimisme se traduit aussi dans les chiffres d'affaires réalisés par les constructeurs, les équipementiers, les motoristes, les distributeurs et les loueurs. Tous progressent pour arriver à un total de 15 milliards de francs et de trente-trois mille personnes employées. La reprise économique pousse enfin à l'achat les marins qui avaient prudemment économisé ces dernières années.

Que la France se passionne de plus en plus pour la mer et ses champions ravit les professionnels de la voile et du motonautisme, qui comptent bien réussir à concrétiser ce formidable potentiel. Le pari reste néanmoins hasardeux, surtout pour les constructeurs, qui ont appris depuis longtemps à ne jamais être à l'abri d'un retournement de conjoncture.

Pour l'année 1998, 18 595 nouveaux bateaux ont été immatriculés (70 % de bateaux à moteur, 17 % de voiliers, 13 % de scooters des mers, canoës et kayaks), portant ainsi le parc nautique à 898 500 unités. Un bon chiffre, bien sûr, mais qui, comme le rappelle Tibor Sillinger, président du Salon nautique, « *correspond à celui obtenu en trois jours sur le marché automobile. Nous ne jouons pas du tout dans la même cour.* » La plaisance doit en réalité lutter contre une double image, celle d'un loisir cher et compliqué, donc inabordable.

Les acheteurs récents, eux, ne s'y trompent pas puisque 60 % des immatriculations 1998 concernent des bateaux de moins de deux tonneaux (c'est-à-dire de moins de 6 mètres). La radiographie de ces nouveaux propriétaires met aussi à mal des idées reçues. S'il n'y a guère de surprise concernant leur origine géographique – la Bretagne en premier, suivie de près par la Provence-Alpes-Côte d'Azur –, en revanche, leur catégorie socio-professionnelle peut surprendre. Les employés viennent en tête (17 %), suivis par les retraités (16 %), les cadres moyens (12 %), loin devant les patrons de PME (8 %), les professions libérales (6 %) et les cadres supérieurs (4 %), d'ailleurs devancés par les ouvriers (5 %).

La reprise économique pousse enfin à l'achat les marins qui avaient prudemment économisé

Rien d'étonnant donc à ce que les gammes des constructeurs tiennent compte de la taille des budgets disponibles. Et de l'âge aussi, puisque plus de la moitié des acheteurs sont âgés de plus de quarante-cinq ans et ne tiennent pas à naviguer dans des conditions extrêmes, sauf rares exceptions. D'ailleurs, un seul chiffre donne le la : en moyenne, un bateau navigue cinquante heures par an.

Près de mille bateaux vont être exposés à la porte de Versailles, dont un quart environ de nouveautés. Et il y en a effectivement pour tous les goûts et... pour toutes les bourses. Le plus petit ? Le Baby Yacht de Boutemy, un dériveur pour les enfants, dès trois ans ; 1,40 mètre de long et 0,80 mètre de large, 12 kilogrammes, 3 950 francs version polyester (moins de 2 000 francs en polyéthylène). Le plus gros ? Super Maramu 2000, des chantiers Amel : 16 mètres de long, 4,60 mètres de large, 14,5 tonnes, 3,5 millions de francs.

Entre les deux, pour ne parler que voile, beaucoup de nouveautés, dans toutes les catégories : dériveurs légers, multicoques de sport, voiliers de promenade, croiseurs familiaux, monocoques hauturiers, etc. Avec, bien sûr, quelques vedettes attendues. Le Cormoran (4,5 mètres de long), une valeur sûre pour tous ceux qui veulent tirer leurs premiers bords traditionnels, a désormais un petit (3,20 mètres) et un grand frères (6 mètres), tous deux construits par Acte Mer.

Le Sun Odyssey 26 (7,49 mètres de long), qui propose un autre programme de navigation possible (la petite croisière à quatre), sera sur le stand Jeanneau. Bénéteau présente son First 31 7 (9,50 mètres), le dernier-né de l'hiver dans la catégorie des croiseurs familiaux, élu « bateau de l'année » par les lecteurs de la revue *Bateaux*. De son côté, *Voile Magazine* a choisi comme « voilier de l'année » le RM 10,50, un biquille à bouchains construit par Sysba Marine et que la revue qualifie « *d'anti-bateau de série* ». Outre de nouveaux modèles (le Dufour 36 notamment), Dufour expose l'Atoll 43, dont seule la maquette avait été présentée l'année dernière. Ce monocoque de 13,10 mètres, qui, pour reprendre les mots d'Olivier Poncin, président du groupe, « *sort de l'ordinaire* », propose un espace de vie extérieure sur la moitié de sa longueur. Avec ce modèle, le constructeur vise le secteur de la location dans des eaux chaudes et plutôt calmes.

Enfin, pour tous ceux qui préfèrent se tourner vers le marché de l'occasion, plus abordable mais plus risqué si l'on ne respecte pas les précautions d'usage au moment de l'achat, les distributeurs – il n'y a pas d'occasions au Salon – disposent aussi d'un vaste choix car les bateaux changent davantage de main. Les mutations de propriété ont ainsi progressé de plus de 7 %.

Marie-Béatrice Baudet

Mode d'emploi

● **Horaires.** *Le Salon nautique international de Paris* est ouvert au public à Paris-Expo, porte de Versailles (métro Porte-de-Versailles), du samedi 5 décembre au lundi 14 décembre inclus, tous les jours de 10 heures à 19 heures. Nocturne le vendredi 11 décembre jusqu'à 23 heures. Fermeture du Salon lundi 14 décembre, à 17 heures.

● **Prix.** Entrée : 60 francs ; tarif réduit : 30 francs pour les groupes de dix personnes et plus, et les *enfants âgés de sept à treize ans.*

● **Animations.** Les visiteurs découvriront sur le parvis du Salon *L'Hydroptère*, présenté pour la première fois au public. Ce trimaran ultraléger de 18 mètres de long vole à 4 mètres au-dessus de l'eau et peut atteindre une vitesse de 40 noeuds.
La Bretagne, région à l'honneur cette année, propose pendant dix jours de nombreux rendez-vous : cafés littéraires, projections de films *sur le patrimoine maritime des quatre départements bretons,* tables rondes, etc.
A voir aussi vingt-cinq objets extraordinaires choisis parmi les réserves du Musée de la marine, qui célèbre les deux cent cinquante ans de la fondation de sa collection. On découvrira, par exemple, une galère *romaine, reconstitutée sous* Napoléon III, un os de cétacé (XIXe siècle) sur lequel est gravée une carte de la Martinique.
La Fédération des industries nautiques organise une exposition de soixante-cinq photographies, *dont certaines inédites et rares*, sur Eric Tabarly, disparu en mer au large de l'Ecosse au mois de juin. Ces documents sont présentés dans la passerelle Renan (qui relie les halls 1 et 2).

● **Métiers.** *Les jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans devraient* être particulièrement intéressés par le Salon des métiers de la mer et de l'eau, qui présentera les formations qui conduisent à des professions souvent peu connues : architecte *naval, directeur de port, patron de* pêche, etc.

Douze nouveautés pour l'équipement et l'accastillage

● **Sécurité.** *Plastimo élargit la gamme de ses modèles de gilets de sauvetage pour enfants.* Changement de design avec l'apparition de pingouins et d'un col encore plus large afin d'améliorer la protection de la tête. Le tout est en mousse. Prix : 280 francs



B. Y. LEGLATIN

Le gilet de sauvetage pour enfants de Plastimo.

● **Communication.** Le suspens est entretenu. Pourra-t-on voir au Salon (sur les stands GME, *Géolink ou TD Com) les nouveaux* téléphones portables Iridium, système de réseau satellitaire à couverture globale ? *Possible, mais pas* certain. En tout cas, cette dernière révolution technologique bouscule Inmarsat et son Mondialphone 2000 qui tient lui dans une mallette. *La différence de prix* entre les deux appareils est encore importante : 16 990 francs HT pour Mondialphone 2000, 24 500 francs HT pour Iridium. De même, s'il est possible de connecter un fax et de communiquer par e-mail sur le premier, ce n'est pas encore le cas sur le second. A ce sujet, il faut signaler la naissance de Mondial Fax : 25 centimètres de long *sur 8 centimètres de large. Ce faible encombrement* le rend facile à placer dans un bateau où l'on manque toujours de place.

● **Voile.** Tylaska a créé un mousqueton spécial destiné à être cousu au point d'amure du génois. *Il permet de remplacer le couple anneau-manille*, pas toujours simple à séparer. En plus, il évite tout twist en bas de la voile. Prix : 700 francs

● **Mouillage.** Une bonne idée pour les mouillages est proposée par le ressort Lamperti à pas variable. Les spires, plus resserrées d'un côté que de l'autre, travaillent progressivement selon la tension exercée et atténuent donc les contrecoups brutaux toujours désagréables. Prix : de 60 F à 500 francs, selon la taille. Distributeur : Accastillage Bernard.

● **Position.** La société californienne Magellan, spécialiste en systèmes de navigation par satellite et en techniques de communication, commercialise le moins *cher des GPS portables 12 canaux* : le Blazer 12. Cette technologie toute récente (un canal = un satellite) permet de réduire le temps de recherche nécessaire pour donner la position du bateau. Prix : 1 395 francs. Magellan avait déjà commercialisé, en 1997, le GPS 300 (moins performant) à moins de 1 000 francs

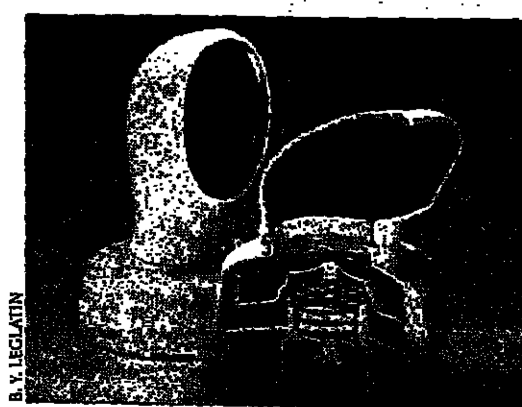
● **Navigation.** La nouvelle gamme d'instruments de navigation Autohelm, de la société américaine *Raytheon, privilégie la clarté grâce à des écrans* afficheurs en cristaux liquides. La centrale de navigation ST60 Tridata, par exemple, comprend un loch-speedomètre, un sondeur, et indique la température de l'eau. Prix : 4 880 francs (*télécommande* en option).

Le GPS portable Blazer 12 de Magellan.

NEXT DESTINATION LTD

● **Vent.** Silva, une société suédoise, propose *L'Alba Windwatch*, un baromètre-anémomètre de poche qui indique sur un écran à cristaux liquides la vitesse du vent, l'altitude, la pression barométrique et la température extérieure. L'appareil, qui fonctionne avec une pile au lithium, est garanti deux ans. Prix : entre 1 250 francs et 1 300 francs.

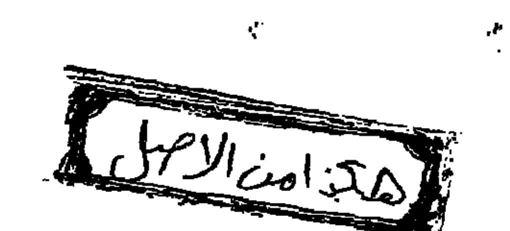
● **Aération.** Cette manche à air est une trouvaille de Plastimo et a reçu une mention spéciale du jury au Mets 98, le Salon des équipementiers à Amsterdam. Alain Gautier en a d'ailleurs profité sur son multicoque *Brocéliande*, avec lequel il a fini deuxième de la dernière Route du rhum. Grâce à un système astucieux de clapet à ressort, le poids de l'eau qui peut s'introduire dans la manche à air (vagues, intempéries, etc.) va déclencher la fermeture de la cuvette qui évacuera ensuite le liquide par les trous percés à cet effet. Prix : à partir de 520 francs en fonction des tailles.

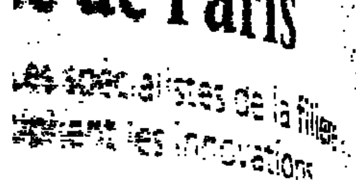


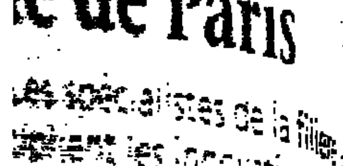
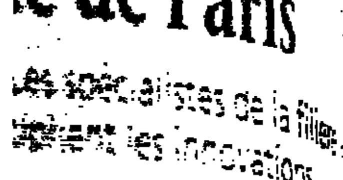
B. Y. LEGLATIN

Manche à air avec clapets à ressort de Plastimo.

● **Apprendre.** *Les Glénans récidivent et sortent un deuxième CD-ROM, que les apprentis navigateurs* pourront tester sur le stand de l'école au Salon nautique. Le premier, qui aidait à découvrir manoeuvres et règles de base, a rencontré un beau succès (cinquante mille exemplaires vendus, traduit en sept langues). *Le deuxième s'adresse à des* amateurs qui naviguent déjà et à qui les Glénans





Le Maryland 37, un catamaran à moteur du chantier français Fountaine Pajot.

YVES RONZIER

Les Français préfèrent les embarcations à moteur

LA VOILE fait toujours rêver les Français, mais c'est le bateau à moteur qui emporte leurs suffrages. Ce mode de déplacement représente 70,5 % du parc nautique. *« C'est d'abord le moyen le plus simple pour se familiariser avec le milieu marin »*, explique André Dauxin, PDG de Kelt, l'un des chantiers français sur le marché du motonautisme, marché largement dominé par les Américains.

L'obligation de passer un permis – ce qui n'est pas le cas pour la voile – dès que le moteur dépasse les 6 CV n'est visiblement pas un frein. Et pour cause ! *« L'épreuve n'a rien de commun avec celle du permis de conduire »*, rappelle Tibor Sillinger, président du Salon nautique.

Le bateau moteur est aussi le transport le plus approprié pour les passionnés de plongée sous-marine qui veulent se dénicher une crique rapidement. C'est encore le plus pratique pour les pêcheurs qui, souvent, doublent leur plaisir d'une promenade en mer. Sans oublier bien sûr les passionnés de ski nautique.

Voilà pourquoi l'activité est riche en modèles et porte une attention toute particulière aux prix. Si l'on s'intéresse aux pneumatiques, Zodiac, Zeppelin, Sillinger, pour ne citer qu'eux, proposent des bateaux équipés de moteurs assez puissants à partir de 20 000 francs. Viennent ensuite les premières coques rigides (entre 45 000 francs et 50 000 francs pour débuter) puis les day-cruisers (100 000 francs), les vedettes... jusqu'aux yachts (de 30 à 35 mètres avec des prix qui dépassent souvent les 15 millions de francs).

Une nouvelle forme de loisir nautique semble se développer : la pêche-promenade pour laquelle des modèles sont proposés. *« Ce type d'embarcation est prisé dans le Nord,* explique André Dauxin, *car il permet de bien se protéger de la pluie. »* Là encore, il existe des dizaines de modèles dont les dimensions et les prix sont sans commune mesure. On démarre aux alentours de 30 000 francs et on finit vers les 500 000 francs. Kelt sort pour le Salon le Fishlander 630, un timonier motorisé (6,3 mètres, 85 CV, 1 400 kilos) conçu en relation avec les pêcheurs, ce qui a permis de soigner les détails auxquels les contructeurs ne prêtent pas toujours forcément attention. Mais l'une des curiosités du Salon devrait être le Maryland 37, un catamaran à moteur qui est un tout nouveau concept (c'est une première mondiale) lancé par le chantier français Fountaine Pajot. *« Nous avons eu cette idée,* explique Eric Bruneel, directeur export, *en écoutant notre clientèle, folle de voile et de catamarans classiques, mais qui, en vieillissant, ne souhaitait plus en subir les nombreuses contraintes. »*

Le catamaran permet de naviguer beaucoup plus à plat qu'un monocoque à moteur classique. Il offre également davantage de place à bord, et surtout l'éloignement de ses cabines permet une intimité plus grande aux passagers. La cible est d'abord les personnes âgées de soixante-quinze ans et au-delà qui ne peuvent pas se passer de vacances sur l'eau mais qui font désormais attention au confort. Le prix annoncé est de 1,8 million de francs. Fountaine Pajot, premier à s'installer sur ce segment du marché, sait néanmoins que ses concurrents habituels sont déjà sur la brèche.

CARÈNE EN V

Pour les bourses plus légères, le dernier-né de chez Jeanneau, le Cap 400 (4 mètres de long, 180 kilos, puissance maximale de 40 CV), qui peut transporter quatre personnes, propose une nouvelle famille de carène en V, mais est aussi le premier bateau « package » complet à moins de 37 000 francs, ce prix comprenant le moteur (25 CV) et la remorque !

Enfin, dernière tendance en vigueur chez les motoristes : la lutte contre la pollution et contre les nuisances auditives. Les normes fixées par Bruxelles qui visent à diminuer de 70 % l'oxyde de carbone issu des pots d'échappement et à plafonner à 72 décibels le bruit généré par le moteur et la caisse de résonance qu'est la coque ont déjà fait avancer ces deux dossiers.

Mais les constructeurs européens sont maintenant attentifs aux décisions que peuvent prendre les Américains dans le domaine des normes antipollution. Ils savent que l'Etat de Californie vient d'arrêter prenddes mesures concernant les rejets, et ils ne vont pas tarder à modifier leurs constructions. Les Etats-Unis représentent un marché à l'exportation très important.

M.-B. B.

Un nez étroit et un arrière bien large pour les planches à voile

C'EST la dernière mode, la toute nouvelle tendance des planches à voile : bien large de la croupe et taillé très court. A l'œil, ce n'est pas vraiment séduisant : il faudra oublier les formes harmonieuses en « os de seiche » auxquelles on était habitués. Les nouveaux modèles de planches à voile présentés au Salon nautique ont une sérieuse tendance à l'embonpoint et des proportions qui font douter du bon goût de leurs « shapeurs », ces architectes qui les modèlent dans des pains de mousse.

L'idée de planches au nez étroit et à l'arrière bien large est venue de la course. Lassés d'attendre le vent, et fatigués de perdre leur public, les organisateurs de compétitions ont demandé aux champions de faire un effort : la limite de vent minimum pour lancer une épreuve est descendue de force 4 à force 3, c'est-à-dire 8 nœuds de vent. Pour naviguer dans ce « temps de jeune fille », il faut un matériel capable de faire filer sur l'eau les gros gabarits que sont devenus les planchistes professionnels qui se sont fait beaucoup de muscles à se battre contre les vagues d'Hawaï et d'ailleurs.

La planche à voile ne devient en effet un sport que lorsque les flotteurs déjaugent pour effleurer l'eau. Ils peuvent alors naviguer à deux fois la vitesse du vent. Pour cela, les nouvelles planches, équipées de voiles immenses (7 à 9 mètres carrés), doivent être suffisament volumineuses pour supporter de gigantesques ailerons, de près de 50 centimètres de long, qui fonctionnent comme des foils.

Canoës et kayaks, une deuxième jeunesse

La belle époque pour les canoës et les kayaks, c'est 1936, le Front populaire, les congés payés. Les Parisiens partaient découvrir rivières, fleuves et rivages maritimes avec leurs embarcations transportées dans des trains spécialement affrétés pour l'occasion.

Après un long passage à vide, les randonneurs semblent redécouvrir cette *« activité nautique douce »*, pour reprendre les mots de Dominique Bourçois, directeur de la société Plasmor, l'un des fabricants de kayaks de mer sur le marché. L'activité du secteur a progressé de 15 % cette année. Mais le potentiel de développement semble important. *« Nous réunissons trois paramètres qui aujourd'hui passionnent les gens : la nature, le sport tranquille et la mer »*, assure Dominique Bourçois, qui précise que les prix des embarcations s'échelonnent de 5 000 à 10 000 francs.

Mais qui dit gros volume, dit poids supplémentaire, contradictoire avec la vitesse. Alors, pour alléger les flotteurs, les fabricants ont supprimé tout ce qui ne touche plus l'eau dès que la planche est lancée : toute la partie avant a ainsi disparu.

Après deux ans de tâtonnements, ces formes ont été reprises sur les modèles grand public. Bic présente ainsi la Techno 283 au volume impressionnant, dont le poids annoncé par le fabricant est inférieur à 10 kilos, soit deux fois moins que les flotteurs de taille comparable commercialisés il y a quelques années. Toutes les autres marques dévoilent ainsi, porte de Versailles, des modèles censés réconcilier les amateurs de glisse avec la planche à voile, puisque ces formes venues de la course sont autant destinées à la performance qu'à l'initiation au « funboard », la « planche-plaisir ».

Même si le loisir sportif des années 80 est devenu un sport de loisirs depuis dix ans, la planche à voile reste essentiellement pratiquée pendant la belle saison. Et après avoir investi 10 000 francs environ dans leur équipement (flotteur, gréement, harnais, combinaison isotherme...), les amateurs commençaient à en avoir assez d'attendre désespérément, pendant l'été, une improbable dépression atlantique ou le coup de mistral, seuls capables de générer les vents suffisants pour sortir leur matériel. Plus vraiment en vogue depuis que des dizaines de sports de glisse l'ont un peu ringardisée ces dernières années – le nom, déjà ! – la planche à voile tente ainsi un énième retour au sommet de la vague. Faut-il croire cependant Thierry Verneuil, président de Bic sports, le premier constructeur mondial, lorsqu'il annonce que *« la révolution est en marche »* ? Comme tous les industries de loisirs à forte valeur ajoutée, la planche à voile a besoin d'innovations technologiques pour alimenter son marketing. En d'autres termes, il lui faut toujours du « nouveau ».

Le coupé « court et large » va surtout tenter de démoder un matériel qui se vend encore très bien sur le marche de l'occasion : il s'échange chaque annee, trois fois plus de flotteurs de deuxième main que les vingt mille planches vendues en France en 1998. Et il faudra attendre le retour des beaux jours pour vérifier si les amateurs vont pouvoir profiter de leur nouveau matériel plus souvent qu'auparavant.

C. de C.

La location offre de nouveaux services

Le secteur espère que l'engouement actuel lui permettra de redresser la tête

SI l'un des secteurs de la filière nautique attend beaucoup de l'engouement des Français pour la mer, c'est celui de la location. Car, même si la reprise économique est là, les loueurs ne sont pas encore vraiment à la fête. Avec le système de défiscalisation des investissements dans le nautisme, la loi Pons avait fait exploser leur nombre dans les DOM-TOM, rendant la concurrence très âpre. Aujourd'hui les récentes modifications de la législation soufflent le froid. Tout espoir nouveau est donc le bienvenu. L'étude présentée à l'ouverture du Salon par la Fédération des industries nautiques (FIN), en partenariat avec l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT), devrait les aider à retrouver un peu le moral.

Les résultats indiquent en effet qu'un million six cent mille Français aimeraient passer leurs vacances sur un bateau de plaisance, alors qu'ils ne sont aujourd'hui que deux cent mille environ à louer un bateau pendant leurs périodes de congés. A en croire le sondage, ils aimeraient pouvoir ainsi visiter des îles (51 %), se dépayser totalement (46 %) et surtout prendre plaisir à naviguer (73 %). Enfin, entre voile et moteur, c'est la location d'un voilier qui l'emporterait (58 % contre 41 %).

Les indications données sur la durée de location jugée optimale par les personnes qui ont participé à cette enquête sont particulièrement précieuses puisque, contrairement à la pratique actuelle, 55 % des interrogés se prononcent en faveur de locations de courte durée (au maximum une semaine).

Tous ces éléments rassurent les professionnels du secteur qui reconnaissent, avec franchise, être un peu aujourd'hui dans une impasse. Certains d'ailleurs ont préféré fermer boutique. En métropole, un bateau se loue en moyenne douze à quinze, semaines par an actuellement, vingt semaines aux Antilles, vingt-huit semaines aux Seychelles. Pas de quoi amortir les coûts d'achat des navires ainsi que leur entretien.

En métropole, un bateau se loue en moyenne douze à quinze semaines par an , vingt semaines aux Antilles, vingt-huit aux Seychelles. Pas de quoi amortir les coûts d'achat des navires ainsi que leur entretien

« Le marché de la location de bateaux sans équipage stagne, confirme un responsable de Moorings, l'une des sociétés les plus importantes du secteur. *Tous les professionnels le sentent bien. Les acteurs qui devaient s'établir sont là, au complet, et nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes : d'abord, les saisons en France sont courtes. L'activité est par conséquent concentrée sur une durée très limitée. Ensuite, les clients qui connaissent cette formule passent souvent d'un loueur à l'autre. On arrive à en fidéliser 50 %, environ. »*

Néanmoins confortés dans leur idée, grâce à cette étude, que les Français veulent découvrir la voile, les loueurs sont, semble-t-il, prêts à changer leur façon de travailler, en développant deux nouveaux créneaux : la location à la cabine et l'école de voile à la journée.

VPM, filiale de Nouvelles Frontières, qui compte parmi ses actionnaires Olivier Poncin, président du groupe Dufour, a anticipé la tendance et développe déjà des formules de location à la cabine qui sont, à entendre Bruno Voisard, directeur général de VPM, en pleine expansion : *« Nous n'avons pas assez de bateaux pour satisfaire la demande. »*

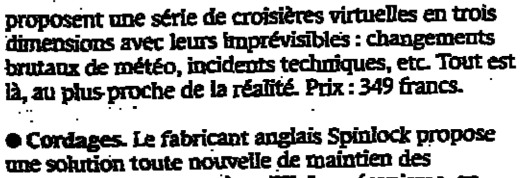
Le principe retenu par VTM ? Louer des cabines sur un 25 mètres où les passagers (seize en tout) sont accueillis par un skipper, une hôtesse et un cuisinier. C'est la croisière « confort » : on assiste mais on n'est pas tenu de participer à la manœuvre. Prix, par exemple, pour une semaine aux Antilles, comprenant le vol : 7 800 francs par personne.

Avec la croisière sportive, changement de décor. Le bateau est plus petit (14 mètres), n'accueille que six passagers qui, sous l'autorité d'un skipper, vont participer à la vie de bord (manœuvres, cuisine, nettoyage, etc.). Prix pour une semaine en Polynésie : 4 900 francs hors transport.

Le loueur Moorings croit lui aussi à l'avenir des deux formules, qu'il propose par exemple aux îles Vierges, à Tahiti, aux Grenadines et en Australie.

L'école de voile, dont l'un des promoteurs fut pendant longtemps Marc Linsky, vise, elle, à apprendre à des néophytes la navigation sur un croiseur habitable (10 mètres) à la journée. Pas de nuit en mer, l'apprentissage se fait en douceur avec un moniteur. Au même rythme que celui de quelqu'un qui désirerait apprendre sur le tard à faire du ski.

M.-B. B.



proposent une série de croisières virtuelles en trois dimensions avec leurs imprévisibles : changements brutaux de météo, incidents techniques, etc. Tout est là, au plus proche de la réalité. Prix : 349 francs.

● **Cordages.** Le fabricant anglais Spinlock propose une solution toute nouvelle de maintien des cordages avec son système PX. Le mécanisme, en utilisant le mouvement du bout (comme pour l'écoute de grand-voile), révolutionne les manœuvres de blocage et de déblocage manuel, aussi bien sur les dériveurs que sur des croiseurs plus importants. Deux tailles sont proposées aux prix de 229 et de 270 francs.

● **Forme.** Numéro un mondial dans l'accastillage nautique, la société américaine Harken offre aux navigateurs qui tiennent à garder une bonne condition physique un équipement spécialisé : Sailing Fitness. Celui-ci a été élaboré avec Andrea Maddaffari, l'entraîneur physique des équipages du Team II *Moro-di-Venezia* lors de la dernière Coupe de l'America à San Diego. Parmi les appareils proposés : un simulateur de rappel et un simulateur de génois et de drisse qui reproduit les manœuvres lors des virements de bord et des hissages de voiles. Prix : 20 000 francs environ.



D.R.

Système de maintien des cordages PX de Spinlock.

D.R.

Les gants Black Magic de chez Harken.

● **Confort.** La société Harken propose les Black Magic, de nouveaux gants pour naviguer, qui, à en croire le fabricant américain, ont un coefficient d'accrochage du cordage double de celui de n'importe quels gants en cuir ou en cuir synthétique. La différence tient au matériau utilisé qui, en plus, ne durcit pas au séchage. L'un des avantages de ce supergrip est qu'il permet aux équipiers de dériveur de garder les écoutes en main plus longtemps, avec moins de fatigue. Prix : 260 francs.

La gestion des risques est une science pleine d'aléas

L'industrie a des modèles d'analyse de sûreté qui peuvent s'appliquer à d'autres domaines, malgré le poids des déterminismes sociaux et culturels : l'évaluation du « juste risque » passe par la responsabilisation des citoyens

Une nouvelle discipline, la cindynique, s'efforce de formaliser, depuis une dizaine d'années, des principes généraux d'analyse des situations accidentelles pour en tirer des règles de gestion et de prévention des risques. Cette science du danger voit désormais plus loin que l'horizon industriel et rêve de passer au crible la multiplicité des risques inhérents à la vie et à l'activité humaines. Mais on peut s'interroger sur la possibilité de modéliser la complexité des déterminismes sociaux et des représentations culturelles qui influent sur la perception des risques. Ainsi, comment prendre en compte le fait que trois personnes sur quatre sont persuadées d'être exposées à des risques plus grands que ne l'étaient leurs ancêtres, alors que l'espérance de vie n'a jamais été meilleure, et mettre en équation une certaine suspicion des Français à l'égard des scientifiques ?

À VOLTAIRE qui, dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne* (le tremblement de terre de 1755, responsable de plusieurs dizaines de milliers de morts), s'en prenait à l'aveuglement de la providence, Rousseau rétorqua : « *Convenez que la nature n'avait point rassemblé là 20 000 maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul.* » L'auteur des *Confessions* venait de jeter les bases d'une approche scientifique du risque.

Deux siècles et demi plus tard, une nouvelle discipline, baptisée « cindynique » (du grec *kindunos*, danger), s'efforce de formaliser des principes généraux d'analyse des situations accidentelles pour en tirer des règles de gestion et, dans la mesure du possible, de prévention des risques de toute nature, technologiques ou naturels. Les « cindyniciens » ont fondé un institut européen, qui était l'un des partenaires d'un récent colloque organisé, sous l'égide de l'Académie des sciences, sur le thème « Risque et société ».



Les « experts ès dangers » sont aujourd'hui des hommes-clés du secteur industriel. Outre-Atlantique, la Risk and Insurance Management Society regroupe 8 000 membres. En Europe, il n'est guère de grande société qui ne possède son *risk manager*. « *La gestion des risques devient une part significative de la gestion de l'entreprise*, constate Pierre Sonigo, en charge de cette mission chez Pechiney. *Mais nous manquons encore d'outils méthodologiques pour traiter de façon globale, et non plus fragmentée, les risques touchant à l'environnement, à la santé ou à la sécurité au travail.* »

Les sciences du danger rêvent désormais de passer au crible de leur expertise la multiplicité des risques inhérents à la vie et à l'activité humaines. La démarche rejoint les procédures d'assurance-qualité mises en œuvre dans le domaine thérapeutique : une loi récente impose ainsi, pour augmenter la fiabilité du dépistage du cancer du sein, une double lecture médicale des radios ainsi qu'un contrôle semestriel des appareils de mammographie.

On peut s'interroger, toutefois, sur la possibilité de modéliser la complexité des déterminismes sociaux et des représentations culturelles qui influent sur la perception des risques, donc sur les comportements individuels et collectifs qu'ils génèrent. Premier paradoxe : trois personnes sur quatre sont persuadées d'être exposées à des risques plus grands que ceux qu'encouraient leurs ancêtres, alors que l'espérance de vie n'a jamais été meilleure, non seulement dans les pays industrialisés (elle est passée en France de 44 ans au début du siècle à 78 ans aujourd'hui), mais également à l'échelle de la planète, Europe de l'Est exceptée.

Sans doute faut-il voir, dans cette contradiction, l'émergence de nouvelles menaces : sida, « vache folle », pollution de l'air, organismes génétiquement modifiés... Mais, autre paradoxe, l'examen des causes de mortalité en France montre qu'elle résulte, dans plus de 40 % des cas, de risques « choisis » (consommation de tabac et d'alcool principalement) et non pas imposés par l'environnement. Un cancer sur deux pourrait être évité par un changement d'hygiène de vie.

INÉGALITÉS DIVERSES

Tous les milieux sociaux ne sont pas égaux devant le risque : un ouvrier a statistiquement trois fois plus de possibilités qu'un cadre de déclarer un cancer du poumon (tabac), et six fois plus de présenter un cancer de l'œsophage (tabac et alcool associés). Le tableau est aussi étonnamment contrasté en fonction des pays. Le taux de morts par accident (de la route essentiellement) chez les garçons de 15 à 24 ans est environ deux fois supérieur en Espagne (68 pour 100 000), en Italie (60 ‰) et en France (55 ‰) qu'au Royaume-Uni (28 ‰) ou qu'en Suède (25 ‰) : la valorisation de la vitesse et de la prise de risque serait plus forte dans les pays latins.

L'explication culturelle ne vaut pas pour la mortalité par le sida, beaucoup plus élevée en France qu'en Grande-Bretagne. Il faut plutôt en chercher les raisons dans les « défaillances » du système français de transfusion sanguine ainsi que dans une différence de politique sanitaire face à l'épidémie, le Royaume-Uni s'étant engagé précocement dans la distribution de préservatifs et l'échange de seringues au bénéfice des toxicomanes.

La difficulté à mettre en équation dangers objectifs, perceptions subjectives et pratiques sociales est encore accrue par l'introduction de cette variable qu'est le seuil d'acceptabilité d'un risque. « *Tout le progrès humain s'est fait en assumant un certain nombre de risques*, insiste le ministre de la recherche, Claude Allègre. *Sinon nos ancêtres – qui, le feu découvert, risquaient de se brûler – n'auraient jamais quitté leurs cavernes.* »

Cette éthique de la prudence est elle-même à manier avec circonspection, met en garde le professeur Maurice Tubiana, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Il rappelle comment, dans les années 70, l'interdiction de l'usage du DDT contre les moustiques a favorisé une recrudescence du paludisme dans certains pays en développement. Tout récemment, la décision du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, de suspendre les campagnes scolaires de vaccination contre l'hépatite B, suspectée de favoriser une sclérose en plaques chez un petit nombre de sujets, a posé publiquement le problème du rapport entre risque individuel et bénéfice collectif.

Dès lors, l'évaluation du juste risque passe par l'éducation et la responsabilisation des citoyens. Les consultations organisées voilà peu, en Suisse, sur la législation relative au génie génétique ou, en France, sur les plantes transgéniques ont montré que le corps social faisait preuve d'une grande maturité.

Une gestion plus démocratique des risques et de leurs aléas pourrait aussi aider à combler le fossé qui semble se creuser entre la société et ses savants, quatre Français sur dix seulement étant d'avis qu'il faut « *faire confiance aux scientifiques et aux experts* ». Une suspicion qui mérite d'être traitée, elle aussi, comme un risque majeur.

Pierre Le Hir

L'exemple du nucléaire et de la chimie

Les sciences du danger ont emprunté leurs modèles, dans une large mesure, à la culture de sûreté développée par l'industrie nucléaire. En dépit des accidents de Three Mile Island (1979) et de Tchernobyl (1986), les tenants de cette branche industrielle peuvent faire valoir que l'atome est plus sûr que le charbon ou le pétrole. A condition de passer sous silence les conséquences sanitaires de l'explosion du réacteur ukrainien (apparition de nombreux cancers, notamment de la thyroïde) et les risques associés à l'accumulation des déchets nucléaires. Les entreprises chimiques, après les catastrophes de Seveso (1974) et de Bhopal (1984), ont elles aussi adopté des procédures d'analyse des risques très poussées, avec des résultats spectaculaires. En France, le taux d'accidents du travail dans ce secteur très réglementé est désormais comparable à celui du commerce de détail, loin derrière les chiffres enregistrés dans le bâtiment ou les transports.

Un établissement de recherche pour l'archéologie « préventive »

LA MINISTRE de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a proposé, mercredi 2 décembre, la création d'un « *établissement public national de recherche* », se substituant à l'Association des fouilles archéologiques nationales (AFAN), pour « *la réalisation des opérations de terrain* ». Le ministère précise que « *l'archéologie préventive constitue un service public national à caractère scientifique dont l'Etat est le garant* ». Mme Trautmann reprend ainsi les propositions du rapport sur la réforme de l'archéologie préventive, commandé en octobre au professeur Jean-Paul Demoule, à la suite de la grève des archéologues qui s'inquiétaient d'une éventuelle ouverture des fouilles au secteur privé (*Le Monde* du 11 novembre).

Emotion après l'incident à la centrale nucléaire de Golfech

TOULOUSE
de notre correspondant régional

L'émotion est vive dans la vallée de la Garonne après l'incident qui est survenu vendredi 27 novembre dans la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse. Une fuite radioactive s'est produite lors d'une intervention sur le couvercle de la cuve du réacteur numéro 2, à la suite du mauvais fonctionnement des filtres d'un ventilateur à l'intérieur du périmètre confiné (*Le Monde* du 1er décembre).

La préfecture du Tarn-et-Garonne s'étonne du retard mis par la direction de la centrale et celle d'EDF à informer les pouvoirs publics. Jean-François Carenco, le préfet du département, n'a été prévenu que tardivement et de manière indirecte. Alexis Calafat, président de la Commission locale d'information (CLI) et maire de Golfech, et Jean-Michel Baylet (PRG), président du conseil général, également conseiller général du canton, n'ont appris l'incident que 24 heures après, sous forme d'une copie du communiqué de presse de la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) et de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

Dans une lettre adressée lundi 30 novembre au premier ministre, MM. Calafat et Baylet protestent contre ce manque de transparence. Ils écrivent notamment : « *EDF et ses organismes de contrôle se sont voulus rassurants en affirmant l'absence de risque et de conséquence pour l'environnement et la santé publique sans que notre propre réseau de contrôle ait pu vérifier suffisamment tôt ces informations.* » Depuis la mise en service de la centrale, le conseil général du Tarn-et-Garonne s'est en effet doté d'un système « *indépendant* » de surveillance de la radioactivité avec trois balises installées à Montauban, Agen et Valence d'Agen. Celles-ci n'ont cependant pas relevé vendredi de traces radioactives significatives dans l'atmosphère.

ÉVACUÉE QUATRE HEURES APRÈS

Ces critiques viennent s'ajouter à celles du directeur de la DSIN, André-Claude Lacoste, sur le dysfonctionnement des procédures d'évacuation du bâtiment, puisqu'elle n'a eu lieu que quatre heures après l'alerte. « *Après un tel incident, l'évacuation aurait dû être immédiate* » a-t-il déclaré. De leur côté, les opposants à la centrale, regroupés au sein du collectif Stop Golfech, rappellent que huit incidents se sont produits à Golfech depuis janvier 1998 et que « *le danger zéro n'existe pas* ».

L'incident de vendredi n'a eu, selon la DSIN et l'OPRI, aucune conséquence sur la santé des travailleurs du site (pour la plupart des intérimaires), ni sur l'environnement ou la sécurité des installations. Il a d'ailleurs été classé au niveau zéro sur l'échelle de gravité. Pour l'OPRI et la DSIN, les examens médicaux pratiqués sur 90 personnes n'ont révélé que de faibles taux de radiation sur quelques individus. « *Je maintiens qu'il n'y a pas d'impact sanitaire ni d'effets pour la santé compte tenu des doses reçues* », estime le docteur Fenolland, médecin attaché à la centrale par la médecine du travail, confirmant les déclarations du directeur de Golfech, Yves Canaf.

Ces informations rassurantes n'ont, visiblement, pas convaincu tout le monde. Cela renforce l'avis d'une mission d'évaluation internationale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à laquelle la centrale a été soumise au mois d'octobre, qui insistait, dans son rapport, sur la nécessité du « *renforcement de la présence des managers sur le terrain, de l'accompagnement au quotidien des équipes opérationnelles et de poursuivre les efforts pour renforcer les attitudes interrogatives ainsi que les pratiques de travail dans le domaine de la sécurité du personnel* ».

Jean-Paul Besset

Emotion après l'incident à la centrale nucléaire de Golfech

Gris, froid, avec un peu de neige

VENDREDI. Entre les hautes pressions sur le nord de la France et la zone dépressionnaire qui se décale vers la Sardaigne et le nord de l'Italie, un *flux* de nord-est froid s'est installé sur la France. Un front froid descendant des Iles britanniques donnera un peu de *neige* sur une bonne partie de la France. La dépression de Méditerranée donnera de la pluie en Corse jusqu'en mi-journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après un peu de neige tombée dans la nuit et début de matinée, le ciel restera nuageux. Les températures descendront jusqu'à - 3 degrés dans l'intérieur. Elles seront plus douces sur les côtes aux environs de 4 à 5 degrés. *L'après-midi*, il fera de 3 à 5 dans les terres et 8 à 12 *sur les côtes*.

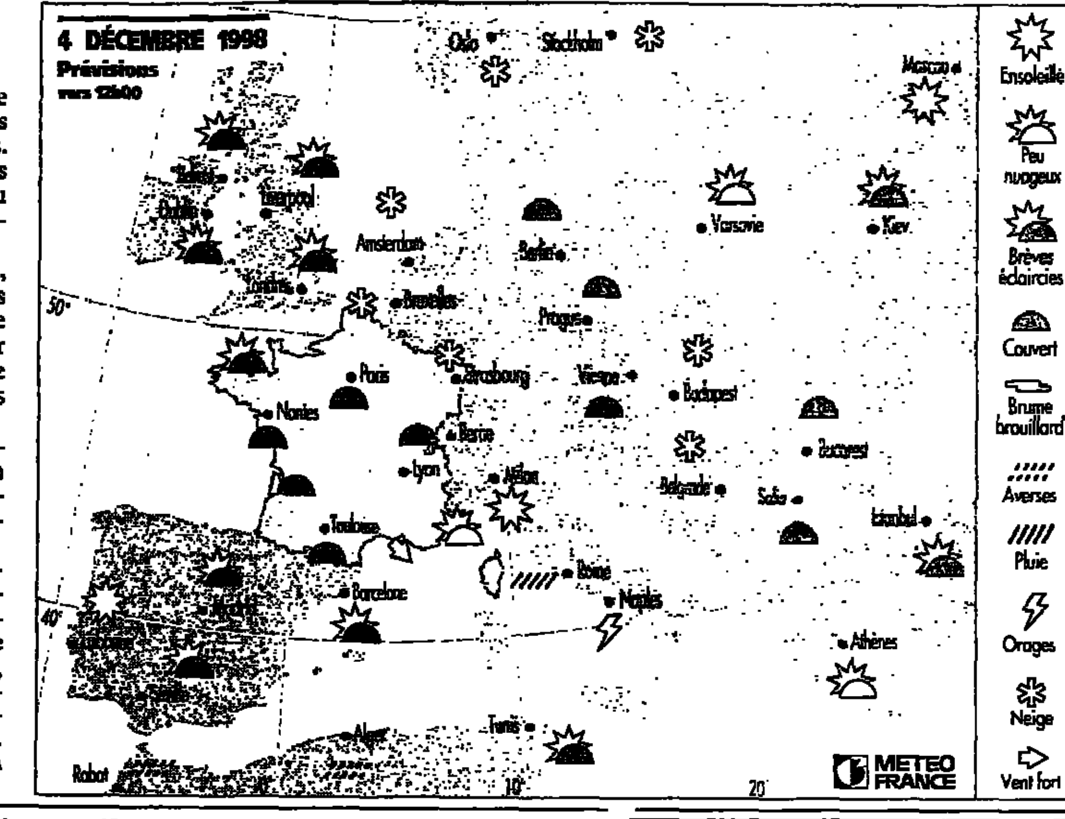
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il *neigera un peu dans la* nuit et dans la matinée. Il fera jusqu'à - 4 degrés le matin. *L'après-midi*, le thermomètre ne dépassera guère les 3 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – *Le* matin, le ciel sera gris avec des brouillards localement givrants. Puis, il neigera. Les températures descendront jusqu'à - 5 au lever du jour et resteront négatives l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera gris avec des pluies faibles sur Aquitaine *et Midi-Pyrénées* et de la neige sur les Pyrénées au-dessus de 400 mètres. Il fera de 4 à 5 degrés l'après-*midi*.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel restera gris avec un peu de neige. Il fera jusqu'à - 5 le matin et elles ne dépasseront pas 0 degré l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, il pleuvra dans la matinée avec de la neige au-dessus de 1 200 mètres. *Sur* les autres régions, le ciel sera nuageux. Le vent se renforcera. Mistral et tramontane atteindront 90 *km/h en fin de journée*. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h au sud de la Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Le nombre de voyageurs français au Québec, 400 000, est quatre fois plus important qu'en 1985, pour une recette touristique qui équivaut cette année à 1,4 milliard de francs. Les départs individuels sont en nette progression, avec une forte demande de produits *« à la carte »*, notamment pour des circuits placés sous le signe de l'aventure. Tourisme Québec a mis à la disposition des particuliers un numéro d'information *téléphonique gratuit (0800-90-77-77)*, fonctionnant 7 jours sur 7, de 15 à 23 heures.

■ **MONDE.** La carte des vins servis à bord des avions de la compagnie Air France est désormais sélectionnée par Philippe Faure-Brac, qui a été distingué meilleur sommelier du monde 1992. Celle-ci sera renouvelée tous les trois mois pour offrir un large choix, différencié pour les cabines Espace 180 et Espace 127.

PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 24/28 P	KIEV -16/-11 N	VENISE 4/7 C	LE CAIRE 14/24 S
		POINTE-A-PIT. 23/28 C	LISBONNE 4/11 S	VIENNE -5/-2 C	MARRAKECH 7/17 N
		ST-DENIS-RÉ. 22/28 S	LIVERPOOL 1/5 N	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 14/26 S
		EUROPE	LONDRES -2/4 N	BRASILIA 21/26 P	PRETORIA 12/21 C
		AMSTERDAM 0/3 *	LUXEMBOURG -4/-2 C	BUENOS AIR. 20/30 N	RABAT 8/16 P
FRANCE métropole	NANCY -4/0 *	ATHENES 11/20 S	MADRID -5/4 N	CARACAS 24/27 N	TUNIS 11/17 N
AJACCIO 6/15 S	NANTES -4/3 C	BARCELONE 6/11 N	MILAN 4/10 S	CHICAGO 13/17 C	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 3/7 C	NICE 6/14 S	BELFAST 1/3 N	MOSCOU -13/-9 S	LIMA 19/22 C	BANGKOK 25/31 C
BORDEAUX 0/6 C	PARIS -4/3 C	BELGRADE -1/5 *	MUNICH -4/-1 N	LOS ANGELES 10/12 N	BOMBAY 21/32 S
BOURGES -2/1 C	PAU -1/5 C	BERLIN -5/-2 C	NAPLES 9/14 P	MEXICO 9/20 S	DJAKARTA 26/32 C
BREST 3/8 N	PERPIGNAN 4/8 S	BERNE -3/-1 C	OSLO -8/0 *	MONTREAL 1/11 S	DUBAI 17/27 S
CAEN -2/5 N	RENNES -2/4 N	BRUXELLES -3/1 *	PALMA DE M. 6/12 C	NEW YORK 12/17 S	HANOI 17/22 S
CHERBOURG -1/5 N	ST-ETIENNE -2/2 C	BUCAREST -9/1 C	PRAGUE -5/-3 C	SAN FRANCIS. 7/10 C	HONGKONG 14/20 S
CLERMONT-F. -1/2 C	STRASBOURG -3/1 *	BUDAPEST -4/0 *	ROME 8/13 P	SANTIAGO/CHI 11/28 S	JERUSALEM 12/24 S
DIJON -2/1 *	TOULOUSE 0/5 C	COPENHAGUE -2/1 *	SEVILLE 5/15 N	TORONTO 2/10 S	NEW DEHLI 10/25 S
GRENOBLE -2/5 C	TOURS -4/2 C	DUBLIN 1/4 N	SOFIA -4/5 C	WASHINGTON 11/24 N	PEKIN -6/1 S
LILLE -3/3 C	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT -3/1 C	ST-PETERSB. -9/-4 N	**AFRIQUE**	SEOUL -1/7 S
LIMOGES -2/1 C	CAYENNE 24/31 N	GENEVE -2/2 C	STOCKHOLM -2/1 *	ALGER 9/15 P	SINGAPOUR 26/30 P
LYON -1/3 C	FORT-DE-FR. 24/29 N	HELSINKI -4/2 C	TENERIFE 14/18 N	DAKAR 23/28 S	SYDNEY 18/23 S
MARSEILLE -1/10 S	NOUMEA 22/26 P	ISTANBUL 6/15 N	VARSOVIE -11/-5 S	KINSHASA 21/32 C	TOKYO 5/9 N

Situation le 3 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Décembre, le mois des bijoux

DES VENTES de bijoux de *toutes catégories se succéderont* à Drouot pendant le mois de décembre, laissant aux amateurs un choix d'objets et de prix presque illimité. Moins chers que les neufs et d'une qualité d'exécution incomparable, les bijoux anciens offrent un terrain de chasse aux petits budgets : on peut trouver à moins de 1 000 francs de charmantes bagues, *médailles ou* boucles d'oreilles en or, et des pièces de qualité à moins de 10 000 francs.

Fabriqués au XIX[e] ou au début du XX[e] siècle, ils présentent une grande variété de styles, de décors et de montures. Depuis le XIX[e] siècle, les chaînes en or appartiennent à la catégorie des modèles classiques ; seule la forme des maillons évolue au fil des modes. Les chaînes des années 1820-1840 *ont de gros* maillons creux, ronds ou ovales (8 000 à 12 000 francs), celles du milieu du siècle, appelées « colonnes », sont travaillées comme un tissage, rehaussées de « coulants », des motifs coulissants en forme de tonneaux (12 000 à 15 000 francs). Apparus en Suisse, les maillons « olives » (de forme allongée, avec des motifs en fil *d'or à l'intérieur) sont restés en* vogue jusqu'à la guerre de 1914 (10 000 à 12 000 francs). Il faut compter environ le double pour les sautoirs, la moitié pour les bracelets.

Tout aussi indispensables, les rangs de perles de culture d'égale grosseur (*shocker*) ou en chute se négocient entre 5 000 et 20 000 francs selon les dimensions, *l'éclat, la couleur (l'orient* du blanc au jaune foncé en passant par le rose et le beige) et la beauté du fermoir, parfois serti de pierres précieuses. Cultivées alors que les mers n'étaient pas encore polluées, les perles du début du siècle sont en général de meilleure qualité que celles d'aujourd'hui.

A côté de ces grands classiques, *les bijoux Art déco figurent* actuellement parmi les plus demandés. De conception moderne, ils jouissent encore d'une qualité de fabrication à l'ancienne. Sous leur sobriété apparente se cache un travail très soigné, avec des montures architecturales aux contours finement ouvragés. Lancé par des créateurs comme Cartier ou Fouquet, le bijou Art déco a été abon*damment fabriqué entre les deux* guerres et, là aussi, le choix est large entre 1 500 et 10 000 francs. Les prix augmentent avec les matières employées (pierres fines ou précieuses, perles, etc.) et la notoriété des signatures.

Dans la catégorie des pièces de prestige, l'Auctionneer suisse Antiquorum présente, les 14 et 15 décembre, une sélection des an*nées 20 et 30. Les plus rares sont* d'inspiration égyptienne, réalisées par les grands joailliers après la découverte de la tombe de Toutankhamon, en 1922. Un bracelet de Van Cleef & Arpels déploie les profils de personnages égyptiens et de scarabées agrémentés de brillants, saphirs, rubis et émeraudes (500 000 à 650 000 francs). *Une paire de boucles d'oreilles de* Lacloche frères est également ornée de personnages de profil décorés de pierres précieuses et soulignés de baguettes d'onyx (60 000 à 72 000 francs).

Comme toutes les grandes ventes dans un avenir proche, celle-ci sera proposée en direct sur Internet, et les acheteurs *pourront enchérir où qu'ils soient* de manière plus vivante qu'au téléphone.

Catherine Bedel

★ **Ventes à Drouot les 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22 décembre. Expositions la veille. Antiquorum, 2, rue du Mont-Blanc, 1201 Genève. Tél. : 00-41-22-909-28-50. Adresse Internet : www.antiquorum.com**

Calendrier

ANTIQUITÉS BROCANTES

● **Nîmes** (Gard), Salon des antiquaires, parc-expo, du samedi 5 au dimanche 13 décembre, de 10 à 19 heures, 100 exposants, entrée 35 F.

● **Villefranche-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), Salon des antiquaires, la citadelle, du jeudi 3 au lundi 7 décembre, de 10 à 19 heures, 60 exposants, entrée 25 F.

● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), Salon des antiquaires, Espace de l'aéroport Aulnat, du jeudi 3 au dimanche 6 décembre, de 10 à 20 heures, 60 exposants, entrée 30 F.

● **Collonges-sous-Salève** (Haute-Savoie), Salon des antiquaires, place du marché, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, de 9 à 19 heures, 70 exposants, entrée 20 F.

● **Jouy-en-Josas** (Yvelines), hall d'honneur d'HEC, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, le vendredi de 15 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 h 30, 35 exposants, entrée 15 F.

● **Evreux** (Eure), antiquités-brocante, halles des expos, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 9 à 19 heures, 70 exposants, entrée 20 F.

● **Le Faou** (Finistère), antiquités-brocante, salle multifonctions, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 9 h 30 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.

● **Crémieu** (Isère), Salon des antiquaires, salle des sports et des loisirs, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 10 à 20 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

● **Mâcon** (Sâone-et-Loire), brocante, parc-expo, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 10 à 19 heures, 100 exposants, entrée 25 F.

● **Pontoise** (Val-d'Oise), antiquités-brocante, hall Saint-Martin, parc-expo, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 9 à 19 heures, 70 exposants, entrée 20 F.

COLLECTIONS

● **Châteaurenard** (Bouches-du-Rhône), Foire aux santons, salle de l'Etoile, place des Allées, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, de 9 à 19 heures, 80 exposants, entrée libre.

● **Toulouse** (Haute-Garonne), Salon du jouet et du modélisme, parc-expo, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, de 9 h 30 à 19 heures, 80 exposants, entrée 20 F.

● **Paris**, Salon minéralogique, Hôtel Sofitel, forum RG, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, de 10 à 19 heures, 180 exposants, entrée 35 F.

● **Montpellier** (Hérault), Salon multicollections, parc-expo, du samedi 5 au dimanche 6 décembre, de 9 à 19 heures, entrée 30 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98289

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Passe d'un genre à l'autre. – II. Donner du plaisir. Bouts de Nylon. – III. Repousse à plus tard. – IV. A Rome, le cinquième en septembre le septième en octobre. Attaquer les nerfs. – V. Font du blé avec des betteraves. Fait tour à moitié. – VI. En croupe. Demi tour. Poussent en sens contraire. – VII. Occupent de bonnes places dans la hiérarchie céleste. – VIII. Accord parfait. Règles et interdits de la vie quotidienne. – IX. Ascendants. Précèdent les autres. – X. Capitale de la Campanie. Prophète biblique. – XI. Répartis. Exemple de solidité.

VERTICALEMENT

1. Facile à comprendre. – 2. Remettre en piste. Serra brésilienne. – 3. Envahit les landes. Un roi de la petite reine et du Tour. – 4. Entrer en relations. Vu son importance, elle est difficile à saisir. – 5. Remettaient à plus tard, mais aujourd'hui pour quoi faire ? – 6. Un peu de sincérité. Chevalier ou chevalière ? Préposition. – 7. Bout de temps. Un type ou un mec. – 8. Boîtes de conserves. Interjection. – 9. S'affichent au kiosque. Suite de versets. – 10. Toujours en opposition. Dans un règlement de compte. – 11. Françoise lui dit bonjour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98288

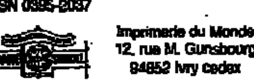
HORIZONTALEMENT

I. Spéculateur. – II. Cotisation. – III. Ouïr. Cycles. – IV. Rares. Ski. – V. Sherpa. Etre. – VI. Nain. Thon. – VII. Nat. Rit ESA. – VIII. Em. Ramasser. – IX. Racolage. Ti. – X. Et. Tel. Loto. – XI. Sinise. Sues.

VERTICALEMENT

1. Scorsonères. – 2. Pouah. Amati. – 3. Etirent. – 4. Cirera. Rôti. – 5. Us. Spirales. – 6. Lac. Animale. – 7. Atys. Tag. – 8. Ticket. Sels. – 9. Eolithes. Ou. – 10. Une. Rosette. – 11. Scénarios.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 94

En collaboration avec



Réunion des Musées Nationaux

Des têtes à couper !

CE LAVIS fait partie des nombreuses études préliminaires au tableau que Gustave Moreau consacre à l'un des travaux d'Hercule, *Hercule et l'Hydre de Lerne*, qui triomphe au Salon de 1876. Fasciné par le mythe d'Hercule, Gustave Moreau lui consacre plusieurs tableaux de petit format, *envisage de réaliser un polyptyque* réunissant l'ensemble des douze travaux, mais finalement ne traite à grande échelle (155 x 132 cm) que l'épisode où le héros affronte le monstre serpentin qui ravageait le pays d'Argos et vivait dans un *marais près de la source d'Amy*moné.

Le tableau définitif, conservé à l'Art Institute of Chicago, figure dans la rétrospective actuellement présentée au Grand Palais à l'occasion du centenaire de la mort de l'artiste. En même temps que cette œuvre, Gustave Moreau avait présenté au Salon de 1876 :

● Orphée ?
● Prométhée ?
● Salomé ?

Réponse dans *Le Monde* du 11 décembre

Solution du jeu n° 93 paru dans *Le Monde* du 27 novembre

C'est l'empereur Hadrien (76-138) qui est représenté dans le portrait du collectionneur *Andrea Odoni* par Lorenzo Lotto. Cette œuvre lui appartenait.

RMN/MUSÉE GUSTAVE-MOREAU

Gustave Moreau (1826-1898) « Etude pour les têtes de serpent de l'Hydre », graphite, plume et encre, lavis, Musée Gustave-Moreau, actuellement aux Galeries nationales du Grand Palais pour l'exposition « Gustave Moreau 1826-1898 », jusqu'au 4 janvier 1999.

DISPARITIONS

Nelson Goodman

Un des philosophes américains les plus importants du siècle

LE PHILOSOPHE américain *Nelson Goodman est mort mardi 24 novembre à Boston. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.*

Né en 1906, Nelson Goodman demeure, avec Willard Van Orman Quine, dont il fut le collègue à Harvard après avoir enseigné de nombreuses années à l'université de Pennsylvanie, l'un des philosophes américains les plus importants du XX[e] siècle. Comme ceux de Quine, d'ailleurs, ses travaux s'inscrivent dans la mouvance de l'empirisme logique, dont Russell et Carnap furent les précurseurs, et ne se départissent jamais d'une fidélité pointilleuse aux exigences du nominalisme. Plus qu'à une méthode particulière, l'originalité de la pensée de Goodman tient donc, en fait, à la nature des objets auxquels elle s'est appliquée.

Disciple de Carnap, Goodman a d'abord repris à son compte, dans sa thèse de doctorat (*Une étude des qualités*, 1940), le projet de « reconstruction logique » du monde abandonné par Carnap lui-même depuis 1928. Il a ainsi tenté de montrer, dans *La Structure de l'apparence* (1951), que l'ensemble des apparences constituant le monde perçu pouvait être interprété et reconstruit comme un système formel, sans arrière-plan métaphysique ni présupposition ontologique. Toute « apparence » se résume, finalement, à un montage de signes articulés entre eux selon des règles comparables à celles, purement conventionnelles, de la syntaxe : telle est la conviction profonde de Goodman. Une conviction qu'il a largement développée dans *Manières de faire des mondes* (1978 ; éd. Jacqueline Chambon, 1992) mais qui serait peut-être restée gratuite si le philosophe n'avait eu le courage de la mettre à l'épreuve dans un domaine souvent négligé par la pensée anglo-saxonne : celui de l'interprétation des œuvres d'art.

C'est d'ailleurs cette seconde partie de l'œuvre de Goodman, consacrée à l'esthétique, qui fut la première connue en France et, plus que *Faits, fictions et prédictions* (1954 ; Minuit, 1984), y suscita, pour le philosophe américain, un intérêt tardif mais réel, dont les travaux de Gérard Genette portent la trace. *Langages de l'art* (1968 ; Jacqueline Chambon, 1990) affirme, entre autres, l'épuisement de l'esthétique classique issue de Kant et de Hegel et propose de fonder à partir de zéro une science nouvelle des œuvres d'art. Peintures, sculptures, livres ou partitions musicales apparaissent avant tout, dans cette perspective, comme des systèmes symboliques gouvernés par des codes dont il importe de déchiffrer le fonctionnement.

Nourrie de logique et de linguistique, résolument anti-romantique, une telle approche a le mérite de mettre en parallèle connaissance scientifique et création artistique et de montrer que toutes deux ne constituent, au fond, que des façons diverses mais comparables de reconstruire le monde avec des signes. Elle soulève cependant bien des difficultés, que Goodman – dont l'épouse, Katharina Sturgis, était peintre – s'est efforcé de résoudre dans les nombreux textes sur l'art qu'il écrivit jusqu'à la fin de sa vie. Les principaux d'entre eux ont été réunis en deux volumes, *Reconceptions en philosophie* (1988 ; PUF, 1994) et *Esthétique et connaissance : pour changer de sujet* (L'Eclat, 1991), tous deux rédigés en collaboration avec Catherine Z. Elgin. Ils témoignent de la richesse et de la subtilité d'une pensée qui, malgré ses liens avec celles de Cassirer et de Gadamer ainsi qu'avec l'esthétique structuraliste, n'a pas encore atteint, en France, la place qui lui revient.

Christian Delacampagne

■ **FREDDIE YOUNG**, chef opérateur britannique, est mort mardi 1[er] décembre à Londres. Il était âgé de quatre-vingt-seize ans. Célèbre pour avoir à trois reprises emporté l'Oscar de la meilleure photographie à l'occasion de ses collaborations avec son compatriote David Lean (*Lawrence d'Arabie*, 1962 ; *Docteur Jivago*, 1965 ; *La Fille de Ryan*, 1970), Frederick Young fut aussi l'un de ces techniciens européens de haut niveau ayant mis leur talent au service de grandes productions hollywoodiennes. Entré à la British Films dès l'âge de quinze ans, en 1917, comme assistant cameraman, il acquiert un savoir-faire reconnu de tous à l'époque du muet puis du parlant, du noir et blanc puis de la couleur qui en fera le collaborateur de John Ford (*Mogambo*, 1953), Vincente Minnelli (*La Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, 1956), George Cukor (*La Croisée des destins*, 1956), King Vidor (*Salomon et la reine de Saba*, 1959), Richard Brook (*Lord Jim*, 1965), avant d'éclairer plusieurs épisodes des aventures de James Bond. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, Freddie Young s'était essayé à la réalisation en tournant pour la télévision *Arthur's Hallowed Ground*.

■ **ROY BURROWES**, trompettiste américain, est mort, mercredi 2 décembre, à Londres. Il était âgé de soixante-douze ans. Il débuta une honnête carrière dans les années du be-bop, après la seconde guerre mondiale. Il avait joué, notamment, dans l'orchestre de Duke Ellington ou avec la chanteuse Ella Fitzgerald. Roy Burrowes s'était installé en Grande-Bretagne en 1990, où, pédagogue, il consacrait son temps à aider les jeunes musiciens. Il avait aussi contribué à organiser la Journée internationale du jazz en Grande-Bretagne.

NOMINATIONS

ACADÉMIE DES SCIENCES

François Mathey, du département de chimie de l'Ecole polytechnique, et **Daniel Mansuy**, du laboratoire de chimie et de biochimie pharmacologiques et toxicologiques de l'université René-Descartes (URA 400 CNRS), ont été élus, lundi 23 novembre, membres de l'Académie des sciences, dans la discipline « chimie ». **Olivier Faugeras**, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et automatisme (Inria) à Sophia-Antipolis, spécialiste du traitement d'images, a été élu à l'Académie des sciences, dans la discipline « sciences mécaniques-informatique ».

[Né le 4 décembre 1941 à Paris, François Mathey est un spécialiste de la chimie hétérocyclique carbone-phosphore. Ses recherches, focalisées sur la contrainte cyclique et l'aromaticité, ont contribué au développement d'hétérocycles fondamentaux tels que phosphirènes découverts dans son laboratoire en 1982, mais aussi phospholes et phosphinines. *Depuis peu, il jette les bases d'une version phosphore de la chimie supramoléculaire.*]

[Né le 24 février 1945 à Châteauroux (Indre), Daniel Mansuy, ingénieur chimiste de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (1967), docteur ès sciences (1970), est directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS depuis 1992 et a dirigé pendant douze années, après l'avoir créé, le laboratoire de chimie et de biochimie pharmacologiques et toxicologiques de l'université René-Descartes. *Il siège depuis 1978 au sein du comité national du CNRS et a été nommé responsable d'un programme interdisciplinaire chimie-physique-biologie.* Ses recherches ont conduit, entre autres, à la mise au point de systèmes de prévision du métabolisme des médicaments chez l'homme et ont contribué à l'émergence de la chimie bio-inorganique en France.]

[Né le 22 décembre 1949 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Olivier Faugeras est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, détenteur d'un Ph. D (doctorat) de l'université de l'Utah. Directeur de recherche à l'Inria, adjunct professor au Massachusetts Institute of Technology, il a dirigé trente-deux thèses. Ses recherches sur le traitement d'images, d'abord axées sur la robotique industrielle, touchent également le domaine des cartes électroniques d'acquisition et de traitement des données en temps réel, à la synthèse de scènes tridimensionnelles pour la production audiovisuelle et les trucages cinématographiques. Olivier Faugeras est à l'origine de deux entreprises (Noesis en 1985 et Realiz en 1998) et président de la Société européenne de vision par ordinateur.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 30 novembre-mardi 1[er] décembre est publié :

● **Fonction hospitalière** : un décret relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique hospitalière.

Au *Journal officiel* du mercredi 2 décembre sont publiés :

● **Médiation** : un décret instituant des médiateurs à l'éducation nationale.

● **« Vache folle »** : un arrêté établissant des mesures particulières applicables à certains produits d'origine bovine expédiés du Royaume-Uni.

● **Déportation** : un arrêté portant apposition de la mention « mort en déportation » sur des actes et jugements déclaratifs de décès.

Au *Journal officiel* du jeudi 3 décembre sont publiés :

● **Administration** : un décret relatif aux simplifications administratives. Ce texte institue une commission pour les simplifications administratives, présidée par le premier ministre, et vice-présidée conjointement par le ministre chargé de la réforme de l'Etat et le ministre chargé des petites et moyennes entreprises. Elle est composée de représentants de l'administration et de personnalités qualifiées.

● **Adoption** : un arrêté portant création d'une mission de l'adoption internationale au ministère des affaires étrangères.

● **Taux** : un décret portant création du comité consultatif des taux réglementés : ce comité doit, au regard de l'évolution des prix à la consommation et des taux d'intérêt du marché, rendre un avis sur le niveau des taux d'intérêt fixés par le Comité de la réglementation bancaire et financière ; un arrêté portant nomination des membres de ce comité.

● **Privatisation** : un arrêté fixant les modalités du transfert du secteur public au secteur privé d'une part minoritaire du capital de la société Thomson Multimédia ; un avis favorable de la commission des participations et des transferts.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– A Toi la seule,
l'unique :

Bon anniversaire !

Marie-France.

René-Paul.

Mariages

Guy AUBERT
et
Yvette LHÉRITIER-CHABRAN

se sont mariés le 21 novembre 1998, à la mairie du 16[e] arrondissement de Paris, en toute simplicité.

Décès

– Le président de l'université de Bourgogne,
Les membres des trois conseils,
Le directeur de l'unité de formation et de recherche de sciences et techniques,
L'ensemble du personnel,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Moshé FLATO,
professeur de mathématiques,

survenu le vendredi 27 novembre 1998.

– M[me] Jacqueline Albert Simon,
son épouse,
M. et M[me] Paul Jacobs,
M. et M[me] Orville Simon,
ses enfants,
Alescia et Caroline Jacobs,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre F. SIMON,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 2 décembre 1998, à New York à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

988 Fifth Avenue,
New York – N.Y. 10021.

M. Bernard LEPÊTRE,
administrateur des services civils,
ancien délégué
à l'aménagement du territoire,

s'est éteint chez lui, villa Corèse, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Thierry, Carine, Didier, Yves, Lise et Claire Lepêtre,
ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Ses deux arrière-petits-enfants,
Jean et Anne-Marie,
son frère et sa belle-sœur,
Et leurs enfants,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part qu'il rejoindra *son épouse,*

Odny CARI ROALD,

au cimetière de Lauris (Bouches-du-Rhône), vendredi à 16 h 30, dans l'intimité familiale.

– Laïka Rouyrès,
son épouse,
Alain, Michel, Laurent,
ses fils,
Thérèse, Nelly, Sophie,
Ses belles-filles,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc ROUYRÈS,

survenu le 1[er] décembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs, ni couronnes.

L'inhumation aura lieu à Fayence (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue d'Anneau,
28700 Bleury.

– Familles Morvan, Hellequin, Henriot,
M. et M[me] Pierre Henriot,
M. Julien Hellequin,
ses enfants,
Nicolas, Edouard, Guillaume, Louis et Constance,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Iliane MORVAN,

survenu le 29 novembre à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 décembre à 11 heures dans la chapelle de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris-13[e].

– La direction, les médecins et le personnel du groupe hospitalier Joffre-Dupuytren (AP-HP)
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Iliane MORVAN,
directrice adjointe,

survenu le 29 novembre 1998 à Paris.

– M[me] Israël Salzer,
M. et M[me] Daniel Pecaut,
M. et M[me] Lucien Rivolier,
et leurs enfants,
M. Gilles Pecaut,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Danièle SALZER,
artiste musicienne,

survenu après une longue maladie.

75, rue de la Colonie,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 4 décembre 1996,

Hervé BASTIEN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée particulière pour son sourire d'ange.

– Il y a un an disparaissait

Rosette.

Une pensée pour elle.
Sa famille, ses amis.

Rectificatifs

– *Dans l'avis de décès de M. Jacques Moineau paru dans le carnet daté 2 décembre, il fallait lire :*

M[me] Aminata Moineau-N'Diaye,
son épouse,
Mélanie-Diaye
et Ismael-Gaël Moineau,
ses enfants,
Ses sœurs, frères et alliés,
La famille N'Diaye (Bamako, Dioro, *St-Louis du Sénégal*),
Et toutes les familles Emile Moineau et Léon Aubin
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MOINEAU,
ingénieur agronome (INA),

survenu à cinquante-sept ans, samedi 28 novembre 1998 à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messe

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de la

baronne
HENNET de GOUTEL,
née Béatrix
de GASTINES-DOMMAIGNÉ,

une messe sera célébrée le mercredi 9 décembre 1998, à 19 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17[e].

Conférences

– Samedi 5 et dimanche 6 décembre,

la Bibliothèque Medem
à livre ouvert :
conférences, vente de livres,

et jusqu'au 20 décembre,
l'exposition autour de l'écrivain yiddish,
Oser Warszawski

52, rue René-Boulanger
75010 Paris.
Tél. : 01-42-02-17-08

Colloques

– Université Paris-I (CHSPM, dir. J. Salem), Université libre de Bruxelles, université Clermont-II.

Colloque international Leo Strauss :
art d'écrire, philosophie, politique,
Vendredi 11 et samedi 12 décembre,
de 9 heures à 17 h 30, en Sorbonne, salle Liard.

Communications d'Adrien Barrot, *Gérard Bensussan, Rémi Brague*, Emmanuel Cattin, François Coppens, Marie-Dominique Couzinet, Benoît Frydman, Guy Haarscher, Laurent Jaffro, Terence Marshall, Robert Misrahi, *Gianluca Mori*, Alain Petit, Stanley Rosen, Franck Salaün.
Contact : L. Jaffro – jaffro@uni-paris1.fr – fax 01-40-46-31-57.

– L'Istituto Italiano di Cultura organise un colloque *le 4 décembre, de 9 h 30* à 18 heures, et le 5 décembre, de 9 h 30 à 13 heures, Hôtel de Galliffet, 30, rue de Varenne, Paris-7[e].

Union européenne,
crise de l'Etat, réformes économiques :
une comparaison entre Italie et France.

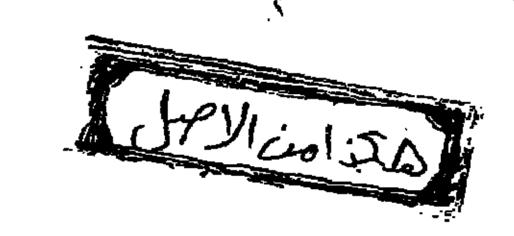
Avec la participation de Michel Aglietta, Tito Boeri, Andrea Boltho, Daniel Cohen, Franco Debenedetti, Andrea Goldstein, Claude Henry, Jacques Le Cacheux, Giuseppe Nicoletti, Pippo Ranci, Mark Roe, Nicola Rossi, Michele Salvati, Stefano Scarpetta, Stefan Schirm, Ignazio Visco.

Avec le soutien d'Eridania-Béghin-Say.

Communications diverses

– **Centre international de recherche *sur les juifs du Maroc* – *Président* : Robert Assaraf.** 189, bd Saint-Germain, 75007 Paris.
Bourses de recherche : année universitaire *1998-1999.*
Des bourses annuelles de recherche sont mises à la disposition des étudiants de troisième cycle préparant une thèse de doctorat sur les juifs du *Maghreb.* Pour *tous renseignements, téléphoner au* 01-44-61-74-43 (Ehess) ou au 06-60-97-12-70 (CRJM).

Dossiers à adresser avant le 31 décembre 1998 :
Centre études juives,
à l'attention de M[me] L. Valensi, EHESS, 54, bd Raspail, 75006 Paris.





ARTS AFRICAINS L'exposition du Musée de l'homme consacrée à Marcel Griaule pourrait marquer la fin du purgatoire pour ce pionnier de l'ethnographie française. ● MARCEL GRIAULE a dirigé notamment, en 1931, la mission Dakar-Djibouti, au cours de laquelle il découvrit le pays dogon. Par la suite, il se consacra surtout à ce peuple du Mali. ● GRIAULE utilisa le premier des moyens d'investigation modernes (film, enregistrement sonore...), *mais ses méthodes de collecte* furent critiquées, dès 1934, par le secrétaire de l'expédition Dakar-Djibouti, Michel Leiris, dans *L'Afrique fantôme*. ● LE PILLAGE des objets d'art africains *se poursuit. Au Luxembourg, le catalogue* d'une exposition consacrée à des pièces nigérianes interdites d'exportation est préfacé par le ministre de la culture du Nigeria. ● À PARIS, le *Musée des arts d'Afrique et d'Océanie* présente des peintures et sculptures des Batékés d'Afrique centrale.

Marcel Griaule, inlassable limier du fait ethnologique

Ethiopie, Sahara, Soudan, Cameroun, Sénégal, Niger ont été le champ des investigations presque policières de ce pionnier (1898-1956) de l'ethnologie française, auquel le Musée de l'Homme consacre une exposition

PARIS, 1929. Marcel Griaule a trente ans. Ancien élève de l'Ecole des langues orientales, féru d'amharique, la langue parlée sur les hauts plateaux éthiopiens, il revient

PORTRAIT

Muni d'un « permis de capture » officiel, il fut en 1931 le découvreur des Dogons

d'Abyssinie, où il a séjourné dans la province du Godjam. Collaborateur de *Documents*, la revue de Georges Bataille, proche des surréalistes, Marcel Griaule rencontre Michel Leiris, *qui devient son assistant*, puis le secrétaire-archiviste de la mission Dakar-Djibouti, qui va s'ébranler *en 1931* pendant que se tient à Paris l'Exposition coloniale. L'auteur de *L'Age d'homme* sera donc le témoin indiscret de cette traversée exceptionnelle de l'Afrique, d'ouest en est, qui va durer près de deux ans.

Une photo nous montre les membres de la mission avant le départ. Leur bagage professionnel est encore mince : à la différence des Anglo-Saxons, la crème des ethnologues français, Marcel Mauss, Emile Durkheim, Lucien Lévy-Bruhl, ne va guère sur le terrain ; on y expédie donc des « débutants ». Certains deviendront vite d'excellents professionnels. Cette mission, décisive pour Griaule, a encore un parfum d'expédition coloniale : des photos le montrent, botté et casqué de blanc, recevant un *« permis de capture scientifique valable pour l'ensemble des colonies de l'Afrique occidentale française »*. Il en fera bon usage.

A son retour, la publication du journal de voyage de Michel Leiris, *L'Afrique fantôme* (éd. Gallimard) irrite Griaule. Et plus encore Paul Rivet, directeur du futur Musée de l'Homme, et Marcel Mauss, qui estimaient qu'un tel ouvrage allait compromettre les études sur le terrain. Griaule publie, la même année (1934), un curieux livre, *Les Flambeurs d'homme*, bilan de ses séjours éthiopiens. Les commissaires de l'exposition consacrée par le Musée de l'Homme à Marcel Griaule signalent qu'il s'agit *« d'un récit de voyage parfois romancé »*. C'est aussi un adieu : le chef de la mission Dakar-Djibouti délaisse l'Ethiopie, entre les mains de Mussolini, et se tourne vers le pays Dogon, au cœur *du Soudan français (aujourd'hui le* Mali). Il y consacre sa thèse, *Les Masques dogons* (1938). Sans doute son meilleur ouvrage.



COLL. MUSÉE DE L'HOMME/CL. M.GRIAULE

Marcel Griaule développe des photos au Mali, en 1931.

LE PREMIER MODERNE

Curieusement, Griaule ne fera pas carrière au Musée de l'Homme. C'est pour lui que fut créée à la Sorbonne, en 1942, la première chaire d'ethnographie de l'université. Cette nomination par Abel Bonnard, ministre de l'instruction publique de Vichy, lui vaut de passer devant une commission d'épuration en 1945. Il en sort blanchi et, dès l'année suivante, est nommé *conseiller de l'Union française. Mais* surtout, il multiplie les missions en pays dogon et publie, en 1948, son ouvrage le plus connu : *Dieu d'eau, entretiens avec Ogotemmêli*. Ogotemmêli, le plus doué de ses informateurs africains, est *« un vieux chasseur qui l'initie à la cosmogonie dogon »*. L'ethnologue meurt prématurément en 1956. Ses *Méthodes de l'ethnographie* seront publiées un an plus tard et *Le Renard pâle* (avec Geneviève Dieterlen), la création du monde selon les Dogons, en 1965.

Si Marcel Griaule a incontestablement formé une génération d'ethnologues, comme Geneviève Calame-Griaule (sa fille), Denise Paulme (qui épousera l'ethno-musicologue André Schaeffner, membre de la mission Dakar-Djibouti), Solange de Ganay ou Germaine Dieterlen, il ne semble pas avoir fait école. Il fut pourtant le premier, en France, à utiliser des méthodes modernes : photos, *vues aériennes*, films, enregistrements sonores. Il rapporte de ses missions une masse de *documents considérables* : 5 000 objets pour cinq voyages, dont 3 500 objets pour la seule expédition Dakar-Djibouti, accompagnés de 15 000 fiches et de 6 000 photos. On lui reprochera plus tard ses méthodes expéditives de collecte. Elles sont d'ailleurs pointées, dans le parcours du Musée de l'Homme, au détour d'une vitrine qui expose l'un des objets *« prélevés »* : un fétiche du *Kono*, *« sorte de cochon de lait, toujours en nougat brun (c'est-à-dire du sang coagulé), qui pèse au moins 15 kilos »*, raconte Leiris, qui l'enlève nuitamment, à la demande de Griaule. Une photo montre ce dernier, en Ethiopie, en train de décoller une peinture murale (*aujourd'hui au Musée de l'Homme*) dans une église du Choa.

« LIMIER DU FAIT SOCIAL »

Faut-il mettre ces comportements, incompréhensibles aujourd'hui, au compte des balbutiements de l'ethnologie française, encore proche de ses origines coloniales ? L'Institut d'ethnologie créé par Lévy-Bruhl en 1927 dépendait du ministère de l'éducation nationale, mais aussi du ministère des colonies –, il s'agissait alors de former des professionnels pour éviter les bavures de la colonisation. Et puis Griaule n'agissait-il pas pour des motifs désintéressés, scientifiques, pour lesquels il avait un *« permis de capture »* officiel ?

Ce qui date surtout l'ethnologie griaulienne est la conception qu'il a de sa mission. Il se considère lui-même comme un *« limier du fait social »*. Son enquête, quasi judiciaire, est jalonnée de *« commissions rogatoires »*, de *« confrontations »*, de *« pièces à conviction »* – ce sont ses mots. Griaule se voit dans la peau d'une sorte d'ethno-juge d'instruction, qui doit faire passer l'informateur aux aveux. Faisant référence au célèbre détective américain Nick Carter, le poète Robert Desnos parlait du *« nickcarterisme »* de Griaule. Cela a quelquefois des conséquences positives : il enregistre énormément et utilise plusieurs points de vue pour filmer une cérémonie. On pourrait presque dire que Griaule a une vision panoptique de l'ethnologie. On est loin, en tout cas, de l'observation participante à la Malinovski.

C'est qu'il estime que son but est de découvrir les secrets d'une société – les clés des rites, des rituels, d'un univers. Si les Dogons le fascinent tant, c'est aussi parce que le long des falaises de Bandiagara où vit ce peuple se trouvent des lieux mystérieux, des cavernes, où sont cachés des masques qui lui donneront la compréhension de cette société... On est à l'opposé de l'approche structurale d'un Lévi-Strauss, dont l'ouvrage fondamental, *Les Structures élémentaires de la parenté* (1949), va révolutionner *cette discipline*.

C'est sans doute à cause de cette rupture introduite par l'auteur de *Tristes Tropiques* que l'œuvre de Griaule, qui fut incontestablement un jalon dans l'histoire de l'anthropologie française, traverse en France, plus qu'en Afrique, un long purgatoire. L'exposition du Musée de l'Homme est-elle le signe d'une relecture critique de ces travaux ? On n'en voit pas les prémices, mais le retour du communautarisme, de *« l'essentialisme »* – la recherche de l'essence d'une communauté – en vogue aux Etats-Unis, où le phénomène identitaire se manifeste fortement, y contribuera peut-être.

Enfin, le retour de Griaule pourrait *être engendré par l'environnement* de son étude, classé patrimoine culturel et naturel de l'humanité par l'Unesco : les falaises de Bandiagara.

Emmanuel de Roux

Une exposition très documentée

Pour l'exposition consacrée par le Musée de l'homme à Marcel Griaule, à l'occasion du centenaire de sa naissance, les commissaires – Marianne Lemaire, Eric Jolly et Manuel Valentin – ont rassemblé un copieux ensemble : cartes, photos, livres, revues, cahiers de notes, affiches, objets glanés lors des missions de *ce pionnier de l'ethnographie* française, mais aussi films et enregistrements sonores. Avec de faibles moyens, ils retracent à travers huit espaces le profil de ce spécialiste des Dogons dont le nom fait résonner les premières expéditions ethnographiques, lancées dans la foulée de la Croisière noire d'André Citroën : Sahara-Soudan (1935), Sahara-Cameroun (1936-1937), Niger-lac Iro (1938-1939). Le périple Dakar-Djibouti (1931-1933) reste le plus célèbre.

★ « L'Afrique de Marcel Griaule ». Musée de l'Homme, palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. Mᵒ Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. Du mercredi au lundi, de 9 h 45 à 17 h 15, sauf jours fériés. Jusqu'au 31 décembre.

Les reliquaires magiques des peuples tékés

BATÉKÉ, PEINTRES ET SCULPTEURS D'AFRIQUE CENTRALE. Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), 293, avenue Daumesnil, Paris 12ᵉ. Tél. : 01-43-46-51-61. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 janvier. 38 F et 28 F. Catalogue sous la direction de Marie-Claude Dupré et Etienne Féau, éd. RMN/MAAO, 304 p., 340 F.

Sur une double page du *Journal des voyages* qui ouvre l'exposition, on voit Savorgnan de Brazza en train *« de remettre au roi Makoko le traité de protection signé avec la France »*. L'explorateur français est en grand uniforme ; debout derrière lui, des tirailleurs. *Le* souverain africain est à demi-allongé ; devant lui, le graveur a représenté quelques statuettes. *L'image est* datée du 21 février 1886. Une carte plus ancienne, de 1761, mentionne *« le royaume de Macoco »*, à cheval sur le fleuve Congo. L'aire des peuples tékés a varié au fil du temps. Repoussés au XIXᵉ siècle par leur voisins Kongo sur les plateaux, leur isolement est rompu lors de la colonisation. Aujourd'hui, cette aire est centrée sur le territoire de la République du Congo. C'est une *« île de sable dans la forêt équatoriale »*, affirment Marie-Claire Dupré et Etienne Féau, commissaires de cette manifestation.

Les arts tékés sont, comme dans toute l'Afrique, intimement liés à la religion et au pouvoir des chefs. Particulièrement dans cet environnement naturel peuplé d'esprits invisibles qu'il faut éviter de heurter. Toute élaboration artistique (statuettes, masques, céramiques, etc.) est donc soumise à des rituels très précis. Le MAAO présente trois types d'objets. D'abord, les reliquaires, dont la fonction est religieuse, magique et médicale. Raoul Lehuard a tenté une classification de ces statuettes, mal documentée car moins appréciées des amateurs. Leurs formes sont effectivement répétitives en dépit de leurs tailles diverses. Il s'agit presque toujours d'un homme barbichu, les jambes légèrement fléchies, coiffé d'une sorte de bonnet, les mains posées de chaque côté du ventre, où sont déposées les charges magiques dissimulées sous un emplâtre qui ceinture le personnage. Parfois, cette gangue englobe la statuette, des genoux au cou. Sur certaines d'entre elles des clous sont enfoncés sur le haut de cette espèce de bol, d'où surnage la tête. Un grand nombre de ces effigies sont parvenues en Occident sans leurs charges : les statues ont été désactivées avant d'être vendues.

POUR LA GLOIRE DES MAÎTRES

Parmi les œuvres exposées, on remarque un homme sculpté dans un bois à la patine sombre, les *jambes écartées, couvert de scarifi*cations. Une effigie plus grande à la patine « téléphone », d'un noir *brillant comme* on l'aimait entre les deux guerres (la pièce vient de l'ancienne collection Girardin), répond trop aux canons esthétiques de cette époque pour être parfaitement honnête. En revanche, cette grande figure féminine, entièrement creuse, prêtée par le musée belge de Tervuren, avec son visage scarifié, sa subtile dissymétrie et son centre de gravité décentré, est une pièce tout à fait exceptionnelle.

On peut voir, dans la deuxième partie, quelques belles pièces d'artisanat : armes, instruments de musique, appuie-tête, haches de parade, pipes, torques, qui amènent le visiteur au cœur de l'exposition. Là sont réunis quelques rares spécimens de masques kidoumou : plats, peints, circulaires, avec un léger décroché au niveau des yeux – le visage stylisé est représenté par un entrelacs de formes géométriques. Ces masques solaires sont apparus à la fin de la première moitié du XIXᵉ siècle, chez les Tékés de la forêt, les Tsayis. Ils dansent pour *célébrer la gloire des « maîtres de* la terre », les chefs locaux. Chaque territoire possède le sien et s'y identifie. Deux des masques exposés sont bien connus : celui de la collection Barbier-Mueller, d'abord passé entre les mains de Derain, et celui que Victor Babet a donné au Musée de l'homme.

Le masque kidoumou était associé au rituel nkiba, qui se traduit plastiquement par des séries de planches ornées, très rarement montrées en Occident. La plupart d'entre elles ont été collectées par des missions suédoises et sont bien documentées.

Ces planches sont destinées à cacher le dessous d'un lit qui orne une case où sont enfermées les femmes possédées. Leur décor est très libre ; les couleurs sont vives ; l'artiste joue sur la symétrie de formes circulaires ou courbes ; parfois, il donne un léger relief à ses dessins ; ailleurs, c'est un univers fragmenté qu'il met en scène. *« Ainsi, l'homme,* dit Marie-Claude Dupré, *exclu de l'expérience de la transe réservée à sa compagne, s'efforce-t-il de participer à la socialisation – la recréation par l'art – de cette connaissance immédiate et ineffable. »*

E. de R.

La statuaire nok au Luxembourg

C'est la première fois qu'un tel ensemble est présenté officiellement hors du Nigeria, alors que l'exportation de ces pièces est strictement interdite : soixante-cinq *statues des cultures nok, sokoto* et katsina, qui se sont épanouies sur le territoire de l'actuel Nigeria entre 600 avant notre ère et 300 après, sont présentées par la Banque générale du Luxembourg *dans les locaux de son siège social. Cette exposi*tion, « Naissance de l'art en Afrique », organisée par Bernard de Grunne, est accompagnée d'un fort beau catalogue.

***L'interdiction d'exportation n'empêche* ni les fouilles clandestines ni l'exportation illégale, avec l'aval tacite – et rémunéré – de certaines autorités locales. Les pièces exposées sont, de toute évidence, sorties *illégalement. Or non seulement* le gouvernement nigérian n'a élevé aucune protestation, mais le ministre fédéral de l'information et de la culture du Nigeria, P. B. Eta, a même préfacé le catalogue.**

★ *Banque générale du Luxembourg, 50, avenue J.-F.-Kennedy, L-2951* Luxembourg-Kirchberg. Tél. : 42-42-28-34. Jusqu'au 13 décembre. Catalogue BGL et Adam Biro éd., 122 p., 169 F.

La Biennale de Sao Paulo soumet l'art au régime de l'anthropophagie

Approche inédite, l'expression culturelle du cannibalisme est le thème retenu pour le cinquantenaire du grand rendez-vous sud-américain

Arrivée à sa XXIVe édition en cinquante ans, la Biennale d'art contemporain de Sao Paulo cherche son souffle. Comme toutes les manifestations du genre, il lui faut s'adapter aux nouvelles donnes de la création. Le décloisonnement, la mobilité des artistes et l'éclatement des disciplines ne limitent plus les territoires de l'art. Inutile de concevoir, comme à l'origine, des biennales à vocation documentaire, propres à combler le besoin de savoir ce qui se passe ailleurs. L'information existe, il s'agit maintenant de stimuler l'échange. Paulo Herkenhoff, historien et critique d'art de Rio de Janeiro, a articulé cette année la manifestation autour du thème de l'anthropophagie, dont il propose quantités de niveaux de lecture. Y participent les contemporains de sept régions du monde, outre les traditionnels envois des pays participants. Cette année, la France présente les vidéos de Pierrick Sorin.

XXIVe BIENNALE DE SAO PAULO, Pavillon de la Biennale, Parque Ibirapuera, av. Pedro Alvares Cabral. Du lundi au vendredi, de 13 heures à 21 heures. Samedi et dimanche, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 15 décembre.

SAO PAULO
de notre envoyée spéciale

Le recours à des thèmes, qui n'est pas nouveau à Sao Paulo ni à Venise (dont la biennale a servi de modèle à la manifestation brésilienne), permet aux responsables de ces grandes messes de donner un semblant de cohérence à leur prestation, de caler des choix dans une perspective historique. On pourra se souvenir de cette XXIVe Biennale de Sao Paulo, signée Paulo Herkenhoff, historien et critique d'art de Rio de Janeiro, qui articule la manifestation autour du thème de l'anthropophagie, dont il propose quantités de niveaux de lecture.

On sursaute, on s'étonne, on ne saurait voir dans la pratique du cannibalisme que les signes de barbarie venant de l'autre. Paulo Herkenhoff rappelle que la culture occidentale, au moins depuis Montaigne, offre un corpus cannibalesque plutôt important : notre mythologie, de Chronos à l'Ugolin de Dante, l'imagerie religieuse, l'art, de Goya aux surréalistes, en passant par Géricault et son *Radeau*, témoin de faits de cannibalisme de survie, Rodin, sculpteur d'Ugolin et Picabia fondateur, en 1920, de la revue *Cannibales*.

Le *« noyau historique »* de la Biennale, une exposition remarquablement documentée, les implique dans cette histoire de dévoration qui devient terriblement compliquée dès que l'on sort de la littéralité. Un énorme catalogue bilingue (portugais et anglais) l'accompagne, auxquels s'ajoutent deux autres, l'un pour les contemporains de sept régions du monde, sélectionnés par une série de commissaires ; l'autre pour les traditionnels envois des pays participants. Cette année, la France présente Pierrick Sorin, dont les vidéos (auto-anthropophages ?) épatent les jeunes Paulistes qui débarquent chaque matin, en groupes encadrés, et à qui l'on explique le bien-fondé de l'anthropophagie culturelle.

On n'imagine pas, sous nos latitudes, l'importance que cette notion peut avoir au Brésil, où la reconnaissance du cannibalisme en soi-même fait partie de la tradition culturelle. Mieux, il s'inscrit dans la constitution de la modernité comme dynamique de la création.

LE « MAUVAIS SAUVAGE »

En 1928, le poète Oswaldo de Andrade, publiait un *Manifeste de l'anthropophagie* dans lequel il proclamait : *« Il n'y a que l'anthropophagie qui nous unit. Socialement. Economiquement. Philosophiquement. »* Et de situer la pratique primitive et barbare du *« mauvais sauvage »* (brésilien en particulier : voir les images rapportées par les conquistadores et évangélisateurs européens) comme métaphore de l'appropriation, de la digestion sélective, de l'incorporation des influences étrangères, de leur transformation en nourritures originales. Comme processus essentiel qui permet l'enrichissement des cultures et non leur asservissement. Comme base de réflexion sur l'autonomie culturelle et intellectuelle du Brésil.

Cette recherche sera à nouveau conduite dans les années 60, au sein de la deuxième grande vague avant-gardiste, en particulier par les deux figures radicales Lygia Clark et Helio Oiticica, que l'on découvre en Europe notamment grâce à Catherine David. Lygia Clark, qui écrit en 1964 à Oiticica *« Je crois que je suis même devenue anthropophage. J'ai envie de manger toutes les personnes que j'aime »*, conduit le cannibalisme sur le terrain de la psychanalyse. Helio Oiticica le mènera sur le terrain du politique, en regard du régime militaire. En 1967, il parlait de *« cette volonté constructive qui permet d'empêcher un certain colonialisme culturel que de manière objective nous voulons abolir aujourd'hui, l'absorbant définitivement dans une super-antropophagie »*.

Comme quoi la pensée du cannibalisme peut mener loin, et surtout pas sur les terrains où on pourrait l'attendre, comme celui de l'art et de son langage. *Où* Paulo Herkenhoff, soucieux de restituer toute l'épaisseur de son thème, le porte. On peut le suivre, mais peut-être pas jusqu'au bout, dans sa démonstration qui, au chapitre de l'autonomie du langage artistique, conduit à ce constat que la peinture aussi peut être dévoreuse, elle qui absorbe tout, les corps, les formes, la couleur, pour finir dans le blanc immaculé et rédempteur, comme l'hostie. Le comble de l'anthropophagie serait-il le monochrome blanc ?

Si le cannibalisme peut servir à analyser la notion de décolonisation, d'émancipation culturelle, de richesse des cultures nées du métissage, en esthétique il devient pour le moins réducteur. Ça ne fait rien, la Biennale, qui tente avant tout de retracer une histoire de l'art brésilien, et plus largement d'Amérique latine à la lumière de l'anthropophagie, donc à sa capacité de digérer et de rejeter les cultures étrangères, a au moins le mérite de réveiller les esprits. Mieux, d'être originale.

Geneviève Breerette

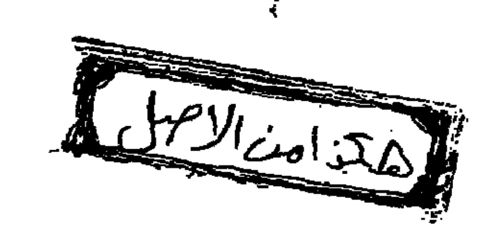
DÉPÊCHES

■ **VENTES : la vente, le 30 novembre, à Drouot, de la bibliothèque du commandant Paul-Louis Weiller (1893-1993), aviateur et industriel, a totalisé** 23 millions de francs. Les manuscrits enluminés du XVe siècle ont été particulièrement disputés : les *Heures de Jacques et Jeanne Cauchon à l'usage de Reims* ont été vendues 4,38 millions de francs à un Britannique, doublant leur estimation, et les *Heures de Guy de Laval à l'usage de Rome* ont été adjugées 3,28 millions de francs à un enchérisseur allemand (sur une estimation haute de 2,5 millions).

■ ***Un dessin d'Antoine Watteau* (1684-1721), intitulé « Femme assise vue de trois quarts »** (trois crayons et mine de plomb), a été adjugé 1,99 million de francs à Drouot-Richelieu, le 30 novembre, par l'étude Millon-Robert. Un autre dessin de Watteau, *Homme debout, accoudé sur un socle*, a été emporté pour 831 000 francs.

■ ***THÉÂTRE : un gala de soutien à l'Esplanade de Saint-Etienne* aura lieu le 18 décembre** avec le concours d'une centaine d'artistes, comme Béatrice Urria-Monzon, la pianiste Dana Ciocarlie et, pour la danse, la compagnie de Thierry Malandain et le ballet du Grand Théâtre de Genève. La scène culturelle municipale a été détruite le 13 septembre lors d'un incendie volontaire provoqué par le cuisinier du restaurant, mis en examen.

■ **MUSIQUE : la princesse Caroline de Monaco a annoncé le 30 novembre à Paris la nomination officielle du chef allemand** Marek Janowski comme nouveau directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Marek Janowski, âgé de cinquante-neuf ans, directeur musical du Philharmonique de Radio-France jusqu'à l'été 2000, succédera alors au chef américain James DePriest pour un mandat de trois ans.





La soprano Véronique Gens célèbre Mozart avec l'orchestre baroque de Jean-Claude Malgoire

La chanteuse est au Théâtre des Champs-Elysées pour encore huit concerts

C'est une Véronique Gens quelque peu apathique qui est apparue à notre critique mardi soir 1er décembre au Théâtre des Champs-Elysées. Quant à l'orchestre, s'il a l'œuvre dans les doigts, il gomme par trop les aspérités de cette musique. La soprano dispose cependant encore de six soirées et d'un après-midi pour un programme entièrement mozartien, avec des airs de *La Flûte enchantée* et, le 19 décembre, l'*Ave verum corpus* et le *Requiem*.

MOZART, *Symphonie nº 38 « Prague »* K 504, *Cosi fan tutte* K 588 (air de Fiordiligi, acte I), *Misera, dove son !* K 369, *Symphonie Nº 40* K 550, *La Clémence de Titus* K 621 (air de Sestus, acte I, marche, air de Sestus, air de Vitellia, acte II). Véronique Gens (soprano), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 1er décembre. Prochains concerts : *La Flûte enchantée* K 620, les 5, 7, 9, 11, 15 et 18 décembre à 19 h 30, le 13 à 16 heures. Places de 60 F à 590 F. *Ave verum corpus* K 618, *Concerto pour clarinette* K 622, *Requiem* K 626, le 19 décembre à 20 h 30. Places de 50 F à 390 F. Tél : 01-49-52-50-50.

Est-ce de s'être triomphalement brûlée au feu d'Elvira dans le *Don Giovanni* d'Aix donné la semaine dernière à l'Opéra de Lyon ? C'est une Véronique Gens quelque peu apathique, manquant de conviction, qui nous est apparue mardi soir 1er décembre au Théâtre des Champs-Elysées. Son programme lui-même, rétréci comme peau de chagrin (cinq airs au total), a nécessité le rajout de la symphonie culte de Mozart pour renforcer une seconde partie par trop maigriotte.

Comme à l'accoutumée, son entrée sur scène tient de l'apparition : *robe de rêve, charme et* maintien, plastique irréprochable – un murmure d'admiration parcourt la salle. Le timbre est beau, charnel, l'émission sans effort apparent, la voix unie et sans « passages », les couleurs fondantes, même si on peut regretter çà et là quelques aigus attaqués dur dans les *forte* (*Cosi*), un peu détimbrés dans les *piano* (*Misera, dove son !*), des vocalises manquant de netteté (*Cosi*) et des graves un peu *creux et « blancs »* (air de Vitellia). Cependant, la méforme de ce soir semble plus interprétative que vocale.

Que dire en effet d'une Fiordiligi renvoyant les amants imposteurs dans les cordes et jurant fidélité aux absents avec la véhémence d'une odalisque épuisée par un bain trop chaud ? Récitatifs sans réelle dramaturgie, airs peu habités et sans grand contraste (fureur et tendresse pour Fiordiligi ; colère et abattement pour Fulvia). En seconde partie, *La Clémence de Titus* (les deux magnifiques arias) sied davantage à Véronique Gens.

UNE ÉLÉGANCE UN PEU FADE

L'ensemble est nettement supérieur, avec un orchestre dont on sent qu'il a l'œuvre dans les doigts (il est vrai qu'il vient de l'interpréter en version de concert). A Sestus, pris en étau entre pudique désespoir et élévation morale (*Parto, ma tu ben mio*) ou bien en proie à la douloureuse et tragique introspection *de qui se sait voué à la mort* (*Deh, per questo istante solo*), Véronique Gens prête son modelé subtil. Si l'on regrette à nouveau quelque distanciation dans le *Non piu di fiori* de Vitellia, qui voit l'héroïne prendre pleine conscience de la noirceur de ses actes, on ne peut qu'admirer la profonde et nostalgique retenue – une absence déjà – qui privilégie le renoncement au pouvoir, l'adieu à l'amour, et, partant, à la vie.

Quant aux deux symphonies jouées en exergue de chacune des partie, exergue est bien le mot. S'en dégage une sorte de *Noli me tangere* bien peu mozartien : manque de dynamique et d'élan, d'incise (attaques, articulation) et *de rigueur* (*contrepoint passé à la* trappe), il y a comme une volonté de gommer toutes les aspérités de cette musique. Cela respire une élégance un peu fade, aussi la *Symphonie nº 38* prend-elle des allures de gentille tâcheronne, tandis que la *sol mineur* semble vouloir tirer à la ligne avec son *Andante* toussotant. Seule la fin de *l'Allegro assai*, comme pris d'une sainte terreur à l'approche des dernières mesures, s'emballe*ra pour le lieto fine*. Il était temps !

Marie-Aude Roux

Guy Bedos, cogneur aux mots doux

***GUY BEDOS. THÉÂTRE DE LA* RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, Paris-10e. Mº : Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-42-08-18-50. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Durée : 2 h 30. De 60 F à 180 F.**

Comme les grands clowns, Guy Bedos est un mystère. Depuis trente ans, il pétrit la hargne pour en extraire la tendresse. Il joue les bavards intarissables, et pourtant chacun de ses mots est choisi. Il crache sa gouaille, lance ses provocations, manie la vulgarité avec son éternel sourire d'enfant, faisant rire de l'inceste, du racisme ou de la maladie d'Alzheimer. *« Je suis tout à fait contestable »*, lâche-t-il. Il veut agacer, et le public l'adore.

Sur scène, il entre avec la démarche maladroite et gracile d'un poulain, vêtu d'un costume noir qui fait saillir sa gestuelle de boxeur délicat. Il blague sur son âge, sa mère, la télé ou la cérémonie des Molières. La politique reste son domaine de prédilection. Dévoreur de journaux, il charcute l'actualité à la faveur de son éternelle revue de presse – Pinochet, la saturation du 115, le numéro d'urgence pour les SDF, ou les propos de Rocard sur Mitterrand. Sur la droite, il reste coi : *« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise sur elle, à part demander une minute de silence ? »*

A propos des socialistes, il se régale. Le PACS : *« Quelle honte ! Tous absents le jour du vote : ça prouve que même chez les hétéros, il y a des enc... Finalement, ils vont l'étendre aux frères et sœurs pour ne pas qu'on puisse dire que c'est réservé aux tantes. »* Martine Aubry est sa bête noire. En 1995, sa fondation avait brièvement financé une expérience menée par Bedos avec des jeunes de Vaulx-en-Velin. *« On voulait montrer que, s'ils avaient le choix, ils préféraient brûler les planches plutôt que les supermarchés. Depuis qu'elle les a plantés, ils ont repris leur Caddie. »*

Avec son air de sale gosse, il se dit *« sincèrement navré »* des problèmes de santé de Chevènement. *« On nous dit qu'il reconnaît ses proches. Moi je dis qu'il sera guéri quand il reconnaîtra ses torts. »* Car il fait sienne la cause des sans-papiers : *« Qu'est-ce qu'il a, Jospin ? Il est malade lui aussi ? »*. Il raconte sa séance à la préfecture de Créteil où il accompagnait l'un de ses « filleuls », un sans-papier congolais dont la famille a été massacrée au Congo par *« des voisins taquins »*. *« La salle était noire de monde. J'étais le seul Blanc. J'ai compris qu'en France, en ce moment, il y a des préfets qu'on ne risque pas de prendre pour Jean Moulin. »* Guy Bedos n'a guère apprécié quand le gouvernement a traité d'irresponsables ceux qui, prétendument, poussaient les sans-papiers à la grève de la faim. Alors il mime un type comme lui parlant à un Africain : *« Bamboula, donne-moi ce sandwich tout de suite, tu ne dois pas le manger. »* Français né en Algérie, issu d'une famille catholique et croulant sous les lettres antisémites, Bedos est sans doute le seul à pouvoir lancer : *« Je m'adresse aux Juifs qui ont un regard de sympathie pour Le Pen parce qu'il n'aime pas les Arabes. Je vous préviens : vous irez dans les mêmes camps. Et, pour un Juif, aller dans un camp avec un Arabe, c'est terrible ! »* Toute la salle rit.

Catherine Bédarida

INSTANTANÉ

MARTHOURET EST PESSOA

Le Livre de l'intranquillité est un sommet de l'œuvre de Fernando Pessoa, et Fernando Pessoa est un sommet de la littérature portugaise, cela fait beaucoup. Tout un chacun peut s'en convaincre, puisque *Le Livre de l'intranquillité* et les autres sommets du sommet Pessoa sont publiés, très bien traduits et imprimés, par un sommet de l'édition française, Christian Bourgois. La lecture du *Livre de l'intranquillité* (deux volumes) est une extase de chaque instant. Une exaspération aussi. Pessoa cherche la bagarre : il se contredit vint-cinq fois par page, il plastronne, il pleurniche, il fuit. *« J'ai toujours appartenu à ce que je n'ai jamais pu être... Celui qui, en moi, fait semblant d'être moi... Mes habitudes régulièrement irrégulières... »*

Comme lorsque vous changez de place pour contempler une basilique ou un très bel arbre, vous pouvez changer l'un des cinq sens pour aborder Pessoa, vous échangez l'œil pour l'oreille, vous allez écouter un grand acteur dire des pages de Pessoa. Le metteur en scène Alain Rais a choisi François Marthouret. Ils se sont installés au Théâtre Molière, à Paris, jusqu'au 31 décembre. François Marthouret est l'occasion rêvée, il est aussi singulier, fou, déconcertant, et attachant, que Pessoa, il sait nous donner, comme lui, *« une sensation d'enfance et de libération »*, vous croyez vraiment entendre Pessoa lorsqu'il dit : *« Je crois qu'il faut considérer la vie avec pas mal de patience, et se conduire avec elle comme si elle était un enfant, soupirant après la paix à laquelle enfin vous allez avoir droit quand il ira se coucher. »*

Vous pouvez le serrer d'un peu plus près lorsqu'il dit, par exemple : *« Je n'ai jamais eu de convictions, mais seulement des impressions. »* Il faut lire attentivement la description que fait Pessoa d'un petit escalier de bois qui descend vers une petite plage, à l'écart, où il va parfois rêver, seul, où *« il sort de sa vie à lui, pour se retrouver »*, pendant que *« le vent passe très haut, comme un grand avion irréel »*. Dans ces moments-là, et, après tout, dans les autres, *Le Livre de l'intranquillité* est l'un des plus grands livres qui soit.

Michel Cournot

La révolte à fleur de peau

Frantz Fanon, peau noire, masque blanc. Un portrait ambigu de cet intellectuel du tiers-monde

Film britannique d'Isaac Julien. Avec Colin Simon, et la participation de Raphaël Confiant, Maryse Condé, Françoise Verges, Mohamed Harbi, Joby Fanon. (1 h 10.)

Au même titre que Malcolm X ou Che Guevara, mais relativement oublié aujourd'hui, Frantz Fanon est une des grandes figures de la lutte pour la décolonisation et de l'essor de la pensée tiers-mondiste. Sa vie fut brève (commencée en 1925 sous le ciel de la Martinique, achevée trente-six ans plus tard, en 1961, sous l'effet d'une leucémie aiguë), sa pensée fulgurante. Elle se développe dans le bref laps de temps qui s'écoule entre ses deux œuvres majeures – *Peau noire, Masques blancs* (1952) et *Les Damnés de la terre* (1961) – et raconte l'histoire d'une rupture. Cette histoire est celle d'un psychiatre antillais qui va penser l'aliénation du peuple noir en rapport dialectique avec le regard de l'homme blanc, avant de couper radicalement les ponts lors de la guerre d'Algérie, prônant la violence comme seule voie de libération possible et de reconquête de sa dignité pour le colonisé. Militant du FLN, ambassadeur du gouvernement provisoire de la République algérienne, ami de Sartre et Beauvoir, réformateur de la psychiatrie traditionnelle, Fanon est l'auteur d'une œuvre sujette à polémique dont le retentissement fut profond parmi les intellectuels du tiers-monde et jusque dans les ghettos noirs américains.

Il n'est pas étonnant que cet itinéraire ait suscité l'intérêt du cinéaste britannique Isaac Julien, dont l'œuvre est consacrée aux minorités ethniques ou sexuelles. Il a notamment créé, en 1984, le premier atelier de cinéma et vidéo « noir » en Grande-Bretagne et réalisé un portrait filmé de l'écrivain américain Langston Hughes (*Looking for Langston*, 1988).

ÉCORCHÉ ET CONTRADICTOIRE

Réalisé en 1996, son film consacré à Frantz Fanon se situe dans la lignée esthétique d'un cinéma radical et inspiré, illustré par Derek Jarman ou Ken Mac Mullen. Ce film est une évocation personnelle de Frantz Fanon, très librement campée. Documents d'archives, scènes reconstituées, citations de l'œuvre et témoignages divers constituent, par le travail du montage, un portrait éclaté, hétérogène, ambigu de Fanon. Une réussite, car il était un homme sans doute plus écorché, plus contradictoire que le commun des mortels.

Il faut saluer la petite société de distribution K. Films qui, en éditant une cassette vidéo du film et un livre qui lui est consacré sous le même titre (100 p., 60 F.), confirme l'audace d'une programmation s'efforçant de concilier l'exigence esthétique avec l'engagement et la réflexion critique.

Jacques Mandelbaum

SORTIR

PARIS

Max Black, de Heiner Goebbels
Le Belge André Wilms est l'homme-orchestre et l'unique interprète de *Max Black*, pièce de théâtre musical du compositeur allemand Heiner Goebbels créée récemment à Mulhouse, dans une mise en scène de son auteur. André Wilms campe une sorte de savant fou dans son laboratoire, maniant le langage mathématique de manière obsessionnelle et mécanique, à la fois expérimentateur solitaire et rêveur enfantin.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Jusqu'au 13 décembre. De 55 F à 140 F.

Le Passage, de Véronique Olmi
Après *Chaos debout* et la création par la *Comédie-Française de Point à la ligne*, toujours à l'affiche du Vieux-Colombier, voici une troisième pièce de la jeune dramaturge française Véronique Olmi. *Le Passage* a été créé au Théâtre Vidy de Lausanne en janvier. Sont face à face la poétesse russe Marina Tsvetaïeva (qui se suicida en 1941) et son fils Gueorgui Efron, tué au front en 1944. Jane Friedrich et Julien Cotterau jouent ces deux personnages d'exilés, deux *itinéraires passionnels, tragiques et* parfois pitoyables.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 décembre.

Des'Ree
Dans un paysage *soul* trop souvent englué dans le sirop formaté par les producteurs américains, Des'Ree volette entre *groove* souple et *pop* primesautière.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 3, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 130 F.

Dave Van Ronk
Les apparitions en France de ce *folk-singer* sexagénaire sont rarissimes. Aîné respecté de Bob Dylan, ce chanteur à la voix rocailleuse fut le créateur, avant les Animals, du standard *The House Of The Rising Sun*.
Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jacques-Bonsergent. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-48-06-01-20. De 80 F à 100 F.

Pierre Bensusan, Didier Malherbe
Rencontre réussie entre un guitariste au toucher racé, à la lisière du folk, du jazz ou d'autres atmosphères, et un souffleur facétieux à l'esprit tout aussi nomade.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 3, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

MARSEILLE

Negro et Beau Festival
Un titre drôle, en fait le sous-titre de l'édition 1998 du festival dédié aux arts africains, « Au Sud du Sud », emprunté à un chanteur camerounais rigolo, Donny Elwood (album chez Night & Day). Maniant l'humour frondeur avec une verve intarissable, celui-ci est l'invité d'une soirée à laquelle participent ses compatriotes Tokoto Ashanty et le groupe de rappeurs Umar, ainsi que le conteur burkinabé Paul Tenoga Ouédraogo.
Dock des Suds, 12, rue Urbain-V, 13002 Marseille. Les 4 et 5, à 20 heures. Tél. : 04-91-99-00-00. De 50 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Au-delà de nos rêves
de Vincent Ward (Etats-Unis, 1 h 46).
Central do Brasil
de Walter Salles (Bresil, 1 h 45).
Frantz Fanon : peau noire, masque blanc
d'Isaac Julien (Grande-Bretagne, 50 mn).
Hors d'atteinte
de Steven Soderbergh (Etats-Unis, 2 h 02).
Kanzo Sensei
de Shohei Imamura (France-Japon, 2 h 08).
Sacré père Noël
dessin animé de Dianne Jackson et Dave Unwin (France, 30 mn).
The Odd Couple 2 : Travelling Light
Film américain de Howard Deutch (Etats-Unis, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Le Conte des contes
de Youri Norstein, dessin animé.
Russie, 1979, (26 mn).
MK2 Beaubourg, 3e ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
L'Homme qui en savait trop
d' Alfred Hitchcock, avec Peter Lorre, Edna Best.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 24).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Le Milliardaire
de George Cukor, avec Marilyn Monroe, Yves Montand.
Américain, 1960 (1 h 58).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Georges Autard
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 3 décembre au 9 janvier. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.
Jean-Yves Thibaudet (piano)
Ravel : *A la manière de Chabrier, A la manière de Borodine, Jeux d'eau, Miroirs*. Rachmaninov : *Variations sur un thème de Corelli*. Wagner-Liszt : *Tannhäuser, extraits*. Verdi-Liszt : *Rigoletto, extraits*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.
Life on a String
de Qu Xiaosong. Gong Dong Jian (basse), Nieuw Ensemble Amsterdam, Tang Muhai (direction), Ingrid von Wantoch Rekowski (mise en scène).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. De 100 F à 130 F.
Garrick Ohlsson (piano)
Œuvres de Chopin.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 90 F à 240 F.
Julien Lourau Groove Gang
Cabaret Sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la Villette. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-40-31-76-71. 80 F.
Lionel Richie
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Mº Porte-de-Bercy. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 232 F à 337 F.
Mano Solo
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. Le 3, à 20 h 30. Tel. : 01-40-46-15-71. 160 F.
La Tordue
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 3, a 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22.
Carmen Linares
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. Le 3, à 20 heures. Tel. : 01-43-13-50-50. 110 F.

RÉSERVATIONS

Amnesty International
avec Kassav, Tracy Chapman, Alanis Morrissette, Asian Dub Foundation, Peter Gabriel, Axelle Red, Radiohead, Youssou N'Dour...
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Le 10 décembre, à 18 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 220 F à 330 F.

DERNIERS JOURS

6 décembre :
***Le Corps et la ville* : Johan Van der Keuken et Jeroen de Vries**
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tel. : 01-53-59-12-40. 20 F.

EN VUE

■ Lundi 30 novembre, la police a découvert des petits pères Noël bourrés de cocaïne dépassant d'une hotte abandonnée dans une favela de Rio de Janeiro.

■ Les autorités pénitentiaires espèrent à présent retrouver avec l'aide des crocodiles et des serpents **Martin Gurule**, condamné à mort, blessé en s'évadant sous une pluie de balles de la prison Huntsville au Texas, vainement traqué dans des marais depuis une semaine par une armée de policiers et des meutes de chiens.

■ L'attaché-case qu'**Ahmad Tejan Kabbah**, président de la Sierra Leone, s'est fait voler dans sa chambre d'hôtel, lors du sommet franco-africain de Paris, contenait des documents *« d'un intérêt vital pour l'Etat »*, selon son porte-parole **Septimus Kaï-Kaï**.

■ L'ancien chauffeur de **Guy Lux** aurait dérobé au domicile parisien de l'animateur et producteur de télévision un bas de laine contenant des pièces d'or.

■ Les députés sénégalais ont boycotté pendant des heures les travaux de la session budgétaire de l'Assemblée nationale, pour protester contre les sandwichs aux frites qu'on leur servait pour tout repas.

■ Mercredi 2 décembre, à Douala, au Cameroun, **Henri** chancelle et meurt devant le commissariat où il cherchait secours, étouffé par un poulet volé qu'une foule en colère venait de lui faire manger avec ses plumes et son bec.

■ Récemment, **Yuan Jinjin**, cadre de la ville de Tianjin en Chine, accusé d'avoir dilapidé des fonds publics en banquets, a été condamné à mort pour avoir *« bu et mangé aux frais de l'Etat »*.

■ Mardi 1er décembre, **Alexandre Motorine**, père de deux enfants, instituteur qui n'avait pas touché son salaire depuis le mois de juillet, est mort d'une crise cardiaque après dix jours de grève de la faim, à Oulianovsk, ville natale de **Lénine**.

■ Ses admirateurs comparent aux victimes de *« la lutte pour l'abolition de l'esclavage »* **Barry Horne**, père de deux enfants. Le *« croisé des bêtes »*, en prison en Grande-Bretagne pour une série d'attentats aveugles, a déjà perdu 25 % de sa graisse animale en se laissant mourir de faim pour la cause des bêtes.

■ Lundi 23 novembre, à Bruxelles, **Luc Guyau**, président de syndicats agricoles européens, s'est prononcé en faveur de l'abattage des cochonnets pour soutenir les prix du porc.

■ Les « pères » de la brebis Dolly, née en 1996 à l'institut Roslin en Ecosse, espèrent cloner un cochon *« dès l'an prochain »*.

Christian Colombani

L'« effet Lahoud » au Liban

Le nouveau président entend rompre avec les pratiques passées de la classe politique. Pour plusieurs journaux de Beyrouth, l'actuel chef de l'Etat n'est pas seulement l'ami de Damas

LE REFUS de Rafic Hariri de former le nouveau gouvernement libanais donne un avant-goût des difficultés que le président Lahoud – partisan d'une réforme de l'Etat et des mœurs politiques du pays – risque de rencontrer face à une classe politique que l'opinion ne considère pas toujours au-dessus de tout soupçon. Le premier ministre milliardaire, qui a dirigé depuis 1992 trois gouvernements successifs, reproche aux consultations parlementaires effectuées par le président, et d'où il est sorti favori, de ne pas être *« conformes à la Constitution »*.

L'épreuve de force était inévitable. Dès le lendemain du discours d'investiture prononcé, le 24 novembre, par M. Lahoud sous la coupole du Parlement, le quotidien *Al-Anwar* observait déjà *« cette scène du théâtre de l'irréel où ministres et députés applaudissaient ce qui apparaissait, dans le discours présidentiel, comme une rupture avec le passé et un engagement à mettre fin aux pratiques actuelles du pouvoir »*. *« Un programme-réquisitoire »*, titrait alors *L'Orient-Le Jour*, et *An-Nahar* remarquait que *« le président se place en position d'opposant »*.

Rétablir l'*« Etat de droit »* et



l'*« indépendance de la justice »*, œuvrer pour une politique économique et sociale qui prenne en compte *« le droit à l'éducation, à la santé »* et au travail, reconnaître le droit *« du citoyen à savoir ce que fait l'Etat »*... Emile Lahoud, qui était jusqu'à son accession à la magistrature suprême le commandant en chef de l'armée, a su trouver ce que *An-Nahar* appelle *« les mots des Libanais de toutes les communautés »*. Il a évoqué le drame des personnes déplacées, l'occupation d'une partie du Sud par Israël, ainsi que la relation avec Damas. Il a dénoncé l'attitude qui a prévalu jusqu'à présent, à Beyrouth : *« Ce fut une grave faute politique pour le Liban de considérer, comme l'ont fait certains dans le passé, que la relation avec la Syrie est un pari temporaire (...) ou une simple complaisance. »* Cette relation, il entend la resituer dans son cadre de *« relation d'histoire, de terre et de peuple »*.

N'empêche. *« La façon dont le nouveau chef de l'Etat a été choisi* [d'abord le 5 octobre par Damas, ce qui a mis en marche la machine électorale du Parlement libanais, qui l'a élu le 15 octobre] *reflète à sa manière la régression* [politique du Liban], écrivait alors *L'Orient-Le Jour. On a choisi pour nous. Que ce choix soit conforme aux aspirations de larges franges de la population est heureux. L'hypothèque reste, et le président élu ne peut pas ne pas en être conscient. »*

Justement, le lendemain de l'investiture de M. Lahoud *An-Nahar* rappelait la cote élevée de confiance dont bénéficie, selon les sondages, celui qui a réussi à réorganiser l'armée et à la sortir des querelles confessionnelles. C'est pourquoi, le jour du vote des députés, *L'Orient-Le Jour* écrivait : *« Parce qu'elle se place sous le signe d'un certain changement (...), cette élection-là méritait que l'on y mît un tant soit peu la forme. »*

Jusqu'alors, celui qui était encore le chef de l'armée n'avait pas soufflé mot de ses intentions politiques. Depuis, il y a eu le discours d'investiture et la décision de M. Hariri de ne pas former le gouvernement. La sérénité avec laquelle M. Lahoud a accepté cette décision et engagé de nouvelles consultations vient cependant renforcer ce qu'affirmait le supplément *An-Nahar-Jeunesse*, du 17 novembre, désignant le *« vote de la rue »* comme le principal atout d'Emile Lahoud.

Hani Boutros

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La cohabitation vient d'entrer dans une phase nouvelle, plus tendue et plus énigmatique. Il s'agit d'un désaccord sérieux sur un terrain inédit et hautement symbolique : la réforme de la justice. Celle-ci relève de toute évidence des attributions du gouvernement, donc de Lionel Jospin. Jacques Chirac est cependant constitutionnellement impliqué (il est le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire et le président du CSM) et dispose d'un pouvoir de blocage. Les deux hommes s'opposent nettement sur le calendrier et les modalités de la réforme. Les ressorts de ce durcissement sont évidents : Jacques Chirac a retrouvé son ascendant sur l'ensemble de l'opposition parlementaire. Lionel Jospin est le chef de file incontesté de la gauche gouvernementale. Tous deux exercent le pouvoir tout en poursuivant une stratégie présidentielle.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La cohabitation en Ve République est toujours un combat. Et ce combat est d'autant plus féroce lorsqu'il est évident qu'il se terminera par la reconduction du président en exercice ou par la victoire élyséenne de l'hôte de Matignon. La paix apparente entre les deux têtes de l'Etat n'est jamais qu'armée. La moindre faiblesse de l'un des cohabitants est aussitôt exploitée par son rival. Le chef de l'Etat veut tirer profit de l'enlisement de Lionel Jospin dans des réformes de société mal préparées ou encore contestées ou critiquées par une partie de sa majorité plurielle – PACS, audiovisuel ou justice – pour le mettre en difficulté. Il estime que les premiers signes d'une usure politique du chef du gouvernement et la dégradation de l'environnement économique lui permettent de reprendre les armes.

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI
Georges-Marc Benamou

■ Nous vivons désormais dans une France à deux vitesses dont la pédale de débrayage a pour nom RMI. Et nous nous y sommes habitués. Pour utile et indispensable qu'il soit, le revenu minimum (sans) insertion constitue le Prozac de la débine financière et matérielle. Nul ne le remet plus en question – pourtant, la droite poussa de singuliers hurlements lors de son adoption – parce qu'il est un facteur de relative paix sociale. Il éloigne le spectre de ces défilés de chômeurs et de ces marches de la faim que connut l'Europe au début des années 30, avec les conséquences dramatiques que l'on sait. Le drame est que les espoirs nés de la création du RMI n'ont été que partiellement satisfaits. On a certes donné un revenu minimum, sous différentes conditions, souvent draconiennes, mais on a oublié de se préoccuper de l'insertion.

THE WASHINGTON POST
Lester Brown

■ Lorsque les démographes des Nations unies ont rendu publiques leurs prévisions, mises à jour tous les deux ans, concernant la croissance de la population mondiale, ils ont suscité l'étonnement. Ces prévisions ont été nettement révisées à la baisse, en partie en raison du nombre de morts dus au sida. L'augmentation massive des décès prévisibles dans de nombreux pays constitue un tournant tragique pour la démographie mondiale.

www.onlinesurgery.com

Des vidéos montrent des opérations chirurgicales réalisées gratuitement sur des patientes recrutées par concours

AVEC UN PEU de chance, les Américains peuvent désormais se faire offrir une opération de chirurgie esthétique, tous frais payés. Il leur suffit de participer à un concours organisé sur Internet, et d'accepter que l'intervention soit filmée et diffusée sur le site web « Online Surgery » (chirurgie en ligne). Les candidats ont le choix entre quatre opérations : lifting, rhinoplastie, implants mammaires et liposuccion. Pour s'inscrire, ils remplissent un formulaire en ligne et rédigent un texte expliquant en quoi cette opération est importante pour eux. Selon Mme Heaher Dalton, porte-parole de Online Surgery, le succès a été immédiat : *« en quelques semaines, nous avons reçu plusieurs milliers de demandes »*.

Deux fois par mois, un jury choisit un lauréat, ou plutôt une lauréate, car jusqu'à présent, tous les reportages montrent des opérations réalisées sur des femmes. Online Surgery a été créé par la société Internet Entertainment Group (IEG), qui gère des sites web de voyance, de jeux d'argent et de « divertissement pour adultes ». Pourtant, Mme Dalton est catégorique : *« Cette fois, il s'agit d'un véritable site éducatif : une vidéothèque en ligne gratuite, qui permet aux futurs opérés et à leur famille de mieux comprendre en quoi consiste une opération. »*

VOUS ALLEZ VOIR, LE MONDE ENTIER PENSERA QUE CE SONT DES VRAIS.

PESSIN

Pour étoffer son site, Online Surgery fait aussi appel à des clientes de la clinique californienne où ont lieu les tournages, qui acceptent d'être filmées en échange de réductions, de cadeaux, ou simplement pour la gloire. Contrairement à d'autres sites médicaux qui avaient diffusé diverses opérations, notamment un accouchement (*Le Monde* du 20 juin), Online Surgery ne pratique pas l'autocensure : les reportages, qui durent en moyenne plus d'une heure, montrent l'intégralité de l'intervention.

Le site assure également la promotion des chirurgiens participant à cette aventure, qui semblent faire des émules : *« Nous sommes contactés par de nombreux praticiens de différentes spécialités, qui veulent travailler avec nous »*, se réjouit Mme Dalton. Online Surgery ne devrait donc pas rester cantonné à la chirurgie esthétique. Son prochain projet est de diffuser à son tour des accouchements : *« Naissances simples, naissances multiples et césariennes. Tout sera filmé avec goût et tact, mais nous ne cacherons rien, ce n'est pas notre genre. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

GRÈVE PANEUROPÉENNE

■ Les internautes portugais ont organisé, le 1er décembre, une journée de « grève de l'Internet » (boycottage des connexions et fermeture de sites Web pendant vingt-quatre heures) pour protester contre la mauvaise qualité des prestations des fournisseurs d'accès, et surtout contre le prix élevé des communications téléphoniques locales, qui représentent l'essentiel des coûts de connexion. Le Portugal rejoint ainsi le mouvement de protestation paneuropéen qui a déjà gagné l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la République tchèque et la Grande-Bretagne. Deux associations françaises tentent d'organiser une action de ce type pour le 13 décembre.

PÈRE NOËL

■ Grâce au site Web de La Poste, les enfants peuvent envoyer un courrier électronique au Père Noël et illustrer leur message avec une carte postale virtuelle à confectionner soi-même. Le Père Noël leur répondra de façon plus traditionnelle : par la poste. Une version en anglais est également disponible. Le service est ouvert jusqu'au 20 décembre.
www.laposte.fr

Les suggestions du marmiton

par Alain Rollat

LE RESTAURANT de l'Assemblée nationale n'est pas l'endroit le plus recommandé pour un tête-à-tête intime. Encore moins pour un pacte civil de réconciliation. Nous conseillons à Lionel et Christine deux adresses parisiennes plus appropriées : *« Les Gourmands »*, 101, rue de l'Ouest (réservation : 01 45 41 40 70), où la fricassée de canard aux olives vaccine contre toutes les grippes, y compris le grippage parlementaire, et *« Le Parisétois »*, 20, rue Henry-Monnier (réservation : 01 42 81 02 14), où les encornets farcis à la sétoise sont l'un des meilleurs remèdes contre les embarras de n'importe quel ordre du jour trop chargé. S'ils préfèrent la proche banlieue, qu'ils aillent à *« L'Olivier »*, 18, avenue du Général-de- Gaulle, à La Garenne-Colombes (réservation : 01 47 85 81 48), la bourride de lotte safranée à l'aïoli y a des vertus aphrodisiaques.

Rien de tel qu'une bonne bouffe, à l'abri des caméras, pour dissiper la fièvre hebdomadaire qui saisit la représentation nationale chaque fois que la séance des questions au gouvernement est retransmise en direct sur France 3 ! C'est M. Fabius lui-même qui suggérait cette recette, la semaine dernière, quand il confiait à Mireille Dumas : *« Les députés sont des gens assez normaux, sympathiques, calmes, mais dès que vous mettez une télévision, c'est l'ébullition ! »*

Il existe, au demeurant, des ébullitions plus constructives que celle qui s'est traduite, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon, par les débordements que l'on sait. Au lieu de se chamailler sur les mille et une façons d'accommoder l'Ancien Testament à la sauce de la sexualité plurielle, Lionel et Christine feraient mieux de s'unir pour organiser une manifestation conjointe contre le péril qui menace la France sur sa frontière belge. Il y a même matière à débat international : où va la gastronomie européenne si l'on met en prison les militants anti-fast-food ? La justice belge l'a fait : elle a mis au pain sec deux adolescentes qu'elle accuse d'*« éco-terrorisme »* sous prétexte qu'elles militent pour la bonne chère et pour la protection des animaux.

Certes, ces jeunes filles n'y vont pas de main morte puisqu'elles mettent le feu à leurs cibles et s'en vantent à la télévision flamande. Mais quand on n'incendie que des McDonald's, on a forcément des circonstances atténuantes. Nous recommandons donc à Lionel et Christine de faire couple, le temps d'un pacte de solidarité, contre cette mauvaise cuisine belge, et, au besoin, de faire maigre. *« Mieux vaut une ration de légumes, et qu'il y ait de l'amour, qu'un bœuf gras et de la haine avec. »* C'est écrit dans la Bible !

JEUDI 3 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Le Doulos ■■
Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 120 min). TV 5

20.30 M le Maudit ■■■
Fritz Lang (Allemagne, 1931, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

20.30 Guantanamera ■■
Tomas G. Alea et Juan C. Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 1

20.55 Le Passage ■■
René Manzor (France, 1986, 95 min). Téva

21.00 Les Ensorcelés ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 120 min). Paris Première

21.15 Affreux, sales et méchants ■■
Ettore Scola (Italie, 1976, 110 min). Cinétoile

23.05 Le ciel est à vous ■■■
Jean Grémillon (France, 1943, N., 110 min). Cinétoile

0.30 ▶ Le Couvent ■■
Manoel De Oliveira (Portugal, 1995, v.o., 90 min). Arte

0.55 La Femme modèle ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Kirk Douglas. Sophia Loren. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Juliette Gréco ; Delakota ; Etienne-Emile Baulieu. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Louis Loubet ; Laure Adler ; Pierre Assouline ; Marie-Anne Matard. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Avec Paolo Conte. Paris Première
20.05 Temps présent. Afflux de réfugiés : l'accueil à contrecœur. La deuxième vie de Vanna. Postface : Avec Handicap International. Le siècle en image : Contre la guerre du Vietnam. TSR
20.55 *Envoyé spécial.* Les mains qui soignent. SOS fromage. *Post-scriptum* : La baronne et la Mafia. France 2
22.30 Faxculture. Suissitudes. TSR
22.55 Boléro. Invitée : Nicoletta. TMC
23.00 Courts particuliers. Spécial Jacques Tati. Avec S. Tatischeff. Paris Première
23.25 Tapage. Etes-vous bien Net ? France 3
23.25 Si j'ose écrire. L'hospitalité. Invité : Jacques Derrida. RTBF 1
0.45 La Marche du siècle. Gauche-droite : Ça «PACS» ou ça casse ! France 3
1.10 ▶ La 25e Heure. Esther et Mariana, d'une rive à l'autre. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 L'Aventure photographique. Le nu. La Cinquième
18.00 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 (3/3). Histoire
18.00 L'Histoire des *grands* ballets. [1/20]. Le Lac des cygnes. Mezzo
18.10 Mémoires d'ex. [1/3]. Debout les damnés : 1920-1939. Odyssée
18.30 Le Capteur de rêves. Planète
19.00 Voyages, voyages. Palerme. Arte
19.10 Histoire de la BD. L'imagination au pouvoir. Odyssée
19.20 Dany. Planète
19.30 L'Ame des violons. Muzzik
19.40 Les Métiers. Le maître-pâtissier et la créatrice de bijoux. Odyssée
19.50 Les Nouveaux Ravages de la malaria. Planète
20.10 Arctique. [7/13]. Odyssée
20.15 Dieu sans frontière. Le Petit Monde de Jean-Paul II. Arte
20.40 Soirée thématique. Exclusion, c'est arrivé près de chez vous. Arte
21.50 Himalaya. [1/4]. Odyssée
22.10 Fritz Lang, le cercle du destin. Ciné Classics
22.25 L'Aventure de la Ve République. Planète
22.45 Légendes vivantes d'outre-mer. [1/13]. Odyssée
23.10 Arctique. [8/13]. Odyssée
23.20 Marcellin. Zémidjan. Planète
23.40 A corps et à cordes. Odyssée
23.45 ▶ Ecole 27. Planète
0.10 Plans de vol. [5/13]. Odyssée
0.35 Otages du soleil. [3/3]. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. Eurosport
20.30 Football. Championnat de D 1 : Lyon - Bordeaux. Canal +

DANSE

18.30 Coppélia. Musique de Léo Delibes. Avec Maria Brown (Coppélia). Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano. Mezzo

MUSIQUE

19.30 Nuit française. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. Mezzo
21.00 Le XXe Siècle à l'abbaye. Par l'Orchestre royal de chambre de Wallonie, dir. Georges Octors. Muzzik
21.45 Les 60 ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Dir. : Zubin Mehta et Daniel Barenboïm. Mezzo
23.35 Mithridate, roi du Pont. Par l'Orchestre national de l'Opéra de Lyon, dir. Theodor Guschlbauer. Muzzik
23.45 *Récital de piano* de Daniel Hôxter. Œuvres de Poulenc, Rachmaninov, Brahms et Chopin. Mezzo
23.55 Gershwin - Bernstein. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Simon Rattle. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme abandonnée. Edouard Molinaro. Festival
21.00 Cognacq-Jay. Laurent Heynemann. Histoire
22.00 La Dernière Fête. Pierre Granier-Deferre. Festival
23.10 Thérapie mortelle. John Patterson. 13ème Rue

SÉRIES

20.50 X-Files. Révélations. Le seigneur de l'aube. Meurtres sur Internet. M 6
20.55 Navarro. Les Chiffonniers de l'aube. TF 1
21.00 Friends. The One After Ross Says Rachel (v.o.). Canal Jimmy
22.45 La Vie de Berlioz. [3/6]. Mezzo

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Classics
M le Maudit
Un malade mental assassin de petites filles sévit dans une ville allemande. Les membres de la pègre s'unissent à la police pour le mettre hors d'état de nuire. Réalisé par Fritz Lang en 1931 et inspiré d'un fait divers, un admirable film noir, morbide, reflet d'une société en décomposition qui va être investie par le nazisme. Peter Lorre est étonnant. – *J. S.*

● 21.00 Paris Première
Les Ensorcelés
Un producteur hollywoodien au bord de la ruine cherche à refaire un film. Un metteur en scène, une actrice et un scénariste, qu'il a rendus célèbres mais dont il a bouleversé l'existence, évoquent leurs rapports avec lui. Réalisé en 1952, un des plus beaux, des plus fascinants films de Vincente Minnelli, sur les rapports du rêve et de la réalité, sur l'univers et la faune de Hollywood. Des relations ambiguës, une tension dramatique constante. Prodigieuse composition de Kirk Douglas. – *J. S.*

● 0.30 Arte
Le Couvent
Un chercheur américain, travaillant à Paris à une thèse sur Shakespeare, vient, accompagné de son épouse, consulter les archives d'un couvent portugais. Un étrange gardien joue les Méphisto auprès du couple en crise. Un conte philosophique dont les images sont teintées de fantasmagorie, de satanisme, de freudisme. Manoel de Oliveira avait quatre-vingt-quatre ans lorsque *Le Couvent*, venant après une suite de chefs-d'œuvre et de grands films, fut présenté au Festival de Cannes 1995. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.35 Du côté de chez vous.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Navarro. Les Chiffonniers de l'aube.
22.25 TF 1 magazine.
22.35 Made in America. Face au silence. Téléfilm. Donald Wrye.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
19.56 et 0.45 Au nom du sport.
19.57 Météo, Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Les mains qui soignent. SOS fromage. *P-s* : La baronne et la Mafia.
22.55 Expression directe.
23.00 Déclaration universelle des droits de l'homme. Article 23 : travail.
23.10 *Par où t'es rentré, on t'a pas vu sortir.* Film. Philippe Clair.
0.50 Journal, Météo.
1.10 ▶ La 25e Heure. Esther et Mariana, d'une rive à l'autre.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Fatale ■ Film. Louis Malle.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Tapage. Etes-vous bien Net ?
0.20 Espace francophone. Fukuda, un chanteur japonais francophone.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de D 1. *Lyon - Bordeaux. 20.30 Coup d'envoi.*
22.35 Six femmes pour l'assassin ■ Film. Mario Bava.
0.10 Football. Monaco - Nancy.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Palerme.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Dieu sans frontière. Le Petit Monde de Jean-Paul II.
20.40 ▶ Soirée thématique. Exclusion, c'est arrivé près de chez vous. 20.45 Fragments sur la misère. 22.15 Le Cahier. 22.35 Entre la dette et le don. 23.30 Thierry, portrait d'un absent.
0.30 ▶ Le Couvent ■■ Film. Manoel De Oliveira (v.o.).

M 6

18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Révélations. Le seigneur du magma. Meurtres sur Internet.
23.35 Le Missionnaire du mal. Téléfilm David Greene.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Pierre-Emmanuel Dauzat (*Le Suicide du Christ*).
21.00 Lieux de mémoire. Au clair de lune, un Pierrot Gourmand.
22.10 For intérieur. Sébastien Lapaque.
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain. Paul Nizon.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 L'orchestre invite de jeunes solistes. Concert par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Emmanuel Villaume : œuvres de Wagner, Weill, Bizet, Ravel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tanguy, Pacot.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Rossini, Liszt. 20.40 Wolfang Sawallisch. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Hindemith, R. Schumann, Wolf, Brahms.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Wolf-Ferrari, Schubert, R. Strauss.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

15.25 Western ■■
Manuel Poirier (France, 1996, 130 min). Canal +

15.35 La Femme modèle ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, 115 min). Cinétoile

16.50 M le Maudit ■■■
Fritz Lang (Allemagne, 1931, N., 100 min). Ciné Classics

17.30 La Chanson du passé ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 120 min). Cinétoile

20.55 Les Grandes Manœuvres ■■■
René Clair (France, 1955, 110 min). Cinétoile

21.00 Apollo 13 ■■
Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 140 min). Ciné Cinémas

22.00 Femme ou démon ■■
George Marshall (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

2.10 La colline a des yeux ■■
Wes Craven (Etats-Unis, 1977, 85 min). Cinéstar 2

2.45 Michael Collins ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, v.o., 130 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. Invité : Paolo Conte. Paris Première
14.30 Boléro. Invitée : Nicoletta. TMC
15.05 Ecran savoir multimédia. Sauvetage du patrimoine architectural. RTBF 1
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Louis Loubet ; Laure Adler ; Pierre Assouline ; Marie-Anne Matard. Histoire
17.05 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. Jean Gabin. Paris Première
18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Mathieu Demy, Valérie Henin ; Jacques Villeret ; Eric Cantona ; Femi Kuti. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'Islam intégriste. Histoire
19.00 *Rive droite, rive gauche.* Best of. Paris Première
19.10 Le Rendez-vous. Hubert Védrine. LCI
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Eurodisney. Impressionnistes. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie. Surdoués : un cadeau empoisonné. TSR
20.40 Top bab. Spécial Glam Rock. Canal Jimmy
20.55 Thalassa. *Un phare au bout du monde.* France 3
22.00 Faut pas rêver. Invité : Jacques Perrin. Chine : L'étoffe des lamas. France : La péniche aux abeilles. Sénégal : La lutte sénégalaise. France 3
23.00 Sans aucun doute. Les arnaques à domicile. TF 1
23.30 ▶ *Les Dossiers de l'Histoire.* Mémoires d'enfants de troupe : Quand la neige sera noire. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 L'Histoire des grands ballets. [2/20]. Casse-noisette. Mezzo
17.10 Le Temps des cathédrales. [1/9]. L'Europe de l'an mil. Odyssée
17.15 Les Grandes Batailles du passé. [4/28]. *Hastings, 1066.* Planète
17.55 Couples légendaires. Rita Hayworth et Orson Welles. La Cinquième
18.05 Bon voyage, Mister Glenn. Odyssée
18.10 L'Hôtel en folie. [1/3]. Planète
18.25 Le Monde des animaux. Oiseaux des steppes. La Cinquième
18.30 Fritz Lang, le cercle du destin. Ciné Classics
19.05 La Quête du futur. [14/22]. Les robots, amis ou ennemis ? Planète
20.35 Preuves à l'appui. [5/6]. Détecter les drogues. Planète
21.00 Méditerranée. [9/12]. Histoire
21.25 Pour l'amour des crocodiles. [1/10]. Planète
21.45 Arctique. [7/13]. Odyssée
22.00 Conférences de presse. 31 janvier 1964 [1/3]. Histoire
22.10 Le Capteur de rêves. Planète
23.00 ▶ Grand format. Les temps obscurs sont toujours là. Mémoire de la France de Vichy, 1940-1998. Arte
23.00 Ceux qui se souviennent. [7/7]. 1936-1939 : Tout va très bien. Histoire
23.30 Les Nouveaux Ravages de la malaria. Planète
23.30 Himalaya. [1/4]. La vallée des dieux. Odyssée
0.30 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. Ouvrir, les harmoniques du monde : de 1500 à 1700. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde FIS. Eurosport
14.30 Tennis. Coupe Davis : Italie - Suède. AB Sport
15.00 Tennis. Tournoi de Londres. Eurosport
19.00 Ski. Coupe du monde. Slalom dames (1re manche). Eurosport

DANSE

19.00 La Bayadère. Chorégraphie de Noureev. Musique de Minkus et Lanchberry. Avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire... Par l'orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. Muzzik
21.45 Fall River Legend. Chorégraphie de DeMille. Par le Danse Theatre of Harlem. Mezzo

MUSIQUE

17.00 I Musici. *Les Quatre Saisons,* de Vivaldi. Muzzik
18.00 The Milt Jackson Quartet and Gary Burton. Concert enregistré en 1995. Muzzik
19.30 Les 60 ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Dir. : Zubin Mehta et Daniel Barenboïm. Mezzo
21.00 Jazz à Antibes 1990. Muzzik
22.00 Saxes Summit. Avec Deep Purple ; Hans Dulfer ; David Sanborn. Muzzik
22.45 Pavarotti and Friends. Concert enregistré à Modène, en 1994. Paris Première
22.45 Zubin Mehta dirige... Œuvres liturgiques de Gabrieli, Haydn et Verdi. Mezzo
22.45 Ziggy Stardust and the Spiders From Mars. Enregistré à l'Hammersmith Odeon de Londres, en 1972. Canal Jimmy
0.00 Music from the Northern Lands. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis. Muzzik
0.15 Mozart. *La Symphonie en la majeur KV201.* Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Mezzo
0.40 Le Live du vendredi. U2 : Under a Blood Red Sky, 1983. M 6

TÉLÉFILMS

18.50 *Le Dernier Vol de Saïgon.* Larry Elikann. Ciné Cinémas
20.30 Nos jolies colonies de vacances. Stéphane Kurc. Festival
20.45 La Dernière Nuit. Don McKellar. Arte
20.50 Tapage nocturne. Gérard Cuq. M 6
20.50 Le Fléau. Mick Garris [1/4]. Série Club
20.55 ABC contre Hercule Poirot. Stephen Whittaker. TMC
21.00 En désespoir de cause. Michael Watkins. TSR
21.55 La Vie sur Terre. Abderrahmane Sissako. Arte
22.25 Lexx. Paul Donovan. 13ème Rue
23.40 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *La Pièce jaune.* Frédéric Sauzay. France 3

SÉRIES

19.20 Equalizer. Les guerriers. 13ème Rue
20.55 Soirée Sitcom. Cybill. Clueless. Susan ! Murphy Brown. Une fille à scandales (v.o.). Téva
23.05 Le Voyageur. Morceaux choisis. Prêt-à-porter. Série Club
0.00 La Nuit de la pleine lune. *Earth 2.* 13ème Rue
1.15 Star Trek, Deep Space Nine. Moins Q (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Star Trek, la nouvelle génération. Un navire dans une bouteille (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■■ Ne pas manquer.
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.55 Arte
2000 vu par...

Dans la lumière de Sokolo

UN GRAND magasin, image de l'abondance. Un homme noir en sort, un ours blanc en peluche sous le bras. Générique. *La Vie sur terre*, d'Abderrahmane Sissako. La musique délicate du luthiste tunisien Anouar Brahem, bientôt mêlée de beuglements de vaches, précède les premières images de Sokolo : le père du réalisateur lit la lettre lui annonçant la venue de son fils. Et tout de suite, c'est très beau. Les murs de terre dorée, le lit, la moustiquaire, la simplicité des objets, la lumière...

Sokolo, *« derrière Niono »*, au nord du Mali, c'est le village où vit la famille d'Abderrahmane Sissako. C'est là qu'il a voulu réaliser ce film, « le » volet africain de la collection « 2000 vu par... », dix regards sur le passage au troisième millénaire. Ici comme ailleurs, on est au courant de l'événement – RFI en parle, mais aussi Radio Colon, « la voix du riz » –, mais cela ne change guère le cours des choses. Animateur radio, coiffeur, tailleur, photographe, boutiquier, paysans, bergers... chacun vaque à ses occupations. Le photographe et le coiffeur ne perdent rien des allées et venues de Nana, la jeune fille au foulard noué très haut sur la tête, de passage elle aussi, et qui circule en vélo comme le réalisateur. Le lieu stratégique, c'est la poste, où l'on fait des miracles pour relier Sokolo au reste du monde. *« La communication, c'est une question de chance »*, explique le receveur. L'essentiel, plus que le message, c'est la volonté de communiquer. Peu importe si l'on est entendu, ou même écouté.

Sissako lui-même ne donne pas à entendre les habitants de Sokolo. Entre une séquence de *« la bibliothèque parlée »* de Radio Colon consacrée à Aimé Césaire, et des citations du *Discours sur le colonialisme* et du *Cahier d'un retour au pays natal*, il filme simplement *« la vie, la vie sur terre »*, montrant les gens et les lieux, le rythme des jours qui semble immuable. Autant les rayons surchargés de fromages du prégénérique doivent être impensables pour les gens de Sokolo, autant, pour nous, ce sont les images du temps qui s'écoule sans heurts dans la lumière miraculeuse de Sokolo qui sont irréelles, incroyablement belles.

Thérèse-Marie Deffontaines

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
23.00 Sans aucun doute. Les arnaques à domicile.
0.45 Formule foot.
1.20 TF 1 nuit, Météo.
1.35 Très chasse.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
14.55 Soko.
15.55 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Téléthon. Tous en fête.
19.55 L'Euro.
19.56 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Téléthon. L'espoir.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 La Course à la vérité. Téléfilm. Michael Richie.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Un phare au bout du monde.
22.00 Faut pas rêver. Chine : L'étoffe des lamas. France : La péniche aux abeilles. Sénégal : La lutte sénégalaise.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mémoires d'enfants de troupe : Quand la neige sera noire.
0.20 Libre court. *La Pièce jaune.*
0.30 La Case de l'Oncle Doc. *La Légende des sciences.* Ouvrir, les harmoniques du monde : de 1500 à 1700.
1.20 Tapage. Etes-vous bien Net ?

CANAL +

13.40 Victor Schoelcher. Téléfilm. Paul Vecchiali.
15.15 Surprises.
15.25 Western ■■ Film. Manuel Poirier.
17.35 H.
18.00 Blague à part.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Mathieu Demy, Valérie Henin ; Jacques Villeret, Eric Cantona, Fémi Kuti.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Turbulences à 30 000 pieds. Film. Robert Butler.
22.35 Jour de foot.
23.25 La Rançon. Film. Ron Howard.
1.20 Ne jouez pas avec les martiens. Film. Henri Lanoë.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Le Journal de la santé.
13.40 Un chimpanzé surdoué.
14.35 La Cinquième rencontre... Les nouvelles formes du travail. 15.30 Entretien avec Alain Lebaube.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.20 Météo.
18.25 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Bonnard.
20.45 La Dernière Nuit. Téléfilm. Don McKellar.
21.55 La Vie sur Terre. Téléfilm. Abderrahmane Sissako.
22.55 Contre l'oubli. Le Tibétain Palehn Giatso.
23.00 ▶ Grand format. Les temps obscurs sont toujours là. Mémoire de la France de Vichy, 1940-1998.

M 6

13.30 Jeu mortel. Téléfilm. Jorge Montesi.
15.15 Les Routes du paradis.
16.05 et 1.45 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Tapage nocturne. Téléfilm. Gérard Cuq.
22.40 Buffy contre les vampires.
23.40 Au-delà du réel, l'aventure continue.
0.40 Le Live du vendredi. U2 : Under a Blood Red Sky, 1983.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Dominique Millet à propos de *Le Poète et la Bible*, de Paul Claudel.
21.00 Black and Blue. Roy Eldridge.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Marcello Viotti : œuvres de R. Schuman, Gouvy.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Trio Glenn Ferris.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Symphonie Cor de postillon*, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Abbado. 20.40 ▶ Tchaïkovski en France.
23.00 Concert. *Le Malade imaginaire*, de Charpentier, par Les Arts Florissants, dir. Christie.

Le Monde
VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998

Aux larmes, citoyenne !

par Pierre Georges

LE PACS aura donc fait une victime. Presque une martyre, Christine Boutin, jetée dans l'arène ! La passion de sainte Christine dévorée par les lions et flagellée par les mots, en larmes sous l'outrage, en fureur sous l'insulte.

Admirable moment. Lionel Jospin avait-il vraiment besoin d'assurer la promotion au rang de martyre de l'héroïne anti-PACS, de qualifier, sans la nommer, la députée *« de marginale sur ces questions et d'outrancière dans ses propos »* ? Ce que chacun savait. Quelle aubaine pour elle et quelle promotion surtout ! La tête dans les mains, Christine Boutin, *comediante tragediante* peut-être, ou alors à bout de nerfs, s'effondra en pleurs. Pur moment d'hémicycle et d'émotion.

Aux larmes, citoyenne ! Puis elle se leva, descendit en rase-marches et cingla, toute écharpe dehors, vers l'unique objet de son ressentiment. Elle criait, madame Boutin : *« Quelle honte, quelle honte ! »* Et les caméras de l'Assemblée nationale en portent témoignage : Dieu sait ce qui se serait passé alors, une gifle républicaine peut-être, si huit huissiers et une huissière (doit-on dire une huissière d'ailleurs ?) n'avaient fait rempart admirable de leur corps.

Dans le sillage de l'outragée, André Santini, fort galant homme au demeurant, et ne perdant jamais une occasion de rire sous cape comme sous écharpe, tenait le rôle du consolant autant que du pacificateur. Il la retenait autant qu'il pouvait mais point trop. Il la raisonnait autant que nécessaire mais pas avant la fin du spectacle. C'était beau comme l'antique. Retiens-moi Dédé, où je fais un malheur ! Allons, douce Christine, il n'en vaut point la peine !

A ce dialogue imaginaire, à cette scène d'anthologie, il fallait une fin digne de l'épique drame et donc ne pas rater sa sortie. Christine Boutin y excelle ordinairement. Là elle fut grandiose. Dans les couloirs de l'Assemblée, ne marchant plus mais volant littéralement, l'écharpe peinant à suivre son Isadora Duncan, elle fila vers la victoire totale, la forêt de micros : *« J'en appelle au peuple de France. Je l'invite à venir manifester fin janvier. »*

Y aura-t-il de la neige à Noël, de la manif en janvier et du PACS à la mi-carême ? Ah, vraiment, on ne s'ennuie pas un instant, ces temps-ci, dans notre beau pays de France ! Et pour que notre joie soit complète et définitive, un quatrième acte vint se surajouter. Dans la nuit, Christine Boutin revenue dans l'hémicycle fit connaître deux nouvelles d'extrême importance. La première c'est qu'elle avait reçu un *« magnifique bouquet de fleurs »* d'une *« personnalité haut placée »*. La seconde c'est que suite *« au magnifique bouquet de fleurs »*, elle passait *« son temps de parole pour remercier cette personne »*.

Quel émoi dans le milieu de l'investigation politique ! Il fallut d'urgence identifier le galant homme, le bienfaiteur de l'humanité parlementaire, le génie qui avait réussi l'impossible miracle de faire taire « la » Boutin. Ce fut chose faite à l'aube. Et la rumeur tint pour acquis que le magicien haut placé n'était autre que Laurent Fabius. Lui-même. Oui, lui, *quoque* !

L'hypothèse de l'harmonisation de la fiscalité en Europe déchaîne la presse britannique

Les éditorialistes font leur bête noire d'Oskar Lafontaine, le ministre allemand des finances

LONDRES
de notre correspondant

« S'il vous plaît, pas d'hystérie », avait demandé, mardi soir, à la presse britannique, le porte-parole de Tony Blair, Allistair Campbell. Grosse déception mercredi matin 2 décembre, à la « une » de tous les journaux du royaume : quand le nouveau ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, et son homologue français, Dominique Strauss-Kahn, déclarent, même *« à titre personnel »*, qu'ils sont favorables à une plus étroite harmonisation fiscale en Europe et, qu'à leur avis, la règle de l'unanimité des pays membres sur ces questions devra, un jour ou l'autre, être abolie au profit d'une majorité simple, les journaux anglais traduisent *« impôts plus lourds, destruction de la souveraineté du pays »*. Et M. Blair est bien obligé de descendre dans l'arène.

« Allez vous faire foutre, Herr Lafontaine ! », avait lancé en « une », mercredi, le roi de la presse de caniveau, *The Sun*. *« La livre est en danger, l'avenir de la Grande-Bretagne est en jeu. »* Certes, *The Sun* – 4 millions d'exemplaires vendus chaque jour – ne fait jamais dans la dentelle. Mais son concurrent *The Mirror*, pourtant supposé europhile, est lui aussi alarmé : *« Achtung Oskar ! »*, s'exclamait-il mercredi à la « une ».

Entre le *Times* (groupe Murdoch, comme *The Sun*), qui traite les gouvernements français et allemand de *« stupides »*, le *Daily Telegraph* (conservateur), qui fait de M. Lafontaine le représentant en chef du *« socialisme vieille manière »* et même le *Guardian* (centre-gauche et europhile), qui déplore *« l'embuscade »* ainsi tendue par l'Allemagne, c'est bien, comme dit le porte-parole de Tony Blair, *« une véritable crise d'hystérie »* qui semble s'être emparée de la presse d'outre-Manche.

Ni l'harmonisation accélérée des impôts en Europe ni la disparition du droit de veto qu'ont encore les pays membres, notamment sur les affaires fiscales, ne sont à l'ordre du jour, fit valoir Allistair Campbell. Mais mercredi après-midi, aux Communes, l'orage continuait de plus belle. Tony Blair dut répondre. Son porte-parole avait dit un peu plus tôt que le gouvernement préférait *« la compétition fiscale entre les Etats »* à l'unification.

LE SOUTIEN DE M. SCHRÖDER

M. Blair a ajouté : *« Comme nous l'avons toujours fait, nous résisterons à toute atteinte aux intérêts essentiels de la Grande-Bretagne. »* Contre l'harmonisation fiscale, *« nous serons seuls s'il le faut, mais je ne crois pas que nous le serons »*, a-t-il poursuivi (le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Autriche seraient aux côtés de Londres). En tout état de cause, la Grande-Bretagne restera *« engagée et positive »* vis-à-vis de l'Europe, a assuré le premier ministre.

Jeudi, dans le *Financial Times*, Gerhardt Schröder soutient M. Lafontaine. Au risque de placer Tony Blair dans une situation de plus en plus inconfortable, le chancelier explique que le vote à la majorité sur cette question de l'harmonisation fiscale doit faire partie des réformes à adopter avant l'élargissement de l'Union européenne.

« Nous savons, observe le chancelier, *qu'il y a, sur ce sujet, des différences d'opinion en Europe, mais cela ne veut pas dire qu'il n'est pas raisonnable, dans un marché unique avec une monnaie unique, d'avoir une meilleure harmonisation fiscale. » « Du fait de différences dans ce qui sert d'assiette fiscale dans les pays concernés, il n'y aura jamais une harmonisation totale, mais je veux souligner que le ministre des finances* [Oskar Lafontaine] *a le soutien du gouvernement quand il réclame des pas dans le sens de l'harmonisation »*, déclare encore M. Schröder.

Patrice Claude

Les quartiers anciens de Lyon inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco

LYON
de notre correspondant régional

Parmi les trente sites répartis dans une vingtaine de pays que l'Unesco vient d'inscrire sur sa liste du patrimoine mondial, figurent, pour la France, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et les quartiers anciens de Lyon. Avec la Petite France à Strasbourg et les quais de la Seine à Paris, c'est le troisième ensemble urbain français remarqué par l'organisation internationale qui se réunissait à Kyoto, au Japon.

La ville de Weimar (Allemagne), la Grand-Place de Bruxelles (Belgique), le site archéologique de Troie (Turquie), le Palais d'été à Pékin (Chine), la vieille cité d'Urbino (Italie), la vallée de Qadisha et la Forêt des cèdres (Liban), le centre historique de Lvov (Ukraine), entre autres, ont été inscrits au patrimoine mondial.

Pour Lyon, le site classé par l'Unesco couvre cinq cents hectares et englobe la totalité de la colline de Fourvière avec les théâtres romains, le Vieux Lyon autour de la cathédrale Saint-Jean, les pentes de la Croix-Rousse jusqu'à la place des Terreaux, enfin la Presqu'île jusqu'à l'abbaye d'Ainay, cœur de la cité depuis un demi-millénaire et centre du pouvoir politique et commercial.

Tandis que la civilisation industrielle a détruit le patrimoine ancien dans la plupart des grandes villes européennes, Lyon a presque totalement échappé à ce phénomène. Ayant domestiqué le Rhône au cours du XIXe siècle et franchi le fleuve pour installer sur sa rive gauche commerces et industries, les Lyonnais sauvèrent ainsi involontairement leur très riche patrimoine ancien. *« Lyon a vécu pendant près de deux millénaires en se transformant sur elle-même. Dans ce site, se retrouvent toutes les civilisations, l'époque romaine, la Renaissance, le Grand Siècle autour de l'hôtel de ville, le XIXe siècle sur les pentes de la Croix-Rousse avec les canuts et le XXe siècle avec l'opéra rénové par Jean Nouvel »*, explique Régis Neyret, président du patrimoine rhônalpin. Les experts de l'Unesco ont également pu constater qu'aucun des sites historiques de Lyon n'était *« muséographié »* et que les habitants avaient su vivre au milieu de ce patrimoine en le protégeant.

Claude Francillon

Cyclisme : Willy Voet maintient que Richard Virenque se dopait

L'ANCIEN SOIGNEUR belge de l'équipe cycliste professionnelle Festina, Willy Voet, a réitéré ses accusations de dopage à l'encontre de Richard Virenque. Dans un entretien publié, jeudi 3 décembre, dans *France-Soir*, Willy Voet a précisé que le chef de la formation et son coéquipier Pascal Hervé, *« les deux plus gros consommateurs* [de l'équipe], *recevaient en moyenne entre 90 et 100 injections par an »* d'érythropoïtine (EPO).

Ces déclarations interviennent deux jours après la confrontation, qui a eu lieu à Lille, entre les différents acteurs de cette affaire de dopage qui avait perturbé l'épreuve du Tour de France. Mardi 1er décembre, Richard Virenque était sorti *« soulagé »* du bureau du juge d'instruction Patrick Keil, se disant persuadé que les résultats des analyses urinaires, sanguines et capillaires effectuées sur sa personne au mois de juillet l'innocentaient.

Willy Voet a également révélé que Richard Virenque avait eu recours, *« comme les autres* [coureurs] », au « pot belge » au cours de sa carrière. Ce coktail explosif, qui mélange héroïne, cocaïne, amphétamines et caféine, est très prisé dans le monde amateur et est actuellement au cœur d'une affaire instruite par la justice à Poitiers et dans la région Centre (*Le Monde* du 3 décembre). Concernant le perfluorocarbone (PFC), en revanche, Willy Voet a indiqué que l'équipe Festina n'avait jamais utilisé ce nouveau produit dopant aux effets indésirables et dont on pense qu'il est à l'origine du grave malaise du coureur suisse Mauro Gianetti, survenu en mai lors du Tour de Romandie (*Le Monde* du 8 octobre).

Enfin, évoquant la direction de la Société du Tour de France, Willy Voet estime qu'elle était forcément au courant des pratiques de dopage qui sévissent dans le peloton. *« Arrêtons l'hypocrisie*, déclare Willy Voet. *Quand j'ai entendu Jean-Marie Leblanc à la télévision, l'autre soir, jouer les ingénus, j'ai été dégoûté. Avec des gens comme ça, on n'en finira jamais avec le dopage. Leblanc s'est forcément dopé, comme tout le monde. En plus, il était équipier d'Ocana chez Bic. »* A propos du patron de Festina, Miguel Rodriguez, il interroge : *« Très franchement, un homme qui met autant d'argent dans son équipe peut-il ignorer ce genre de choses ? »*

Télévision numérique : un échec pour Rupert Murdoch en Italie

ANNONCÉE à grand renfort médiatique, l'entrée en force de Rupert Murdoch dans la télévision numérique en Italie n'aura pas lieu dans l'immédiat (*Le Monde* des 24 et 25 novembre). News Corp., le groupe du magnat australo-américain, a annoncé, jeudi 3 décembre, l'abandon *« pour le moment »*, de ses projets d'alliance avec Telecom Italia. Dans un communiqué, News Corp. affirme qu'il poursuivra ses projets indépendamment de Telecom Italia. Initialement, Rupert Murdoch devait prendre 39 % du bouquet satellite Stream, aux côtés de Telecom Italia (51 %) et de TF 1 (10 %).

Cette annonce – alors qu'aucun accord n'était signé – avait suscité un tollé en Italie. Le retrait de M. Murdoch est une victoire pour le gouvernement italien, qui s'était opposé à l'arrivée du patron de News Corp. Le ministre de la communication, Salavatore Cardinale, craignait que cette alliance ne *« conditionne tout le marché italien de la télévision du futur »*, tandis qu'un autre membre du gouvernement dénonçait un *« risque de colonisation »*. L'annonce par M. Murdoch qu'il était prêt à acquérir pour 14 milliards de francs 100 % des droits télévisés du championnat de football avait également suscité de vives critiques.

CANAL PLUS REMIS EN SELLE

L'abandon de l'alliance avec M. Murdoch pourrait favoriser le bouquet de la chaîne à péage Telepiù, détenu par Canal Plus. Pierre Lescure a rappelé, mardi, qu'il y avait une volonté commune entre Telepiù et la RAI de parvenir à un accord. Canal Plus est prêt à ouvrir le capital de Telepiù et de sa plate-forme numérique. La chaîne cryptée pourrait descendre à 40 % et laisser 40 % à divers opérateurs italiens, dont la RAI et Telecom Italia.

C'est un nouvel échec pour Rupert Murdoch dans sa volonté de s'implanter en Europe occidentale. Il avait dans un premier temps, en 1996, essayé de s'allier avec la CLT, mais cette tentative avait suscité des tollés, notamment en France. Il a ensuite, à plusieurs reprises, voulu s'implanter en Allemagne, en association avec Bertelsmann et Canal Plus, d'abord, puis avec le groupe Kirch. Tous ces projets ont tourné court. Il devrait lancer en France, en association avec TF 1, une chaîne destinée à la jeunesse, qui subit de vives critiques de M 6 et de Canal Plus (*Le Monde* du 3 décembre).

Alain Salles (avec AFP)

M. Chirac inaugure un mémorial des victimes du terrorisme

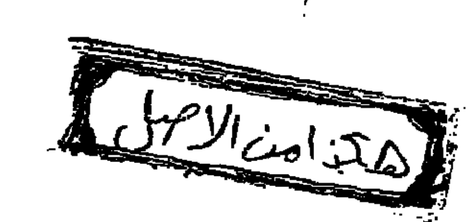
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Jacques Chirac, devait inaugurer, jeudi 3 décembre en fin de matinée, aux côtés du premier ministre, Lionel Jospin, et de la présidente de l'association SOS-Attentats, Françoise Rudetzki, un mémorial dédié aux victimes du terrorisme. Situé dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides à Paris, ce mémorial – statue de bronze du sculpteur Nicolas Alquin – constituera, selon le chef de l'Etat, *« un lieu de mémoire pour accomplir le travail de deuil et de souvenir, pour exprimer la pleine et entière solidarité* [de la société] *»* envers ceux que le terrorisme a frappés et qui, en France depuis 1990, bénéficient du statut des victimes de guerre. De 1974 à 1996, le terrorisme a fait, selon SOS-attentats, sur le sol français ou contre des Français à l'étranger, 364 morts et près de 3 000 blessés.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le second élément de la station spatiale internationale** n'a pu être lancé par la navette Endeavour, jeudi 3 décembre, depuis Cape Canaveral (Floride). Le tir a été reporté d'au moins vingt-quatre heures en raison du déclenchement intempestif d'une alarme dans le cockpit, cinq minutes avant la mise à feu, qui était prévue à 9 h 59 (heure française).

■ **LOTO : résultats des tirages nº 96** effectués mercredi 2 décembre. **Premier tirage** : 5, 11, 13, 21, 35, 45, numéro complémentaire le 46. Rapports pour six bons numéros : 2 807 890 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 170 575 francs ; pour cinq bons numéros : 4 635 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 216 francs ; pour quatre bons numéros : 108 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 24 francs ; pour trois bons numéros : 12 francs. **Second tirage** : 15, 21, 24, 26, 38, 40, numéro complémentaire le 28. Rapports pour six bons numéros : 45 277 015 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 170 575 francs ; pour cinq bons numéros : 6 760 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 320 francs ; pour quatre bons numéros : 160 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 francs ; pour trois numéros : 16 francs.

Tirage du *Monde* daté jeudi 3 décembre 1998 : 488 240 exemplaires. - 3



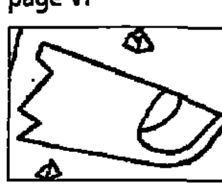
LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« Henri Matisse, roman »
d'Aragon
page II



BÉATRIX BECK
page III

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI





ANDRÉ
MANDOUZE
page VII



ANDERSEN/GAMMA

Aux racines du mal

Par la voix d'un prédicateur, John Edgar Wideman tente de cerner l'origine des infortunes du peuple noir

Tout à *fait* au centre de l'œuvre de John Edgar Wideman, lové dans les profondeurs du texte comme le cœur virulent d'un réacteur nucléaire, se trouve le mystère de l'être au monde. Assorti d'un autre, la couleur de la peau, qui forme le brûlant corollaire du premier. Fils noir et pauvre d'une Amérique encline à produire des laissés-pour-compte, ce brillant auteur de cinquante-sept ans n'a jamais cessé d'explorer les effets dévastateurs du rejet de l'autre et de la différence. Pas à la manière immédiate et polémique de ceux qui réclament la lutte en termes sans équivoque, mais d'une façon toute personnelle et dans une langue remarquable. Chez lui, c'est l'âme humaine qui tient le premier rôle, elle aussi qui enregistre les secousses infligées à l'individu. Et c'est par son intermédiaire que Wideman analyse les infortunes d'un peuple entier, le sien, livré au chaos.

La littérature est son arme à lui, sa contribution à la cause. Le moyen, peut-être, de se pardonner à lui-même des débuts marqués par ce qu'il vécut comme un reniement. *« J'ai dû survivre, moi : je suis ici à raconter l'histoire »*, dit le narrateur du *Massacre du bétail* comme en écho à la voix de l'auteur. Né à Washington et grandi en Pennsylvanie, John Edgar Wideman obtint une bourse pour aller étudier à Oxford. Là, il éprouva douloureusement la nécessité de *« faire des compromis, abandonner certaines choses pour être accepté »*, a-t-il expliqué un jour. Surtout, force lui fut de constater que sa réussite n'avait aucune chance d'infléchir le destin des siens et, plus spécialement, celui de son jeune frère Robert, emprisonné à vie pour délinquance. Cet épisode lui inspira un livre, paru en France sous le titre *Suis-je le gardien de mon frère ?* (1), mais pas seulement cela. Car chacun de ses romans porte en lui la tentative de cerner les origines et effets de la haine qui, tel un poison puissant, s'infiltre jusque dans les rangs de son propre peuple.

« Les jeunes Noirs s'abattent entre eux. » Cette phrase, clouée comme une enseigne de feu dans l'opaque et fiévreux prologue du *Massacre du bétail*, résume un peu des obsessions de Wideman. Arrachés à leur terre natale, réduits en esclavage, perpétuellement discriminés, les Noirs sont enfermés dans un monde dominé par les valeurs des Blancs. Un piège dont ni la fureur ni la soumission ne parviennent à les libérer vraiment. Dans *Reuben*, puis dans *L'Incendie de Philadelphie* (2), le romancier montrait les effets pervers de ce cercle infernal. Avec *Le Massacre du bétail*, Wideman remonte aux sources de cette situation, en imaginant un narrateur posté aux confins du XVIIIe siècle.

L'homme, un prédicateur errant, circule à travers la Pennsylvanie dans les années 1792-1793. C'est-à-dire plus d'un siècle après le début du trafic d'esclaves et juste avant l'essor des grands mouvements abolitionnistes. A l'époque, le gouvernement des Etats-Unis siégeait à Philadelphie, faisant de la Pennsylvanie le centre politique de la Confédération. L'époque n'est évidemment pas choisie au hasard, mais rien de tout cela n'est explicité dans le texte. Car, au lieu de réduire la portée des sentiments qu'il décrit à un seul individu, le romancier veut manifestement en étendre la portée à un peuple tout entier, par-delà les différences de lieu et d'époque. Aucun exotisme historique dans ses descriptions – à l'exception d'une langue qui fait intervenir quelques archaïsmes –, très peu de précisions géographiques et un narrateur anonyme au cœur du paysage.

Raphaëlle Rérolle

Cet homme, jeune encore, a survécu à un massacre raciste qu'il évoque brièvement comme *« une nuit de viol, de meurtre, de feu »*. Tout du long, il raconte son parcours à une femme que le lecteur mettra du temps à identifier, mêlant dans son récit des rêves, des apparitions, des faits et de pures sensations. Bien plus qu'une série d'aventures, bien plus même que son histoire à lui, le prédicateur raconte celle de tous les Noirs tenus à l'écart, méprisés, massacrés. Chacun de ceux qu'il fait intervenir est un et plusieurs à la fois, irréductible à une seule individualité. Ce qui n'empêche pas l'auteur de faire passer la perception du monde par des sensations extrêmement intimes, mais d'une intimité que l'on sent collective. Emmêlant les épisodes, les voix, les songes et la réalité, Wideman donne un roman particulièrement enchevêtré, dense et parfois très obscur – en particulier dans les premières pages –, dont la matière parvient à refléter le chaos qui régit la vie de ses personnages. Un désordre ou plutôt une incertitude sur les frontières du monde – et donc sur sa nature véritable. De même que le récit ne se laisse enfermer dans aucune forme strictement définie, le narrateur est aux prises avec les contours mouvants de l'univers qui l'entoure. *« Il n'y a pas de forme. Rien qu'une marée avide, un flux, un reflux précipité, qui emportent tout ce qu'un homme a construit du temps où c'était calme. »* Le mot *« forme »* revient souvent et aussi le vocabulaire du changement, de la transformation, de la dissolution. Rien n'est sûr ni solide, sauf le malheur, dans ce *« monde flottant »*.

A tâtons, les personnages cherchent un sens disparu, obsédés par l'idée d'aller voir sous la peau ce que masquent les différences de couleurs. Mais rien n'y fait, la couleur n'est jamais *« libérée »* de la gangue sociale qui l'enserre, les êtres sont obligés *« de se conformer au rôle auquel les condamnait leur couleur »*. La lumière elle-même, présente de mille manières, n'est presque jamais éclairante. Elle est brûlante ou froide comme la glace, surgie du feu ou d'une matinée de neige, mais toujours fugitive. En de rares moments, Wideman place son narrateur au centre d'un halo de grâce qui l'illumine pour de bon, à l'issue de ses crises d'épilepsie par exemple, mais cela ne dure qu'un instant. Juste le temps qu'il faut pour approcher la vérité des êtres, le *« noyau dur dessous »*, comme le pense le prédicateur en massant le dos d'une vieille femme – mais sans jamais y parvenir.

Le rêve qui parcourt le roman, taraudant le narrateur, est celui d'une forme de réconciliation. Sans cesse, il est question de retour et de recommencement, de remontée vers les origines. Avant le meurtre d'Abel par Caïn, avant la fracture. *« Restaurer ce qui a été disjoint »*, recoller deux morceaux d'une assiette brisée, retrouver *« sa place »* dans le monde. Dieu n'est d'aucun secours au narrateur qui finit par annoncer qu'il a perdu la foi. Restent les mots, mais eux-mêmes peuvent trahir, puisque le récit du prédicateur s'achève dans les balbutiements de celui qui pense : *« La langue se désagrège dans mes mains. »* La voix qui prend alors le relais pour conter *« les histoires de* (ses) *morts »* donne la seule note d'espoir du roman. A travers elle passe l'idée que le récit pourra peut-être, malgré tout, réunir un jour ce que l'histoire a disjoint.

(1) Ed. Jacques Bertoin, 1992.
(2) Gallimard, 1994 et 1996.

LE MASSACRE DU BÉTAIL
(The Cattle Killing)
de John Edgar Wideman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Richard,
Gallimard, « Du Monde entier »,
254 p., 140 F.

Du Grand Soir au Talmud

Du maoïsme sans concession au judaïsme intransigeant, en passant par la « confession » du dernier Sartre : la transfiguration sans mode d'emploi de Benny Lévy, lecteur de Levinas

VISAGE CONTINU
La pensée du retour
chez Emmanuel Levinas
de Benny Lévy.
Ed. Verdier, 138 p., 75 F.

Ceux qui ont croisé Benny Lévy à la fin des années 60 se souviennent d'un terrible jeune homme, qui se faisait appeler Pierre Victor et régnait sur « la Gauche prolétarienne ». Il était énigmatique et savant. Laconique et véhément. Il avait le goût, mais aussi le mépris, des grandes éruditions. Il vivait parmi les livres tout en prétendant, comme Freud, qu'ils étaient *« les fils du malheur »* et qu'aucune bibliothèque au monde ne pèserait, le moment venu, face à la féroce beauté de la page blanche de l'Histoire recommencée. Il parlait peu. Plutôt mal. Il n'avait pas fait de prison à Camiri. Il n'avait même pas la faconde joviale des leaders étudiants de 68. Mais il émanait de lui une force sèche, une foudre, qui suffisaient à subjuguer tout ce que le Quartier latin d'alors comptait de cénacles maoïstes. On redoutait ses colères. On sollicitait ses faveurs. Il était – il reste, dans mon souvenir – une sorte de Socrate marxiste, sans œuvre, sans vrai charisme, mais incroyablement légendaire : combinaison rare (jamais retrouvée, depuis, chez aucun autre) d'un rayonnement sans cause apparente – d'une autorité absolue, péremptoire, dont la source demeurait mystérieusement dérobée.

Bernard-Henri Lévy

Plus tard, quand vint le crépuscule du gauchisme, il ajouta un titre à son blason en devenant le secrétaire, puis le dernier interlocuteur, d'un Sartre vieilli mais encore génial. C'est lui que l'auteur des *Notes pour une morale* avait choisi pour continuer de philosopher. C'est à ses yeux que, devenu aveugle, il demanda de voir à sa place. Et c'est par son truchement qu'il décida, au grand dam de la vieille garde sartrienne, de revisiter sa philosophie et de lui infliger ses retouches les plus décisives. Le dernier entretien, publié, à la veille de sa mort, par *Le Nouvel Observateur*, ne nous révélait-il pas un Sartre sans protocole qui, d'une main, déchirait sa phénoménologie de jeunesse et, de l'autre, souscrivait à l'idée que, hors la Torah, la philosophie se condamne à l'impasse ? L'ancien « chef mao » n'accomplissait-il pas ce tour de force (*« manipulation »* pour les uns, voire *« détournement de vieillard »* ; preuve, pour les autres, de sa « démiurgie », quand ce n'était pas de son *« génie »*) de désartriser le dernier Sartre et d'induire, par sa seule influence, une nouvelle saison dans son œuvre ?

Arrive alors un troisième Lévy, né au début des années 80, et choisissant, non sans panache, de prendre congé d'une intelligentsia dont les querelles n'étaient tout à coup plus les siennes. Il s'enferme, ce Lévy, dans une yeshiva de l'est de la France. Il retourne à ces vieux textes bibliques et talmudiques dont il venait, avec Sartre donc, d'entrevoir la fécondité. Et lui qui avait régné sur les émules français des gardes rouges, puis qui avait parlé d'égal à égal avec le plus grand philosophe français vivant, le voici qui redevient disciple, très pauvre en esprit, très humble, et bizarrement silencieux : un signe de vie par-ci, un texte confidentiel sur Philon d'Alexandrie par-là ; une apparition dans une enquête sur ces fameux enragés, passés *« de Mao à Moïse »*, dont il devient le prototype ; et puis ce livre enfin, ces jours-ci, où les témoins de ses anciennes vies auront bien du mal à reconnaître l'intellectuel qui les subjuguait puisqu'il n'y est question, de bout en bout, que de la *« pensée du retour »* chez le Maître qui, dans sa vie, semble avoir remplacé, à lui seul, les théoriciens des années Mao et Sartre : Emmanuel Levinas...

Les familiers de l'œuvre retrouveront dans ces pages denses, difficiles, parfois même abruptes ou obscures tant elles sont en empathie avec la langue qu'elles veulent épouser, la plupart des *« notions »*, mi-métaphoriques, mi-théoriques, qui sont la signature du texte levinassien. L'*« Hôte »*, par exemple, et le miracle de la société. La *« Gloire »* comme autre versant de la *« Passivité du sujet »*. Le *« Tiers »* et l'*« Entre Nous »*. Le *« Nom »* et le *« Pronom »*. La guerre de la *« Face »* et du *« Biais »*, source de la violence. La *« Fraternité »*, non comme effet, mais comme principe de l'*« égalité »*.

Lire la suite page VI

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le roman de la création

HENRI MATISSE, ROMAN
d'Aragon.
Gallimard, « Quarto »,
868 p., 160 F.

En 1941, Aragon fit la connaissance de Matisse. De cette rencontre naquit un livre. Une aventure : de la peinture et de la toile sans cesse confrontée à l'écriture et à l'invention romanesque

L'intrigue de ce roman situe son commencement en novembre 1941, mois sombre d'une année sombre. Aragon rencontre Matisse pour la première fois. Le peintre a soixante-douze ans, il habite un grand appartement de l'hôtel Régina de Cimiez, sur les hauteurs de Nice. Malgré les propositions et les sollicitations, il a décidé de rester en France, dans la lumière qui convient à son travail, seul. Aragon veut écrire un article sur lui, un article patriotique en quelque sorte, chantant, en ces moments de désespoir et de défaite, la grandeur française : Matisse, comme expression du génie national, permanence de la *« grande explication française du monde »*.

Les rencontres de Cimiez se multiplient. Le vieux peintre et le poète, son cadet de trente ans, parlent longuement. Aragon écrit, Matisse relit et commente dans les marges. Il demande à l'écrivain une préface pour un recueil de dessins, puis il réalise une grande série de portraits de son visiteur. Comme en miroir, Aragon multiplie à son tour, au fil des années, dans les différentes lumières que produit l'histoire – celle du monde, celle d'Aragon, celle de Matisse –, des portraits, des esquisses, des variations autour de Matisse. Ils se quittent, ils se revoient, ils s'écrivent, ils se commentent. Jusqu'à la mort de Matisse en 1954, un livre à quatre mains se compose et se recompose, sans jamais vouloir prendre une forme définitive.

Il se passe encore quatorze ans, des relectures, des remaniements, des reclassements et des regrets avant qu'Aragon décide d'éditer le *roman* de Matisse. Puis encore trois années de travail minutieux, sans cesse remis en cause, au cours desquelles le romancier fabrique les deux volumes, forcément luxueux, forcément onéreux, de ce livre d'art qui ne ressemble à aucun autre. Sorti chez Gallimard en 1971, *Henri Matisse, roman*, connaît le destin mélancolique des ouvrages à tirage restreint. On en parle, on le cherche, les collectionneurs l'enferment, les chanceux s'en vantent, les autres en rêvent. Trop beau, ce roman d'Aragon demeure, plutôt qu'inconnu, illisible.

A ce roman du roman, l'édition « Quarto » d'aujourd'hui ajoute donc un nouveau chapitre. On lui donnera pour titre « Matisse en noir et blanc ». Une nouvelle aventure, une autre perspective. Ce n'est pas l'autre livre moins la couleur, moins le grand format, moins l'héliogravure de l'imprimerie Draeger et le beau papier satiné, c'est autre chose, une autre manière de lire le luxe de la couleur dans le luxe des dégradés du noir au blanc. Alain Resnais disait d'un film qu'il est toujours parlant et en couleurs ; ensuite le réalisateur peut vouloir le faire muet ou en noir et blanc. Cette édition montre qu'on peut transformer une nécessité en volonté.

La transformation n'est évidemment pas sans effets sur la lecture du livre. Elle opère des déplacements. Elle donne la primeur au dessin de Matisse, à son trait, à son modelé. Du coup, elle minimise les chapitres qu'Aragon, à la fin du premier et du second volume, avait intitulés *Anthologie* et dans lesquels il présentait l'histoire de la peinture de Matisse, depuis les premiers tableaux de 1900 jusqu'aux somptueux papiers collés des dernières années. Une suite d'œuvres, soigneusement choisies, rapidement commentées, indispensables sans doute dans tout ouvrage consacré à un peintre, mais que, précisément, on retrouve dans tous les livres d'art et les écrits critiques sur les étapes artistiques de Matisse.

Ce qui nous intéresse, c'est ce qu'on ne trouve pas ailleurs. Aragon n'est pas un critique d'art ; il rappelle que Matisse détestait les critiques d'art, ceux qui voulaient expliquer sa peinture. *Henri Matisse, roman* n'est pas un livre sur Matisse, ou seulement dans le sens où un tableau de Matisse représentant un fauteuil devant une fenêtre est un tableau sur un fauteuil et une fenêtre. C'est un roman dont le sujet est la création et dont les deux principaux personnages sont Henri Matisse et Louis Aragon. L'aventure du crayon, de la peinture et de la toile sans cesse confrontée à celle des mots, de l'écriture et de l'invention romanesque. Mais aussi l'aventure singulière de deux hommes, le roman de vies parallèles.

C'est peu dire qu'ils sont dissemblables. Le vieux peintre à l'œil bleu, enfermé dans son apparence de bourgeois cossu, sourd aux bruits du monde, quêtant l'ordre parfait et la lumière exacte, n'acceptant autour de lui que le calme spectacle de la beauté, une bassine de cuivre, un pot d'étain, un morceau d'étoffe bleue, une femme, une fenêtre, un plan de lierre qui s'enroule. Et l'écrivain surréaliste converti au communisme, rêvant de révolutions, de solidarités et d'amour fou, traînant son ombre comme une imposture et son éloquence comme une promesse de mensonge. *« Le Chinois au cœur limpide et fin »* et le poète des espérances folles et des remords secrets.

Aragon n'ignore pas ces distances ni ne les minimise. Il sait qu'avec Matisse il entre dans un monde qui n'est pas le sien, encore moins celui de ses camarades auxquels toujours il s'adresse et qu'il aimerait convaincre. Et il comprend qu'il n'y parviendra pas, que les mots demeureront impuissants à dire la seule chose qui compte de Matisse, sa recherche infatigable de la beauté, de l'idée de beauté, de la couleur et de la ligne de l'idée de beauté.

Il choisit alors de s'installer dans cette distance, c'est-à-dire de prendre Matisse comme modèle et de faire son portrait. Ses portraits, en série. Aragon insiste beaucoup sur la relation complexe qui lie Matisse à ses modèles, à la fois texte et prétexte. Il cite un commentaire de Matisse qui pourrait servir d'enseigne à son propre travail d'écrivain : *« Mes modèles, figures humaines, ne sont jamais des "figurantes" dans un intérieur. Elles sont le thème principal de mon travail. Je dépends absolument de mon modèle que j'observe en liberté, et c'est ensuite que je me décide pour lui fixer la pose qui correspond le plus "à son naturel." Quand je prends un nouveau modèle, c'est dans son abandon au repos que je devine la pose qui lui convient et dont je me rends esclave. »* D'abord cette liberté, et puis cet esclavage consenti, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à ce que le modèle n'ait plus rien à dire ou que le peintre, en tout cas, soit allé jusqu'au bout de son idée et de son émotion, c'est tout le livre d'Aragon. Si on ajoute ceci encore qu'écrit Matisse : *« L'intérêt qu'elles m'inspirent ne se voit pas spécialement dans la représentation de leur corps, mais souvent par des lignes ou des valeurs spéciales qui sont répandues sur toute la toile ou sur le papier et en forment son orchestration, son architecture. Mais tout le monde ne s'en aperçoit pas. C'est peut-être de la volupté sublimée, ce qui n'est peut-être pas encore perceptible pour tout le monde. »*

L'orchestration, l'architecture, la dispersion des lignes expressives sur l'ensemble de la toile, c'est aussi la réponse d'Aragon au défi que lui pose le modèle Matisse. Il n'y a pas dans le livre un texte dont on pourrait dire qu'il est le portrait d'Henri Matisse par Aragon, mais, à la manière des quatre murs d'une pièce sur lesquels l'écrivain aurait punaisé ses textes, une série de dessins et de toiles d'écriture qui se regardent, se répondent, se contredisent, se rectifient. Le lecteur voit l'oeuvre en train de se faire, la main hésiter, l'oeil rêver, l'idée s'échapper ici pour mieux se préciser ailleurs, les tableaux-chapitres changer de place dans la disposition de l'ensemble, un même thème, une même séquence d'objets et d'événements être repris dans une autre lumière, une autre tonalité.

Comme Matisse, Aragon a besoin du modèle et du réel pour guider sa plume, donner à son émotion et à sa réflexion des appuis, c'est sa manière à lui – à eux deux – d'être réaliste. Quitte à s'évader, à partir de là, de la tyrannie de la ressemblance, cette pure affaire de surface, pour se lancer dans l'aventure autrement passionnante, autrement risquée, de l'expression vraie, de la ligne juste, de la synthèse heureuse. On n'y parvient jamais par un droit chemin, ni en faisant confiance à ses dons.

Pour Aragon, ne pas prendre le droit chemin est chose aisée, c'est toujours ainsi qu'il a écrit ses meilleurs romans. Lorsqu'il a essayé de faire autrement, d'aller la plume en avant vers le but, il a perdu le meilleur de lui-même, la saveur de sa complexité, l'ombre de sa lumière : *Les Communistes*, ce fiasco. Ici, il déploie ses ruses, se tend puis s'abandonne, fonce et digresse, improvise et se corrige, multiplie les miroirs et les voile. Il raconte Matisse en 1941, mais aussi Aragon au même âge un quart de siècle plus tard : comment l'art de Matisse est-il resté si jeune et l'art d'Aragon l'est-il encore, en 1968 ? Aragon s'émerveille et s'inquiète : quelle force intérieure, quelle conviction spirituelle permet à un artiste d'oublier la douleur, la maladie, les tenailles de la mort pour créer encore et toujours l'harmonie et la paix ?

Ne pas céder à ses dons, à la main qui court toute seule sur le papier, aux mots qui tintent, à la phrase en volutes qui virevolte, c'est aussi la leçon qu'Aragon apprend de son modèle. L'un et l'autre sont des virtuoses, des maîtres dans leur art. Il leur suffit d'une plume ou d'un bout de crayon pour faire une image comme on avale un verre. Le sûr moyen, dit Matisse, de n'arriver à rien, qu'à soi. *« Tout se passe*, déclare Matisse à Aragon en 1942, *comme si j'étais quelqu'un qui se prépare à aborder la grande composition. »* Un demi-siècle de travail pour avoir fini d'apprendre et commencer à peindre. Le roman d'Aragon médite cette leçon de création.

Aragon au temps de « l'esprit de révolte »

Voici le premier des six volumes rassemblant tous les « actes de parole » – articles, notes de lecture, lettres ouvertes, conférences... – rédigés entre 1918 et 1932 par l'auteur du « Paysan de Paris ». Livre de référence, document historique, mémoire d'une œuvre mais aussi autoportrait paradoxal

CHRONIQUES
1918-1932
d'Aragon.
Edition établie,
présentée et annotée
par Bernard Leuilliot,
Stock, 500 p., 150 F.

Que faire de *« toutes les choses écrites au hasard d'une vie »* d'écrivain – interventions dans les journaux, les revues, notes de lecture, lettres ouvertes, conférences, etc. ? Certaines disparaissent, perdues. La plupart sont conservées dans des fonds accessibles aux seuls chercheurs. Parfois on rassemble en volume un choix de textes. Pour un écrivain qui, comme le fait remarquer Bernard Leuilliot dans son introduction, *« a beaucoup écrit en marge, notamment de son œuvre romanesque et poétique »*, cette pratique des « morceaux choisis » est désastreuse et meurtrière. C'est pourtant ce qu'on voulait faire avec Aragon. Il a fallu que se conjuguent l'obstination de son héritier, Jean Ristat, et la passion des éditeurs de Stock pour que commence, seize ans après la mort d'Aragon, la publication complète, dans l'ordre chronologique, de ces *« actes de parole »* qu'on a choisi d'appeler *« chroniques »*, explique Bernard Leuilliot, qui a scrupuleusement établi l'édition de ce premier volume. Cinq autres vont suivre.

Livre de référence, document historique, biographie en actes, mémoires d'une œuvre énorme, ces *Chroniques* sont tout cela à la fois et beaucoup plus. On peut choisir d'en faire une lecture patiente, raisonnable. C'est sans doute ce qui permettra de mieux comprendre le parcours d'Aragon durant ces quatorze années (1918-1932). Bernard Leuilliot a placé au début de chaque chapitre une chronologie, et ses annotations ne sont jamais superflues ni pesantes. Ainsi, d'année en année, de texte en texte, on suit le jeune Aragon : la fin de la Grande Guerre – il a vingt et un ans –, la révolte, les amis, au premier rang desquels André Breton, le surréalisme, le combat contre les « gens de lettres », les passions négatives et les admirations, le communisme, l'entrée en politique, la terrible rupture avec Breton. Fin de la première partie de l'histoire.

Si l'on préfère un peu de folie et de démesure, si l'on a le goût de l'excès, celui-là même qui animait Aragon à l'époque, on adoptera une lecture en continu, une plongée dans le texte, autoportrait paradoxal, violent, enthousiaste, désespéré aussi. *« Un matin triste, j'ai ouvert* Les Illuminations *et voici que s'effaça le décevant visage de la vie*, écrit Aragon en 1918. *Les mers montaient, symphoniques, au-dessus des maisons, et, pour l'Univers, resurgi du Déluge, impossibles, des fleurs naissaient. Monde neuf dont la géométrie se complique de dimensions nouvelles, quel mathématicien en établira les lois ? »*

UN SEUL LIEU D'ÉCRITURE

Ballotté de Radiguet à Lewis Carroll (Aragon a traduit *La Chasse au Snark*), de Proust (auquel il ne comprend rien) à Rimbaud, de peinture en collage, de Chirico à Klee ou Braque et Picasso, d'histoire littéraire en cinéma, de révolte en engagement politique, on se passionne, on se perd, on étouffe parfois, et, quand commencent les années 30, il arrive qu'on s'ennuie. Au bout de ces 500 pages, on est comme abasourdi, pas très assuré d'avoir tout compris, certain qu'il faudra refaire, à doses homéopathiques, une lecture raisonnable, mais on demeure durablement ébloui par la phrase, le rythme, la pensée, le brio. Pour Aragon, il n'y avait pas deux lieux d'écriture : une œuvre et ses à-côtés. Tout était pris dans le même mouvement des mots. La seule réalité était ce qui s'écrivait.

On aurait envie de faire taire tout commentaire et d'aligner quelques paragraphes, pris au hasard des pages qu'on a cornées, soulignées. Pour donner de brefs éclats de ce kaléidoscope somptueux. En 1924, la contribution d'Aragon à *Un cadavre*, pamphlet publié par le groupe surréaliste peu après la mort d'Anatole France, commence ainsi : *« La colère me prend si, par quelque lassitude machinale, je consulte parfois les journaux des hommes. C'est qu'en eux se manifeste un peu de cette pensée commune, autour de laquelle, vaille que vaille, un beau jour ils tombent d'accord. »*

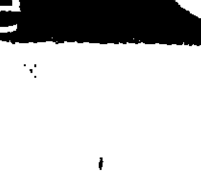
C'est dans ce texte qu'Aragon évoquait *« Moscou la gâteuse »*. Ce propos lui valut quelques commentaires peu amènes du directeur de la revue *Clarté*, Jean Bernier, auquel il fit une réponse – que publia *Clarté* – et dans laquelle on lit notamment ceci : *« Mon cher Bernier, il vous a plu de relever comme une incartade une phrase qui témoignait du peu de goût que j'ai du gouvernement bolchevique, et avec lui de tout le communisme. Vous savez pourtant assez que l'*étourderie *n'est pas mon fort, et qu'il n'appartient ni à un homme ni à un parti de* me demander *de connaître ou d'ignorer quelque chose. Si vous me trouvez fermé à l'esprit politique et mieux : violemment hostile à cette déshonorante attitude pragmatique, qui me permet d'accuser au moins de modérantisme idéal ceux qui à la fin s'y résignent, c'est, vous n'en pouvez douter, que j'ai toujours placé, que je place l'esprit de révolte bien au-delà de toute politique. »*

INTERROGATIONS

Comment cet esprit de révolte, cette lucidité, cette acuité, en un mot ce génie, laisse-t-il un jour venir la lourdeur, le conformisme et des paroles qui, désormais, sonnent faux, parce qu'on a pu lire l'œuvre d'Aragon jusqu'à son terme ? En 1930, à la « deuxième conférence internationale des écrivains révolutionnaires » à Kharkov, le « camarade Aragon » entame sa première intervention : *« Les questions de la littérature prolétarienne ne peuvent pas être envisagées en faisant abstraction des conditions dans lesquelles elles se produisent (...). Reprenons la parole de Staline que vous avez écrite à votre porte : "La littérature prolétarienne sera nationale par la forme et socialiste par le contenu". »*

Qu'est-il arrivé exactement à celui qui, rappelle Bernard Leuilliot en conclusion de son introduction, se dira, dans *Le Roman inachevé*, *« mort en août mil neuf cent dix-huit »* ? Voilà une question à laquelle on ne sait toujours pas vraiment répondre. Et le saura-t-on jamais ? Les autres volumes des *Chroniques* vont-ils simplifier le débat ? Ou au contraire multiplier les interrogations ? Seule la littérature, probablement, apporte quelques réponses, qui ne sauraient satisfaire ceux qui placent au premier plan un certain « monde réel ». Ainsi, l'année même où il se rend à Kharkov, Aragon écrit une préface pour une édition anglaise d'*Une saison en enfer* où l'on peut notamment lire ceci : « Une saison en enfer *marque, quand le XIXe siècle commence à décliner, la liquidation du compromis poétique qui avait rendu acceptable aux romantiques, tout compte fait de leurs écarts de langage, la vie française, le bonheur établi (...). Rien n'est si précieux peut-être en ce monde qui nous est donné, que ce qu'il* [Rimbaud] *a découvert. Une sorte de radium intellectuel, dont on ne peut deviner l'usage, mais dont les ravages au loin se font déjà merveilleusement sentir. »* Voilà un constat bien peu conforme à ce que devrait penser le « camarade Aragon » en cette année 1930. Et qui conduit une fois de plus à constater combien il est périlleux et mensonger d'enfermer les écrivains dans des images sociales – même lorsqu'ils semblent le demander, comme Aragon commence à le faire à Kharkov, tout en continuant de se passionner pour Lewis Carroll, qu'il défend avec véhémence dans un texte de 1931, sans doute pour signifier qu'il ne perdra jamais de vue « l'autre côté du miroir ».

Josyane Savigneau



Béatrix Beck joue le « je »

Sans jamais se départir d'une distance ironique, la romancière a confié ses souvenirs, à travers lesquels émerge un autoportrait juste et vivant

CONFIDENCES DE GARGOUILLE
de Béatrix Beck.
Recueillies
par Valérie Marin La Meslée,
Grasset, 304 p., 126 F.

Le titre annonce la couleur : une autobiographie qui, tout en cernant au plus près l'essentiel d'une vie, fuit, comme son auteur, tout ce qui pourrait conduire à se prendre au sérieux. Qui a lu Béatrix Beck ne sera pas surpris qu'elle s'identifie à une gargouille. Il y a dans le mot même, dans le glouglou de la pluie qui s'écoule, toute la musique des sons, tous les bonheurs onomatopéiques dont la romancière est friande. On se souvient que dans ses premiers contes et jusque dans *Prénoms* (Grasset, 1996), Béatrix Beck a mis en scène ces créatures hybrides, mi-anges mi-diablesses, qu'elle fait pérorer, jurer ou philosopher du haut de leur perchoir. Parions qu'elle trouve leur situation enviable : pouvoir observer discrètement, et à bonne altitude, l'inépuisable spectacle du monde.

Ses souvenirs de gargouille, Béatrix Beck les a confiés à une journaliste, Valérie Marin La Meslée, grande familière de son œuvre, qui l'a interrogée minutieusement, *« à la manière d'un détective qui serait un ami »*. Une confidente à l'ouïe fine, suffisamment modeste pour effacer jusqu'à la trace de ses questions – le livre est écrit à la première personne –, mais capable de guider, de pousser la romancière dans ses retranchements, de la renvoyer quelquefois à ses contradictions, et d'organiser ses propos pour en faire surgir un portrait tonique et honnête, parfaitement agréable à lire.

Béatrix Beck n'a jamais mâché ses mots, mais l'âge – elle est née à la veille de la première guerre mondiale – accroît son *« relatif j'm'en-fichisme »*. (*« Je suis là dans une certaine mesure, comme si je n'étais plus là, comme si je ne me concernais plus. »*) Distance idéale pour évoquer sa mère folle et qui ne l'aimait pas (*« Elle me tirait vers la laideur et ne perdait jamais une occasion de me ridiculiser »*) ; son père, l'écrivain belge Christian Beck, ami de Gide, disparu prématurément et cruellement regretté (*« Il avait des branches qui poussaient dans tous les sens. S'il avait vécu, il aurait fallu qu'il élague beaucoup, afin d'aboutir dans l'un de ses multiples centres d'intérêt »*) ; ses premiers romans, délibérément autobiographiques pour *« liquider [s]on passé »* ; sa manie de faire des listes, au brouillon, pour trouver le mot juste, et son idéal d'écriture de l'époque : *« Ce que j'adorais et vers quoi je tendais alors était cette écriture NRF dite écriture blanche et que j'appellerais plutôt écriture incolore. Rien ne me paraissait plus beau. Un professeur de latin nous avait conseillé de ne pas écrire* "je balance de la flotte à mon canasson" *ni* "j'abreuve mon destrier" *mais* "je donne à boire à mon cheval". *La perfection... »* C'est ce goût de la simplicité, allié au sens de l'image, de l'ellipse... qui lui vaut, en 1952, le prix Goncourt pour *Léon Morin, prêtre*. Confidence de gargouille franche et directe : *« J'avais surnommé ma machine à écrire Sophie Goncourt. Aussi ridicule que cela puisse vous paraître, j'étais sûre d'avoir le Goncourt. »* Le prix la sort momentanément des difficultés matérielles. Elle entre au jury du Femina dont *« l'activité principale (...) consistait en des arrangements politiques comme s'il se fût agi de l'élection d'un sous-préfet »* et en démissionne quelque temps plus tard parce que les jurés récompensent cette année-là un livre jugé antisémite (*« Il y a mille degrés dans l'antisémitisme mais le pire vient souvent des petites plaisanteries et des sourires en coin »*).



Béatrix Beck dédicaçant son roman « Léon Morin » lors de la remise du prix Goncourt en 1952

Drôle d'histoire que celle de cet écrivain discret qui, souvent dans sa vie, aura simultanément tiré le diable par la queue et côtoyé des passants considérables. Dernière secrétaire d'André Gide, Béatrix Beck nous livre aussi ses souvenirs du « Vaneau », comme on appelait le domicile parisien de Gide. On y croise l'*« archi-correct »* Martin du Gard, Jouhandeau et son bec de lièvre, Julien Green ou Paul Léautaud, Marc Allégret, *« le seul amant pour qui Gide ait eu du sentiment »*, et bien sûr Gide lui-même, vêtu d'une djellaba, jouant la comédie ou imitant perfidement Claudel. Observer les grands par le petit bout de la lorgnette n'est pas, dans ces pages, le plus désagréable. Les gargouilles voient parfois des choses inaccessibles au commun des mortels.

Florence Noiville

★ Signalons également l'édition intégrale des nouvelles de Béatrix Beck intitulée *Guidée par le songe* et préfacée par Jean-Louis Ezine (Grasset, 448 p., 139 F).

Tombeau d'un amour

L'hymne d'adieu d'André Velter à l'alpiniste Chantal Mauduit disparue en mai

LE SEPTIÈME SOMMET
Poèmes
pour Chantal Mauduit
d'André Velter.
Gallimard, 76 p., 70 F

Il était l'homme d'une certaine poésie jaillissante, sensuelle, presque triomphante, et abordait la cinquantaine avec l'insouciance de ceux qui vont toujours où leur désir les porte. Passionné de l'Orient et de la haute montagne, il passait chaque année plusieurs mois dans l'Himalaya. La femme pour laquelle il écrit aujourd'hui, *« la plus pudique des impudiques, la plus conquérante des dépossédées »* comptait parmi les meilleurs alpinistes du monde. Un jour de mai 1996, sans le connaître, elle a récité, au sommet du Manaslu (8 163 m), un de ses poèmes. Mais c'est à Paris, simplement, qu'ils se sont rencontrés : *« Tu étais essoufflée à la porte du sixième étage. »* N'est-ce pas étrange pour une alpiniste ? *« Je n'en revenais pas. La déesse était-elle si fragile ? Soudain j'étais plus essoufflé que toi à qui je disais "vous". »*

Ils ont vécu *« la verticale ascendante »*, *« comme une chance magnétique tenue à la verticale exacte du pôle, et qui fut nommée l'amour fou, mais qu'avec toi j'appelai l'amour fol »*. *« Car l'amour fol ne retranche rien aux autres amours. Il sait les aimer, les préserver, les accompagner, les chérir. Il n'est jaloux que de sa vérité. »* Ils ont ri, ils ont joué, clandestins dans Paris, ils se sont aimés dans tous *« ces jours où la vie a des ailes »*.

Au début de mai 1998, sur les pentes du Dhaulagiri, elle a été tuée par une avalanche. *« Il a suffi de la voix de Mick au téléphone, et de trois mots :* Chantal est morte. *»* Alors il est entré dans un temps inconnu, celui de ce livre bouleversant, de ce *Septième Sommet* – qu'elle ne gravira plus que par ses mots à lui, elle qui avait triomphé de six des plus hautes montagnes du monde. Il s'est avancé dans un espace jusque-là ignoré de sa poésie. *« Les vivants appellent ça le temps du deuil, c'est une mort pire que la mort, une défaite à petit feu, un retour à la norme du commun des mortels. (...) Tout apparaît tragique et sans raison, tragique et sans illusion, tragique et sans lendemain. »*

« Chantal est morte. » « Trois mots enragés qui m'écorchent le cœur en chacune de ses plaies. Trois mots plus forts que les mille et mille mots de mes livres. Trois mots pourtant que je ne peux contrer qu'avec les mots qui nous ont réunis. » C'est un tombeau, bien sûr, ce recueil qui rassemble poèmes en prose et en vers, trois élégies et une magnifique « Litanie de toi ». C'est un livre de neige, mais jamais de grisaille, un souvenir d'*« altitude, poésie, insouciance, goût du risque, étreinte à se briser les os, cœur à cœur »*. C'est le cri d'amour d'un homme qui croit encore à la parole : non pas pour dire la mort, pour l'accepter, pour l'aimer en s'en désolant, mais pour la combattre, pour *« disputer à la mort les noces qu'elle nous a volées »* et *« escorter ta course vers les autres sommets »*.

Jo. S.

André Velter collabore au « Monde des livres »

Forcenés de la chimère

Michel Le Bris ressuscite avec panache l'épopée des insurgés de 1848 dans l'Ouest américain

LES FLIBUSTIERS DE LA SONORE
de Michel Le Bris.
Flammarion, 560 p., 130 F.

Les tripots dégorgent une *écume sale* : clochards, putains, bandits, hordes furieuses de crève-misère. Les chariots cahotants et rafiots pourris vomissent des processions d'utopistes : mystiques presbytériens en quête d'une nouvelle Jérusalem ; réfugiés de la vieille Europe, exilés socialistes en mal de Terre promise. La rue est un *cloaque*, *mais les portes des saloons* s'ouvrent sur un éden scintillant. Asile du Diable et de Dieu, San Francisco, en 1850, est à la fois bourbier et pays de Cocagne. Achetée au Mexique, la Californie vient d'intégrer l'Union. Et dans l'American river, un certain James Marshall a trouvé des pépites. Repaire homérique de possédés, hors-la-loi et chercheurs d'or, cette jungle est un eldorado, évoqué avec générosité, prodigalité d'anecdotes, démesure et dérision, dans un western épique où souffle « quelque chose d'autre » que le vent de l'Histoire.

S'aventurant pour la première fois dans la fiction, Michel Le Bris, conteur né, se régale d'un fabuleux trésor : les mille et une péripéties (authentiques) d'insurgés de la révolution de 1848, émigrés dans ce qui allait devenir la Barbary Coast. Parmi les innombrables cocasseries dont le livre fourmille, outre les raids de têtes brûlées en coupe-gorge, combats de grizzlis, tourbillons de sauvageries et de chairs dénudées, une troupe théâtrale, dite French Vaudeville, « dépoussière » Shakespeare en le pimentant de quadrilles et de tours de magie. Lola Montès, qui tient un salon littéraire à Nevada City, ensorcèle un Mormon. Des Bretons, Jopic ar Louarn et ses forbans de Saint-Malo – clin d'œil du natif des Côtes d'Armor –, s'époumonent dans leurs binious auprès d'une négresse hilare qui retourne des crêpes...

Mais ce qui passionne Le Bris, ancien directeur de *La Cause du peuple*, c'est le périple de ces rebelles attirés par un délire d'ailleurs. La ruée des Français proscrits vers une terre où toutes les classes disparaissent et où une main de géant relance les dés pour tout le monde. Parmi eux, Jules de France, auteur de *Monsieur Gogo en Californie*, un Frédérick Lemaître, qui joue les bonnes d'enfant et lance un bal de bienfaisance au cours duquel on ne jure que par les « petites madames » et le chic parisien ; quatre anciens officiers de l'armée d'Afrique convertis à Fourier et Proudhon, qui se taillent des carrures dignes d'Alexandre Dumas en se rebaptisant d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis ; l'intrépide et dandy comte de Raousset-Boulbon, qui tente avec quelques compatriotes-flibustiers de bâtir une république idéale dans une province du Mexique nommée la Sonora (l'un des survivants de l'expédition en fera une pièce jouée sur le boulevard du crime, *Les Flibustiers de la Sonore*).

Ces forcenés de la chimère, quarante-huitards rescapés de journées sanglantes, n'orchestrent pas que des french cancans : ils revivent l'embrasement des barricades, et si Michel Le Bris (ce romantique qui voyagea lui-même en Californie, après les désillusions de mai 68, et y croisa la route de Stevenson) se défend d'avoir signé un roman historique, c'est parce qu'il fait aussi revivre les AG de la Sorbonne, et traque un événement d'ordre métaphysique. L'illumination, le temps d'une nuit, dans l'enthousiasme d'une action collective, d'un moment de fraternité extraordinaire. Un sentiment qui *« vous soulève et vous grandit »*. L'appel d'une force régénératrice, l'horizon d'un autre monde possible.

J.-L. D.

SCIENCE-FICTION

● *Par Jacques Baudou*

Des étoiles et des fées

En préface à l'album intitulé *Jours de fête : contes populaires de France*, Dominique Besançon crédite nos ancêtres d'un sens que nous avons perdu : celui de la fête. *« La vraie fête qui se prépare longtemps à l'avance perturbe les habitudes et s'entoure de magie. »* Les récits qu'elle a collectés chez les folkloristes comme Jean-François Bladé, Henri Carnoy et Anatole Le Braz ou chez les auteurs proches de l'âme populaire comme Erckmann-Châtrian et Charles Deulin ressuscitent le faste évanoui de ces fêtes qui égayaient la rude ordonnance des travaux et des jours. Une riche iconographie accompagne ces contes (Omnibus, 144 p., 154 F).

« Autrefois, au temps des conteurs des veillées, il n'était pas nécessaire de décrire les fées. Leur seul nom contenait toute la beauté, toutes les puissances de "féerie". » Mais aujourd'hui que les fées ont disparu dans les coulisses du monde, il importe de célébrer leur mémoire. C'est ce qu'a entrepris Pierre Dubois avec la complicité de l'illustrateur Roland Sabatier, dans *Les Contes de féerie*, une monumentale anthologie qui, outre treize contes traduits pour la première fois de l'anglais, propose un sommaire éblouissant où voisinent pêle-mêle Charles Dickens et George Sand, Italo Calvino et Charles Nodier, Ludwig Tieck et Henri Pourrat, William Butler Yeats et Alphonse Daudet. C'est à ce dernier qu'il revient de fermer le ban avec *La Mort des fées*, qui explique comment s'est éteinte la *« clarté fantastique des légendes »* (Hoebeke, 472 p., 198 F).

Mais laissons là les légendes du passé pour celles du futur. Est-ce le retour prochain sur les écrans de la saga *Star Wars*, mais la trilogie de George Lucas est le sujet d'un bel album, *Star Wars : la magie du mythe* (Nathan, 64 et 32 p., 99 et 89 F). L'auteur, Mary Henderson, souligne l'influence prépondérante de la mythologie classique dans les aventures de Luke Skywalker et consorts et confronte intelligemment deux iconographies (Presses de la cité, 214 p., 140 F).

● **L'APPRENTI ASSASSIN**, de Robin Hobb

Comme plusieurs des chefs-d'œuvre récents de la « fantasy », ce premier volume d'une trilogie fort remarquée outre-Atlantique s'attache aux jeux complexes du pouvoir dans la cour royale d'un royaume imaginaire : luttes d'influence, complots, dessous secrets de la politique, guerre larvée de succession. Mais le point de vue choisi par l'auteur (1) est assurément très ingénieux : le narrateur est le bâtard d'un prince de sang, élevé à la cour, dont le monarque régnant a décidé de faire son « assassin royal ». Ce premier tome raconte donc l'apprentissage du garçon tant à son futur métier (et l'on songe parfois au *Kim* de Rudyard Kipling). Mais il raconte aussi son cheminement vers l'âge adulte et sa formation à la pratique de « l'Art », un pouvoir de l'esprit que peu d'hommes sont capables de maîtriser. La qualité de son écriture et la puissance sombre du récit le rangent parmi les meilleurs du genre (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par A. Mousnier-Lompré, Pygmalion, 412 p., 139 F).

(1) Robin Hobb est le pseudonyme de Megan Lindblom.

● **ABZALON**, de Pierre Bordage

Pierre Bordage revient au *space opera* qu'il avait déjà illustré dans *Les Guerriers du silence*. Mais en reprenant un thème qui appartient plutôt à la tradition campbellienne de la science-fiction : celui des « générations starships », c'est-à-dire des vaisseaux spatiaux conçus pour effectuer de longs voyages dans l'espace, afin que les populations essaiment d'un système planétaire dans un autre très éloigné. Le navire-étoile dont Pierre Bordage conte l'odyssée vient d'un monde, Ester, qui court vers une fin inéluctable par épuisement, et il a été construit parce que certaines autorités de la planète, conscientes de l'avenir, ont décidé d'expérimenter un voyage spatial d'évacuation vers un autre monde sur des populations très particulières : les survivants d'un régime pénitentiaire mortifère et les adeptes de la religion kropte, visiblement inspirée de la religion musulmane, avec ses mâles polygames et dominateurs. *Abzalon* est à la fois l'histoire de ce voyage plein d'imprévus, l'histoire d'Ester, de sa colonisation à sa destruction, et des luttes de pouvoir qui l'ont marquée, et c'est aussi l'histoire d'un amour entre deux êtres que tout séparait mais que le destin a réunis pour qu'ils deviennent ensemble l'âme de l'aventure. Pierre Bordage a brassé toutes ces histoires avec une grande maestria pour nous offrir un roman de S-F de très haute tenue (L'Atalante, 502 p., 139 F).

● **LE CRÉPUSCULE DES ELFES**, de Jean-Louis Fetjaine

La légende arthurienne est un réservoir inépuisable dans lequel de nombreux auteurs sont allés chercher, au fil des siècles, l'inspiration. C'est tout particulièrement vrai aujourd'hui pour les romanciers de « fantasy », genre auquel se rattache incontestablement l'ouvrage de Jean-Louis Fetjaine. *Le Crépuscule des elfes* nous ramène dans un Moyen Age mythique où les humains côtoient les elfes et les nains. Mais la concorde entre les trois peuples est fragile... Le roman conte l'histoire d'un sinistre complot et d'une expédition condamnée d'avance à l'échec, mais au cours de laquelle naîtra un amour fou entre la reine des elfes Lliane et le jeune chevalier Uter, d'une plume efficace et apte à ressusciter la magie et la fureur des temps anciens. (Belfond, 374 p., 109 F.)

L'enfance d'une rebelle

Elevée entre un père libéral et une mère dévote, Taslima Nasreen était vouée à devenir une révoltée

ENFANCE, AU FÉMININ
de Taslima Nasreen.
Traduit du bengali
par Philippe Benoît,
Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 458 p., 140 F.

Avant de devenir Taslima Nasreen, la romancière menacée par les musulmans fondamentalistes du Bangladesh a d'abord été une petite fille timide, élevée dans une famille difficile, confrontée à la guerre civile. L'histoire de cette enfance pénible permet de comprendre comment la petite Nasreen est devenue l'écrivain rebelle, symbole de la révolte féminine en terre d'Asie. Premier livre écrit par la jeune femme après sa fuite en Europe en 1994, *Enfance, au féminin* constitue la meilleure porte d'entrée de son œuvre.

Récit autobiographique, le roman est un passionnant document ethnologique : en décrivant la vie d'une famille des classes moyennes bangladaises, il introduit les lecteurs au cœur de l'intimité. Grâce au « je » d'une femme adulte, capable à présent d'analyser son parcours, il propose une histoire des mentalités, riche de chair et d'âme. La situation extrême de cette petite fille ordinaire, devenue une femme vouée à la solitude dans son propre pays, éclaire subtilement la crise que traversent les sociétés traditionnelles confrontées à la modernité.

L'enfance de Taslima Nasreen n'est guère idyllique. Elle la raconte sans s'apitoyer, au fil d'un récit tendu par l'ironie et l'énergie de la révolte. Au dehors, la guerre avec le Pakistan fait rage, quelques années à peine après celle d'indépendance menée contre la Grande-Bretagne. La nation bangladaise qui en émerge en 1971 est exsangue, marquée par les séquelles de combats fratricides.

A l'intérieur de la famille, la fillette est tiraillée entre les ordres d'un père aux idées libérales et au comportement dominateur et les injonctions d'une mère froide et dévote. L'union entre ses parents a été régie par les lois traditionnelles du mariage, qui ont plus à voir avec les conventions sociales qu'avec l'amour. Le père poursuit tout au long de sa vie une liaison avec la femme qu'il aime et qu'il n'a pu épouser. Mise devant le fait accompli, la mère perd son équilibre psychique et se réfugie dans la religion la plus étroite.

FÉRULE MATERNELLE

Fils de paysan devenu médecin à la force du poignet, le père tient à ce que ses enfants fassent les meilleures études possible. Progressiste, il exige que ses filles étudient au même titre que ses fils. Grâce à lui, la petite Nasreen restera à l'école à l'âge où la plupart des jeunes filles de la bourgeoisie sont rappelées à la maison. Hormis cette obligation d'étudier, le père se désintéresse de sa famille. La maison, où il passe le minimum de temps possible, est régie par la mère. Fille d'un imam, cette femme précocement aigrie reproduit avec ses filles l'éducation traditionnelle qu'elle a reçue. Sortir dans la rue, sauf pour aller à l'école, partager les jeux d'enfants, des garçons, rire, adresser la parole aux adultes, s'exprimer..., la liste des interdits est interminable.

Pendant les premières années de son mariage, elle s'échappe régulièrement de la maison pour aller seule au cinéma en cachette. Là, elle oublie ce mari qui ne l'aime pas, ces enfants qui lui rappellent son union ratée. Après une énième scène de ménage particulièrement violente, elle se place sous la dépendance d'un *pîr*, un saint homme musulman. La description d'Amirullah, dévot entouré de femmes et de jeunes filles, leur extorquant bijoux et cadeaux, serait parfaitement comique si le personnage n'allait tenter de soumettre la jeune Nasreen, après avoir ravi la mère.

Timide et obéissante, Nasreen n'a personne avec qui parler. Sa mère est tout à son culte pour Amirullah, son père est inaccessible. Elle se sent proche des bonnes : avec sympathie, elle décrit les mauvais traitements qu'elles subissent dans ces familles aisées, leur pauvreté et leur dépendance absolue envers les maîtres. Elle partage avec elles la peur des jeunes gens de la famille. Dans cette société d'extrême ségrégation des sexes, les garçons font leur apprentissage sexuel en forçant les bonnes ou les cousines.

De cet isolement, naîtront ses premiers écrits, encouragés par l'un de ses frères. *Enfance, au féminin* se termine alors que Nasreen est encore une fillette soumise, rédigeant des poèmes classiques. Ses textes se feront ensuite l'écho de sa révolte, à l'image de l'évolution de l'écrivain. Dans son milieu où les conventions pèsent tant, le moindre écart crée le scandale et Nasreen se trouve très tôt en porte-à-faux : poussée par son père, elle se dirige vers des études scientifiques – un choix atypique pour une jeune fille – et réussit son diplôme de médecin.

Gynécologue, elle découvre que les frustrations des femmes de sa famille ne sont rien à côté des souffrances des plus pauvres. Elle aborde dans ses ouvrages des sujets tabous pour le Bangladesh : les mariages ratés, le viol, l'inceste, les grossesses non désirées. Aux yeux des islamistes et même d'une partie de l'élite lettrée, c'en est trop. Au moment où *Enfance, au féminin* sort en France, Taslima Nasreen vient de rentrer au Bangladesh pour la première fois depuis son exil, au chevet de sa mère malade (*Le Monde* du 30 octobre). Les intégristes ont renouvelé leur offre de récompense à celui qui la tuera.

Catherine Bédarida

Figures sans issue

GUADALAJARA
de Quim Monzo.
Traduit du catalan
par Edmond Raillard,
éd. Jacqueline Chambon,
148 p., 90 F.

Et si Robin des Bois n'était qu'un imbécile ? La plume au chapeau, le brave damoiseau de Sherwood plumerait les riches des environs pour donner aux pauvres, jusqu'à inverser tellement la tendance qu'il faudrait tout recommencer en sens inverse. Telle est du moins la version imaginée par Quim Monzo, dans un recueil de nouvelles qui ne manque pas de drôlerie. Né à Barcelone en 1952, cet écrivain catalan s'est déjà fait connaître par un humour noir qui lui vaut un succès certain de l'autre côté des Pyrénées. Manipulant allègrement des figures historiques ou littéraires, des caractères type ou des situations de cauchemar, l'auteur donne cette fois une série de récits d'inégale qualité, mais souvent très divertissants.

Egrenées comme autant de petites histoires désinvoltes, ces nouvelles ont en commun d'être semées d'impasses et de questions sans réponse. Toujours, Quim Monzo se sert de sa verve pour explorer des issues inhabituelles. Le cheval de Troie, généralement présenté comme l'archétype de la ruse réussie, devient par exemple un joli cas de dénouement-catastrophe. Car au lieu de faire entrer le cheval dans la ville, les Troyens le dédaignent. Résultat : Ulysse et ses hommes croupissent dans l'engin, où ils finissent par s'entre-dévorer. S'il ne soigne pas assez ses chutes, Quim Monzo sait très bien décrire les labyrinthes dans lesquels se trouvent enfermés ses personnages. Tour à tour, il fait jaillir l'absurde de situations ordinaires ou inscrit la folie dans le contexte lénifiant du quotidien, créant parfois un univers parallèle proche du fantastique.

R. R.

Saveurs tropicales

En écho à son propre exil, le Chilien Miguel Littin retrace celui de son grand-père grec au Brésil

LE VOYAGEUR BYZANTIN
(El Viajero de las cuatro estaciones)
de Miguel Littin.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par Bertille Hausberg,
éd. Métailié, 260 p., 125 F.

Clin d'œil parmi d'autres, Miguel Littin décrit l'irruption, un soir dans une petite ville du Chili, d'un projectionniste ambulant qui tend un drap blanc pour montrer un film : *« Jamais*, écrit-il à propos de son héros, *il n'oublierait la fascination et la terreur que produisirent en lui ces visages gigantesques. »* Il faut rappeler en effet que Miguel Littin fut l'admiratif collaborateur de Joris Ivens avant de signer quelques-uns des films les plus percutants de l'ère Allende, lequel le nomma responsable de la production sous le gouvernement de l'Unité populaire. A son actif, *La Terre promise* (1973), lyrique évocation, entre Miklos Jancso et Glauber Rocha, de l'extermination d'une communauté paysanne socialiste en 1932, et *Viva el presidente* (1979), fresque ironique et baroque sur les dictateurs Ubu qui étranglèrent l'Amérique latine, d'après le roman d'Alejo Carpentier *Le Recours de la méthode*. Littin, qui avait adapté au cinéma l'une de ses nouvelles, *La Veuve Montiel* (1980), se vit également « honoré » par Gabriel García Màrquez, qui lui consacra un roman, *L'Aventure de Miguel Littin, clandestin au Chili*.

C'est d'ailleurs le ton, le rythme, l'atmosphère tropicale de cette épopée fastueuse des despotes et des mendiants, le culte des fièvres sensuelles et de la recherche des souvenirs, que l'on retrouve dans *Le Voyageur byzantin*, premier des romans du cinéaste en exil à être publié en France. Miguel Littin raconte l'histoire de son grand-père maternel, Kristos Kukumides, émigra de Grèce vers l'Am[illegible] terre d'eldorado, pendant la première guerre mondiale, pour éviter d'être enrôlé dans l'armée turque. Placé à quinze ans dans un monastère, ébloui par les sortilèges de Baudelaire, il quitte Constantinople sur le même navire que trente-neuf jeunes filles, entassées en fond de cale, objets des funestes convoitises des marins ; des natives des environs de Bethléem, que des arrangements familiaux ont obligées à quitter la Palestine pour rejoindre leurs futurs époux, partis faire fortune au Chili. Devenu leur protecteur, Kristos est enivré par les douces litanies de ces femmes sans visage qui viennent à tour de rôle se glisser dans son lit ; après avoir débarqué à Buenos Aires et traversé la cordillère des Andes sous la neige, elles l'obligent à les mener chacunes, de village en village, de hameau en hameau, à leur mari. Il s'implantera lui-même à Palmilla (ville dont Miguel Littin est actuellement le maire), pour mener une existence paisible puis tourmentée, au fil des sursauts politiques, des amours, des désenchantements et des bitures. La douleur de l'exil vient parasiter les émerveillements distillés par la terre promise. Kristos se met à dérailler dans ce si beau pays où la population pavoise quand un président danse la samba et voyage en train dans un wagon de troisième classe.

Emouvant (en particulier à cause de ses relents biographiques, hommage de Littin au périple de son ancêtre, et rappel de l'exil qui le frappa lui-même lorsqu'il fut banni par Pinochet), d'une facture romanesque classique, *Le Voyageur byzantin* doit une grande partie de son charme à son érotisme tropical. Sa prose nostalgique est un tourbillon de décolletés exubérants, un carnaval d'oranges à saveur acide, de dattes couvertes de mouches, de *« papayes à la pulpe rosée, bananes dorées, rouges pastèques impudiques, grenades ouvertes. »*

Jean-Luc Douin

Road movie ibérique

Ignacio Martínez de Pisón dépeint avec cocasserie et tendresse l'itinéraire d'un père et de son fils

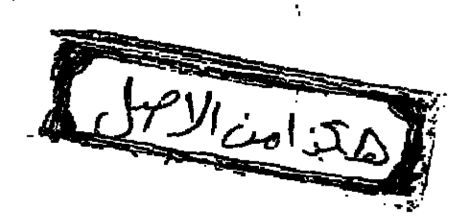
CHEMINS DE TRAVERSE
(Carreteras secundarias)
d'Ignacio Martínez de Pisón.
Traduit de l'espagnol
par Serge Mestre,
Gallimard, « Du monde entier »,
398 p., 150 F.

Un adolescent, Felipe, vit avec son père, au début des années 70, en Espagne, une drôle de vie, une vie sans passé, ou du moins sans rien qui puisse témoigner de ce passé : ils vont de ville en ville en n'emportant avec eux qu'un téléviseur portatif, quelques vêtements, quelques objets. Et une « DS ». Ils s'installent en hiver dans les résidences désertées par les touristes de l'été *« Lotissement Vistamar, appartements Playasol, résidence Front de mer »*. Le père promet au fils, qui ne le croit pas et qui s'en moque, que l'hiver suivant, ils s'installeront en ville pour qu'il puisse aller au collège. Mais le fils voudrait simplement un chien. Le père promet sans tenir. Et le garçon subit, hostile, dégoûté, les départs précipités, les petites amies qui lui demandent de les appeler « maman », les manières de son père qui lui déplaisent. Il rêve de braquer des banques comme Patricia Hearst, dont il découpe les exploits dans la presse, mais il suit le père sans broncher vraiment.

Ce qui le hérisse le plus, c'est l'amour que porte son père à Estrella, qui rêve de devenir une vedette de *zarzuela*, se bourre de bonbons à la liqueur en lisant des magazines idiots, a des crises de hoquets épouvantables, et qui les quitte et revient sans cesse, susurrants des chansons aussi douceâtres que ses friandises. *« Aïe, Felipe de mon cœur, Marie Pepa de ma vie... »*. Parfois, il pense à sa mère, morte trop tôt et dont il ne se souvient même pas. Ils vivent de tout et n'importe quoi : le père vend les meubles d'un appartement qui ne leur appartiennent pas, tente de devenir l'agent artistique d'Estrella à la fois pour la garder et parce qu'il partage ses rêves ambitieux, pratique l'escroquerie au téléphone, achète des stocks invendables pour en tirer des bénéfices qui ne viennent jamais et, pire encore, se fait confier de l'argent par la famille pauvre de sa femme, une famille qui sent l'eau de Javel et auprès de laquelle, il se pose en intellectuel, en fils de riche, et va jouer – et perdre – leurs économies dans des pronostics de matches de football. Magouilles, expédients, ratages, fuite en avant. *« Où on va ? » « Nous allons »*. Le garçon s'adresse au lecteur, l'interpelle, il va et vient dans ses souvenirs, ressasse ses rancœurs adolescentes, relate ses premières amours, et laisse petit à petit transparaître la tendresse maladroite qui les lie, son père et lui, *« trop différents »* et trop proches finalement, sans vouloir l'admettre. A travers les aventures minables qu'ils partagent, surgit une époque, des personnages grotesques, cocasses, absurdes, attendrissants aussi parfois.

Homme d'affaires raté, le père finit par être un délinquant raté et mis en prison. Le fils se souvient alors qu'il lui a dit un jour que *« être amené à faire quelquefois une mauvaise action ne signifie pas nécessairement qu'on soit mauvais au fond de soi »*. Mais leur vie a nécessairement changé : pour la première fois ils sont séparés, le garçon découvre sa riche famille paternelle, soucieuse de bien faire, sous les convenances et les secrets mal gardés. Encore plus livré à lui-même dans cet entourage complètement étranger, il réalise qui il est. Il gardera sans doute et pour longtemps une nostalgie désespérée de ce passé sans traces visibles mais qu'il porte au fond de lui.

Martine Silber



Dieu entre parenthèses

UN MONDE SANS DIEUX
Plaidoyer pour une société ouverte
d'André Grjebine.
Plon, 286 p., 125 F.

LA MISE EN SCÈNE DE L'HISTOIRE
L'Invention de l'homme laïc
de Pierre-Yves Bourdil.
Flammarion, 314 p., 95 F.

LA LAÏCITÉ
de Henri Pena-Ruiz.
Flammarion, « Dominos »,
128 p., 41 F.

Dieu est normalement parqué dans la réserve des croyances privées. Ainsi s'organise la société laïque. Son développement fut mouvementé. Comment se fait-il qu'on s'interroge à présent sur son avenir ?

Naguère encore, il était partout. Dans la texture du monde, le sens des mots, l'intimité des coeurs. Du zénith au nadir, de la naissance à la mort – ici, au-delà, ailleurs, où que ce fût... – la présence de Dieu paraissait discernable, voire éclatante. Pour agir, il suffisait aux humains de se conformer « seulement » à sa loi. Sans doute convenait-il souvent d'interpréter sa parole. On devait chercher, dans la lettre parfois obscure ou banale d'un texte à l'origine divine, une allégorie cachée ou un symbole enfoui. Subtilités mises à part, Dieu habitait au sein des choses aussi bien que des livres révélés. Il avait édicté les règles des pouvoirs, les normes des commerces, les relations des sexes et des âges. Avoir créé le monde et son ordre n'avait pas nécessairement mis un terme à ses activités. A tout instant, selon certains, il assurait la continuité et la persistance de chaque parcelle de réalité, qu'elle fût matérielle ou mentale. Ce temps du plein emploi divin est révolu depuis longtemps. Dieu, quand il subsiste, est désormais restreint à la sphère privée. Il est devenu affaire de croyance personnelle, non de vérité publique. Son existence et ses volontés sont objets de conviction individuelle, mais non plus d'évidences communes.

Pour que l'école existe indépendamment du pouvoir des prêtres et de l'emprise des dogmes religieux, pour que la puissance publique ne se réclame plus d'une foi et se déclare elle-même neutre, bref pour que naisse cette société laïque où nous vivons sans même remarquer sa spécificité, sans doute a-t-il fallu des changements nombreux, profonds, complexes et convergents. Luttes des sciences pour s'émanciper de l'autorité ecclésiale, Réforme et capitalisme, travaux de sape des philosophes, Révolution et régicide... entre autres. On oublie aujourd'hui combien la longue gestation de la société laïque fut marquée de combats sanglants, d'assassinats réels et de meurtres symboliques. André Grjebine retrace, de manière fort claire et utile, dans *Un Monde sans dieux*, le processus qui a conduit du *« désenchantement du monde »* (Max Weber) à la *« société ouverte »* (Karl Popper). Il rappelle par exemple que les travaux de l'érudit catholique Richard Simon, auteur de la première *Histoire critique du Vieux Testament*, sont toujours inscrits à l'Index depuis 1682, que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert demeure interdite par l'Eglise depuis 1758 et que le *Grand dictionnaire universel*, du socialiste français Pierre Leroux, continue à figurer dans la liste des livre prohibés... quelque 125 ans après sa parution. Le temps n'est pas si loin où les papes déclaraient que la liberté de penser et d'écrire constituait un *« droit monstrueux »*, l'égalité une idée *« insensée »* (Pie VI, vers 1790) et qu'il convenait de condamner *« ces hommes qui, livrés à des passions détestables et sous prétexte de favoriser le progrès humain, mettent tout en œuvre pour détruire la foi, la soumettre à la raison et pervertir la parole divine »* (Pie IX, en 1846). A la fin du XIXe siècle, il se trouvait encore en France des évêques pour trouver dans la doctrine des droits de l'homme une *« négation du péché originel »*.

L'essai d'André Grjebine n'a rien toutefois d'un livre polémique. Son but est au contraire de décrire la mise en place de cette nouvelle « société ouverte », qui est aujourd'hui encore en voie de mondialisation. Le spécialiste des questions économiques – André Grjebine est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence en ce domaine – se transforme en observateur de la macrohistoire. Il tente de réfléchir en moraliste, voire en philosophe, aux conséquences éthiques et politiques de cette évidence majeure : *« Si nos sociétés laissent des plages importantes aux manifestations du sacré, elles ne sont plus organisées en fonction de ce sacré. »* Ce constat est partagé par Pierre-Yves Bourdil, qui l'envisage toutefois sous un autre aspect. Il réfléchit notamment sur les leçons d'histoire dispensées par l'école, sur la conscience qu'elles sont destinées à engendrer d'appartenir à une même communauté de temps et de culture. Il s'interroge aussi, par différents biais, sur la concurrence des historiens et des philosophes. Les derniers considèrent peu ou prou toute question *sub specie aeternitatis*, c'est-à-dire d'un point de vue où le temps ne change rien. Ceux qui ont affaire avec l'histoire sont au contraire en quelque sorte condamnés à la temporalité, au relatif et au divers.

Auteur d'une quinzaine de titres depuis 1987, Pierre-Yves Bourdil construit une œuvre singulière, où se mêlent des écrits pour apprentis philosophes et des travaux d'envergure. Ce qui frappe, dans la série de volumes que publie désormais Flammarion – une collection pour un seul auteur ! – c'est précisément la prolixité et la faconde de cette prose. On ne lui demandera pas une excessive précision conceptuelle ou une rigueur exactement ajustée. Il arrive même qu'on la juge par endroits surannée ou tiède. Reste une quantité impressionnante de notes et d'analyses, un ensemble de volumes formant peu à peu un fort vaste cours de philosophie, où se côtoient des questions comme la religion, le plaisir, la passion, le temps.

Une foi religieuse, devenue institution et pouvoir, peut-elle laisser chacun croire comme il l'entend ? Au nom de la vérité (et toute croyance se croit vraie, par nature), la persécution guette. Il a fallu des siècles, comme le rappelle le philosophe Henri Pena-Ruiz dans un intéressant petit volume, pour que l'on cessât de penser *que « l'Eglise persécute par amour, et les impies par cruauté »*, selon les termes d'une lettre de saint Augustin. Une mutation mentale et sociale profonde est requise pour que l'emprise du religieux soit clairement limitée et que se dégage un espace public laïque. Ce sont là des remarques en apparence si évidentes qu'il convient de se demander pourquoi elles font de nouveau question. De manière peut-être symptomatique, on voit se multiplier les publications sur ce thème, comme en témoignent ces trois volumes, après les ouvrages de Marcel Gauchet (1) et de René Rémond (*voir PAGE VI*) dont il a déjà été question dans ces colonnes.

Pourquoi cette série d'interrogations ? Nouvelle offensive contre l'école de la République, nouvelle manœuvre du parti prêtre ? On risque fort de ne rien comprendre, si l'on croit que la même pièce se joue indéfiniment. Il se pourrait au contraire que ce soit le triomphe effectif de la laïcité qui la mette, paradoxalement, en péril. Plus d'adversaires, plus personne contre qui vraiment lutter, presque plus d'infâme à écraser... serait-ce pour cela que la laïcité redeviendrait problématique ? Faute de continuer à exister en s'opposant, elle se retrouverait contrainte de se redéfinir. Encore une hypothèse : par temps de religiosité flottante, tandis que des Etats qui sont de fait théocratiques se multiplient dans le monde, peut-être commence-t-on à ne plus concevoir de manière suffisamment claire et distincte en quoi consiste un pouvoir central tout à fait séparé des cultes, étranger aux dogmes. Churchill en avait encore une représentation nette. Sa fille lui parlant de Dieu, il dit simplement : *« What a continental question ! »*

(1) Voir « Le Monde des livres » du 25 septembre.

★ **A signaler également :** ***Eloge involontaire de la passion. La femme audedans de l'homme*****, de Pierre-Yves Bourdil (Flammarion, 316 p., 95 F).**

Quel Evangile pour la laïcité ?

Le monde universitaire belge est un microscosme idéal pour penser les tensions et les alliances entre laïcs et catholiques

SPIRITUALISME ET MATÉRIALISME AU XIXe SIÈCLE
L'Université libre de Bruxelles et la religion
de Pierre F. Daled.
Ed. de l'Université de Bruxelles,
360 p., 222 F (diffusion éd. Vigot).

L'ÉVANGILE D'UN LIBRE PENSEUR
Dieu serait-il laïque ?
de Gabriel Ringlet.
Albin Michel, 250 p., 98 F.

C'est au cours d'une réunion solennelle qu'elle tint le 24 juin 1834, que la loge maçonnique Les Amis philanthropes décida de fonder à Bruxelles une Université libre pour *« combattre l'intolérance et les préjugés et (...) répandre les doctrines d'une saine philosophie »*. Elle estimait qu'il était d'autant plus nécessaire de mener ce combat que, peu de temps auparavant, l'épiscopat de Belgique avait, de son côté, pris la résolution d'établir une université catholique *« pour défendre la religion et les saines doctrines, pour dévoiler les hérésies et les aberrations des novateurs, pour faire accueillir toute doctrine émanant du Saint-Siège apostolique, pour faire répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste »* (1). Telles sont les raisons de la mise en place d'un couple d'universités dont la rivalité, sinon l'antagonisme, a marqué, pour le meilleur comme pour le pire, une assez grande part de la vie intellectuelle et morale belge. La Belgique devenait ainsi, dès les premières années de son existence comme Etat indépendant, une sorte d'objet de laboratoire pour qui veut observer une société construite sur des « piliers » concurrents. Leurs journaux, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, s'arrachent les lecteurs et leurs écoles se disputent, aux frais de l'Etat, ce qu'elles appellent, l'une les « esprits », et l'autre les « âmes ».

« SAINE PHILOSOPHIE »

Pierre Daled, chercheur à l'*Institut d'étude des religions et de la* laïcité de l'Université libre de Bruxelles, a voulu savoir quelles étaient au juste ces leçons de *« saine philosophie »* que l'institution bruxelloise entreprit de répandre. Il le fait à partir d'une analyse minutieuse des enseignements dispensés et des ouvrages publiés par les professeurs pendant les soixante-dix premières années du fonctionnement de l'Université. Il en conclut qu'un matérialisme – en tout cas de méthode – était la philosophie, plus ou moins spontanée ou réfléchie, répandue dans les facultés de médecine et de sciences. Cette observation ne surprendra personne. En revanche, beaucoup, en Belgique mais sans doute aussi ailleurs, seront étonnés d'apprendre que les convictions manifestées presque tout au long du XIXe siècle, par les professeurs, laïcs militants, qui enseignaient à la faculté de philosophie et lettres et à la faculté de droit, étaient assurément anticléricales, mais qu'elles n'étaient cependant presque jamais antireligieuses et, parfois, n'étaient même pas anticatholiques. Un athéisme quelque peu rigoureux n'apparaît qu'à l'extrême fin du siècle, et encore...

Pierre Daled attire ainsi judicieusement l'attention sur les formes, et surtout sur les limites, d'un anticléricalisme, même assez combattant, au XIXe siècle. Il nous permet de découvrir que les doctrines d'une *« saine philosophie »* étaient alors moins éloignées qu'on ne le pense aujourd'hui de *« la religion et des saines doctrines »*. Aussi aimerait-on que cette étude fût prolongée et peut-être aussi élargie et infléchie pour arriver à discerner la véritable nature des enjeux de ce combat. Le sens de ces querelles et controverses dites « philosophiques » n'est plus du tout clair aujourd'hui – à supposer qu'il l'ait jamais été –, même pour ceux qui y usèrent le meilleur de leurs forces, et de ceux qui, parfois, paraissent encore prêts à le faire. Il l'est d'autant moins que l'université rivale semble emprunter, depuis quelque temps, un trajet inverse de celui que décrit Pierre Daled.

Le vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, Gabriel Ringlet, ne vient-il pas de publier un livre qu'il a intitulé : *L'Evangile d'un libre-penseur* avec, comme sous-titre : *Dieu serait-il laïque ?* Récupération ? L'auteur s'en défend évidemment. La référence ouvertement faite par cet ecclésiastique à la *« libre-pensée »* et à la *« laïcité »* qui sont, l'une et l'autre, depuis toujours, les mots inscrits sur les drapeaux de l'Université libre de Bruxelles, annoncerait-elle alors un rapprochement ou le début d'un nouvel épisode, voire seulement une nouvelle forme d'hostilité séculaire ? Une question analogue ou semblable vient à l'esprit de qui cherche à comprendre, où que ce soit, les rapports qu'entretiennent les institutions catholiques avec celles qui ont été créées pour ne pas l'être.

Maurice Olender

(1) Voir André Uyttebrouck, « L'Université libre de Bruxelles et l'enseignement privé non confessionnel », dans *Histoire de la laïcité principalement en Belgique et en France*, sous la direction d'Hervé Hasquin, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1979.

Esquisse du « Tigre »

En vue courte, Jean-Jacques Becker campe un Clemenceau singulier et splendide

CLEMENCEAU
l'intraitable
de Jean-Jacques Becker.
Ed. Liana Levi, « Curriculum »,
156 p., 78 F.

Quel triomphe que cette ovation de la Chambre des députés saluant le 11 novembre 1918 un vieil homme de soixante-dix-sept ans, et dont l'acharnement à la tête d'un conseil des ministres où il confisqua l'essentiel du pouvoir permit de finir victorieusement la Grande Guerre ! Spécialiste reconnu de la première guerre mondiale – il préside le Centre de recherche de l'Historial de Péronne et signait l'an dernier un intéressant *1917 en Europe. L'Année impossible* chez Complexe – comme de la vie politique en France (vient de paraître au Seuil *Crises et alternances 1974-1995*, dernier volume de la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine*), Jean-Jacques Becker sacrifie pour la première fois à la veine biographique, il est vrai réduite ici à une épure, pour camper un Clemenceau splendide et singulier. Irascible et farouchement démocrate, orateur et duelliste hors pair, champion intraitable de la laïcité, opposant sans nuances ni aménité, le « Tigre » ne fut pas même membre du Parti radical dont il incarna la ligne.

Disposer d'un organe de presse lui paraissait indispensable. Centré sur l'action dans la guerre, ce court portrait aurait mérité toutefois une édition plus rigoureuse.

Philippe-Jean Catinchi

Soutien de famille

Sous forme de guide, Yves Mamou décrit le problème de la dépendance des personnes âgées

PARENTS A CHARGE
d'Yves Mamou.
Grasset, 370 p., 159 F.

COMME l'énonce l'auteur, l'objectif de cet ouvrage est triple : « *faire émerger aux yeux du grand public le problème de la dépendance des personnes âgées* », présenter la logique d'un système et la manière dont il évolue, « *informer de manière concrète sur toutes les possibilités de maintien à domicile ou de placement en maison de retraite* », en fournissant concrètement adresses et téléphones d'un certain nombre de centres de ressources.

Pour comprendre la pertinence de l'angle adopté, celui d'un guide pratique, il faut tout d'abord prendre la mesure de deux phénomènes : d'une

Claude Martin

part, l'importance de l'enjeu en termes quantitatifs, du fait de la progression rapide du nombre de personnes très âgées qui espèrent rester dans leur domicile le plus longtemps possible souvent avec le soutien de leurs proches, et, d'autre part, la difficulté à laquelle se trouvent confrontées les familles lorsque survient la dépendance d'un parent âgé, du fait non seulement de l'intensité du soutien qu'elle nécessite, mais aussi de la fragmentation du système de prise en charge.

On assiste depuis une vingtaine d'années à un débat récurrent et délicat sur l'émergence de ce nouveau « risque social ». Ce décalage peut se mesurer au nombre des rapports officiels, des propositions de loi et des promesses formulées par les politiques, comparés à la faiblesse de la mobilisation publique sur ce problème. Si l'on évalue les fonds publics consacrés à la prise en charge de la dépendance, l'investissement collectif apparaît bien modeste (aux alentours de 30 milliards de francs).

On comprend dès lors parfaitement qu'il soit indispensable de s'adresser aux premières personnes concernées : les membres de la famille qui assurent cette « protection rapprochée ». D'où la trame de l'ouvrage qui aborde successivement la manière dont les familles se trouvent confrontées à ce problème, souvent brutalement (à la suite d'une chute, d'un accident cardio-vasculaire, par exemple), puis leur façon de se mobiliser en resserrant leurs liens pour faire face à la nouvelle situation, certains membres se trouvant en première ligne (les épouses, les filles, les belles-filles). Viennent ensuite « les solutions concrètes » : le maintien à domicile, les mesures financières, les services et les intervenants professionnels mobilisables ; la prise en charge hospitalière ; les maisons de retraite et le difficile cap de la décision de recourir aux solutions institutionnelles. L'ouvrage s'achève sur un inventaire de ressources, allant des coordonnées d'un certain nombre de services à l'inventaire de la presse spécialisée sur le vieillissement, en passant par un glossaire de la dépendance et un index de la forêt de sigles qui parsèment le chemin du profane confronté à la désorientation ou à l'incapacité d'un parent.

Tous ces chapitres sont présentés d'une manière à la fois didactique et vivante. Mais Yves Mamou n'oublie pas cependant de rendre compte des problèmes soulevés par ces diverses dispositions, en évoquant le point de vue des différents acteurs concernés : usagers déroutés, « *générations sandwich* » mobilisées sur le double front des jeunes adultes en quête d'autonomie et des seniors qui redeviennent des enfants, familles perdues dans la complexité des dispositifs, professionnels inquiets pour la qualification de leurs interventions, représentants d'associations gestionnaires de services et d'établissements excédés par l'indécision politique.

★ **Claude Martin est chercheur au CNRS**

Yves Mamou
est journaliste au *Monde*

De l'homme-mémoire au porteur d'histoire

La diffusion des récits des survivants de la Shoah est devenue un « impératif social ». Pour dégager les enjeux auxquels répond cet impératif, Annette Wieviorka retrace l'évolution de la figure du témoin

L'ÈRE DU TÉMOIN
d'Annette Wieviorka.
Plon, 196 p., 120 F.

Longtemps, les récits des survivants de la Shoah ne furent pas entendus. Maintenant, ils sont écoutés comme jamais. Des témoins sont invités dans les collèges et les lycées, filmés en vidéo pour des archives audiovisuelles, conviés à s'exprimer dans les médias. La diffusion de leur parole dans l'espace public est devenue un véritable « *impératif social* », non sans confusion entre histoire, mémoire, justice et politique. Pour dégager les attentes et les enjeux auxquels cet impératif répond, Annette Wieviorka retrace l'évolution de la figure du témoin et analyse les usages, différents et parfois concurrents, des témoignages, avec la rigueur et la clarté de qui connaît parfaitement son sujet. Ce livre est en effet l'aboutissement d'une réflexion au long cours pour cette spécialiste de l'histoire des juifs au XXe siècle, du génocide et de sa mémoire.

Dans sa remarquable étude sur les représentations de la déportation dans la France de l'après-guerre (1), elle récusait déjà le propos, devenu lieu commun, sur un prétendu « silence des déportés », en démontrant que les récits, rédigés souvent dès le retour des camps, avaient été nombreux, mais s'étaient heurtés à la surdité alentour. Elle rappelle ici que les premiers témoignages furent contemporains des événements. Dans le ghetto de Varsovie, l'historien Emmanuel Ringelblum et son équipe collectaient et cachaient des archives, dont une partie fut retrouvée sous les décombres. Cette entreprise de sauvetage des traces est la plus connue, mais il y en eut bien d'autres. En Pologne, alors que le quotidien était insupportable et la mort de tous de plus en plus probable, des juifs s'acharnaient à écrire, afin que leur souvenir même ne soit pas effacé. Certains ont consigné des notes journalières, plus ou moins lapidaires, d'autres ont donné à leurs écrits une forme littéraire, animés par l'idée qu'une oeuvre, seule, peut atteindre l'immortalité. Tous ces « *chroniqueurs du naufrage* », selon l'expression de l'un d'eux, le poète Szlengel, mettaient leur énergie et leurs espoirs ultimes dans ces « *Mémoires d'outre-tombe* », pièces à conviction pour les générations à venir.

Cette volonté de témoigner s'est perpétuée, après la guerre, dans les livres du souvenir, ces volumes collectifs, rédigés par les anciens ressortissants des communautés juives de Pologne, dans lesquels chaque participant évoquait un aspect, un moment, un personnage de ce monde aboli (2). Leurs auteurs souhaitaient ainsi assurer la transmission de ce qui avait été la vie « d'avant » aux générations « d'après ». Il n'en fut rien, y compris auprès de leurs propres enfants. Les quelque quatre cents livres du souvenir publiés, qui mêlent l'anamnèse et le deuil pour relier les vivants et les morts, sont des monuments de papier rarement visités. Des témoins, il y en a donc eu beaucoup et très tôt. Bien avant que le « devoir de mémoire » ne devienne une formule incantatoire, les naufragés des ghettos, puis les survivants des camps et les rescapés du monde yiddish ont décidé de dire la destruction pour prévenir l'oubli. Mais leurs voix ne trouvaient ni écho ni relais.

Il faut attendre le procès Eichmann, en 1961, pour que les témoins soient reconnus comme tels et largement entendus. Au cours de ce procès spectaculaire, dont les images sont retransmises internationalement par la télévision et qui revêt pour l'Etat israélien une fonction politique, on ne juge pas seulement un homme mais, comme Hannah Arendt l'a montré, l'immensité du préjudice subi par les juifs. Le procureur général Gideon Hausner entend donner une leçon d'histoire et promouvoir un enseignement de la Shoah. Pour cela, il décide d'appuyer son réquisitoire sur une quantité considérable de témoignages : cent onze personnes se succèdent à la barre. Les faits relatés par les uns ou les autres ne sont pas toujours directement en rapport avec l'acte d'accusation, au demeurant solidement et suffisamment étayé par des documents accablants. Peu importe, car il s'agit aussi, et surtout, d'incarner le passé, de l'attester de façon impressionnante par l'expérience, la présence et la voix des survivants. C'est un tournant décisif : l'indifférence est brisée, reconnaissance et dignité sont accordées à l'« *homme-mémoire* », qui acquiert une légitimité et une identité sociales nouvelles en devenant « *porteur d'histoire* ».

AMÉRICANISATION ET « HAPPY END »

A la fin des années 70, après l'émotion et les controverses suscitées par la diffusion du feuilleton télévisé « Holocauste », apparaît pour la première fois l'idée de filmer en vidéo tous ceux que les Américains appellent les *survivors*, c'est-à-dire les juifs ayant vécu sous la domination nazie. Elle s'inscrit dans un contexte favorable : la mémoire du génocide est devenue « *un thème pour les hommes politiques* », elle est au centre des interrogations identitaires des nouvelles générations juives, et cela dans un temps où, plus généralement, l'expression publique de l'expérience individuelle est valorisée. Un premier projet est accueilli, en 1982, par l'université Yale. Un second démarre en 1994 avec la collecte systématique des témoignages audiovisuels entreprise dans de nombreux pays, par les équipes de la fondation Spielberg. Le changement d'échelle est considérable (près de quatre mille pour l'un, plus de quarante mille pour l'autre). La transformation profonde du sens donné aux témoignages ne l'est pas moins. Il s'agit en effet de réaliser ce que Michael Berenbaum (président de la fondation), appelle « *l'américanisation de l'Holocauste* », c'est-à-dire son intégration dans la culture du pays, à travers une représentation de la Shoah qui doit « *sauver l'idée de l'homme* » et où la vie l'emporte sur la destruction. Ainsi, au terme de chaque entretien, le témoin filmé dans son intérieur est rejoint par ses petits-enfants, pour un rassurant *happy end*. Il s'agit aussi de substituer « *la vraie histoire à l'histoire* », une histoire brûlante, opposée à l'écriture réputée « réfrigérée » des historiens, faite d'une juxtaposition de récits en direct, et bientôt disponibles sur Internet.

Il y a toujours eu une certaine tension entre le témoin et l'historien. Le premier se sent mis en cause dans son expérience et son identité par la démarche critique du second qui, dans la recherche de la vérité, intervient comme un « *trouble-mémoire* ». C'est pourquoi Raul Hilberg et d'autres ont préféré s'en tenir aux documents. Mais quand la promotion des témoins et la vision du passé qu'ils offrent, tendent à supplanter le travail des historiens, il importe de réaffirmer nettement les apports et les rôles différenciés de chacun, comme le fait fermement Annette Wieviorka, en rendant, en même temps, à travers cette historisation des témoignages, un bel hommage aux témoins oubliés.

Nicole Lapierre

(1) *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli* (Hachette-Pluriel, 1995).
(2) Itzhok Niborski et Annette Wieviorka : *Les Livres du souvenir. Mémoriaux juifs de Pologne* (Archives-Gallimard, 1983).
★ **A signaler également : *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, de Renaud Dulong (éd. de l'Ehess, 238 p., 120 F).**

René Rémond, catholique intransigeant

Deux siècles de relations entre Eglise, Etat et société par un politologue qui est également homme de foi

RELIGION ET SOCIÉTÉ EN EUROPE.
Essai sur la sécularisation des sociétés européennes aux XIXe et XXe siècles (1789-1998)
de René Rémond.
Seuil, « Faire l'Europe »,
320 p. 130 F.

UNE LAÏCITÉ POUR TOUS
Entretiens avec Jean Lebrun
Ed. Textuel, 144 p., 159 F.

Rassurons-nous : avec *Religion et Société en Europe*, René Rémond n'est pas tombé en sociologie. Il traite essentiellement, avec une clarté sereine et souveraine, des rapports des Eglises et de l'Etat, surtout de l'Eglise catholique et de l'Etat, en France, depuis deux cents ans. Il ne s'en tient pas pour autant à une histoire de la laïcité. Il définit avec sa rigueur coutumière les différents types de sécularisation, mais au prix d'une ambiguïté. Tantôt il nous décrit un ménage à trois : Etat, religion, société civile ; tantôt le triangle tourne au couple Etat-société, la religion faisant alors partie intégrante du corps social. Ces deux modèles ne se succèdent pas, ils n'alternent pas ; ils se produisent simultanément. Cette simultanéité tient d'abord au rapport de la sécularisation et du temps ; un temps long, épais, une lente coulée qui n'a rien de linéaire ni d'irréversible. Les trois types de sécularisation – conflictuelle, amiable ou rampante – se chevauchent, se mêlent, se nouent et se dénouent au gré des nouveaux enjeux, des résurgences et des permanences. Mais la cohabitation du triangle et du couple tient aussi à l'auteur : René Rémond écrit à la fois en maître de la science politique et en homme de foi ou de conviction. Côté sciences-po, il privilégie les rapports entre les institutions, les situations où le fait religieux se manifeste comme Eglise, lieu de pouvoir, quand les circonstances s'y prêtent, instance d'énonciation envers et contre tout. Enonciation de vérités, de normes et de valeurs. Juge et partie du corps social, la religion s'y déploie sans s'y confondre, sans pouvoir s'y confondre, à moins de disparaître. Telle est du moins la croyance de René Rémond, fort peu spectateur et résolument engagé. *Religion et société en Europe* exprime l'unité d'une vie et la permanence d'une conviction : « *La foi (...) comporte nécessairement une dimension collective et des expressions sociales (...). L'expérience a fait toucher du doigt le caractère illusoire de l'idée libérale qui pensait pouvoir enfermer le religieux dans la sphère du privé et de l'individuel.* »

Régis Lodous

On ne saurait mieux résumer ce qu'Emile Poulat appelle le catholicisme intransigeant, qui est refus du Dieu privé et d'une religion réduite, comme le souhaitait Renan, à une affaire de « goût personnel ». A l'instar du général de Gaulle qui a forgé l'horrible « francisation » pour sabrer les nostalgiques de l'Algérie française, Rémond propose l'imprononçable « déreligionisation » pour marmonner la sécularisation du troisième type, celle qui tend à effacer la dimension sociale de la religion. S'il a trop bon goût pour utiliser ce laideron, il parle de sécularisation « *rampante* » et « *insidieuse* » pour qualifier la dérive qui réduirait l'Eglise à s'enfermer dans les sacristies, à dispenser les sacrements et à assurer le salut individuel des membres du club. C'est mieux dit, mais guère plus aimable. « *Amiable* », par contre, la sécularisation progressive et réaliste qui amène l'Etat à admettre la religion comme composante de la société civile, et l'institution religieuse comme lieu de réflexion sur la société civile. Le couple et le triangle, ou les deux figures de l'empirisme organisateur appliqué à la sécularisation. L'« *insidieux* » finira-t-il par triompher de l'« *amiable* » ? Autrement dit, la religion telle que l'entend Rémond est-elle appelée à disparaître ? Il n'en sait rien et il ne conclut pas. Son intelligence lui permet d'affirmer sa conviction sans tomber dans le prophétisme. Il semble cependant qu'il lie l'avenir de la bonne sécularisation à la survivance de la démocratie, de l'Etat de droit et des régimes constitutionnels où « *la séparation des pouvoirs ne leur interdit pas d'entretenir des rapports* ». Hors de l'Union européenne, ce point de vue ne laisse-t-il pas à la religion une seule alternative : l'effacement ou le fondamentalisme ? On aimerait que René Rémond nous parle davantage de l'orthodoxie, du judaïsme et de l'islam, davantage aussi des nouveaux mouvements religieux qui ne s'identifient pas tous à des sectes, mais traduisent parfois une demande de sacré que les Eglises ne sont pas toujours soucieuses ou capables de satisfaire.

Bref, nous attendons un tome II. Pour l'heure, faisons notre miel du volume d'entretiens où René Rémond précise sa conception de la laïcité. A propos de l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII, fondement de l'Action catholique, Rémond écrit : « *Le magistère pontifical, pierre après pierre, a construit un édifice (...) de façon qu'aucun problème de la société n'échappe à un regard moral. Qu'il s'agisse du rapport entre les sexes, les classes, les peuples, du développement, des ventes d'armes et des trafics bioéthiques (...), le catholique, par son appartenance à l'Eglise, se trouve détenteur de tout un patrimoine de pensée. Au nom de quoi l'empêcher de le traduire dans la cité, que ce soit par le truchement ou non d'une organisation étiquetée confessionnelle ?* » L'intransigeance, dernier recours contre les intégrismes.

Du Grand Soir au Talmud

Suite de la page I

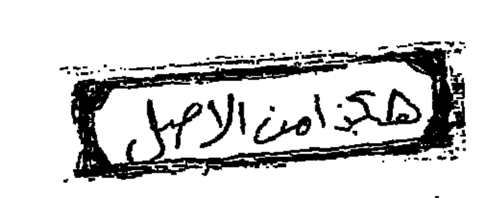
L'énigme du visage, enfin – ce visage « *continu* » qu'une *Lecture talmudique* déchiffrait comme le lieu même où surgit « *la femme dans l'humain* » ou encore ce « *Visage* » tout court dont Lévy rappelle qu'il n'est évidemment pas réductible à sa « *représentation plastique* » ni au pur « *assemblage* » d'un nez, d'une bouche, de deux yeux, puisqu'il est l'autre nom de l'Extériorité, de l'Autre, de Dieu, de l'Infini – métaphysique du Visage...

Ils y retrouveront l'une des idées les plus originales de l'auteur d'*Autrement qu'être* – celle qui, en tout cas, marque sa rupture avec Heidegger ainsi qu'avec toutes les doctrines issues du « *marxisme* » ou du « *structuralisme* ». La liberté, pour être pensée, requiert un « *au-delà de l'Etre* ». Elle suppose une percée, une trouée, une échappée, à travers le « *sans issue de l'Etre* ». Qu'il soit conçu, cet Etre, dans la forme de la Nature ou de l'Histoire, de la Création ou de la Structure, tout le problème est de briser sa clôture, d'interrompre son discours muet mais total – tout l'enjeu de l'aventure humaine est de lui retirer le dernier mot en pariant sur un « *premier mot* » qui le surplombe, sur un « *Dire-d'Avant-le-dit* » qui ne soit pas une donnée du monde mais le signe d'une transcendance. N'y a-t-il pas un totalitarisme ontologique qui précède les totalitarismes historiques et commence avec la résignation à un Etre plein, fermé sur lui-même, saturé ? Le premier geste subversif de l'histoire de l'humanité n'est-il pas celui du Prophète lorsqu'il risque une parole qui tranche, qui s'arrache et nous arrache au « *contexte* » des « *étants* » – qui commence, en d'autres termes, avec celui qui la prononce et en lui ?

Et puis le livre culmine enfin dans une méditation sur les rapports de cette pensée juive, non, comme on pouvait s'y attendre, avec la pensée « *révolutionnaire* » de jadis, mais avec une philosophie « *grecque* » qui débuterait avec Platon et s'achèverait avec Heidegger, Husserl et Sartre. Le prophète ou le sage, demande Benny Lévy ? Le biblique ou le logique ? Le « *Dire* » est-il transmissible dans le « *dit* », la langue de la « *sainteté* » dans celle de la « *sagesse* » ou de l'« *éthique* » ? Quelle nécessité, en un mot, à ce que les deux langues se saisissent l'une l'autre pour se saisir, ensemble, de l'Absolu – et comment faire, alors, pour empêcher que le « *Nom de Dieu* » ne se perde dans le dédale d'un « *logos* » qui redeviendrait, pour nous, l'équivalent d'un nouveau désert ? Tantôt il tient la tâche pour impossible : l'histoire de la philosophie n'étant rien d'autre, depuis ses origines, qu'une réfutation méthodique de l'idée même de transcendance, comment conserverait-elle au « *premier mot* » son intensité, son écho ? Tantôt il suggère que, oui, il est possible de croiser le « *Dire paradigmatique* » et le « *dit phénoménologique* », de les « *insinuer* » l'un dans l'autre, de les « *traduire* » – et ce sont les plus belles pages du livre : celles qu'il consacre à l'influence, sur Levinas, du cabaliste lituanien Rabbi Haïm de Volozine ; celles où il distingue entre le Platon de l'« *éternité de la matière* » et celui de la sortie, presque de l'exode, hors de l'empire des « *choses* » ; celles, encore, où, dans les toutes dernières lignes, et comme en son nom propre, il explore les apories du « *juif moderne* » ou celles d'un « *sionisme* » qui hésiterait entre « *l'idéal de l'Europe* » et le souvenir de « *l'Etat de David* »...

Qu'a-t-il bien pu se passer, dans cette tête, et dans cette vie, pour que l'ancien enragé qui rêvait de « *viser l'homme droit dans son âme* » et de le « *changer en ce qu'il a de plus profond* », soit, soudain, revenu là ? Une analyse ? Une conversion ? Une apocalypse intime ? Une femme ? Une réconciliation avec la loi des pères ou d'un père ? Un septième pilier ? Rien, ni rupture ni trou noir – ce dernier Benny Lévy ne faisant que devenir, au fond, ce qu'il avait toujours été ? Toutes les conjectures sont permises. Mais l'étrangeté du livre est que son auteur, non seulement n'en confirme aucune, mais semble tirer gloire de cette transfiguration sans mode d'emploi. Il y a deux catégories d'intellectuels. Ceux qui s'expliquent, n'en finissent pas d'accumuler les autocritiques et les pénitences – et collectionnent leurs profils perdus comme d'autres des médailles. Ceux, plus rares, qui estiment n'avoir de comptes à rendre à aucune espèce de tribunal, pas même celui de leur biographie – ultime fidélité, en somme, au beau mandat sartrien d'être infidèle à tout et donc, aussi, à soi. Benny Lévy, d'évidence, est de cette seconde famille. Il ne dit rien. N'avoue rien. Intraitable définitif que j'imagine, un oeil sur ses nouveaux grimoires, l'autre sur le salut de son âme ou sur celui de l'humanité – et qu'il convient de laisser à sa métamorphose et à son secret.

Bernard-Henri Lévy



Les deux Résistances d'André Mandouze

Dans ce premier volume de Mémoires, cet universitaire, chrétien progressiste, explique ce qui l'a conduit à lutter successivement contre le nazisme, puis le colonialisme français

MÉMOIRES D'OUTRE-SIÈCLE
1. D'une Résistance à l'autre
d'André Mandouze.
Ed. Viviane Hamy, 398 p., 179 F.

Attention à l'emploi des mots. André Mandouze ne pardonnerait pas qu'on le dise progressiste chrétien – il n'est pas marxiste – alors qu'il est chrétien progressiste, intellectuel chrétien alors qu'il se veut un chrétien intellectuel. C'est un guerrier et il entend que soient bien claires les couleurs sous lesquelles il se bat depuis sa jeunesse : celles d'un Evangile sans concessions « bourgeoises ». A son côté, même s'il ne prétend pas l'annexer, un compagnon illustre et brûlant : Augustin l'Algérien, évêque d'Hippone, hier Bône, aujourd'hui Annaba.

Ses grandes batailles, il les conte aujourd'hui sous un titre qui peut paraître provocant à certains, mais qui, dans sa logique ne l'est en rien : *D'une Résistance à l'autre*, c'est-à-dire de la résistance au nazisme à la résistance au colonialisme d'outre-Méditerranée. Issu de la Jeunesse étudiante chrétienne, le jeune Bordelais explose littéralement à l'Ecole normale supérieure, où il est un des chefs de file des catholiques *« de gauche »*, ces *« drôles d'enfants de chœur »*, comme dit le directeur de l'école, Célestin Bouglé.


JEAN-FRANÇOIS JOLY POUR « LE MONDE »

Sous l'Occupation il lance, avec un jésuite, le Père Chaillet, une publication clandestine *Les Cahiers du Témoignage chrétien*, et échappe de justesse à l'arrestation. La clandestinité, à vrai dire, n'est pas le fort de ce risque-tout provocateur, de ce myope toujours prêt à un corps à corps pour défendre sa foi et répandre ses idées. Universitaire, directeur de *Témoignage chrétien* devenu hebdomadaire à la Libération, il est le contraire d'un tacticien politique et, il le dit lui-même : *« Je n'ai rien d'un négociateur. »* Avec Jean Daniel, d'ailleurs, il fait le même reproche à Charles de Gaulle... Mais de Gaulle voulait imposer, Mandouze convaincre.

A l'avant-garde de la gauche, il s'éloigne de l'hebdomadaire qu'il a créé et il est nommé à l'université d'Alger. Les responsables de l'éducation nationale s'apercevront vite que dans une Algérie mal remise de la révolte de Sétif, ils ont expédié une bombe. Le jeune professeur découvre l'Algérie de papa et l'université de papa. Il organise des stages en pleine nature pour ses étudiants : détente et travail, discussions et ski en hiver. Curieuse époque : faisant passer le baccalauréat à Tunis, il s'aperçoit que les opinions « subversives » des candidats à écarter sont mentionnées sur les livrets scolaires. Bien vite persuadé, ce qui n'allait nullement de soi à l'époque à gauche et même à l'extrême gauche comme à droite, que la libération des Algériens passe par l'indépendance de l'Algérie, il le dit, l'écrit dans des dizaines d'articles, y compris dans les colonnes du *Monde*, dirige la revue *Conscience algérienne* qui deviendra *Conscience maghrébine* et le répétera pendant les dix ans d'un séjour où il est la bête noire des autorités et de la classe dirigeante locale. Les prophètes échappent rarement à la lapidation. Il n'échappera pas à la prison : trente-quatre jours de prévention avant interrogatoire. Alors qu'officiellement il n'y a pas de guerre dans une Algérie, partie intégrante du territoire français, il est accusé de trahison. Non-lieu pour le « cher professeur », que l'éducation nationale, pour lui épargner un sort funeste, a nommé à Strasbourg.

Ses *Mémoires*, dont le premier tome s'arrête avant qu'il ne devienne le premier patron de l'université dans l'Algérie indépendante ne sont pas, et il y tient, des souvenirs d'anciens combattants. Il ne raconte pas sa vie, même s'il évoque les tribulations de sa nombreuse famille et le courage d'une épouse aussi combattive que lui. Il reprend ses positions, se replace dans le climat où elles ont été prises, admet quelques erreurs de formulation et, étant ce qu'il est, non seulement les explique, mais remonte sur son cheval et charge sabre au clair. Les Mémoires de ce résistant-né viennent à point, dans le drame que vit l'Algérie d'aujourd'hui pour montrer ce que fut celle d'hier pour les quelques hommes qui avaient décidé de prendre le risque intellectuel, politique et parfois physique, de l'aider dans la gestation d'une indépendance qu'ils avaient prévue inéluctable et, dans le cas d'André Mandouze, conforme à une conception exigeante de la morale et du droit.

Jean Planchais

Un diagnostic du malaise français

Vingt auteurs liés à la Fondation Saint-Simon ont analysé les différents blocages économiques, sociaux et politiques et la révolution en profondeur qui secoue la société

FRANCE : LES RÉVOLUTIONS INVISIBLES
Sous la direction
de Pierre Rosanvallon,
Calmann-Lévy, 328 p., 198 F.

Les amis de Pierre Bourdieu vont rire : l'affaire est mal titrée, ce qui trahit mieux qu'un long discours, diront-ils, la fatale mollesse de la « pensée unique ». En effet. Vingt auteurs, souvent proches de la Fondation Saint-Simon et d'*Esprit*, assurent que la France est engagée dans une *« mutation radicale »*. Pourquoi pas ? Mais comment en sont-ils venus à titrer à l'envers de leur projet, avec ces *« révolutions invisibles »* qui ne sont donc que des mutations insensibles dont nous vivons au quotidien la radicalité ? Mystère.

Cela dit, le livre est bon et si stimulant qu'il s'inscrit dans la belle lignée des diagnostics collectifs de l'état du pays qu'ont illustrée Jean Meynaud dès 1966 avec ses *Tendances et volontés de la société française*, ou Henri Mendras dans *La Sagesse et le désordre* en 1980. Qui dira mieux, sous une forme aussi ramassée, aussi claire et aussi convaincante ?

Il est vrai que les Saint-Simon et apparentés ont mis de solides atouts dans leur jeu. Ils ont du style, ce qui est rare en sciences sociales : on les lit ! Ils arguent d'un vrai travail de recherche qui autorise leur réflexion. Leur éditeur a pensé que ces questions gravissimes et pressantes méritaient les honneurs d'un beau livre, qui tranche sur les habituelles productions de sociogrammes, aussi gaies qu'une feuille de Sécu. Surtout, ils ont croisé leur plume avec les regards sensibles de trois photographes qui flashent fort dans la grisaille. Gueorgui Pinkhassov traque le quant-à « soi » des jours sans histoire, au hasard des rues et des bistrots, avec solitudes à deux, tagueurs un peu las, des bisous et des portables, un chat s'il le faut, et, toujours, le cortège des angoisses, sida compris. Lise Sarfati photographie en rouge et brun les reliquats du « nous » incrustés dans le métro-boulot-dodo : déserts du travail industriel posté, bureaux aux sociabilités mécaniques de la photocopieuse et de la machine à café, selfs et ordinateurs puis, au retour, une cité à Dreux. Raymond Depardon déguste les éclatements civiques du ras-le-bol au milieu du spectacle glacial des « autres », monté sur images opaques de la vie politique, des médias et de la justice de conciliation.

FIN DU CONTRAT SOCIAL ?

Tous ces thèmes imagés se retrouvent dans les textes, où défilent en bon ordre les blocages de la vie privée, de la vie économique et sociale puis de la vie politique signalant le décès de cette « société hiérarchique » qui avait structuré la France jusqu'au milieu des années 70. Le nouveau théâtre social n'a aucun *deus ex machina* et nul n'est mis en accusation, ni l'Amérique de la mondialisation, *ni le prétendu* conservatisme-corporatisme à la française, ni la modernité décidément inaccessible. Et Pierre Rosanvallon a même quelques pages dures pour dénoncer l'utopie libérale. Non, les deux constats majeurs, sans acte d'accusation, sont la « monadisation » des êtres et des choses et l'évolution préoccupante du rapport individuel et collectif à la norme. Bref, le délabrement du vieux contrat social, dès lors que tout semble conspirer *« à la destitution de tout ce qui s'apparente de près ou de loin à un ascendant injustifié sur soi »*.

Irène Théry n'a aucune peine à nous convaincre que la famille, en pleine recomposition, est devenue le test et le réceptacle de toutes les difficultés du jeu entre l'Un et l'Autre, le lieu où la différence entre les sexes et les générations bouscule *« l'institution imaginaire de la société »* énoncée naguère par Castoriadis. Au cœur du quotidien vécu, le lien primordial est en passe de se désinstituer, avec ou sans PACS. Désormais, tout s'enchaîne et les désaffiliations en cascade aboutissent à la suprématie du privé sur le public, au monde de *« l'entre soi »* et des liens librement consentis (Olivier Mongin), à l'installation rageuse dans des isolats territoriaux, physiques et mentaux. Et la violence des jeunes, surtout dans les grumeaux de la soupe urbaine, devient ainsi la préfiguration d'une *« société de victimes »* (Antoine Garapon) où il ne s'agit plus de conquérir le monde comme en 1968, mais de se protéger d'abord de ses agressions. Une logique populiste de l'indignation et du bon droit bafoué transpire de partout, puisqu'être victime, réelle ou potentielle, est devenu *« la métaphore de notre condition moderne »*.

La vie des entreprises et la vie sociale tout court enregistrent déjà cette mue. Au double choc de la fin du travail posté et de l'épuisement du modèle salarial, *« les destins biographiques sont désormais devenus plus ouverts que les destins sociaux »*. A preuve : tandis que l'exclusion bat son plein en frappant à l'intime de chaque être marginalisé, l'inégalité s'installe entre personnes du même âge et du même niveau de diplôme beaucoup plus qu'entre groupes ou classes. Et nombre d'acteurs transfèrent déjà massivement des valeurs privées dans le vécu de leur travail ou de leur non-travail, dans leurs projets et leurs manières de faire : une *« société d'interpénétration »* est en marche, où le diplôme n'est rien sans le CV et la possession du code de la bonne conduite hédoniste mâtinée de *Guignols*.

Tant d'interactions autonomistes et tant de ruptures de transmission ont inévitablement détendu les ressorts d'une démocratie représentative qui a, chemin faisant, beaucoup perdu en densité idéologique et sociale. Sur ces chapitres déjà abondamment exposés en d'autres lieux, le livre est sans doute moins original, mais il coud bien la trame fragile où l'on distingue aujourd'hui les linéaments d'une *« démocratie d'émotion »* régie par l'événement, le sondage ou les médias et d'une *« démocratie d'imputation »* qui promeut le principe éthique de la responsabilité, généralisé à travers l'exercice du droit et le recours au juge, le tout étant ennoyé dans la rhétorique populiste du « y'a qu'à ». Bref, le citoyen devenant un plaideur en puissance, la justice seule donnerait sa pleine dignité au politique et au social.

Dans ce tohu-bohu, nos auteurs récusent tout *« angélisme de l'unité »* et tout retour à la République pure et dure. Ils posent au bon moment les questions décisives : l'avenir de la protection sociale, l'équité fiscale, l'école, la justice. Jean de Munk saisit même ce qui pourrait être le ressort caché de cette *« mutation radicale »* : notre transit inquiet de la norme héritée à la norme en situation, négociée et contractuelle, comme si la question de fond n'était plus « Que faire ? » mais « M'aime-t-on ? ». Mais ils restent trop laconiques sur la poussée du culturel qui régulerait le politique, comme on l'a vu lors du vote sur Maastricht. Et le libéralisme culturel ambiant, l'opposition entre tenants d'une société ouverte ou fermée méritaient un meilleur traitement. Ces ultimes faiblesses n'ôtent rien à la densité et à la force provocante de cette collation d'essais utilement posée en bilan d'un monde aux frontières plus floues, où le réel devance de trop loin l'idéal.

Jean-Pierre Rioux

L'EDITION FRANÇAISE

● **Nouvelles collections.** Les éditions Balland créent un **« rayon gay »**, dirigé par Guillaume Dustan dont les ouvrages sont publiés chez POL. A raison de dix titres par an, il souhaite publier des romans français et étrangers (surtout anglo-saxons), mais également des essais. Les premiers titres, à paraître le 12 février, sont : *Peau*, de Dorothy Allison ; *Monologues du vagin*, d'Eve Ensler ; *Le Bouquet de lilas*, de Marc Kerzual, et *Ogres*, de Pier-Angelo Polver. Les éditions Arléa lancent la **« collection Noël »**. Roman, récit, conte ou nouvelle, chacun de ces courts textes propose une histoire autour de l'idée de Noël. Les deux premiers titres, vendus 50 F l'exemplaire, sous des couvertures verte et rouge, sont : *Le Cadeau du moine*, de Pierre Veilletet, et *Les Jours d'avant*, de Jean-Philippe Arrou-Vignod.

● **Le Salon de Montreuil déménage.** Le dernier Salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui a fermé ses portes lundi 30 novembre, a accueilli, selon ses organisateurs, plus de 160 000 visiteurs – dont 32 000 enfants et 25 000 professionnels ; 162 exposants et 700 auteurs-illustrateurs étaient au rendez-vous. Pour sa 15e édition, du 24 au 29 novembre 1999, le Salon déménagera à la porte de Montreuil, en attendant de s'installer définitivement au Centre des expositions, à Montreuil, en l'an 2000. Le colloque abordera la question de l'identité, et l'Afrique sera le continent invité.

● **Concours de dessin.** Sur le thème : « Fais ton petit monde et croque l'actualité », *Le Monde* et les Editions du Rouergue organisaient, à Montreuil, un concours de dessins. Plus de 460 dessins d'enfants ont été reçus. Les gagnants sont Théodora Fragiakis (huit ans et demi), Clarisse Podesta (sept ans), Sandhya Chaput-Draperi (sept ans) et Ugo Sabado (sept ans), avec une mention spéciale pour la classe de CE1 de l'école Vernaudon, à Vincennes.

● **Prix littéraires. Les prix Autres Rhône-Alpes 1998** ont distingué : pour la fiction, *Un été mémorable*, de Jean Pérol (Gallimard) ; pour les essais, *Guérir du mal d'aimer*, de Jean-Claude Rolland (Gallimard), et Georges Nivat pour sa traduction du récit de Marc Kharitonov *Une journée en enfer* (Fayard). Le **Grand Prix d'histoire Chateaubriand - La Vallée-aux-Loups**, a été remis à Jean-Claude Bonnet pour son livre *Naissance du Panthéon, essai sur le culte des grands hommes* (Fayard). Le **Grand Prix du romantisme Chateaubriand** a été décerné à Michel Butor pour ses *Improvisations sur Balzac* (La Différence). Le **Grand Prix Jean-Giono**, qui couronne l'ensemble de l'œuvre romanesque d'un auteur de langue française, a été attribué à Sylvie Germain à l'occasion de la parution de son livre *Tobie des Marais* (Gallimard), tandis que le **Prix du jury Jean-Giono** a été décerné à Dominique Muller pour son roman *Les Caresses et les Baisers* (Seuil). La **Bourse Goncourt de poésie** a été remise à Lorand Gaspar pour l'ensemble de son œuvre.

Précision

● Dans l'article sur la correspondance Gide-Rivière, Gallimard éd. (« Le Monde des livres » du 27 novembre), nous avons omis de signaler que cette édition était due à Pierre de Gaulmyn et Alain Rivière, avec la collaboration de Kevin O'Neill et Stuart Barr.

Le Goncourt des lycéens s'ouvre à l'Est

Pour ses dix ans, le jeune prix littéraire a élargi son champ d'action en associant un lycée roumain

Est-ce la tentation des deux infinis pascaliens qui détermine les voies nouvelles empruntées par le prix Goncourt des lycéens ? Née de la volonté conjointe de membres de l'éducation nationale, aujourd'hui association Bruit de Lire, et de responsables rennais de la FNAC, la plus « jeune » des grandes distinctions littéraires a en effet, pour ses dix ans, joué de toutes les échelles. Initiative bretonne partie très tôt à la conquête de l'ensemble du territoire national, grâce aux implantations toujours croissantes de l'enseigne commerciale de la FNAC, l'aventure s'est inventé l'an dernier une étape intermédiaire qui permettait aux quelque cinquante classes associées d'être représentées à Rennes le jour des délibérations. Cette hiérarchisation inédite avait toutefois un inconvénient : tous les élèves mobilisés sur ce pari critique n'avaient plus la possibilité de rencontrer à Rennes lors des Rencontres Goncourt des lycéens, un mois après la proclamation du prix, les auteurs en lice, ni donc de fêter leur lauréat.

La FNAC a tenté d'amorcer une réponse qui, pour être une parade imparfaite, n'en a pas moins révélé des vertus originales. Accueillant à l'Auditorium Maurice-Ravel de Lyon le mercredi 7 octobre toutes les classes d'un espace rhônalpin quelque peu dilaté, la FNAC a confronté Dominique Bona, Pierre Assouline et Olivier Rolin à plus de trois cents liseurs en herbe. Venus d'horizons scolaires contrastés mais réunis dans une même écoute aiguë, les lycéens avaient sur leurs camarades, attendus à Rennes les 9, 10 et 11 décembre, le handicap de n'avoir pas encore achevé leur marathon de lecture, mais l'avantage d'intervenir alors que les jeux restaient à faire : la pertinence de certaines critiques adressées aux auteurs du *Manuscrit de Port-Ebène*, *La Cliente* et *Méroé* prouvait assez que la passion et la vigilance étaient des critères capables de synthétiser un aréopage aussi disparate. Un gage de sérieux et d'investissement qui augurait bien.

Cette « plénière » à trois ne doublait donc pas le rendez-vous rennais à venir, mais permit de faire partager à davantage de lycéens ce qui est la force de ce prix pas comme les autres : une familiarité personnelle avec la littérature du temps présent – du moins celle que les sélections de rentrée des jurys littéraire désignent comme telle. On ne peut que souhaiter la reconduction de l'initiative l'an prochain, voire son élargissement à toutes les aires géographiques pour que l'expérience soit pareillement profitable pour tous les jeunes lecteurs.

Mais l'échelon régional ne suffissait pas. Aussi, autre première pour ce dixième anniversaire, un lycéen français de l'étranger fut associé à l'édition 98. Déjouant les pronostics, c'est le lycée Anna-de-Noailles, de Bucarest, qui l'emporta sur l'établissement londonien. Difficile cependant d'organiser des rencontres entre auteurs et lycéens en amont de la proclamation. Au moins pouvait-on tenter d'« offrir » au seul jury international la venue du lauréat, dévoilé par un hasard heureux par la jeune Eulalie, venue de Roumanie participer aux finales régionales (Bucarest avait été intégrée à la zone de Paris), puis, mandatée par ce premier cercle, au club très fermé des quatorze lycéens délibérant à La Chope, Drouant rennais, le lundi 9. Ce fut Luc Lang pour son quatrième roman *Mille six cents ventres* (Fayard) qui l'emporta dès le deuxième tour de scrutin avec douze voix sur quatorze.

UN TROP BREF RENDEZ-VOUS

Aussi n'est-ce que les mardi 17 et mercredi 18 novembre qu'eut lieu le premier déplacement d'un lauréat du prix Goncourt des lycéens à l'étranger organisé par l'équipe de la FNAC. L'ambassade de France tint à s'associer à cette rencontre, puisque en Roumanie on percevait presque la venue de Luc Lang à Anna-de-Noailles comme la remise officielle de ce prix qu'on ne reçoit nulle part. Une matinée de rencontres et d'échanges à la Maison des écrivains ponctua le rendez-vous roumain, trop brève toutefois pour assouvir l'envie d'une coopération et d'une réflexion plus formelle sur l'état de l'édition et de la traduction en Roumanie ou la résistance délicate de la francophilie à l'heure où le livre, viatique si décisif sous la dictature, recule devant journaux et magazines. Mais là encore l'acuité de l'écoute des lycéens, par ailleurs nullement contraints, ni intimidés par le cadre officiel de tous ces contacts, ne faillit jamais.

Souhaitons aux organisateurs des Rencontres de Rennes, à Bruit de lire et à son président Bernard Le Doze, le même bonheur. Eulalie et ses camarades seront là, ainsi que les élèves de douze autres établissements, venus du Nord comme du Var, d'Alsace comme d'Auvergne, de Paris ou... de Bretagne bien sûr, berceau originel. Comme chaque année, des membres de l'académie Goncourt (Edmonde Charles-Roux, Françoise Chandernagor, Didier Decoin et François Nourissier) se joindront aux écrivains en lice, ainsi que des éditeurs (on annonce Actes Sud, trois fois primé, Grasset, L'Olivier, Flammarion, Gallimard, Le Seuil et naturellement Fayard, vainqueur 98). Mais désormais tout Rennes participe à la fête et les écrivains feront étape dans huit lycées de la ville les 10 et 11 décembre. Auparavant, le mercredi 9, se sera tenu au Triangle, adresse des rencontres, la première « journée professionnelle » dont *Le Monde de l'éducation* est partenaire, tandis que Luc Lang et trois autres romanciers rencontreront, qui au centre pénitentiaire, qui à la maison d'arrêt, des détenus qui ont dévoré la même sélection que les lycéens. Pour Lang, une confrontation passionnante puisque *Mille six cents ventres*, vertige shakespearien, met en scène la mutinerie de Strangeways.

Philippe-Jean Catinchi

Poètes en Val-de-Marne

En novembre 1997, une soixantaine de poètes de toutes nationalités – Indiens, Chinois, Américains, Russes, Anglais, Cubains, Néerlandais, Québécois... – rencontraient 3 000 Val-de-Marnais à l'invitation de la Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne, créée par le conseil général de ce département. Pendant dix jours, dans une vingtaine de villes, ils ont fait partager leur émotion, fait entendre leurs cris et leurs chuchotements, leur joie et leur désespoir.

Cette manifestation trouve un prolongement avec l'édition du recueil *Noir sur blanc* (éd. Fourbis, 304 p., 180 F), réunissant la plupart des textes dont la plus grande partie est inédite. La parution de cette anthologie prolonge et complète la quatrième biennale et annonce la cinquième, qui se tiendra du 18 au 28 octobre 1999, avec la participation de poètes venus notamment de Catalogne, du Danemark, d'Haïti, d'Israël, de Palestine et du Tibet. Sa sortie a donné lieu, jeudi 26 novembre, à une soirée de rencontres et de lecture à l'hôtel du département à Créteil, avec plusieurs poètes publiés dont le Chinois Song Lin, l'Iranien Yadollah Royaï et les Français Carole Darriuccarrère, Oscarine Bosquet, Jacques Darras et Jean-Pierre Faye.

Dominique Meunier

★ Rens. : Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne, 11, rue Ferdinand-Roussel, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-43-99-73-53.

Chantelivre fait peau neuve

C'était un trou béant, rue de Sèvres. Après neuf mois de travaux, Chantelivre, la plus importante librairie française pour la jeunesse, vient de faire peau neuve. Quelques semaines avant Noël, comme se lève un rideau sur une scène, les échafaudages ont laissé place à un décor bois-verre-acier, conçu par l'un des architectes de Beaubourg, Walter Zbinden. La surface a doublé – trois cents mètres carrés au total, pris pour partie sur d'anciens stocks de l'Ecole des loisirs, propriétaire du magasin –, ce qui met en valeur un bel espace, sous une verrière, survivance d'une intéressante architecture industrielle.

Le cadre est sobre cependant, cherchant d'abord à *« s'effacer devant la destination première du lieu »*. Mais l'agencement est assez nouveau. L'habituelle organisation par genre – albums, livres de poche, documentaires... – est remplacée par des « boutiques » correspondant à autant de phases du développement de l'enfant, explique Véronique de Beauregard, directrice de la librairie. En attendant, de s'intéresser aux « jeunes adultes », une attention particulière a été portée aux 11-14 ans, âge où l'on décroche fréquemment de la lecture. Ceux-ci trouveront leur boutique juste à l'entrée et n'auront pas l'impression de retomber en enfance. *« C'est le coin le plus innovant,* remarque Jean Delas, directeur général de l'Ecole des loisirs. *Dans les librairies spécialisées, les adolescents doivent traverser les albums tout carton et les livres de bain pour accéder aux collections qui leur sont destinées. Pas étonnant que la plupart n'osent pas entrer, l'allure même de ces librairies les fait fuir. »*

Née au début des années 70, à une époque déterminante pour l'évolution de l'édition enfantine – naissance de Gallimard Jeunesse, première collection de poche jeunesse... –, Chantelivre, qui est devenu un lieu informel de formation pour des libraires, a entraîné dans son sillage la création de nombreuses librairies spécialisées. Vingt-cinq ans plus tard, dans un quartier où la concurrence est rude – Fnac junior, Fnac Rennes, La Procure, L'Ecume des pages... – et où les librairies tirent facilement leur révérence devant les marchands de vêtements, *« le fait qu'un éditeur indépendant investisse dans une librairie indépendante »* devrait contribuer, espère Jean Delas, *« à redonner le moral à la profession, tout en fournissant des idées à d'autres »*.

Florence Noiville

★ Librairie Chantelivre : 13, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél : 01-45-48-87-90. Ouverture tous les jours jusqu'au 24 décembre. Non loin de Chantelivre, la librairie Nicaise, spécialisée notamment dans les ouvrages illustrés, propose une exposition de livres d'artistes contemporains pour enfants, réunis par l'association Les Trois Ourses : Louise-Marie Cumont, Katsumi Komagata, Bruno Munari, Roland Roure et Chantal Rossati. Vernissage en présence des artistes vendredi 11 décembre, à partir de 18 h 30 (Librairie Nicaise : 145, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél : 01-43-26-62-38).

A L'ETRANGER

● **IRLANDE : destruction d'une des maisons d'enfance de James Joyce**
Depuis près de deux ans, les admirateurs de James Joyce se battaient pour que l'une des seize, dix-sept ou vingt maisons que la famille de l'écrivain a habitées à Dublin soit préservée. Située sur Millbourne avenue, elle est décrite dans *Portrait de l'artiste en jeune homme* et dans *Finnegans Wake*. Elle a été démolie entièrement alors qu'il avait été prévu d'en sauvegarder au moins la façade.

● **MEXIQUE : le Prix Juan Rulfo à Olga Orozco**
Au cours de la XIIe Foire du livre de Guadalajara, un hommage a été rendu à l'éditeur Jésús de Polanco qui dirige le groupe Santillana. Le prix Juan Rulfo de littérature latino-américaine a été attribué à la poétesse argentine Olga Orozco.

● ***ESPAGNE : le Prix national des lettres à Pere Gimferrer***
L'écrivain, poète, essayiste et membre de la Real Academia Española depuis 1985, Pere Gimferrer, a reçu le prix national des lettres du ministère de la culture. Après avoir commencé à écrire en castillan, il écrit en catalan depuis 1970.

● **ROYAUME-UNI : le Prix du Bad Sex à Sebastian Faulks**
Sebastian Faulks, l'auteur de *Charlotte Gray*, l'un des événements littéraires de la rentrée, s'est vu attribuer le prix du Bad Sex par la Litterary Review. Mais il ne s'est pas présenté pour le recevoir. Il avait coiffé au poteau Julian Barnes, Carlos Fuentes, Alice Walker et Mary Gordon.



AGENDA

● **DU 4 AU 6 DÉCEMBRE. POLAR. A Montigny-lès-Cormeilles** (Val-d'Oise), le premier Salon Polar d'Ile-de-France rend hommage au roman policier français. Débats, rencontres, projections de films et remise de prix sont au programme (Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant, 95370 Montigny-lès-Cormeilles, tél. : 01-30-26-30-50).

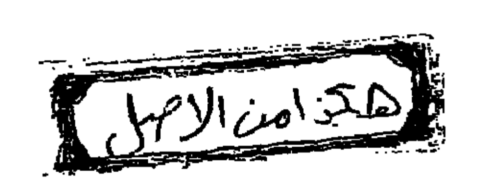
● **LE 5 DÉCEMBRE. MAUPASSANT. A Rouen,** Les Amis de Flaubert et de Maupassant proposent conférences et dialogues autour de Maupassant (de 9 heures à 18 heures, hôtel des sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen).

● **LE 6 DÉCEMBRE. *JUDAÏSME.* A Paris,** la Commission culturelle européenne organise le Salon des écrivains. Rencontres et table ronde sur le thème « La pérennité du judaïsme est-elle en danger ? » (Salon de L'Orée du Bois, bois de Boulogne, 75017 Paris, tél. : 01-42-88-90-70).

● **LE 9 DÉCEMBRE. LIVRE. A Paris,** aura lieu le Salon « délivre », qui se tiendra dans les locaux de l'université Paris-II, en protestation à la Journée du livre français, proche de l'extrême droite. Des rencontres sont proposées, avec notamment Philippe Sollers, Jean Lacouture et Bertrand Poirot-Delpech (université Panthéon-Assas, 92, rue d'Assas, 75006 Paris).

● ***JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE.* HISTOIRE. A Paris,** la Bibliothèque nationale de France organise des débats avec écrivains, journalistes, historiens, sociologues, politologues et philosophes sur le thème « XXe siècle : le siècle des massacres ? » (tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 14 DÉCEMBRE. Prix *Le Monde* de la recherche universitaire. A Paris,** Edgar Morin et Jean-Marie Colombani désigneront les lauréats 1998 de ce concours qui permet d'éditer chaque année cinq thèses dans la collection « Partage du savoir » (Grasset). La manifestation sera précédée d'un colloque à l'Unesco intitulé « Public cherche chercheurs » (tél. : 01-42-17-24-77).





Le Monde — Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 1998. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

HADDAD Gérard
Manger le livre
Hachette Littératures, Pluriel, 224 p., 45 F.

LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand
Fantasme originaire, fantasmes des origines, origines du fantasme
Hachette Littératures, Pluriel, 128 p., 30 F.

PERRIER François
L'Amour. Séminaire 1970-1971
Hachette Littératures, Pluriel, 320 p., 55 F.

● SCIENCES SOCIALES

BÉNASSY-QUÉRÉ Agnès, BOONE Laurence et COUDERT Virginie
Les Taux d'intérêt
La Découverte, Repères, nº 251, 128 p., 49 F.

BONTEMS Philippe et ROTILLON Gilles
L'Economie de l'environnement
La Découverte, Repères, nº 252, 128 p., 49 F.

BOUDON Raymond
Etudes sur les sociologies classiques
PUF, Quadrige, nº 273, 304 p., 69 F.

CASTELLAIN-MEUNIER Christine
Pères, mères, enfants
Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F.

COPANS Jean
L'Enquête ethnologique de terrain
Nathan, 128, nº 210, 128 p., 49 F.

FINGER Sarah
Les Perversions sexuelles
Ellipses, Vivre et comprendre, 128 p., 49 F.

GLASER Rosette
La Société britannique à travers la presse populaire
Ellipses, Les Essentiels de civilisation anglo-saxonne, 128 p., 49 F.

Haut Comité à la santé publique
La Santé des Français
La Découverte, Repères, nº 261, 128 p., 49 F.

WEISS Pierre
Les Organisations internationales
Nathan, 128, nº 198, 128 p., 49 F.

● ENSEIGNEMENT

COLLECTIF
Le Maître et le Valet, figures et ruses du pouvoir
Dirigé par Béatrice Didier et Gwenhaël Ponnau. Sedes, Cahiers de littérature générale et comparée, 128 p., 80 F.

Le Valet maître du jeu
Sous la direction d'Elisabeth Rallo. Ellipses, Capes/Agreg, 112 p., 70 F.

BANCAUD-MAËNEN Florence
Le Roman de formation au XVIIIe siècle
Nathan, 128, nº 222, 128 p., 49 F.

BOUVERESSE Renée
La Philosophie et les Sciences de l'homme
Ellipses, Philo, 96 p., 42 F.

BRIGHELLI Jean-Paul
Les Liaisons dangereuses, de Choderlos de Laclos
Ellipses, Résonances, 96 p., 36 F.

COLLET Paule, GOT Olivier et SLAMA Marie-Gabrielle
La Dissertation littéraire
Ellipses, Résonances-méthodologie, 64 p., 32 F.

KAPLAN Francis
Les Pensées, de Pascal
Ellipses, Philo, 64 p., 36 F.

MOYSE Jeanine
La Poésie engagée
Ellipses, Résonances thématiques, 80 p., 36 F.

PÉRÈS André
Le Rire, de Bergson
Ellipses, Philo-textes, 64 p., 32 F.

PONNAU Gwenhaël
Le Roman du crime : configurations
Sedes, Cahiers de littérature générale et comparée, 128 p., 80 F.

ROY Eléonore
Le Roman au XIXe siècle
Sedes, Campus, 176 p., 89 F.

● DICTIONNAIRES

BOUVET Jean-François
Du fer dans les épinards et autres idées reçues
Seuil, Points, 176 p., 31 F.

REEBER Michel
Le Dico des religions
Milan, Les Dicos essentiels Milan, 256 p., 58 F.

VERGELY Bertrand
Le Dico de la philosophie
Milan, Les Dicos essentiels Milan, 256 p., 58 F.

● RELIGIONS, SPIRITUALITÉ

Le Coran
Préface de Malek Chebel. Payot, Petite bibliothèque Payot, deux volumes, 546 p. et 448 p., 78 F et 75 F.

COLLECTIF
Les Quatre Evangiles
Edition d'Olivier Clément. Traduction d'Hugues Oltramare. Gallimard, Folio Classique, nº 3144, 432 p., 28 F.

ELIADE Mircea
Les Religions australiennes
Payot, Petite Bibliothèque Payot, 208 p., 64 F.

GORCEIX Bernard
La Bible des Rose-Croix
PUF, Quadrige, nº 209, 192 p., 55 F.

GOSSET Thierry
Femmes mystiques. Tome III : Epoque contemporaine
La Table ronde, Les Petits Livres de la sagesse, 128 p., 47 F.

JOKO BECK Charlotte
Etre zen maintenant
La Table ronde, Les Petits Livres de la sagesse, 128 p., 47 F.

MARQUET Claudette
Les Protestants
Milan, Les Essentiels Milan, nº 121, 64 p., 25 F.

MINOIS George
Le Diable
PUF, Que sais-je ?, nº 3423, 128 p., 42 F.

PRAJÑÂPAD Svâmi
ABC d'une sagesse
La Table ronde, Les Petits Livres de la sagesse, 144 p., 47 F.

VERNETTE Jean
L'Athéisme
PUF, Que sais-je ?, nº 1291, 128 p., 42 F.

● COMMUNICATION

BERTRAND Claude-Jean
Les Médias en Grande-Bretagne
PUF, Que sais-je ?, nº 3415, 128 p., 42 F.

HANOTTE Christophe
Les Messageries électroniques (Systèmes et techniques)
PUF, Que sais-je ?, nº 3412, 128 p., 42 F.

RAPP Lucien
Le Courrier électronique (E-mail)
PUF, Que sais-je ?, nº 3409, 128 p., 42 F.

WOLTON Dominique
Penser la communication
Flammarion, Champs, 400 p., 50 F.

● SCIENCES ET TECHNIQUES

ACKER Agnès et LANÇON Ariane
Vie et mort des étoiles
Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F.

ANDRIEU Bernard
La Neurophilosophie
PUF, Que sais-je ?, nº 3373, 128 p., 42 F.

CABROL Nathalie et GRIN Edmond
La Terre et la Lune
PUF, Que sais-je ?, nº 875, 128 p., 42 F.

DESIT-RICARD Isabelle
La Physique, évolution et enjeux
Milan, Les Essentiels Milan, nº 124, 64 p., 25 F.

JAUPART Claude
Les Volcans
Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F.

LASSÈGUE Jean
Turing
Les Belles Lettres, Figures du savoir, nº 12, 210 p., 39 F.

MARTIN Geneviève
Panorama sur l'optique
Nathan, 128, nº 211, 128 p., 49 F.

PERDIJON Jean
La Mesure
Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F.

● INFORMATIQUE

Adobe Photoshop 5
Micro Application, Guidexpress, nº 2365, 160 p., 72 F.

Gravez vos CD audio
Micro Application, Guidexpress, nº 2282, 160 p., 72 F.

Installez un disque dur
Micro Application, Guidexpress, nº 2391, 176 p., 72 F.

Internet facile
Micro Application, Guidexpress, nº 2362, 160 p., 72 F.

Office 97
Micro Application, Guidexpress, nº 2286, 192 p., 72 F.

Personnalisez Windows 98
Micro Application, Guidexpress, nº 2280, 192 p., 72 F.

GRADIAS Michael
Adobe Photoshop 5
Traduit de l'allemand par Serge Springinsfeld. Micro Application, PC Poche, 576 p., 62 F.

RUDOLPH Mark Torben
Internet
Traduit de l'allemand. Micro Application, PC Poche, 500 p., 62 F.

STUHRMANN Christoph
Dossier spécial sites Internet. Le guide 1999
Traduit de l'allemand par Danielle Lafarge. Micro Application, 900 p., 104 F.

● SANTÉ, VIE PRATIQUE

BLANC Hélène et LESNIK Renata
Saveurs de Russie
LGF/Livre de poche, nº 8183, 192 p., 30 F.

FOUSSARD-BLANPIN Odette
Les Médicaments de confort
PUF, Que sais-je ?, nº 3376, 128 p., 42 F.

GÉRIN Sandrine
Bien dormir, c'est facile
LGF/Livre de poche, nº 8169, 160 p., 20 F.

MAISON BLANCHE Frédéric
Les Sciences divinatoires
LGF/Livre de poche, nº 8181, 256 p., 30 F.

PALLARDY Pierre
Maigrir avec Pierre Pallardy
LGF/Livre de poche, nº 8182, 256 p., 33 F.

● LOISIRS, HUMOUR

HAIK et FORNASARI
Les Echecs spectaculaires
Payot, Petite Bibliothèque Payot, Echecs, 268 p., 75 F.

VANDEL Philippe et DUHAMEL Jérôme
Le Grand Bazar du pire et du n'importe quoi
LGF/Livre de poche, nº 14509, 256 p., 26 F.

Le Monde des POCHES

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998

GUSTAVE FLAUBERT, C'EST MOI

Au fil de son admirable correspondance, l'histoire du corps à corps de l'écrivain avec les mots et les phrases p. III

S'IL EST UN HOMME
La biographie de Primo Levi par Myriam Anissimov p. X

SÉLECTION
La liste des « poches » parus en novembre p. XIV à XVI

SUPPLÉMENT AU MONDE DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1998. Nº 16 751 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-MARIE COLOMBANI - IMPRIMERIE LE MONDE

a c t u a l i t é s

sommaire

L'automne en noir

La nouvelle collection « Folio policier » de Gallimard relance des (presque) classiques

« L'automne sera meurtrier », proclame la publicité de Gallimard à l'occasion du lancement de sa nouvelle collection de romans noirs et de thrillers, « Folio policier ». Clin d'œil à Sébastien Japrisot et à un titre phare du catalogue de l'éditeur, *L'Eté meurtrier*, un tel slogan ne serait-il pas aussi une référence à la prolifération récente des collections consacrées à ce genre littéraire et à la concurrence impitoyable qui sévit sur ce marché en forte croissance ? Résultat : bien que déjà fermement présente dans la bataille, avec la célèbre « Série noire » qui publie quatre inédits par mois, Gallimard augmente encore sa puissance de tir. *« A l'origine de cette décision, il y a d'abord le renouveau d'intérêt du public pour le genre »*, explique Yvon Girard, qui préside aux destinées de « Folio » depuis dix ans. *« Tout particulièrement celui des jeunes, les 15-35 ans, qui constituent le lectorat traditionnel de "Folio". La seconde raison, c'est la richesse de notre catalogue : 280 titres policiers, une centaine d'auteurs que nous souhaitons rendre plus facilement repérables. »*

Une telle opération avait déjà été tentée, il y a un peu plus de dix ans, quand les romans policiers de la collection avaient été habillés de noir pour les distinguer de la littérature générale. A l'époque, pourtant, c'est un résultat contraire à l'effet escompté qui s'était produit. Les livres habillés de noir avaient été sortis des pochothèques et remisés dans les coins sombres des librairies. *« Aujourd'hui, le contexte est très différent*, poursuit Yvon Girard. *Le lectorat s'est considérablement élargi, les enseignants reconnaissent la littérature noire et la conseillent à leurs élèves, les libraires lui accordent une place de choix... L'accueil réservé aux premiers titres de "Folio policier", en librairie depuis un mois, est d'ailleurs très encourageant puisque nous en avons déjà réimprimé plusieurs... »*

D'apparence extérieure, les premiers volumes de « Folio policier » sont plutôt réussis. Couverture à bandeau noir, illustration flashy mais sobre, réalisée à partir de photos colorisées, pelliculage mat, ils tentent de concilier plusieurs exigences : *« Une exigence visuelle et commerciale : ces livres qui sont destinés à tous les réseaux de vente, en particulier aux grandes surfaces, doivent être repérés au premier coup d'œil. Un souci de cohérence avec l'esprit "Folio", dont l'ambition consiste depuis l'origine à éditer des livres de poche que l'on ait envie de collectionner. Et la volonté d'étendre encore le lectorat du roman policier en parlant sur une image de qualité et de littérature à part entière. »*

Sur ce plan, les dix nouveautés qui inaugurent la collection, puisées dans les catalogues de la maison et de ses filiales (« La Noire », « Série noire », Denoël) et bientôt chez d'autres éditeurs, sont alléchantes. *La Position du tireur couché* de Jean-Patrick Manchette, désormais au rang des grands classiques, *RN 86*, peut-être le meilleur roman de Jean-Bernard Pouy, *La Maldonne des sleepings*, un des premiers titres, fort réjouissant, de Tonino Benacquista, *Le Cercle celtique* de Björn Larsson, un formidable thriller, intellectuel et politique, à l'étrangeté envoûtante, *Les Orpailleurs* de Thierry Jonquet, *La Sirène rouge* de Maurice Dantec... Seule ombre au tableau, la publication dans le désordre de la solide série des aventures de Lucas Davenport de John Sanford. Et le très médiocre *Play it again* de Stephen H. Bogart, fils de son père et de Lauren Bacall. Ce qui ne suffit pas pour faire un romancier. Deux fausses notes que l'hiver à venir, particulièrement meurtrier lui aussi (Goines, Crumley, Fajardie, Amila, Ledesma), devrait vite faire oublier.

M. Ab.

Légumes frais

La collection « Chroniques du potager » d'Actes Sud

Les trois premiers volumes de la collection « Chroniques du potager » d'Actes Sud s'intéressent de très près à quelques grands « inconnus » de notre quotidien. Qui peut en effet se vanter de bien connaître l'origine de l'ail, de l'oignon, du haricot, du potiron ou de la citrouille ? Qui sait que le premier vient du Kirghizstan et qu'il était cultivé au temps des pharaons ? Que le haricot et le potiron viennent tous deux d'Amérique et prirent rapidement la place de légumes autochtones aujourd'hui presque oubliés comme la dolique ? Pourtant ces légumes ou ces bulbes occupent dans notre alimentation une place non négligeable et ils méritent incontestablement que l'on s'attache à ce que chacun d'eux a pu représenter ou continue de représenter dans notre civilisation.

Alté Bresson célèbre *Le potiron* en prenant appui sur la toile d'Archimboldo où cette cucurbitacée coiffe la tête composite de l'Automne. Elle égrène avec délectation le nom savoureux des variétés : *« rouge vif d'Etampes »*, *« galeux d'Eysines »*, *« potiron bleu de Hongrie »*, *« courge noix de beurre »*, et n'oublie pas de donner la méthode de fabrication des fameuses *« Jack O'Lanterns »* d'Halloween.

Dans *Le Haricot*, Jérôme Goust s'interroge d'abord sur la fortune des expressions comme *« la fin des haricots »*, *« courir sur le haricot »* ou de l'argotique *« fayot »* avant de retracer l'évolution de la consommation de ce légume au fil du temps, du haricot sec des marins au haricot vert des régimes. Quant à Jean-Luc Danneyrolles, qui a charge des cousins sudiste et nordiste, *L'ail et l'oignon*, il s'attarde sur les légendes qui les concernent. Il rappelle que l'ail éloigne les vampires, qu'on a cru longtemps qu'il *« rend les maris chauds comme braise »*, qu'il fut baptisé *« thériaque du pauvre »* en raison de ses propriétés médicinales. Et que l'oignon est utilisé dans certaines régions de l'est de la France pour prédire le temps.

Toutefois, dans chacun de ces ouvrages, on trouvera les mêmes rubriques : un aperçu botanique détaillé des éléments de culture et de jardinage comprenant le répertoire des insectes ravageurs et les moyens de lutter contre eux, des considérations ethnobotaniques. Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt de ces monographies fort joliment illustrées par Fabien Seignobos, chacune d'entre elles se termine par une petite compilation de recettes de cuisine qui ajoute l'agréable à l'encyclopédique.

J. Ba.

★ *Le Potiron*, *Le Haricot* et *L'Ail et l'oignon* : 92 p., 69 F chacun.

en bref

● **Conférence du *Figaro*.** Les Grandes Conférences du *Figaro* ont succédé aux conférences des *Annales* à partir de 1972. Les Editions nº 1 reprennent les textes de six d'entre elles (mais il y en aura d'autres) en format poche et à 39 F le volume. Nous retrouvons donc pour commencer Marcel Jullian sur *Daudet et les lettres de Provence*, Patrice de Plunkett sur *Quelle spiritualité pour le XXIe siècle*, Jean-Claude Carrière et *Le Bouddhisme et nous*, Maurice Schumann pour *Ma rencontre avec Gandhi*, Claude Santelli avec *Mon ami Maupassant*, et Jacqueline de Romilly avec *Ne me dis pas comment ça finit... réflexions sur la tragédie grecque*. On regrettera qu'en dehors de celle de Patrice de Plunkett, prononcée le 27 novembre 1996, les autres dates des conférences ne soient pas précisées.

● **Cadeau gréco-latin.** La société d'édition Les Belles Lettres offre, jusqu'au 20 décembre, à tout acheteur de trois volumes des collections « Figures du savoir » ou « Classiques en poche » un *Guide de poche des auteurs grecs et latins*. Plus de cent auteurs sont ainsi présentés par une notice biographique et un extrait d'œuvre, les Grecs étant signalés par une petite icône représentant la chouette d'Athéna et les Romains par la louve de Romus et Rémulus. Ce guide, comme les « Classiques en poche », a été établi à partir des traductions de la Collection des universités de France, le fonds le plus important de textes grecs et latins disponible en français.

Le Monde — Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 1998. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

ALDISS Brian
Helliconia, l'été
Traduit de l'anglais par Jacques Chambon. LGF/Livre de poche, nº 7108, 512 p., 44 F.

ALDISS Brian
L'Hiver d'Helliconia
Traduit de l'anglais par Jacques Chambon et Hélène Collon. LGF/Livre de poche, nº 7128, 448 p., 48 F.

ALDISS Brian
Le Printemps d'Helliconia
Traduit de l'anglais par Jacques Chambon. LGF/Livre de poche, nº 7104, 512 p., 46 F.

BALLARD J. G.
Fièvre guerrière
Traduit de l'anglais par Bernard Sigaud. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 272 p., 60 F.

CHÉREL Guillaume
Zarma le zarbi
Fleuve noir, Nuit grave, nº 5, 96 p., 25 F.

GAREN Jean-Pierre
Les Entrailles de Wreck
Fleuve noir, Marc Stone-S. S. P. P., nº 47, 35 F.

GUITTEAUD Corinne
La Fille de Drela. Les Portes du temps I
Fleuve noir, SF Legend, 380 p., 42 F.

MIZIO Francis
La Vie ultra-moderne
Baleine, Macno, 196 p., 42 F.

PAGEL Michel
La Comédie inhumaine
Couverture illustrée par Philippe Jozelon. Fleuve noir, Bibliothèque du fantastique, 640 p., 69 F.

ZIMMER BRADLEY Marion et MAY Julian
Le Trillium céleste
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Thérèse de Chérisey. LGF/Livre de poche, nº 14397, 480 p., 44 F.

BLYTON Enid
Oui-oui et le père Noël
Hachette Jeunesse, Bibliothèque mini-rose, 96 p., 26 F.

BONGIOVANNI Fabricio
Le Cochon de Noël et autres nouvelles argentines
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Claudia Rosenblatt. Hachette Jeunesse, Courts toujours !, 128 p., 49 F.

CALIGARIS Nicole
Le Maléfice des enfants de l'ombre
Illustré par Eric Caligaris. Père Castor-Flammarion, Castor Poche, nº 670, 96 p., 19 F.

CHAULET Georges
Opération fantômette
Hachette Jeunesse, Bibliothèque rose, 192 p., 26 F.

COHEN-SCALI Sarah
Contes rouges
Hachette Jeunesse, Eclipse, 48 p., 14 F.

COHEN-SCALI Sarah
Rêves noirs
Hachette Jeunesse, Eclipse, 48 p., 14 F.

DELOCHE Pascal et GRANJON Philippe
Mauvaise pioche chez les Karens
Hachette Jeunesse, Bibliothèque verte, Médecins de l'impossible, 224 p., 29 F.

DOHERTY Berlie
L'Enfant des rues
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin. Hachette Jeunesse, Livre de poche jeunesse, Mon bel oranger, 224 p., 31 F.

DRIDI Karim
Hors-jeu
Hachette Jeunesse, Scénars, 128 p., 42 F.

FINN GARNER James
De plus en plus politiquement correct
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Janine Lévy. LGF/Livre de poche, nº 14531, 128 p., 23 F.

● JEUNESSE

COLLECTIF
15 Histoires de Noël
Hachette Jeunesse, 15 Histoires de..., 300 p., 52,50 F.

COLLECTIF
15 Histoires macabres
Hachette Jeunesse, 15 Histoires de..., 300 p., 52,50 F.

COLLECTIF
Natzar de la jungle
Hachette Jeunesse, Histoires masquées, 24 p., 59 F.

COLLECTIF
Vous avez dit bizarre
Hachette Jeunesse, Courts toujours !, 128 p., 49 F.

BEN KEMOUN Hubert
L'Ogre du sommeil
Illustré par Lulu Larsen. Père Castor-Flammarion, Castor Poche, nº 667, 128 p., 23 F.

BLACKER Terence
Mademoiselle Viz à l'école des magiciens
Traduit de l'anglais par Marianne Costa. Hachette Jeunesse, Bibliothèque mini-rose, 72 p., 26 F.

GUDULE
Le Jour où Marion devint un lapin
Hachette Jeunesse, Livre de poche jeunesse cadet, 160 p., 27 F.

GUDULE
Le père Noël est un extraterrestre
Hachette Jeunesse, Bibliothèque rose, Les Frousses de Zoé, 160 p., 26 F.

HONAKER Michel
Le Baron ténèbre
Illustré par Judex. Père Castor-Flammarion, Castor Poche, nº 668, 224 p., 31 F.

HOROWITZ Anthony
Le Diable et son valet
Traduit de l'anglais par Annick Le Goyat. Hachette Jeunesse, Livre de poche Jeunesse junior, 224 p., 31 F.

KERLOC'H Jean-Pierre
Les Compagnons de l'ombre
Hachette Jeunesse, Livre de poche jeunesse junior, 224 p., 29 F.

LAMBERT Christophe
Pages blanches et magie noire
Hachette Jeunesse, Vertige cauchemar, 192 p., 27,50 F.

NÖSTLINGER Christine
Mini rencontre le père Noël
Traduit de l'allemand par Marie-Claude Auger. Hachette Jeunesse, Bibliothèque mini-rose, 96 p., 26 F.

PAULSEN Gary
La Légende de la caverne
Traduit de l'anglais par Catherine Danison. Père Castor-Flammarion, 96 p., 19 F.

PAULSEN Gary
Le Tueur de Gorgone
Traduit de l'anglais par Smahann Ben Nouna. Père Castor-Flammarion, 96 p., 19 F.

PAULSEN Gary
La Vallée du tonnerre
Traduit de l'anglais par Jessica Jeffries-Britten. Père Castor-Flammarion, 96 p., 19 F.

QUINE Caroline
Alice et les bébés pumas
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sandrine Couprie. Hachette Jeunesse, Bibliothèque verte, 192 p., 26 F.

ROSELL Joël Franz
Les Aventuriers du cerf-volant
Traduit de l'espagnol par Mireille Meissel. Hachette Jeunesse, Livre de poche Jeunesse cadet, 128 p., 26 F.

SAINT-DIZIER Marie
Le Télépathor entend tout !
Hachette Jeunesse, Vertige policier, 160 p., 27 F.

STREIFF Gérard
Le Chalutier du désert
Hachette Jeunesse, Bibliothèque verte, Planète verte, 128 p., 26 F.

TORRES Osvaldo
15 contes d'Amérique latine
Illustré par Gérard Franquin. Traduit de l'espagnol par Anna Buresi. Père Castor-Flammarion, Castor Poche, nº 669, 128 p., 23 F.

VAN LOON Paul
Noëls macabres et autres fêtes
Traduit du néerlandais par Marie Hooghe. Hachette Jeunesse, Vertige cauchemar, 256 p., 31 F.

WAGNEUR Alain
Onze bals pour Cendrillon
Hachette Jeunesse, Histoires masquées, 24 p., 59 F.

ZIDROU
Dagobert grand reporter
Hachette Jeunesse, Bibliothèque mini-rose, 96 p., 26 F.

● THÉÂTRE

FORD John
Dommage que ce soit une putain
Edition présentée et annotée par Gisèle Venet. Traduction de Jean-Michel Déprats. Gallimard, Folio Théâtre, nº 51, 288 p., 45 F.

● CINÉMA

La Nouvelle Vague vue par les « Cahiers du cinéma » (1957-1964)
Cahiers du cinéma, Petite Bibliothèque des « Cahiers du cinéma », 192 p., 59 F.

● ESSAIS CRITIQUES

BRINCOURT André
Secrètes araignées
LGF/Livre de poche, nº 14534, 192 p., 26 F.

CANAVAGGIO Pierre
Du bon usage des superstitions
La Table ronde, Les Petits Livres de la sagesse, 102 p., 47 F.

CETTE Gilbert et TADDÉ Dominique
Réduire la durée du travail. Les 35 heures
LGF/Livre de poche, Références, nº 541, 384 p., 44 F.

KOJÈVE Alexandre
L'Athéisme
Gallimard, Tel, nº 299, 294 p., 90 F.

LÉVY Bernard-Henri
Le Lys et la Cendre
LGF/Livre de poche, nº 14532, 576 p., 48 F.

MITTERRAND Danielle
Le Temps des insoumis
LGF/Livre de poche, nº 14536, 256 p., 33 F.

SAPIR Jacques
Le Krach russe
La Découverte, Sur le vif, 140 p., 42 F.

CUMINAL Isabelle, SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane et WATHIER Virginie
Le Pen, les mots
La Découverte, La Découverte/Poches, nº 60, 288 p., 65 F.

● PHILOSOPHIE

ALAIN
Entretiens au bord de la mer
Gallimard, Folio Essais, nº 329, 272 p., 35 F.

CLÉRO Jean-Pierre
Epistémologie des mathématiques
Nathan, 128, nº 215, 128 p., 49 F.

FLASCH Kurt
Introduction à la philosophie médiévale
Traduit de l'allemand par Janine de Bourgknecht. Flammarion, Champs, 240 p., 45 F.

GAUTHIER-MUZELLEC Marie-Hélène
Aristote et la juste mesure
PUF, Philosophies, nº 115, 136 p., 48 F.

MICHAUD Yves
Locke
PUF, Quadrige, nº 271, 304 p., 69 F.

● HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

BERTIÈRE Simone
Les Reines de France au temps des Bourbons
LGF/Livre de poche, nº 14529, 640 p., 44 F.

BLANQUART Paul
Une histoire de la ville
La Découverte, La Découverte/poches, nº 59, 198 p., 45 F.

CAIRE-JABINET Marie-Paule
Chronologie thématique de la France depuis 1945
Nathan, 128, nº 197, 128 p., 49 F.

CASTELLAN Georges et VIDAN Gabrijela
La Croatie
PUF, Que sais-je ?, nº 3400, 128 p., 42 F.

CAUVIN Jacques
Naissance des divinités, naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au néolithique
Flammarion, Champs, 320 p., 50 F.

DEMUNGER Alain
La Croisade au Moyen Age
Nathan, 128, nº 218, 128 p., 49 F.

DUBY Georges
Dames du XIIe siècle. II. Le Souvenir des aïeules
Gallimard, Folio Histoire, nº 89, 240 p., 28 F.

FRÉCHET Hélène et PICY Jean-Pascal
Lexique d'histoire politique de la France de 1789 à 1914
Ellipses, 288 p., 110 F.

GEREMEK Bronislaw
Les Fils de Caïn. Pauvres et vagabonds dans la littérature européenne (XVe-XVIIe)
Flammarion, Champs, 416 p., 45 F.

REGENBOGEN Lucien
Napoléon a dit. Aphorismes, citations et opinions
Préface de Jean Tulard. Les Belles Lettres, 460 p., 59 F.

VOLDMAN Danièle
Le Déminage de la France après 1945
Odile Jacob, Opus, 250 p., 65 F.

● SCIENCES HUMAINES

AUDRERIE Dominique, SOUCHIER Raphaël et VILAR Luc
Le Patrimoine mondial
PUF, Que sais-je ?, nº 3436, 128 p., 42 F.

BETTELHEIM Bruno
Pour être des parents acceptables
Hachette Littératures, Pluriel, 416 p., 60 F.

BRENOT Philippe
La Relaxation
PUF, Que sais-je ?, nº 929, 128 p., 42 F.

BROSSOLETTE Guillaume
Résistances
Odile Jacob, Opus, 216 p., 60 F.

FOULIN Jean-Noël et MOUCHON Serge
Psychologie de l'éducation
Introduction de Michel Fayol. Nathan, Education en poche, 128 p., 49 F.

GREEN André
La Déliaison. Psychanalyse, anthropologie et littérature
Hachette Littératures, Pluriel, 384 p., 60 F.

Le Monde Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 1998. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

● LITTÉRATURE FRANÇAISE

BERNANOS Georges
Dialogue d'ombres
LGF/Livre de poche, Biblio Romans, nº 3306, 128 p., 30 F.

DJIAN Philippe
Criminels
Gallimard, Folio, nº 3135, 288 p., 35 F.

DUBILLARD Roland
Les Diablogues et autres inventions à deux voix
Gallimard, Folio, nº 3177, 304 p., 39 F.

DUBILLARD Roland
Les Nouveaux Diablogues
Gallimard, Folio, nº 3176, 384 p., 45 F.

DUTEURTRE Benoît
Gaîté parisienne
Gallimard, Folio, nº 3136, 208 p., 28 F.

FARGUE Léon-Paul
Refuges
Gallimard, L'Imaginaire, nº 390, 210 p., 55 F.

GALLO Max
Le Faiseur d'or
LGF/Livre de poche, nº 14527, 288 p., 30 F.

KADARÉ Ismaïl
Spiritus
LGF/Livre de poche, nº 14537, 320 p., 36 F.

LANZMANN Jacques
Le Fils de l'Himalaya
LGF/Livre de poche, nº 14530, 192 p., 30 F.

LE CLÉZIO J.-M. G.
Terra amata
Gallimard, L'Imaginaire, nº 391, 280 p., 62 F.

MAILLET Antonine
Pélagie-la-Charrette
Grasset, Les Cahiers rouges, nº 274, 316 p., 58 F.

MERCIER Louis-Sébastien
Tableau de Paris
La Découverte, La Découverte/Poches, nº 61, 360 p., 79 F.

MORDILLAT Gérard
Béthanie
LGF/Livre de poche, nº 14538, 192 p., 30 F.

NOURISSIER François
Roman volé
LGF/Livre de poche, nº 14533, 160 p., 26 F.

RACHET Guy
Khéops et la pyramide du Soleil. Le Roman des pyramides. Tome I
LGF/Livre de poche, nº 14526, 384 p., 36 F.

SAINTE-BEUVE
Portraits de femmes
Edition présentée, établie et annotée par Gérald Antoine. Gallimard, Folio Classique, nº 3127, 704 p., 65 F.

SIGNOL Christian
Bonheurs d'enfance
LGF/Livre de poche, nº 14524, 192 p., 26 F.

SOLLERS Philippe
Vision à New York
Préface de Philippe Forest. Gallimard, Folio, nº 3133, 240 p., 35 F.

SULITZER Paul-Loup
Le Complot des anges
LGF/Livre de poche, nº 14525, 416 p., 42 F.

VALÈRE Valérie
Vera, Magnificia love et pages diverses
LGF/Livre de poche, nº 14373, 320 p., 36 F.

VIAN Boris
Chroniques de jazz
LGF/Livre de poche, nº 14535, 416 p., 48 F.

● LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

AL-TIFACHI Ahmad
Les Délices des cœurs
Traduit de l'arabe par René R. Khawam. Phébus, Libretto, 552 p., 69F.

AMIS Martin
L'Information
Traduit de l'anglais par Frédéric Maurin. Gallimard, Folio, nº 3129, 688 p., 54 F.

BERGMAN Ingmar
Fanny et Alexandre
Traduit du suédois par C.G. Bjurström et Lucie Albertini. Gallimard, Folio, nº 3130, 280 p., 45 F.

BERNIÈRES Louis de
La Guerre des fesses
Traduit de l'anglais par Frédérique Nathan. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 470 p., 70F.

BRECHT Bertolt
La Vieille Dame indigne et autres histoires
Préface de Bernard Lortholary. Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary, Ruth Ballangé et Maurice Regnaut. LGF/Livre de poche, Biblio Romans, nº 3307, 224 p., 33 F.

CITATI Pietro
La Colombe poignardée. Proust et la Recherche
Traduit de l'italien par Brigitte Pérol. Gallimard, Folio, nº 3131, 496 p., 45 F.

CONRAD Joseph
La Flèche d'or
Traduit de l'anglais par G. Jean-Aubry, révisé par Sylvère Monod. Gallimard, Folio, nº 3132, 480 p., 39 F.

CONRAD Joseph
Le Frère-de-la-côte
Traduit de l'anglais par G. Jean-Aubry, révisé par Sylvère Monod. Gallimard, Folio, nº 3147, 384 p., 35 F.

HANDKE Peter
Essai sur la fatigue, suivi de *Essai sur le juke-box* et de *Essai sur la journée réussie. Un songe de jour d'hiver*
Traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt. Gallimard, Folio, nº 3138, 208 p., 39 F.

JAMES Henry
L'Age difficile
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Sager. 10/18, Domaine étranger, nº 3004, 448 p., 55 F.

MAHFOUZ Naguib
Vienne la nuit
Traduit de l'arabe par Nada Yafi. Gallimard, Folio, nº 3139, 528 p., 45 F.

MATURIN Charles Robert
Melmoth
Préface d'André Breton. Traduit de l'anglais (Irlande) par Jacqueline Marc-Chadourne. Phébus, Libretto, 640 p., 89 F.

MAUGHAM Somerset
La Leçon des choses
Traduit de l'anglais par M. Danzas, J. Dobrinsky, J. Martin, P. Nordon, J. Quéval et C. Thomas. 10/18, Domaine étranger, nº 3009, 256 p., 44 F.

MISHIMA Yukio
L'Ecole de la chair
Traduit du japonais par Yves-Marie et Brigitte Allioux. Gallimard, Folio, nº 2697, 288 p., 35 F.

PESSOA Fernando
Le Banquier anarchiste
Traduit du portugais par S. Biberfeld, D. Touati et J. Vital. 10/18, Domaine étranger, nº 3008, 512 p., 65 F.

POWELL Anthony
A l'écoute des harmonies secrètes
Traduit de l'anglais par Michel Doury. 10/18, Domaine étranger, nº 3010, 336 p., 47 F.

RUSHDIE Salman
Le Dernier Soupir du Maure
Traduit de l'anglais par Danielle Marais. 10/18, Domaine étranger, nº 3003, 496 p., 44 F.

SPARK Muriel
Les Demoiselles de moyens modestes
Traduit de l'anglais par Léo Dile. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 150 p., 50 F.

TREMAIN Rose
L'Eté de Valentina
Traduit de l'anglais par Jean Bourdier. LGF/Livre de poche, nº 14528, 416 p., 40 F.

TREVOR William
En lisant Tourguenlev
Traduit de l'anglais par Cyril Veken. Phébus, Libretto, 256 p., 59F.

WAUGH Evelyn
La Capitulation
Traduit de l'anglais par Jeanne Hebert-Stevens. 10/18, Domaine étranger, nº 1713, 384 p., 47 F.

WHARTON Edith
Les Boucanières
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gabrielle Rolin. Edition établie et achevée par Marion Mainwaring. 10/18, Domaine étranger, nº 3007, 432 p., 50 F.

● CLASSIQUES

HOMÈRE
L'Iliade, chants I à VIII
Texte établi et traduit par Paul Mazon. Préface de Jean-Pierre Vernant. Notes par Hélène Monsacré. Les Belles Lettres, Classiques en poche, nº 31, 360 p., 59 F.

HOMÈRE
L'Iliade, chants IX à XVI
Texte établi et traduit par Paul Mazon. Préface de Jean-Pierre Vernant. Notes par Hélène Monsacré. Les Belles Lettres, Classiques en poche, nº 35, 59 F.

HOMÈRE
L'Iliade, chants XVII à XXIV
Texte établi et traduit par Paul Mazon. Préface de Jean-Pierre Vernant. Notes par Hélène Monsacré. Les Belles Lettres, Classiques en poche, nº 37, 59 F.

TITE-LIVE
Histoire romaine. Livres XXXVI à XL. Les Progrès de l'hégémonie romaine I
Présentation et traduction d'Annette Flobert. Flammarion, GF-Flammarion, 540 p., 65 F.

● POÉSIE

CHAR René
Commune présence
Gallimard, Poésie/Gallimard, 396 p., 40 F.

MUSSET Alfred de
Premières poésies
Présentation par Jacques Bony. Flammarion, GF-Flammarion, 384 p., 52 F.

PONCHON Raoul
La Muse au cabaret
Grasset, Les Cahiers rouges, nº 275, 312 p., 58 F.

● ROMANS POLICIERS

ARSENEVA Elena
Ambre mortel
10/18, Grands détectives, nº 3012, 320 p., 47 F.

BERNIÈRES Louis de
Señor Vivo et le baron de la coca
Traduit de l'anglais par Frédérique Nathan. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 384 p., 65 F.

BLANC Henri-Frédéric
Cloaque
Fleuve noir, Nuit grave, nº 6, 96 p., 25 F.

BRUSSOLO Serge
Le Château des poisons
LGF/Livre de poche, nº 17 055, 256 p., 30 F.

COLLINS W. Wilkie
Pierre de lune
Préface de Charles Palliser. Traduit de l'anglais par Lucienne Lenob. Phébus, Libretto, 512 p., 79 F.

DAENINCKX Didier
Mort au premier tour
Gallimard, Folio Policier, nº 34, 256 p., 35 F.

DEVON Gary
Nuit de noces
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacqueline Lahana. LGF/Livre de poche, nº 17 052, 256 p., 30 F.

DOBYNS Stephen
Un chien dans la soupe
Traduit de l'anglais par Philippe Rouard. Gallimard, Folio Policier, nº 31, 320 p., 35 F.

FAJARDIE F. J.
Sous le regard des élégantes
Gallimard, Folio Policier, nº 33, 352 p., 35 F.

FILOCHE Pierre
Nanks
Baleine, Canaille/Revolver, 140 p., 39 F.

FORT Pierre
Le mec à l'eau de la Générale
Baleine, Le Poulpe, 154 p., 39 F.

GOINES Donald
Ne mourez jamais seul
Traduit de l'anglais par Lili Szatajn. Gallimard, Folio Policier, nº 32, 192 p., 28 F.

GOUR Batya
Le Meurtre du samedi matin
Traduit de l'hébreu par Jacqueline Carnaud et Laurence Sendrowicz. LGF/Livre de poche, nº 14540, 352 p., 33 F.

HARTZMARK Gini
La Suspecte
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Juliette Hoffenberg. LGF/Livre de poche, nº 17049, 288 p., 33 F.

HIGGINS CLARK Mary
Joyeux Noël, merry christmas
Traduit de l'anglais par Anne Damour. LGF/Livre de poche, nº 17053, 256 p., 33 F.

KAMINSKY Stuart
Et le diable rencontra la femme
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lourbet. 10/18, Grands détectives, nº 3 011, 240 p., 47 F.

KAZAR Nila
Madame est Serbie
Baleine, Le Poulpe, 154 p., 39F.

MALET Léo
Corrida aux Champs-Elysées. 8e arrondissement
Couverture illustrée par Tardi. Fleuve noir, Les nouveaux mystères de Paris, 35 F.

MALET Léo
Pas de bavards à la Muette. 16e arrondissement
Couverture illustrée par Tardi. Fleuve noir, Les nouveaux mystères de Paris, 35 F.

MARSH Ngaio
L'Empreinte de la justice
Traduit de l'anglais par Sophie Dalle. 10/18, Grands détectives, nº 3005, 256 p., 44 F.

MORELLI Archange
Raison d'Etat
Méditorial, Misteri, 96 p., 35 F.

PETERS Elisabeth
Le Secret d'Amon-Râ
LGF/Livre de poche, nº 14539, 480 p., 40 F.

SAN ANTONIO
Les souris ont la peau tendre
Fleuve noir, nº 44, 35 F.

SAN ANTONIO
On liquide et on s'en va
Fleuve noir, nº 105, 35 F.

SAN ANTONIO
Œuvres complètes, tome XXVII
Fleuve noir, 200 F.

SEDLEY Kate
Les Saints Innocents
Traduit de l'anglais par Claude Bonnafont. 10/18, Grands détectives, nº 3006, 288 p., 44 F.

STEINER Michel
Mainmorte
Baleine, Instantanés de Polar, 280 p., 45 F.

● ROMANS FANTASTIQUES ET DE SCIENCE-FICTION

COLLECTIF
Fantasy. Dix-huit grands récits de merveilleux
Couverture illustrée par Jean-Jacques Chaubin. Fleuve noir, 72 F.

l i t t é r a t u r e s

Gustave Flaubert, c'est moi

CORRESPONDANCE
de Gustave Flaubert.
Choix et présentation de Bernard Masson.
Gallimard, « Folio classique », 854 p., 59 F.

Y aurait-il deux Flaubert ? D'un côté, l'obscur travailleur œuvrant à l'accomplissement d'une prose parfaite, à l'avènement d'un pur roman débarrassé des illusions réalistes ou naturalistes – débarrassé de tout d'ailleurs, pour devenir ce fameux *« livre sur rien »* (lettre à Louise Colet, 16 janvier 1852), exact équivalent romanesque du rêve poétique mallarméen. De l'autre, l'épistolier intarissable, écrivant au fil de sa plume et de ses humeurs, emporté, charnel, tendre ou colérique, obscène et amical, toujours attentif, formidablement incarné. De fait, l'homme et l'artiste, semble penser Flaubert, sont deux êtres distincts logeant dans la même tête. Sur l'autel du second, à son seul profit, le premier doit tout sacrifier, et d'abord lui-même. Cette séparation est la religion de l'écrivain, voué au culte de la *« sacro-sainte littérature »* (à Louise Colet, 9 décembre 1876). Pour l'auteur de *Madame Bovary*, l'écrivain n'existe vraiment et valablement que par ses œuvres.

Sa correspondance – cette admirable correspondance, sans doute la plus belle de son siècle –, Flaubert l'écrit donc dans les coulisses de la grande, de la très austère cérémonie littéraire. Elle est, d'un bout à l'autre, le récit en même temps que le redoublement de sa folie d'écriture. L'homme est bien vivant pourtant, à défaut d'être toujours bon vivant. Car ce sacrifice, il l'accomplit, avec passion : *« ... Les convictions m'étouffent. J'éclate de colère et d'indignation rentrées. Mais dans l'idéal que j'ai de l'Art, je crois qu'on ne doit rien montrer, des siennes, et que l'Artiste ne doit pas plus apparaître dans son œuvre que Dieu dans la nature. L'homme n'est rien, l'œuvre tout !* (...) *Il me serait bien agréable de dire ce que je pense, et de soulager le sieur Gustave Flaubert, par des phrases. Mais quelle est l'importance dudit sieur ? »* (à George Sand, fin décembre 1875).

« *Apparaître* ». Ce pourrait bien être le maître-mot de cette correspondance. Ce que montre Flaubert, au-delà des circonstances et des anecdotes de sa biographie, c'est l'homme au travail, l'ascète qui voudrait, comme Mallarmé, intégralement se retrancher, l'homme enfantin et plaintif (c'est Henry James qui le décrit ainsi) jouissant dans la douleur des enfantements : *« Quelles bonnes journées j'ai passées jeudi et vendredi ! Jeudi soir, à deux heures du matin je me suis relevé et j'ai travaillé jusqu'à midi.* (...) *J'avais une rage de style au ventre à me faire aller ainsi le double de temps encore.* (...) *J'éprouve encore l'arrière-goût de ces trente-six heures olympiennes et j'en suis resté gai, comme d'un bonheur »* (à Louise Colet, 18 juillet 1852).

Il fut un épistolier intarissable, écrivant au fil de sa plume et de ses humeurs, emporté, charnel, tendre ou amical. L'admirable correspondance de Flaubert est sans doute le meilleur moyen de comprendre sa folie, sa passion d'écriture, ce corps-à-corps mené tout au long d'une vie avec les mots et les phrases

Il faudrait tout citer de ces lettres où le *« génie grammatical »* (Proust) de l'écrivain, cet esprit de calcul et de mesure appelant de ses vœux, avec force vociférations, un *« style qui serait beau* (...), *rythmé comme le vers, précis comme le langage des sciences, et avec des ondulations, des ronflements de violoncelle, des aigrettes de feu* (...), *qui vous entrerait dans l'idée comme un coup de stylet, et où votre pensée enfin voguerait sur des surfaces lisses... »* (à Louise Colet, 24 avril 1852) se libère, se débonde. Il râle, broie du noir, explose, encanaille sa prose comme à plaisir : *« Il me prend l'envie de me casser la gueule quand je songe que je n'écrirai jamais comme je veux, ni le quart de ce que je rêve. Toute cette force que l'on se sent, et qui vous étouffe, il faudra mourir avec elle et sans l'avoir fait déborder. C'est comme les envies de foutre. On soulève en idée tous les cotillons qui passent. Mais dès le cinquième coup, tout sperme manque. Alors le sang vient au gland, mais la concupiscence reste au cœur »* (à Louis Bouilhet, 24 août 1853).

Kafka, qui lisait *L'Education sentimentale* à haute voix dans son propre « gueuloir » et qui était bien placé pour comprendre – il est vrai en vue d'un tout autre horizon – l'entreprise sacrificielle de Flaubert, voyait celui-ci attaché à son rocher de douleur et de délices, *« exactement comme une statue qui regarde au loin et reste accrochée à son socle »*. C'est ce *« socle »*, à Croisset dans l'humidité et la solitude normande, ou à Paris au milieu des gens de plume, que construisent et montrent les lettres de Flaubert. De là, le regard embrasse le paysage hiératique de l'œuvre à faire, de l'œuvre rêvée jusqu'au cauchemar, jusqu'à l'impossible. De ce rêve, *Bouvard et Pécuchet* sera la dernière station, l'inachevable et dérisoire couronnement. Dans les dernières années, c'est le désert qui gagne : *« Je n'attends plus rien de la vie qu'une suite de feuilles de papier à barbouiller de noir. Il me semble que je traverse une solitude sans fin, pour aller je ne sais où, et c'est moi qui suis tout à la fois le désert, le voyageur et le chameau ! »* (à George Sand, 27 mars 1875).

L'édition de Bernard Masson est un choix judicieusement organisé (et chaleureusement justifié) de la correspondance de Flaubert, et une excellente introduction à sa totalité. Il n'y a pas une ligne de trop dans cette anthologie, plus large que celle, pionnière, de Geneviève Bollème (*Préface à la vie d'écrivain*, Seuil, 1961) ou que les éditions croisées – avec Sand, Maupassant ou les Goncourt (les trois chez Flammarion). Mais évidemment, des lignes, il en manque beaucoup ! L'édition la plus récente, celle de « La Pléiade », due à la passion érudite et exemplaire de Jean Bruneau, est en cours d'achèvement : le quatrième et avant-dernier volume a été publié l'hiver dernier (« Le Monde des livres » du 13 février). Cette édition superbe comporte notamment nombre de réponses des correspondants de Flaubert – de Louise Colet à la touchante Marie-Sophie Leroyer de Chantepie.

Patrick Kéchichian

ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTTI

★ **Signalons également l'édition maniable de toutes les chroniques de voyages de Flaubert, présentée par Dominique Barbéris (Arléa, 704 p., 185 F).**

e x t r a i t

Je mène une vie âpre, déserte de toute joie extérieure, et où je n'ai rien pour me soutenir qu'une espèce de rage permanente, qui pleure quelquefois d'impuissance, mais qui est continuelle. J'aime mon travail d'un amour frénétique et perverti, comme un ascète le cilice qui lui gratte le ventre.

Quelquefois, quand je me trouve vide, quand l'expression se refuse, quand après *[avoir]* griffonné de longues pages, je découvre n'avoir pas fait une phrase, je tombe sur mon divan et j'y reste hébété dans un marais intérieur d'ennui. – Je me hais, et je m'accuse de cette démence d'orgueil qui me fait haleter après la chimère. Un quart d'heure après tout est changé, le cœur me bat de joie. Mercredi dernier, j'ai été obligé de me lever pour aller chercher mon mouchoir de poche. Les larmes me coulaient sur la figure. Je m'étais attendri moi-même en écrivant, je jouissais délicieusement, et de l'émotion de mon idée, et de la phrase qui la rendait, et de la satisfaction de l'avoir trouvée. – Du moins je crois qu'il y avait de tout cela dans cette émotion, où les nerfs après tout avaient plus de place que le reste. – Il y en a, dans cet ordre, de plus élevées. Ce sont celles où l'élément sensible n'est pour rien. – Elles dépassent alors la Vertu en beauté morale, tant elle sont indépendantes de toute personnalité, de toute relation humaine.

Lettre à Louise Colet, 24 avril 1852, pages 170 et 171.

l i t t é r a t u r e s

Dieu joue au démon

LE SPINOZA DE LA RUE DU MARCHÉ
(The Spinoza of Market Street)
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit de l'anglais
par Marie-Pierre Bay.
Gallimard, « Folio »,
284 p., 35 F.
(Première édition :
Denoël, 1997.)

Dans le livre qu'il a consacré à ses relations avec son père (1), Izrael Zamir raconte que, pendant l'éloge funèbre du grand Isaac Bashevis Singer, le micro s'est mis à grésiller et à couiner et que le rabbin Berkowitz, qui prononçait le discours, a attribué ce phénomène aux démons et fantômes hantant les livres de Singer, qui manifestaient ainsi leur deuil. Ils n'ont toujours pas l'intention de se laisser oublier et les voilà en pleine forme, sinistres et effrayants, dans la plupart des nouvelles qui composent *Le Spinoza de la rue du Marché*, évoquant l'esprit agile et iconoclaste de celui que l'on n'ose nommer leur créateur, mais plutôt leur scribe. Avertissement avant d'aller plus loin : il faut surtout laisser les morts où ils sont, car si l'on a le malheur de les faire revenir, ils errent entre deux mondes et *« tous nos malheurs viennent d'eux »*. N'invoquons donc pas l'immense écrivain, on ne peut savoir ce dont il serait capable.

L'Esprit du Mal qui hante ces pages est presque toujours vainqueur, il triomphe de la beauté, de la sagesse, de la modestie et de l'intelligence, et même de l'amour ; il conduit les êtres humains aux conduites les plus abominables sans espoir de rachat ou de pardon, et ni la prière ni la mort ne suffiront à les sauver des puissances de la nuit qui savent qu'un jour *« le souvenir de l'homme et de ses crimes ne serait plus qu'un mauvais rêve inventé un jour par Dieu pour se distraire au fond de sa nuit éternelle »*.

M. Si.

(1) *Mon père inconnu, I. Bashevis Singer*, Arléa, 218 p., 120 F.

L'arrière-boutique des sentiments

Humour, ironie, sens aigu de la formule : les secrets de famille emballés par Kate Atkinson

DANS LES COULISSES DU MUSÉE
(Behind The Scenes At The Museum)
de Kate Atkinson.
Traduit de l'anglais
par Jean Bourdier.
Le Livre de poche, 410 p., 42 F.
(Première édition :
éd. de Fallois, 1996.)

Depuis le moment où elle prend conscience, tout petit embryon pas désiré, jusqu'au jour où, quelque quarante ans plus tard, installée dans les îles Shetland, elle se retrouve en phase non seulement avec son passé mais avec celui de sa famille sur trois générations, Ruby Lennox fait la preuve que l'ironie aide à surmonter bien de ces choses que la vie vous apporte sans qu'on lui ait rien demandé. Gardant à bout de bras ses distances, et sans la moindre complaisance, armée d'un humour abrupt, elle règle ses comptes pour mettre de l'ordre dans des souvenirs dispersés, enfouis, dissimulés. Jouant sur une construction astucieuse, Kate Atkinson laisse sa narratrice se raconter de chapitre en chapitre – chacun, sauf le dernier, accompagné d'une annexe où elle dévoile un épisode de la vie de ceux et surtout de celles qui l'ont précédée, sa mère, sa grand-mère, son arrière-grand-mère, chacune ayant une tripotée d'enfants qui ont donné des frères et des sœurs, des oncles et des tantes, des cousins et des cousines.

Le lecteur devine petit à petit que cette famille de *« boutiquiers »* anglais regorge de secrets plus ou moins troubles que Ruby n'a pu découvrir qu'à force de ténacité et de hasards, parce que ce sont des choses qui ne se racontent pas et qu'on laisse peser à la manière des cauchemars sur son entourage. Et ce que l'on ne cache pas, ou mal, ne vaut guère mieux : le plus lourd, pour Ruby, c'est sans doute le manque d'affection que lui témoigne sa mère, Bunty, qui n'en a d'ailleurs pas tellement plus pour ses autres filles puisqu'elle répond à l'une d'elles qui dit ne pas aimer le porridge : *« Moi, je n'aime pas les enfants. »* Il faudra que Ruby attende que Bunty soit devenue vieille pour passer un moment agréable avec elle, *« de longs après-midi ensoleillés sur la planète Alzheimer »*. Détachée et honnête, elle reconnaît que Bunty a dû passer sa vie entre le ménage et la « boutique » – invoquée sempiternellement comme une sorte de cri de ralliement – et ne pouvait s'en échapper qu'en rêvant d'un destin tiré d'un roman à l'eau de rose auquel elle n'a jamais eu droit. Bien au contraire.

Il y a beaucoup de disparitions dans cette famille, dont certaines mystérieuses : la guerre de 1914 permet d'éliminer rapidement un certain nombre de personnages, presque tous de sexe masculin, bien entendu, et souvent les plus séduisants. La deuxième guerre mondiale, qui n'aura été *« pour Bunty qu'une source de déception »*, en élimine encore quelques autres. Mais il y a aussi des accidents, des départs vers des destinations inconnues et souvent lointaines – on donne peu de nouvelles chez les Lennox une fois qu'on est parti – et des décès incongrus : comme celui du propre père de Ruby qui s'effondre en plein orgasme lors d'une noce sur une des serveuses du buffet. Il y aussi énormément de naissances, outre celle de Ruby, dont certaines tout aussi incongrues ou mystérieuses.

Les Ruby-Kate font preuve d'un sens aigu de la formule, lapidaire de préférence. Car si elles aiment décrire avec force détails, vifs, lucides, cocasses, toutes sortes de situations, elles en résument d'autres, emballées d'un coup sec qui vaut mieux qu'un long discours. Ainsi Ruby explique comment elle s'est retrouvée demoiselle d'honneur : *« A mon exception près, les demoiselles d'honneur présomptives [...] étaient soit mortes, soit en fuite, soit spiritualistes. »* Elle fait aussi un sort au sens du commerce parental : *« Les enfants de boutiquiers – Tchekhov et moi, par exemple – restent meurtris à tout jamais d'avoir vu leurs parents s'humilier de si outrageante façon. »* Quant à son mariage, elle l'expédiera en quelques lignes éparses qui font bien comprendre que cela ne vaut pas la peine de s'y attarder plus. Elle n'y a elle-même perdu que trop de temps. La tendresse affleure aussi parfois quand Ruby pense à ses sœurs, à Patricia surtout, la plus proche. Si bien qu'elle finit par dire : *« Je suis allée au bout du monde et j'en suis revenue, et maintenant je sais ce que je voudrais dans mon trousseau. Je voudrais mes sœurs. »*

Martine Silber

Cuba du noir et blanc à la couleur

Nouvelles de la misère au temps du tyran Batista, par Guillermo Cabrera Infante

DANS LA PAIX
COMME DANS LA GUERRE
(Asi en la paz
como en la guerra)
de *Guillermo* Cabrera Infante.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
et revu par Robert Marrast.
Gallimard, « L'Etrangère », 226 p., 58 F.
(Première édition :
Gallimard, 1962.)

Ecrites entre 1949 et 1958, les nouvelles de ce recueil ont été rassemblées en 1960 à Cuba, où Cabrera Infante est né en 1929. C'était pour ce jeune critique de cinéma qui avait déjà fondé la cinémathèque cubaine – il en fut le directeur de 1951 à 1956 – ses premières œuvres littéraires publiées. Son roman le plus célèbre, *Trois tristes tigres*, a obtenu plusieurs prix en Espagne et en France et son œuvre a été couronnée par le prix Cervantes en 1997.

Au nombre de quatorze, ces nouvelles ont pour champ le Cuba du tyran Batista et sont inspirées de faits réels, personnels ou historiques. La misère, matérielle et morale, y tient le premier rôle, sous différents angles de vue. Ici, une fillette de six ans raconte, en un récit d'un seul tenant, sans ponctuation, ce que ses yeux ne savent pas comprendre, l'inexorable déchéance de sa famille. Plus loin, une femme apprend la résignation, accepte *« le temps de la trêve avec la vie »*, tandis qu'une autre déverse, impuissante et déjà vaincue, sa révolte sur des mouches inaccessibles. Ailleurs, où cette même révolte leur a fait incendier une raffinerie, deux hommes tentent d'échapper à la mort, abandonnés par un *« Dieu trop occupé à surveiller ses péchés »*. Chaque scène, décrite dans une langue dont tous les sens seraient en éveil, foisonne d'odeurs, de bruissements et de sons.

Les nouvelles sont précédées de ce que l'auteur nomme des vignettes, de très courts textes écrits pour la plupart en 1958, quelques mois avant la libération de l'île par les révolutionnaires. Elles portent sur la répression sauvage qui sévissait à l'époque un éclairage tellement cru qu'il en est presque aveuglant, comme autant de flashes projetés sur les victimes. Au fur et à mesure de la lecture se dévoile une structure originale, empruntée à une autre discipline, celle du montage cinématographique. Vignettes et nouvelles alternent comme dans un film composé de plans furtifs et de plans-séquences, les premiers en noir et blanc, *« dans la guerre »*, les autres en couleurs, *« dans la paix »*. Le lecteur devient ainsi spectateur d'une réalité à peine retouchée, juste ce qu'il faut pour *« accommoder la vie difficile aux nécessités littéraires »*, saisie par une caméra virevoltante ou flâneuse, parfois fixe, à l'image des sujets qu'elle ausculte.

A cette fusion des genres s'ajoute ce malin plaisir qu'a Cabrera Infante de cadrer ses ouvrages, celui-ci comme les autres, d'avertissements au lecteur, de prologues ou épilogues où il se pose en critique de sa propre œuvre, en maître de cérémonie qui lève lui-même le rideau, comme dans *Trois tristes tigres*. Une façon de dire au lecteur : le spectacle va commencer.

Jean-Louis Aragon

l i v r a i s o n s

essais

● **IDENTITÉ ET DIFFÉRENCE**, de John Locke
C'est un très court texte (vingt-cinq pages dans la présente édition) que ce texte de Locke (1632-1704). Même pas un ouvrage, un chapitre seulement (le XXVII[e] du Livre II) de l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1690). Et encore, le philosophe anglais n'avait-il jugé bon de le publier qu'à la deuxième édition de son œuvre, quatre ans après la première. Mais c'est un texte de première importance, *« l'un des plus décisifs de la philosophie moderne »*, note Etienne Balibar, qui le présente, le traduit et le commente. Décisif en effet, puisque Locke y faisant de la conscience (*consciousness*) le critère de l'identité personnelle, il modifiait profondément la conception même de la subjectivité, héritée d'Aristote et de Descartes. *« Une révolution théorique*, note Balibar, *dont nous sommes encore tributaires. »* Mais il y a plus. Etienne Balibar entreprend, ici, de démontrer longuement ce que la première traduction en français de l'*Essai*, qui reste la seule intégrale à ce jour et que réalisa Pierre Coste en 1700, apporte à la compréhension du texte. En traduisant *consciousness* par *con-science* (et non *conscience*) pour exprimer *« ce qui fait que chacun est ce qu'il nomme soi-même »*, Coste dissipait l'ambiguïté qui pouvait entourer un terme ayant jusqu'alors une consonance morale. Etienne Balibar entend ainsi *« contribuer à la reconnaissance du rôle philosophique de la traduction des philosophes »*. Au texte de Locke, Balibar ajoute la traduction de Coste, sa propre traduction, un glossaire et des textes de Descartes, Louis de la Forge, Malebranche, Ralph Cudworth, Sylvain Régis, Leibniz et Condillac. On ne peut être plus complet sur cet événement décisif, *« l'invention européenne de la conscience »*. (Seuil, « Points/Essais », 330 p., 63 F. Inédit.) **A. My**

● **RECHERCHE SUR LA NATURE DE LA SOCIÉTÉ**, de Bernard Mandeville
Médecin avant d'être philosophe, Bernard Mandeville ne voulut pas changer l'homme mais le voir tel qu'il est. Avec *La Fable des abeilles*, il affirmait que le bonheur public est la somme des vices privés. Dans ce petit livre, ajout à la deuxième édition, il ne cherche pas à se disculper du scandale : il l'aggrave. Observant la société en anatomiste, il dissèque avec minutie les rapports humains. Ainsi, au travers de nombreux exemples, il ne blâme pas l'hypocrisie mais en fait un signe de la condition sociale. Il affirme même que la satisfaction individuelle est le premier moteur de la prospérité. Des pensées dont le temps n'atténue pas l'audace. (Actes Sud, « Babel », 96 p., 33 F.) **V. De.**

● **LA GANGRÈNE ET L'OUBLI, la mémoire de la guerre d'Algérie,** de Benjamin Stora
Les « événements » ou « opérations » d'Algérie sont officiellement désignés, en France, comme « guerre » depuis le 21 septembre 1997... Une reconnaissance tardive qui ne fait pas disparaître ce qu'ont été si longtemps, de ce côté de la Méditerranée, les *« mécanismes de fabrication de l'oubli de ce conflit inavouable »*. Ce sont ces mécanismes que Benjamin Stora faisait apparaître en 1991, et dont certains demeurent : le refus de reconnaître la réalité de la torture et des exécutions sommaires, le refus de reconnaître le triste sort fait aux harkis ou l'accueil peu chaleureux fait par la métropole aux rapatriés. C'est aussi la « frénésie » qui accompagne, en Algérie, la commémoration de la guerre que Stora met en lumière. Une frénésie qui n'en finit pas d'occulter des pans entiers de la lutte pour l'indépendance, qu'ils soient politiques, diplomatiques ou philosophiques. Une frénésie qui a fondé une légitimité militaire étatique et entretenu une culture de guerre qui n'est pas sans incidence sur la « guerre ouverte » que connaît aujourd'hui le pays. « Guerre sans nom » pour les Français, et pour les Algériens « révolution sans visage ». En dénonçant ces *« durcissements »* de mémoire, Benjamin Stora participe à l'écriture de l'histoire de la guerre d'Algérie et, sans doute, comme il l'espère, favorise, ici et là-bas, l'apparition d'un processus d'apaisement. (La Découverte /Poche, 378 p., 79 F. Première édition : La Découverte, 1991.) **A. My**

● **LE BEL AVENIR DE LA GUERRE**, de *Philippe Delmas*
A notre époque, la guerre est morte pour renaître sous d'autres formes. A travers l'analyse de conflits contemporains, Philippe Delmas pose la question du rôle de la mondialisation dans l'apparition des guerres déguisées que se livrent les Grands. Il n'élude pas la place prise par l'économie comme forme moderne de la lutte. Il interroge pour cela les événements avec rigueur, qu'il s'agisse des facteurs sociologiques, économiques ou politiques. Et pose ainsi le véritable problème : comment penser la guerre désormais, lorsque la mort de l'un signifie la mort de l'autre ? (Gallimard, « Folio actuel », 283 p., 35 F. Première édition : Gallimard, 1995.) **V. De.**

● **LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE**, de Pierre Maillet et Philippe Rollat
Un « Que sais-je ? » de référence sur la croissance économique (ses manifestations, ses facteurs, ses politiques). Les auteurs insistent sur la complexité du phénomène, relativement récent, et qui se répand très inégalement dans le monde. Les transformations liées à l'expansion économique touchent aussi bien les secteurs professionnels, les régions, les villes et la répartition des revenus. La croissance est inséparable du progrès technique, mais trois éléments supplémentaires sont fondamentaux : l'effort d'épargne, la formation de la main-d'œuvre et la volonté de procéder aux réformes qui favorisent l'essor économique. Les politiques pour soutenir la croissance sont très variées. Un besoin s'amplifie en tout cas : celui d'une stratégie planétaire pour remédier aux à-coups de la mondialisation, dont on mesure aujourd'hui les pernicieux effets. (PUF, « Que sais-je ? », 68 p., 42 F. Inédit.) **P. D.**

● **L'ENFANT ET LA FÊTE**, *de Françoise Dolto*
Ce n'est pas vraiment un texte de Françoise Dolto, mais un entretien qu'elle a eu le 20 septembre 1978 avec André Parinaud, président de l'Académie nationale des arts de la rue. Cela fait un peu cher pour quelques pages que l'on aurait pu lire dans une revue. Mais c'est une bonne lecture avant... les fêtes. Même si on n'est pas forcément d'accord sur le rôle des mamans qui papotent dans les jardins publics ou sur les syndicalistes *« responsables civiques »* et *« irresponsables chez eux »*. (Texte établi avec la participation de Muriel Djéribi-Valentin, Mercure de France, « *Petit Mercure* », 62 p., 18 F.) **M. Si.**

● **DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DU THÉÂTRE**, de Michel Corvin
Qu'est-ce que l'Ortaoyunu ? Qui est Werner Schwab ? Quelle est l'histoire du Théâtre du Peuple de Bussang ? Qu'est-ce qu'un pendrillon ? Qui a développé la notion d'anthropologie théâtrale ? Comment étaient les costumes au Moyen Age ? Quels sont les exercices de formation des acteurs chinois ? Un seul ouvrage répond aujourd'hui à toutes ces questions : le Corvin. Né chez Bordas en 1991 en un fort volume de 940 pages, cette encyclopédie du théâtre avait connu une première réédition-augmentation en deux tomes et 1 040 pages en 1995. Larousse vient d'en publier une nouvelle édition largement refondue, à la typographie aérée, en deux tomes souples sous emboîtage. Le nombre d'entrées est passé à 2 400 articles (signés), faisant disparaître quelques zones d'ombre ou d'incertitude qui demeuraient. Apparaissent ainsi, parmi les Français contemporains, Bruno Bœglin et Bruno Bayen à la place qui leur est due. (Larousse, « In extenso », 1 900 p., 260 F.) **J.-L. P.**

● **QUAND J'ÉTAIS PHOTOGRAPHE**, de Nadar
C'est en 1900 que Félix Tournachon (1820-1910), préférant se faire appeler Nadar depuis l'âge de vingt-deux ans, proposa à Ernest Flammarion quatorze récits que l'éditeur accompagna d'une « présentation » de Léon Daudet. Le vieux pionnier de la photographie, qui avait été, dans sa jeunesse, nouvelliste, caricaturiste et avait même fondé la *Revue comique*, retrouvait, en partie, son talent d'écriture pour livrer, en guise de mémoires, quelques portraits charges de ses contemporains, anonymes ou non, découvrant le nouvel art. On croise Balzac, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, convaincus qu'à chaque *« opération daguerrienne »*, leur corps était dessaisi d'une de ces *« pellicules infinitésimales »* qui le composent. On retrouve nombre de *« primitifs de la photographie »*, jugés par l'expert : Le Gray, *« chercheur laborieux »*, Disdéri et son *« flair industriel »*, Lazerge *« décoratif-né »*, et Van Monckhoven et Léon Vidal le devancier, le *« maître »*. Nadar en évoque plus de soixante opérant à travers le monde, de Paris à Constantinople ou New York. Jugeant *« de ton et d'intérêts inégaux »* les quatorze textes de Nadar, on n'en a retenu ici que cinq. On peut le regretter. (Actes Sud, « Babel XIX[e] siècle », 142 p., 39 F.) **A. My**

● **L'AIR DE PARIS**, de Daniel Percheron
Comme Fargue, comme Calet, comme Perec, Daniel Percheron aime flâner dans Paris et faire partager aux autres ses rencontres et ses étonnements. En quarante-deux promenades, il a vite fait d'inquiéter ou de rassurer les misonéistes et les partisans de l'éphémère. Un bâtiment mauresque disparu dans les flammes, près du parc Montsouris, une vespasienne maintenue, place de Barcelone, un café de poche, rue Saint-Jacques, temple du back-gammon depuis les années 60, une stèle, porte de La Muette, rappelant que *« le premier vol humain de l'histoire »* partit de là pour aboutir à la Butte-aux-Cailles... Et aussi ces grafitti qui s'effaceront sur un mur, sur une tombe, un *« tu nous manques »* pour Gainsbourg, un *« casse-toi »* pour Juppé... Du Vert-Galant à Montparnasse, du Ranelagh au quai de Jemmapes, on croise Daubenton et Agnès Varda, Verlaine et Marcel Carné... L'air éternel et fugace de Paris que Percheron avait humé pour les lecteurs du *Monde*, en 1996, et qu'il exhale avec humour et tendresse. (Zulma, 134 p., 49 F.) **A. My**

● **POLICE-SECOURS**, de Georges Simenon
Voilà Simenon... en Tintin. Reporter à *Paris-Soir*, il a, à trente-quatre ans, gagné depuis longtemps ses lettres de noblesse de journaliste et ne fait plus les chiens écrasés mais les commissariats et leur lot de drames. Il a déjà rendu célèbre le commissaire Maigret, et ce reportage dans les roues des « paniers à salade » l'évoque en permanence, avec une sorte de philosophie face à la misère et au malheur, car ce n'est pas la pègre et les voyous qui l'intéressent, mais un jeune ménage qui se suicide avec son bébé, un père divorcé qui tire sur le juge qui lui refuse ses enfants, ou le mutilé qui canarde son voisin qui passe toujours le *même disque...* (Ed. Mille et une nuits, 94 p., 10 F.) **M. Si.**

● **LE JARDIN DES ÉPICES**, de Maït Foulkes
La cuisine asiatique est sans doute celle qui exige les plus étonnantes combinaisons d'épices. Région par région, pays par pays, Maït Foulkes donne des recettes chinoises, coréennes, indiennes, indonésiennes et malaises, japonaises, thaïlandaises, vietnamiennes et une cambdogienne, s'attardant à chaque fois pour rectifier des préjugés, conter une histoire et donner des conseils avisés et justifiés. (Ill. Aurore de la Morinerie, Picquier poche, « Le goût de l'Asie », 256 p., 69 F. Inédit.) **M. Si.**

Mon beau miroir...

HISTOIRE DU MIROIR
de Sabine Melchior-Bonnet.
Préface de Jean Delumeau. Hachette, « Pluriel », 272 p., 50 F.
(Première édition : Imago, 1994.)

D'abord petit, rare et cher, puis lentement banalisé et, aujourd'hui, envahissant, le miroir est de ces objets qui ne se contentent pas d'accompagner l'histoire des hommes, mais la modifient profondément. Sabine Melchior-Bonnet, ingénieur d'études au Collège de France, retrace la longue aventure de *« l'instrument merveilleux »* et *« inquiétant »* qui, dès l'Antiquité, aidera à fonder un raisonnement analogique et une pensée symbolique. Quand les progrès techniques dans la fabrication du verre, aux XVe et XVIe siècles, puis la meilleure connaissance du mécanisme de la vision au XVIIe entraîneront la généralisation et la *« déchéance métaphysique »* du miroir, la psyché puis l'armoire à glace, triomphant à la ville, et le *« mirouë, mirelaid ou mirochon »*, gagnant peu à peu la campagne réticente, deviendront des instruments d'adaptabilité sociale, procurant puissance et insatisfaction.

C'est que le *« défi du reflet »*, inhérent au miroir, est bien de confirmer l'unité du sujet tout en l'introduisant dans la sphère de l'altérité. Sabine Melchior-Bonnet en appelle aux écrivains, Le Tasse, Théophile Gautier, Lewis Carroll ou Sartre, aux prédicateurs du Grand Siècle inquiets de voir ainsi encouragées vanité, curiosité, concupiscence, aux peintres, Vinci ou Magritte, et encore à Lacan pour son *« stade du miroir »*, quand l'individu se découvre « dedans » et « dehors » sous le regard d'un tiers. Autant d'approches ici maîtrisées avec aisance et qui donnent toute sa force à un mystérieux épilogue : *« Le miroir demeurera toujours hanté par ce qui ne s'y trouve pas. »*

A. My

Un accent sur le bout de la langue

Délicieux et érudit, un véritable festin linguistique concocté par Rolande Causse

LA LANGUE FRANÇAISE FAIT SIGNE(S)
Lettres, accents, ponctuation de Rolande Causse.
Seuil, « Point Virgule », 256 p., 39 F.
(Inédit.)

Où peut-on croiser Etienne Dolet et Dominique Sigaud, Francis Ponge et Paul Verlaine, Max Rouquette et François Rabelais, Jean Racine et Paul Claudel ? Pas même dans les plus inspirés des dictionnaires, toujours frileux à accueillir les meilleurs contemporains. Où écouter en écho les voix singulières du linguiste Alain Rey, des écrivains Claude Duneton et Leslie Kaplan et du metteur en scène Alain Ollivier ? Rêvez d'une histoire express des signes de l'écriture, d'un rapide retour sur la langue française de ses matrices antiques à nos jours ; reprenez signes d'accentuation et de ponctuation, chacun des indices graphiques qui font la spécificité d'une intention, la résolution d'une ambiguïté ou la valeur d'une architecture ; offrez-vous en prime la reprise d'un court texte du philosophe Jacques Derrida et vous aurez une assez juste idée du festin malicieux qu'a concocté Rolande Causse avec cet inédit *La Langue française fait signe(s)*.

La romancière, dont on n'a pas oublié le superbe texte sur *Les Enfants d'Izieu* (Seuil, « Petit point », 1989) ou, plus récent, l'excellent roman pour la jeunesse *Sarah de Cordoue* (Syros, « Les uns les autres », 1997), a sans doute eu idée de cet opuscule inattendu à force de pratiquer ces « ateliers de littérature-écriture » dont elle fut l'une des pionnières. Travailler sur la langue, la phrase et ses séquences, son rythme et sa respiration suppose une maîtrise des signes qui les rendent sensibles. Pour la ponctuation notamment, nous disposions déjà des synthèses érudites de Jean-Pierre Colignon (qui est chef correcteur au *Monde*), *La Ponctuation, art et finesse* (Eole, 1988) (1) et de Jacques Drillon, *Traité de la ponctuation française* (Gallimard, « Tel », 1991). Rolande Causse n'a garde de l'oublier et dans ses sélectives pistes bibliographiques sait leur rendre hommage.

Elle choisit le ton vif et varié qui rend ces questions pointues plaisantes et accessibles. Diversifiant les angles, interrompant les doctes explications sur l'histoire de la langue par un entretien efficace avec le grand maître du Robert, toujours soucieux d'accompagner l'évolution sans pruderie ni « jeunisme » excessif (le mot, récent, est admis par le lexicographe), Rolande Causse se fait journaliste avec une discrétion et une humilité que son talent commande de tempérer. Jouant de citations puisées sur plus de huit siècles d'expression littéraire, elle répond aux questions les plus simples (« d'où vient la ponctuation ? »), les plus délicates (« le français est-il grec, latin, franc ou germain ? »), les plus ouvertes (« nos accents résisteront-ils ? ») comme les plus incongrues (« pour ou contre le circonflexe ? »).

Pourtant elle ne sacrifie pas à cette irritante manie de transformer en questions-débats tous les thèmes nécessairement abordés. Ce recours, qui est souvent une façade désignant comme enjeux des points que la simple rigueur d'information et d'érudition résout, n'apporterait rien à l'évocation des langues d'usage qui se partagent le royaume à l'ère médiévale, ou à celle de l'ordonnance capitale de Villers-Cotterêts, qui impose un *« langage maternel françois »* uniforme sur toute l'étendue du pays, sans omettre les emprunts consentis aux langues régionales, voire aux parlers locaux (« goéland » breton, « varech » normand, « luge » savoyarde ou « ortolan » provençal) ou les prolongements fructueux de la francophonie.

Est-ce un souci de consultation plus aisée ? Les entrées annoncées par la table des matières sont plus explicites que le titre donné aux paragraphes dans le corps du texte (« Buffon et l'Histoire naturelle » devient « Le style, c'est l'homme » ou « le point d'interrogation » : « le passage à la question »). Tout ça n'est pas très orthodoxe, mais, comme la navigation n'en est pas entravée – l'index est irréprochable –, cette entorse renforce la singularité d'un manuel atypique, résolument séduisant.

Philippe-Jean Catinchi

(1) On lui doit aussi l'excellent : *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace* (éd. du CFPJ).

★ **Signalons la parution d'un court recueil de poèmes de Rolande Causse, *Couleurs bonheurs* (« Les mini-poésies », 32 p., 15 F).**

Les illusions perdues de Valéry

Exercices de haute voltige littéraire et analyse de la « crise de l'esprit » du XXe siècle

VARIÉTÉ I et II
de Paul Valéry.
Gallimard, « Folio Essais », 320 p., 35 F.

Comme leurs titres l'indiquent, ces recueils courent le risque de l'hétérogène. En 1924 et en 1930, Valéry réunit des textes brefs, hommages, préfaces, souvenirs, esquisses d'essais. Il traite essentiellement d'histoire de la littérature. La suite des auteurs qu'il envisage peut déconcerter, tant elle est éclectique. Descartes, Bossuet, Montesquieu, Stendhal, Baudelaire, Verlaine, Mallarmé : à tous Valéry dédie quelques pages, ou quelques dizaines. Il a un art admirable de la digression maîtrisée, du lapidaire énigmatique, de la généralité déguisée en aphorisme, du paradoxe désobligeant.

Ces artifices ne dissimulent pas toujours que Valéry ne connaît son sujet qu'à demi ou que son opinion ne se distingue que fort peu de celle de tout un chacun, au temps où tout un chacun lisait encore des poèmes et des romans. Mais n'importe : l'essayiste glisse d'une notion à l'autre, d'un grand mot à un autre avec la facilité d'un rhéteur de haute voltige. Aussi ces textes abondent-ils en formules qui peuvent faire d'excellents sujets de dissertation.

C'est à peine si le lecteur, grisé par ces exercices au trapèze volant, a le temps de se demander comment Valéry découvre et goûte tant de mérites contradictoires chez tant d'écrivains si différents. Il a, se dit-on, l'admiration aussi élastique que la pensée. A moins que ce ne soit, trivialement, affaire de courtoisie et qu'il se soit interdit de trahir quelque réticence quand une introduction ou un hommage lui était commandé. Il prévient qu'il n'est aucun de ces morceaux *« que l'auteur eût écrit de son propre mouvement »*. C'est se dédouaner, non sans un rien de cynisme. La précaution n'est pas fort sympathique et l'on veut croire que, se souvenant de Mallarmé, Valéry n'écrivait pas seulement en mercenaire de luxe.

Ce serait aussi une précaution sans effet si *Variété I* ne s'ouvrait sur les deux lettres de 1919 intitulées « La crise de l'esprit », lesquelles suffisent à placer haut l'intérêt du livre et à justifier sa réédition. Ici, Valéry tire les conséquences d'une guerre mondiale de cinq ans. Ici, il ne fait pas – pas trop du moins – de littérature. Ici, quoiqu'il ne les nomme pas, il écrit à sa manière la doctrine désespérée que Dada déclame à Zurich, à Berlin, à Paris. Ici, il nous intéresse directement.

« Nous avons vu, de nos yeux vu, le travail consciencieux, l'instruction la plus solide, la discipline et l'application les plus sérieuses, adaptés à d'épouvantables desseins. » Ou : *« Il y a l'illusion perdue d'une culture européenne et la démonstration de l'impuissance de la connaissance à sauver quoi que ce soit ; il y a la science, atteinte mortellement dans ses ambitions morales, et comme déshonorée par la cruauté de ses applications. »* Il faudrait recopier toute la page. Elle ferait un excellent résumé du XXe siècle.

Philippe Dagen

« Plus j'écris, plus je vois »

En 1978, Philippe Sollers s'entretenait avec l'universitaire américain David Hayman

VISION À NEW YORK
Entretiens de Philippe Sollers avec David Hayman
Préface inédite de Philippe Forest.
Gallimard, « Folio », 228 p., 35 F.
(Première édition : Grasset, 1981.)

Près de vingt ans après sa publication, *Vision à New York* reparaît avec l'éclat surprenant d'un livre neuf, étrangement lumineux. De cet éclat qui, comme le souligne Philippe Forest dans sa remarquable préface, *« n'a jamais cessé d'agir à sa façon secrète sur de nouveaux lecteurs qui ont découvert à travers lui l'œuvre romanesque de Philippe Sollers et la vision qui l'habite »*. La force, intacte, de ces entretiens entrepris avec David Hayman en 1978 tient là, tout entière, dans la (re)découverte d'un homme qui raconte à la première personne de son passé atypique, dérangeant, l'expérience singulière de l'écriture. Ce recueil d'entretiens a été réalisé vingt ans après *Une curieuse solitude* (1958), son premier roman. Et, près de vingt ans après sa première édition, cette parole biographique mêlée d'une explication *dans* le texte se lit surtout comme la « preuve » d'une pensée cohérente. Troublante dans ses accents visionnaires, elle est aussi l'histoire d'un malentendu majeur.

A l'origine de ce livre, la rencontre avec David Hayman. *« En 1975*, raconte aujourd'hui Philippe Sollers, *cet universitaire américain essaye de se renseigner sur ce qui pourrait exister, en Europe, dans le sillage du* Finnegans Wake, *c'est-à-dire ce qui ferait vivre la mémoire de Joyce. Il me contacte parce qu'il a eu connaissance de mes interventions sur cet auteur, et aussi parce qu'il a repéré que j'écrivais d'une manière insolite pour ce livre qui s'appellera* Paradis. *Il y voit un rapport étroit avec Joyce. C'est le coup de départ et après on parle de tout... »* L'« après » se situe trois ans plus tard, à New York où le romancier s'est exilé pour quelques mois. Le « tout », qui le frappe dès la relecture, ce sont les éléments biographiques précis, délivrés à un Américain : une enfance à Bordeaux dans une famille anglophile pendant la deuxième guerre mondiale, les séjours dans les hôpitaux militaires durant la guerre d'Algérie... Propos qu'il estime irrecevables pour un Français. *« J'ai vérifié*, reprend-il, *depuis très longtemps, chaque fois que je veux parler de ma biographie, je me heurte à des préjugés. Le premier, c'est qu'en principe une naissance bourgeoise devrait être une naissance réactionnaire. Le deuxième, c'est qu'on ne peut pas avoir été en dehors de cette histoire de compromission avec le nazisme. Enfin, je ne peux pas bénéficier non plus de l'axe Moscou, c'est-à-dire de la justification communiste (...) C'est comme si il ne fallait pas qu'il y ait une histoire de cette génération-là. Les Français ont pour habitude de se reprocher leurs culpabilités fondamentales à travers leur famille, leur histoire. »* Silence sur ce qui dérange.

En 1981, l'événement *Paradis* s'offre comme prétexte pour ignorer ces entretiens, alors même qu'ils sont publiés pour éclairer un texte réputé illisible. *« Ce qui m'a préoccupé à l'époque*, souligne Philippe Sollers, *c'était de ne pas être marginalisé dans une expérience dite d'avant-garde ; qu'on sacralise en disant que c'est incompréhensible mais formidable. Je voulais démontrer que c'était plein de sens et que je pouvais tirer d'innombrables figurations de cette expérience. »* Deux ans plus tard, le renversement formel, plus « lisible », donc plus choquant, de *Femmes* puis de *Portrait du joueur* (roman le plus explicitement autobiographique) participeront de ce même refus de vérité.

Au « délit » biographique, Sollers ajoute celui de rompre avec l'image romantique du créateur inspiré par des forces irrationnelles. Dans l'avant-propos qu'il qualifie de *« déclaration d'intention »*, il donne à comprendre l'expérience métaphysique et physique de l'écriture. Ce geste subversif entre tous, *« contre la grande machine à reproduire le décor et la règle »*. Sa vision *« contre le monde (...) dans un langage qui ne se referme pas »* et qui anime toute son œuvre. D'*Une curieuse solitude* à *Studio*, c'est toute la constellation sollersienne qui s'anime autour de ce point lumineux. Aussi, lorsqu'on l'interroge vingt ans plus tard sur ces entretiens, la réponse est définitive : *« Je n'ai pas envie de rajouter quoi que ce soit. C'est ma ligne : " plus j'écris, plus je vois... ". »*

Christine Rousseau

Philippe Sollers est éditorialiste associé au *Monde*

L'élan du sens

LE CYCLE DU CHEVAL
suivi de ACCORDS
d'Antonio Ramos Rosa.
Traduit du portugais par Michel Chandeigne, préface de Robert Bréchon.
Poésie/Gallimard, 152 p., 40 F.
(Première édition : éd. Unes, 1993, pour *Le Cycle du cheval*. *Accords*, inédit).

Antonio Ramos Rosa publie *Ciclo do Cavalo* un an après la révolution portugaise d'avril 1974. Il a alors cinquante et un ans. Certes, on peut lire dans cette superbe suite de variations sur le thème du cheval l'image d'une libération, d'une énergie retrouvée et rassemblée après les années d'enfoncement, de répression et d'inertie dont l'auteur eut directement à souffrir. *« T'écrire c'est me préparer à un nouveau jour... »* Mais, comme le remarque Robert Bréchon dans sa préface, cette lecture circonstancielle limiterait singulièrement la portée d'une œuvre qui célèbre, et en même temps interroge, l'élan vital de l'homme – corps et esprit. *« La géométrie de ton pas sonne l'éveil / et de la dureté de la terre elle fait revenir le lieu / à son lieu initial, à ton nom de terre. »* Si Ramos Rosa chante le pur instinct, s'il exalte l'Eros et l'embrasement des corps, son paganisme n'est nullement naïf ou sommaire. *« Mon travail est, sur la page blanche, / avec la lampe cheval... »* Il s'agit d'*« ordonner depuis la profondeur l'élan qui me pousse »*, de réunir *« la multiplicité dans la maison unique »*.

Le second recueil, *Acordes*, date de 1989. Il est contemporain du *Livre de l'ignorance* (traduit par Michel Chandeigne chez Lettres vives en 1991). L'inspiration prend ici un caractère plus luxuriant et divers. Maître *« de la multitude des images »*, le poète ne cesse de questionner son pouvoir de création : *« Que sera la présence sinon une illusion calligraphique / dans la perspective équivoque des sens. »*

P. K.

Le temps des fruits doux-amers

Rupert Thomson tisse une intrigue romantique relevée de personnages hauts en couleur

L'ÉGLISE DE MONSIEUR EIFFEL
de Rupert Thomson.
Traduit de l'anglais par Jacqueline Lahana.
Stock, « Bibliothèque cosmopolite », 390 p., 70 F.
(Première édition : Stock, 1994.)

Rupert Thomson est un jeune écrivain anglais dont les précédents romans parus en français tenaient à la fois du roman noir et du bizarre. Il en reste quelques aspects, cette fois, mais autour d'une intrigue sentimentale et de personnages romantiques. L'époque : le tournant du siècle. Couleur locale : une petite ville de Baja California, Santa Sofia, où s'est implantée une colonie française.

Théo Valence, un ingénieur, disciple de Gustave Eiffel, est chargé d'y construire une église, à charpente métallique, entièrement préfabriquée et dont les 2 348 pièces ont été amenées par bateau. Sa jeune femme, Suzanne, très amoureuse, a tenu à l'accompagner, ne pouvant accepter d'être séparée de lui pendant deux ou trois mois. Il va être rapidement confronté à des problèmes qu'il n'avait pas prévus, la chaleur, et surtout une main-d'œuvre indienne peu disposée à obéir – *« ce sont des gens très fiers. Ils travaillent mais n'aiment pas servir. Ce n'est pas dans leur nature »* –, et qui n'a que *« deux mesures de temps : le jour, qui dure de l'aube au crépuscule, et l'ambla, période de temps qui s'écoule entre deux cueillettes de leur fruit préféré, la pitahaya (trois* ambla *équivalent environ à un an) »*. Suzanne, délaissée, trop enthousiaste, belle, jeune et spontanée pour être vraiment acceptée par les représentants d'une société française habituée aux convenances, s'ennuie. Elle se lie d'amitié avec un jeune Américain pauvre, Wilson Pharaoh, et se laisse courtiser par un officier mexicain plus flamboyant, Félix Montoya. Les visions prémonitoires qu'elle avait eues, jeune fille, et qui avaient disparu après son mariage, reviennent. Ce qu'elle attribue au fait que son mari ne la touche plus...

Les personnages secondaires sont drôles, surprenants, touchants aussi. La Huesuda, Sac-d'os, prostituée peu désirée, vue sa maigreur, Pablo, le patron de l'hôtel où réside Wilson et qui ne parle jamais avant midi, *« question de principe »*, Jésus, le boulanger qui s'évertue à trouver la façon de faire une baguette pour satisfaire sa clientèle, foulant la pâte aux pieds, et se désespérant lorsqu'il perdra *« sa mère »*, Mama Vum Bha et ses filles qui affectionnent les histoires, le docteur Bardou qui collectionne les gilets, Madame de Romblay, la femme du directeur de l'Hôtel de Paris, qui a *« soif d'occuper le devant de la scène »*, vulgaire et dangereuse...

Cette atmosphère apparemment douce et tranquille va exploser, les Indiens se révoltent, Suzanne s'enfuit dans le désert, Wilson, secrètement amoureux d'elle, et qui connaît bien la région pour l'avoir parcourue adolescent avec son père chercheur d'or, aussi malchanceux que malhonnête, part à sa recherche... Tout finira par rentrer dans l'ordre, mais non sans nostalgie.

M. Sl.

romans policiers

livraisons

● **RÉSONANCES...,** de Minette Walters
L'intrigue démarre sur les chapeaux de roue : *« Ce fut d'abord l'odeur qui attira l'attention de Mrs Powell. »* Et les questions se télescopent immédiatement pour constituer un délicieux écheveau d'intrigues : qui est Billy Blake, ce curieux vagabond obsédé de Dieu, artiste et visionnaire, retrouvé mort de faim dans le garage d'une riche architecte ? Et pourquoi celle-ci se donne-t-elle tant de mal pour établir son identité ? Les livres de Minette Walters, c'est tout le plaisir de la tradition britannique du roman d'énigme, qu'elle défend depuis *Chambre froide* et *Cuisine sanglante*, celui-ci étant salué aux Etats-Unis par un Edgar Allan Poe Award. Revendiquant cette tradition, elle est de ceux qui la renouvellent avec talent, par la subtilité de ses intrigues, par la profondeur psychologique, la crudité et la lucidité d'un regard qui n'exclut pas la critique sociale. Ici, la situation des SDF. *Résonances...*, son cinquième roman, est une réussite. (Traduit de l'anglais par Philippe Bonnet, Pocket, 380 p., 37 F. Première édition : Stock, 1997.)

● **WELCOME OSSI !,** de Wolfgang Brenner
A peine a-t-il mis le pied à l'Ouest que Bruno Rabau se fait tabasser dans les pissotières du bistrot où il s'est arrêté pour boire une bière : *« Vous croyez peut-être que vous pouvez tout vous permettre en débarquant ici ? »* Rabau est un « Ossi », comme disent les Allemands de l'Ouest pour désigner ceux de l'Est depuis la chute du mur de Berlin. Il est venu pour éliminer le propriétaire d'une usine de pâte à papier soupçonné de faire passer discrètement en France des fonds secrets que certains dirigeants de la Stasi avaient placés en catastrophe chez lui. A travers l'histoire de Rabau, Wolfgang Brenner, journaliste, scénariste et écrivain, décrit avec une froide précision les difficultés de la réunification allemande, la violence des rapports entre « Ossis » et « Wessis », les trafics des anciens dirigeants de l'Allemagne de l'Est et les méthodes parfois brutales qu'utilisent certains pour s'intégrer à l'économie de marché. Ecrit d'une plume distante et acérée, parfaitement tendu, *Welcome Ossi !* est un excellent roman noir. (Traduit de l'allemand par Françoise Périgaut, Rivages/Noir, 318 p., 62 F. Inédit.)

● **UN TALENT MORTEL,** de Laurie King
Trois petits corps retrouvés à quelques jours d'intervalle près de San Francisco. Des fillettes étranglées puis abandonnées non loin de la maison d'une artiste peintre de grande renommée, condamnée dix-huit ans plus tôt pour le meurtre d'une autre petite fille dont elle était la baby-sitter... Laurie King inaugure avec *Un talent mortel* sa série de thrillers menés par un couple de flics très réussis, dont elle fouille les personnalités complexes et ambiguës. Casey Martinelli, en particulier, jeune inspectrice confrontée à une triple difficulté dans un milieu où s'épanouissent les mâles dominants : elle débute, c'est une femme, et elle vit avec une autre femme. Subtilement construit sur la double ligne de l'investigation policière et de la résurgence des eaux troubles du passé, *Un talent mortel* est un remarquable thriller, vénéneux, sensible, jouant avec finesse de la psychologie et des gouffres de la mémoire. Il a reçu, en 1993, le prestigieux Edgar du meilleur premier roman policier. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Peters, Pocket, 396 p., 37 F. Première édition : Albin Michel, 1996.)

● **LE MYSTÈRE DU SARCOPHAGE,** d'Elizabeth Peters
Les titres ont la saveur des histoires qu'on lisait le soir, sous les couvertures, à la lumière d'une lampe électrique : *Le Mystère du sarcophage, La Malédiction du pharaon, Le Secret d'Amon-Râ*. Les intrigues, qui se situent à la fin du XIXe siècle, à l'époque où l'engouement pour l'Egypte prend son essor, sont légères et pétillantes, teintées d'humour acidulé, et les personnages, dignes des meilleures bandes dessinées : Amelia Peabody, aristocrate anglaise, victorienne féministe ; Radcliffe Emerson, son mari, égyptologue éminent ; et Ramsès, leur jeune fils insupportable et surdoué. Les livres, fort bien documentés, font remarquablement revivre les campagnes de fouilles de l'époque et la lutte entre les scientifiques anglais, français ou allemands. Célèbre dans le monde entier, cette réjouissante série, écrite dans les années 80, est l'œuvre d'une Américaine, de son vrai nom Barbara Mertz, docteur en égyptologie de l'université de Chicago, également connue, sous le pseudonyme de Barbara Michaels, pour des romans sentimentaux pur sucre. Le mystère des Américaines de la fin du deuxième millénaire est aussi impénétrable que celui des pharaons. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marie-Caroline Aubert, Le Livre de poche, 348 p., 35 F. Inédit.)

Féroces cités

Trois auteurs britanniques d'une noirceur absolue

RETOUR APRÈS LA NUIT
(Roses, Roses)
de Bill James.
Traduit de l'anglais
par Danièle et Pierre Bondil.
Rivages/Noir, 351 p., 62 F.
(Inédit.)

UN MATIN DE CHIEN
(Quite Ugly One Morning)
de Christopher Brookmyre.
Traduit de l'anglais
par Nicolas Mesplède.
Gallimard, « Série noire », 306 p., 53 F.
(Inédit.)

ACID QUEEN
(Acid Casuals)
de Nicholas Blincoe.
Traduit de l'anglais par Jean Esch.
Gallimard, « Série noire », 327 p., 63 F.
(Inédit.)

On savait, notamment depuis Robin Cook, que nos voisins d'outre-Manche n'excellaient pas seulement dans le polar à l'anglaise. Et qu'en matière de roman noir, la perfide Albion avait su, ces dernières années, se construire une tradition spécifique qui n'avait rien à envier au *hard boiled* américain. Hasard de la programmation éditoriale, voici, émergeant des brumes automnales, une série de textes féroces, représentatifs de la nouvelle vague du polar britannique. Trois auteurs encore inconnus en France, trois romans brûlants et glaçants, témoins du désarroi d'une société désagrégée et déboussolée, de plus en plus urbaine et paranoïaque.

Une société mutante, dévastée par la crise économique et sociale, empêtrée dans ses valeurs et ses repères. Un monde de la désillusion, brutal et cynique, où les flics eux-mêmes, chargés de défendre un ordre de moins en moins lisible, fortement conscients de leur impuissance, sont les premiers convaincus que le crime paie souvent. Comme le fait remarquer Maxim Jakubowski dans une récente livraison de la revue *Polar* (no 19, Rivages, 1998), les héros de cette nouvelle vague sont à l'image de cette société marquée par les années Thatcher, celles du tout-libéralisme et du chacun pour soi : *« Ce sont des outsiders, des individus étrangers au milieu (ce sont eux qui font les meilleurs observateurs), même si ce sont des policiers professionnels. Beaucoup sont jeunes, certains ont encore moins de principes moraux que les scélérats auxquels ils s'attaquent. Les crimes sur lesquels ils enquêtent, ou dans lesquels ils sont impliqués, trouvent bien souvent une solution en dehors du cadre légal. »*

C'est à cette sorte de réalisme sale que renvoie le superbe *Retour après la nuit* de Bill James, premier épisode publié en France d'une série qui en comporte une quinzaine. Colin Harper, le héros, est un flic fatigué, usé par le naufrage de sa vie professionnelle, cette *« lente désagrégation des scrupules »*, et par celui de son couple brutalement mis en lumière par la mort de sa femme, assassinée, une nuit, sur un parking de gare, alors qu'elle rentrait chez elle pour lui annoncer son intention de le quitter pour un autre homme. Un autre flic tout aussi lâche que lui, comme la fin de l'histoire, particulièrement amère, le révèlera.

Subtilement construit sur l'alternance passé-présent, sur une série de retours en arrière organisant, dans un savant désordre, par la découverte de strates de plus en plus enfouies, une approche insidieuse de l'énigme policière autant que de l'épaisseur et du mystère des êtres, *Retour après la nuit* trouble à la manière des romans de John Harvey. De la même génération que lui, Bill James bouleverse par son talent à montrer les bleus de la vie, à saisir l'ambiguïté de ses personnages, à traquer le mensonge et les faux-semblants des individus et d'une société aux abois. Au total, c'est un monde à bout de souffle qu'il peint, un univers lugubre, sauvé par la distance et l'humanité de son regard, la saveur de ses dialogues à demi-mots et un humour du bout de la plume. Aiguisé et cruel.

Particulièrement cruel aussi, *Un matin de chien*, premier roman de Christopher Brookmyre, jeune auteur écossais, représentatif de la toute dernière vague du roman noir britannique. C'est même de férocité qu'il faut parler à propos de cette histoire terrifiante qui met en scène les magouilles monstrueuses d'un affairiste devenu magnat de l'industrie hospitalière à la faveur de la réforme du système de santé par le gouvernement conservateur. Férocité dans la vision d'un monde dominé par une logique libérale implacable, dans la violence de l'action et des rapports humains, dans la crudité des situations, dans l'humour corrosif qui emporte tout le livre. *Un matin de chien* est un roman éclatant d'énergie, virulent et cynique, sans illusion ni concession. Typique de la nouvelle génération.

Tout comme l'est *Acid Queen* de Nicholas Blincoe, qui donne de l'Angleterre une vision des pires cauchemars américains. Sous sa plume délirante et survitaminée et sous la conduite de son héroïne, Estela, transsexuel torride, tueur à gages à ses heures, Manchester devient une sorte de théâtre en folie, un labyrinthe de bars et de boîtes de nuit, déchiré par la guerre des gangs, peuplé de zombies déjantés et surarmés, tous accros à diverses drogues, *« version chimique du destin »*. Revenue dans sa ville d'origine, après douze ans d'exil aux Etats-Unis, pour descendre Burgess, ex-roi du speed, son ancien patron, Estela va se trouver confrontée à son passé. Quand elle s'appelait encore Paul Sorel. Quand Burgess régnait sur *« une troupe de monstres, tous défoncés aux amphètes »* dont elle était un membre éminent. Le cataclysme qu'elle va déclencher, entre farce et tragédie, trouvera sa résolution dans une sorte d'apothéose finale, un grand feu d'artifice éclatant et obscur, magnifiquement orchestré par l'auteur. Brillant comme l'explosion du roman noir anglais.

Michel Abescat

essais

L'essence de la dissidence

Les racines philosophiques de l'engagement politique du Tchèque Jan Patocka

JAN PATOCKA
L'ESPRIT
DE LA DISSIDENCE
d'Alexandra Laignel-Lavastine.
Ed. Michalon,
« Le bien commun »,
124 p., 59 F.
(Inédit.)

Jan Patocka est mort le 13 mars 1977, à l'hôpital de Strahov, à Prague, des suites d'une hémorragie cérébrale. Quelques semaines plus tôt, il avait été (avec Vaclav Havel et Jiri Hayek) l'un des porte-parole des intellectuels tchécoslovaques, signataires de la fameuse Charte 77, revendiquant le rétablissement des libertés et des droits civiques dans un pays encore sous domination communiste. Cet engagement valut au philosophe, alors âgé de soixante-neuf ans, de subir nombre de brimades et d'interrogatoires interminables qui l'épuisèrent. Le courage politique de Jan Patocka, cet homme *« presque timide »*, fut salué à l'Ouest sans réserves, mais on négligea de souligner à quel point l'engagement de ce disciple (peu ou prou hérétique) de Husserl s'enracinait dans un cheminement philosophique où la dissidence ne se réduit pas à la seule résistance au totalitarisme mais annonce un *« renouvellement des fondements de la rationalité européenne »*.

Telle est la conviction d'Alexandra Laignel-Lavastine, philosophe, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), qui se propose ici de montrer comment, à l'heure où s'amorce un retour à la philosophie du sujet comme dernier obstacle à la barbarie, l'œuvre de Patocka emprunte une voie différente, ontologique avant d'être morale, qui réhabilite le *« soin de l'âme »* platonicien, cette *« problématicité du sens »*, ce *« penser questionnant »* à la lumière du *« monde-de-la-vie »* (*Lebenswelt*), cette dimension préscientifique de l'expérience, thème fondateur de la phénoménologie husserlienne.

Pour Patocka, remarque Alexandra Laignel-Lavastine, le monde-de-la-vie, en tant que *« totalité préalable qui sert d'arrière-plan à toutes nos actions »*, est bien le référent des *« trois mouvements fondamentaux de l'existence »*, constitutifs de l'humain : *« l'enracinement »* dans le monde, qui commence par l'accueil dans le monde des autres et se prolonge en confiance et en réciprocité. *« L'auto-projection »*, cet indispensable et périlleux prolongement de soi, où l'homme dessaisi de lui-même fragmente sa vie en une succession d'instants occupés à pourvoir à ses besoins, quitte à négliger la fin – la vie pour la liberté – et à se transformer en un simple rouage d'un processus de domination technique. Un troisième mouvement, enfin, que Patocka nomme *« mouvement de percée »* ou *« mouvement de vérité »*, qui présuppose les deux premiers – l'enracinement et l'aliénation à un rôle – pour s'accomplir en une *« conquête de soi »* contre soi, un arrachement au quotidien, seule possibilité d'instauration d'un rapport libre à autrui.

Dans les *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire* (Verdier, 1982), Patocka montrait comment l'irruption des sciences exactes dans la vie quotidienne, au XVIe siècle, provoque une errance de l'homme moderne hors de lui-même. Un objectivisme dont communisme et fascisme ne seraient, selon lui, que les produits dérivés, paroxystiques. Si Alexandra Laignel-Lavastine a choisi d'aborder l'œuvre considérable (10 000 pages) de Patocka à partir de la dissidence, c'est, explique-t-elle, parce que, en son essence même, la philosophie, dans l'optique de Patocka, est conflit : *« Une affinité profonde se dessine ainsi,* précise-t-elle, *entre l'esprit de philosophie – Patocka dit aussi* « la vie spirituelle » *– (...) et l'optique dissidente. Au courage des* « sans pouvoir » *de Prague, de Budapest, de Varsovie, correspond cet* « appel à l'homme héroïque » *que représente pour Patocka la philosophie dans la mesure où, dépourvue d'appui extérieur, sans croyance inébranlable, elle ne repose que sur son propre engagement pour la vérité. »*

Ce court essai n'a pas seulement le mérite de mettre en lumière l'articulation des principaux concepts patockiens, il préserve de l'oubli, toujours possible, de la dissidence est-européenne des années 70-80, et rappelle en quoi cette *« solidarité des ébranlés »* peut participer au réexamen de la démocratie et de l'historicité même de l'humanité européenne.

André Meury

Les juifs du roi

ÊTRE JUIF EN PROVENCE AU TEMPS DU ROI RENÉ
de Danièle Iancu.
Albin Michel, « Présence du judaïsme », 199 p.,
75 F. (Inédit.)

Presque partout en Europe, les monarques et les princes ont sollicité la présence des juifs sur leurs terres. En les protégeant, ils contribuaient aussi bien au bien-être général qu'à asseoir leur pouvoir. Duc de Bar, de Lorraine et d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples, le bon roi René (1409-1480), ami des arts et des lettres, tolérant et habile manœuvrier, méritait-il son surnom ? Danièle Iancu, chargée de recherche au CNRS et spécialiste de l'histoire médiévale des juifs du Midi, recourant aux archives de l'époque, rédigées en latin, retrace à la fois le portrait de celui que ses hagiographes désignent comme un personnage bucolique, débonnaire et généreux, et la configuration de ces communautés juives de Provence qui jouissaient, par sa volonté, de sécurité et de privilèges refusés ailleurs.

Cette population, en majorité urbaine, y avait trouvé refuge après la grande peste et les troubles qui s'ensuivirent tout au long d'un XIIIe siècle particulièrement sanglant. Participant activement à la vie du comté, en tant qu'artisans ou marchands, médecins ou prêteurs sur gages, les juifs du roi René fécondèrent la munificence de son règne et participèrent aux dépenses somptuaires qui l'ont illustré. Mais les actes notariaux que Danièle Iancu utilise témoignent également de la vie quotidienne de familles parfaitement intégrées qui, de gré ou de force, finiront par se convertir. En effet, la reprise des violences antijuives, après la mort du bon roi, ainsi que les mesures d'expulsion prises au tout début du XVIe siècle devaient conduire à l'extinction de l'âge d'or du judaïsme provençal.

Edgar Reichmann

Les voyous de la philosophie

Les lettres apocryphes de Diogène et de Cratès enfin éditées en français

LES CYNIQUES GRECS
Lettres de Diogène et Cratès
Traduit du grec ancien
par Georges Rombi
et Didier Deleule.
Commentaire
de Didier Deleule.
Actes Sud, « Babel », 128 p., 39F.
(Inédit.)

Les cyniques ne s'embarrassaient pas de préjugés : ils recommandaient aux enfants de n'avoir aucune reconnaissance à leurs parents, prônaient la masturbation et la liberté sexuelle, et renversaient allègrement les grands interdits culturels tels l'inceste, le parricide, le cannibalisme ou le culte des morts. C'étaient des voyous de la philosophie, abonnés à la dérision, soignant leur look rebelle, écrivant de brèves maximes et ne craignant pas, à la manière des moines zen, d'utiliser leur bâton comme instrument pédagogique. On conçoit qu'ils aient ulcéré des philosophes plus épris de sublime : Platon, le premier, définit Diogène comme un *« Socrate devenu fou »*, et Hegel exécra les cyniques pour avoir prôné la subjectivité, la singularité, sans perspective de dépassement, de relève. Il n'y eut guère que quelques excentriques, comme Cioran, pour célébrer leur horreur testiculaire d'être des hommes.

On se réjouira donc de voir éditées pour la première fois en français les lettres de Diogène et de Cratès, lettres pseudépigraphes, ce qui signifie qu'elles ont été rédigées à des époques très différentes, par des auteurs non moins différents, dans le but de servir la cause de l'école cynique.

Didier Deleule, qui commente plaisamment ces lettres apocryphes, pose la bonne question : comment prendre au sérieux le culte de la dérision, comment examiner l'éventuelle pertinence de l'impertinence érigée en règle ? La réponse tombe comme le couperet de la guillotine : en comprenant que, à leur manière, les cyniques posent le problème de la liberté à l'état brut. A l'état brut, car ils n'ont rien à prouver, rien à préserver, rien à proposer, rien à édifier. Anarchistes ? Oui, mais sans projet social. Révoltés ? Oui, mais sans aigreur. Libertaires ? Oui, mais sans compromis.

A la limite, c'est l'image du casseur qui leur conviendrait le mieux. Ils brisent les liens, ils saccagent les idéaux, ils prennent leur bien là où il se trouve, ils laissent les tragédies aux autres. Ils n'ont ni esprit de vengeance ni ressentiment. A cet égard, ils ont beaucoup à nous enseigner : sur l'illusoire possession des biens, sur la jouissance, sur les mensonges qui empêchent les sociétés de se disloquer, sur les avantages qu'il y a à vivre comme un chien plutôt que comme un humain. Avec, en prime, de fortes réflexions sur ce qui guette les hommes quand ils cherchent à fuir l'inévitable. On a souvent jugé la morale des cyniques un peu courte, mais la voie qui mène au bonheur est courte ou elle n'est pas, disait Diogène. On l'a parfois jugée irresponsable ou criminelle. C'est là le plus bel éloge qu'on puisse lui rendre.

Roland Jaccard

هكذا من الأصل

e s s a i s

S'il est un homme

PRIMO LEVI OU LA TRAGÉDIE D'UN OPTIMISTE
de Myriam Anissimov.
Le Livre de poche, 830 p., 65 F.
(Première édition : éd. J.-C. Lattès, 1996.)

Chimiste et poète, juif et non-croyant, optimiste et suicidé. Survivant des camps dont la voix, pendant des années, s'est perdue dans l'indifférence. Myriam Anissimov, dans sa remarquable biographie de Primo Levi, analyse le destin tragique d'un homme exceptionnel pour mieux comprendre l'Histoire du siècle

Il y a deux ans, Myriam Anissimov publiait le fruit d'un long travail de recherches, d'une profondeur et d'une honnêteté exceptionnelles dans le domaine de la biographie : à travers le destin de Primo Levi, frappé par deux tragédies, Auschwitz et la mort volontaire, la romancière proposait une lecture de l'antisémitisme en Europe et de la minutieuse organisation de l'extermination d'un peuple.

Ecrire sur Primo Levi n'était pas simple : écrivain atypique, longtemps rejeté par la classe intellectuelle, il avait attendu une vingtaine d'années pour que son livre, *Si c'est un homme*, fasse partie intégrante de la culture italienne. C'est ce pénible cheminement que Myriam Anissimov décrit, en faisant un implacable procès au monde littéraire, qui n'entendait pas une vérité plus que dérangeante. Elle analyse surtout la structure raffinée de l'univers réflexif de Primo Levi.

Car Primo Levi n'était pas un témoin ordinaire (si l'adjectif « ordinaire » a toutefois un sens quelconque en ce qui concerne la Shoah). Il n'était pas ordinaire, au sens où il avait déjà, avant la déportation, un rapport très singulier au monde, rapport lié à sa formation de chimiste.

Juif non pratiquant, Primo Levi n'était pas croyant et, comme il devait le rappeler dans de nombreux entretiens et conférences (1), ce sont les lois raciales du fascisme qui l'ont reconduit à l'identité juive. Profondément matérialiste et rationnel, Primo Levi était, en même temps, un rêveur, porté aux fantaisies oniriques et aux lectures poétiques. Des amitiés constituées dans le camp modifieront considérablement cette attitude et l'amèneront, au moment de l'élaboration de son œuvre, à resserrer ses liens avec le monde yiddish et la spiritualité juive. Mais son regard sur Israël restera extrêmement critique, en particulier au moment de l'invasion du Liban. « *Je soutiens que cette initiative, dangereusement coûteuse en termes de sang versé, a infligé au judaïsme une dégradation difficilement guérissable, et en pollue l'image. Je garde avec moi, non sans surprise, un lien sentimental profond avec Israël, mais pas avec cet Israël-là.* »

Le chapitre le plus bouleversant de cette biographie est, comme on s'en doute, consacré à la détention. Myriam Anissimov s'est appuyée, pour sa description des conditions inhumaines des prisonniers, sur les livres de Primo Levi et sur ses entretiens, et aussi sur les témoignages, les lettres et les conversations d'autres survivants. Elle décrit non seulement le système pervers d'humiliation et d'anéantissement, conçu et mis en application par les nazis, mais encore la hiérarchie des pouvoirs et des assujettissements à l'intérieur même du milieu des prisonniers : « Un détenu qui vient d'arracher des mains de Levi un gros glaçon que celui-ci avait détaché de l'appui extérieur d'une fenêtre afin de se désaltérer répond, à la question de Levi, "Warum ?" : "Hier, ist kein warum" *(Ici, il n'y a pas de pourquoi).* »

La lecture de ce chapitre est certainement la plus éprouvante, dans la mesure où la biographe ne veut rien laisser dans l'ombre de ce qui peut être su de précis et de matériel sur les circonstances de la détention. Elle fait preuve ici d'une parfaite rigueur dans sa démarche et, en disposant de tous les moyens historiques auxquels on peut avoir recours, montre, par la convergence des témoignages, qu'il n'y a pas d'indicible en littérature. Dans ce domaine aussi, la vérité doit être traquée.

Primo Levi avait, cela va de soi, la même exigence. Myriam Anissimov révèle, du reste, les deux aspects si déterminés de l'auteur : à la fois scientifique dans sa quête impitoyable de l'exactitude, jusque dans l'évocation de cette « *zone grise* » « *où le bien et le mal ne sont pas franchement délimités, où les victimes et leurs persécuteurs se retrouvent parfois du même côté, celui des prisonniers* », et spirituel, avec le merveilleux chapitre du *Chant d'Ulysse*, où Levi prouve que le souvenir de Dante a pu l'aider non seulement à nouer une profonde amitié avec le jeune Jean Samuel, mais aussi à puiser en lui-même une force de détachement par rapport aux tentatives d'avilissement.

Le succès de la première édition de cette biographie s'explique certainement par l'incontestable empathie de l'auteur avec son sujet et par son souci de parvenir à une représentation fidèle de la personnalité de Primo Levi, homme doux, posé, réfléchi qui voulait comprendre et non pas juger et qui préférait toujours la parole argumentée au cri, à la plainte, à l'appel.

A son retour, Levi n'eut pas de peine à écrire : sa faculté d'observation n'avait jamais été mise en défaut pendant sa détention. Il eut du mal à se faire entendre. Tout en reprenant son travail de chimiste, il tente de publier son manuscrit, qui s'intitule alors *Les Naufragés et les Rescapés*. Refusé par tous les grands éditeurs, y compris celui qui, dix ans plus tard, sera le sien, Einaudi, le témoignage doit se contenter de parutions partielles, avant d'être accueilli par Franco Antonicelli.

Contrairement à Natalia Ginzburg, Italo Calvino en perçoit immédiatement l'importance. Mais ni la critique ni le public ne suivront. Ce n'est que bien des années plus tard, avec le succès de *La Trêve* (récit consacré au long retour à travers la Russie) que l'on revient à *Si c'est un homme*.

La dernière question à laquelle Myriam Anissimov propose une réponse est celle du suicide. Profondément déprimé depuis plusieurs mois, convaincu d'en avoir fini avec la littérature, faute d'inspiration, Primo Levi, pourtant couronné de prix et désormais écrivain à succès, était accablé de problèmes familiaux. Il avait été physiquement affaibli par une opération chirurgicale. Lui qui avait écrit sur le suicide et l'avait écarté, était néanmoins hanté, comme tant de survivants, par la terreur de ne plus être entendu. Comme si ce témoignage-là exigeait d'être infini. Et l'infini n'est pas de l'ordre humain.

René de Ceccatty

(1) *Conversations et entretiens*, traduit par Thierry Laget et Dominique Autrand, Laffont, 314 p., 139 F. Ce recueil a paru en 1992, en Italie, cinq ans après la mort de Primo Levi, chez Mursia, sous la direction de Gabriella Poli et Giorgio Calcagno, sous le titre *Echi di una voce perduta*.

e x t r a i t

Les raisons qui le faisaient penser à se tuer lorsqu'il avait dix-sept ans étaient liées aux tourments d'un jeune garçon terriblement timide né dans une famille de la bourgeoisie juive assimilée. En évoquant son sentiment d'infériorité vis-à-vis des jeunes filles, la crainte insurmontable qu'il ressentait à l'idée de les aborder, malgré le puissant désir qu'il en avait, il a expliqué que cette inhibition était sans doute liée au sentiment d'être juif et circoncis. A vrai dire, son identité n'était pas encore constituée et son sentiment d'appartenance lui fut d'abord imposé par ses condisciples chrétiens qui lui signifièrent avant tout sa différence. Un juif, comme il l'a écrit dans *Le Système périodique*, est quelqu'un de circoncis, qui ne fête pas Noël et ne mange pas de porc. Assimilant la circoncision à une castration, ses camarades avaient décuplé son sentiment d'être à la fois singulier et inférieur. Ce furent les lois raciales, entrées en vigueur en Italie en octobre 1938, qui lui firent prendre conscience de sa judéité. Etudiant en chimie à cette époque, il put, bien qu'« *impur* », passer son doctorat grâce à la protection d'un de ses maîtres, antifasciste, le professeur d'astrophysique Nicola Dallaporta.

A un journaliste qui lui demandait si, après avoir survécu à Auschwitz, il avait encore confiance en l'homme, Primo Levi répondit : « *Je l'ai toujours eue intuitivement et d'une manière congénitale. Le camp n'est pas arrivé à la détruire. Cela ne signifie pas qu'il faut avoir confiance dans tous les hommes inconditionnellement, ni qu'il faille se défier totalement de certains d'entre eux. Partir de la confiance pour aborder l'absence de confiance me semble un bon point de départ. Il vaut mieux partir avec un sentiment de confiance au risque de se tromper. Je préfère cet a priori au désespoir et au pessimisme. C'est un pari. L'optimisme aussi est un pari. L'optimisme, bien qu'irrationnel, me semble une façon de partir d'un bon pied, même s'il apparaît qu'on s'est trompé.* »

***Primo Levi ou la tragédie d'un optimiste*, pages 31 et 32.**

s c i e n c e - f i c t i o n

Quêtes et enquêtes

Les univers insolites de Pierre Grimbert et Hervé Jubert

LES ARMES DES GARAMONT
(La Malerune-1)
de Pierre Grimbert.
Ed. Mnémos,
coll. « Légendaire »,
390 p., 49 F. (Inédit.)

LE ROI SANS VISAGE
d'Hervé Jubert.
Librairie des Champs Elysées, coll. « Abysses »,
286 p., 36 F. (Inédit.)

L'une des conséquences les plus heureuses de l'actuel regain d'intérêt pour les littératures de l'imaginaire est l'apparition de nouveaux auteurs de talent qui placent, d'emblée, la barre assez haut. Pierre Grimbert s'est fait connaître par un premier cycle de « fantasy », *Le Secret de Ji*, qui a obtenu plusieurs prix et que certains critiques n'ont pas craint d'estimer supérieur aux œuvres de David Eddings. C'est en tout cas dans la lignée des romans et cycles de ce maître américain que s'inscrivait très évidemment cette tétralogie qui mêlait deux des grands motifs « eddingsiens » : le complot politique et la longue quête semée d'embûches et de péripéties permettant à l'auteur de faire preuve à la fois d'imagination et d'un sens éprouvé de l'étrange.

Mais le modèle « eddingsien » a ses limites : les longues pérégrinations finissent par lasser les lecteurs, même les plus indulgents, et, à multiplier indéfiniment les péripéties, ne risque-t-on pas le chaos romanesque ?

Pierre Grimbert semble avoir été conscient de ces écueils puisque *Les Armes des Garamont* n'utilise que deux décors, d'ailleurs peu éloignés l'un de l'autre, et que l'action du roman s'y concentre. Il a en revanche fait porter tous ses efforts, toute son invention, dans la création de l'univers qu'il décrit : le troisième Monde, composé de deux moitiés antagonistes peuplées d'êtres différents, l'Aeldo et la Maône, régies par l'Equilibre. Mais à l'heure où commence « La Malerune », l'équilibre est rompu, les Eldès sont assaillis par les Maônes qui envahissent peu à peu leur territoire, la Malerune a pris l'ascendant sur la Belle Arcane, l'Entropia décime les peuples de l'Aeldo qui n'ont trouvé aucun remède à cette mystérieuse maladie. Les derniers espoirs des Eldes résident dans la quête entreprise par le chevalier Eras de Garamont pour retrouver la Belle Arcane. Mais le guerrier est parti depuis plusieurs saisons et ne donne plus signe de vie. Une petite expédition part sur ses traces. A chacune de ses étapes, au château de Garamont et au monastère des colombins, le magicien Zéhde et le lycante Hogo ainsi que les deux filles d'Eras auront à affronter la *terrible magie corruptrice des Maônes*.

Si l'écriture est alerte et la construction très maîtrisée, si l'auteur sait jouer du mystère avec une maestria indéniable, les deux parties du roman n'en racontent pas moins, sous des oripeaux différents, la même histoire. Espérons que le deuxième tome de « La Malerune », *Le Dire des sylfes*, ne dupliquera pas à nouveau ce même schéma narratif...

Hervé Jubert publie, lui, son premier roman et ce qui frappe tout d'abord, c'est l'originalité de son inspiration. *Le Roi sans visage* nous fait pénétrer dans un univers romanesque qui ne ressemble à aucun autre. On pourrait qualifier l'ouvrage de « steampunk », puisqu'il s'agit d'une fiction qui se déroule à Paris, en 1860, sous le Second Empire, que son héros, Georges Beauregard, est un agent du département Eugénie de la police secrète impériale, qu'on y fait parler les morts à l'aide d'une machine et que quelques personnages historiques – le mime Debureau, Nadar, Jules Verne, le baron Haussmann – y font de la figuration intelligente. Mais ce vocable ne saurait donner une idée juste du roman qui tient tout autant de la fantasy et du roman d'horreur que de la pure S-F, ni rendre compte de la variété des influences brassées par l'auteur avec une virtuosité sidérante.

Les mythologies grecque et victorienne (avec le couple Sherlock Holmes-Jack l'éventreur), la commedia dell' arte dans une version assez gore, le boulevard du crime et ses paradis, la Bibliothèque impériale et ses enfers ne sont que les éléments principaux de ce Paris très insolite dans lequel Georges Beauregard pourchasse des ennemis aussi fantastiques que l'évanescent « Le Visage » et le démon Hellequin. Et ce Georges Beauregard, qui accueille dans un hôtel labyrinthique une faune très singulière d'hôtes, est lui aussi un personnage très insolite qui, jusqu'alors, « *était parvenu à équilibrer son existence entre agissements privés et clandestins et un sacerdoce dévolu à l'Empire sur le même terrain des réalités transversales* ». Mais l'aventure dans laquelle le plonge ce « roi sans visage » va faire pencher la balance et lui permettre d'en apprendre un peu plus sur lui-même. « *Une fois que vous êtes rentré dans une histoire, vous devenez son personnage principal. Vous devenez Georges Beauregard, fonctionnaire du département Eugénie. Comme tout lecteur, vous devriez pouvoir quitter votre livre à n'importe quel moment. Ou avaler l'histoire d'une traite si elle s'avère passionnante. Le problème, c'est que vous avez pénétré dans la Bibliothèque Noire, et qu'aucun lecteur n'en est jamais ressorti* », lui confie un de ses contacts du syndic.

Avec *Le Roi sans visage*, Hervé Jubert signe un premier roman inclassable et convulsif, une sorte de feuilleton frénétique d'une superbe étrangeté, qui appelle une suite. Qui est donc vraiment Georges Beauregard, alias Alexandre Libris ? Réussira-t-il à s'évader de la Bibliothèque Noire ? Vers quelles réalités transversales nous conduira-t-il ? Il est peu de premiers romans de cette classe-là.

Jacques Baudou

★ On retrouve Hervé Jubert au sommaire de l'*Agenda Science-fiction* des éditions Eden en compagnie de onze autres nouvellistes et d'illustrations de Mandy (69 F).

l i v r a i s o n s

● **PUG, L'APPRENTI,** de Raymond E. Feist
Ce premier volume des *Chroniques de Krondor* est un roman de « fantasy » de facture assez classique qui a pour décor le château d'un duc régnant sur le monde de Midkemia, peuplé d'hommes, d'elfes, de nains et d'autres créatures mythologiques, et pour héros un adolescent, Pug, qui a accepté de devenir l'apprenti du magicien Kulgan. On reconnaît là les ingrédients les plus typés du genre : une civilisation de type médiéval, l'utilisation de la magie. Ne manque plus que l'invasion par des forces mauvaises, et c'est là que Raymond E. Feist prend quelque distance avec les canons du genre, en faisant surgir l'envahisseur d'un autre monde que Midkemia, en lui attribuant une culture très différente, résolument étrangère. Comme il possède un vrai talent de conteur, qu'il sait camper des personnages attachants et leur imaginer des aventures pleines de rebondissements et de suspense, qu'il fait preuve d'un certain sens épique, notamment dans la dernière partie, son roman, à défaut d'être marquant, se lit avec beaucoup d'agrément (Ed. Florent Massot/Ed. de la reine noire, coll. « Fantasy », 506 p., 75 F).

● **FÉES ET GESTES**
Il n'existait pas en France d'anthologies récentes consacrées à la « fantasy » et tout particulièrement à celle que les essayistes américains Boyer et Zahorski qualifient de « *high fantasy* » en raison de sa qualité littéraire. C'est un manque aujourd'hui comblé par l'initiative d'André-François Ruaud, qui propose ici un choix de textes assez remarquables, d'inspirations très différentes puisque l'on passe du conte façon *Mille et Une Nuits* au pastiche de Lovecraft (*L'amour est une indicible purulence*, d'Esther M. Friesner), du réalisme magique de Charles de Lint aux fascinantes mythologies extrême-orientales avec le Thaïlandais S. P. Somtow ou le Français Thomas Day. *Fées et gestes* publie par ailleurs le premier texte traduit chez nous d'un des auteurs majeurs du genre, Peter S. Beagle, et la lecture de *La Dernière Ballade de Sirit Byar* fait regretter qu'on ne connaisse pas plus son œuvre ici. Mais le clou du volume est une nouvelle de Garry Kilworth qui met en scène un architecte de génie obsédé par la beauté et offrant ainsi un talon d'Achille dont un vengeur machiavélique saura profiter. En prime, un article de Michael Swanwick propose une belle navigation dans le genre (Bifrost/Etoiles vives, 300 p., 79 F).

● **HONORABLE ADVERSAIRE ET AUTRES NOUVELLES,**
de Clifford D. Simak
Les quatre nouvelles composant le volume et extraites des recueils *La Croisade de l'idiot* (1960) et *Tous les pièges de la terre* (1962) sont d'une parfaite unité thématique. Elles racontent toutes la confrontation de terriens avec des extraterrestres, mais, sur ce thème archiclassique, Clifford D. Simak, qui fut l'un des grands auteurs de l'âge d'or, a brodé des variations très différentes. Dans les deux premières nouvelles, c'est un citoyen de l'Amérique profonde qui entre en contact avec les E.T. et qui découvre assez vite quel profit tirer de son commerce avec eux : on est dans le registre de l'humour narquois. *Raides mortes*, qui voit une équipe de savants explorer une planète inconnue, les met en présence d'une écologie singulière qui les entraînera vers un destin absurde, sinon tragique. Quant à *Honorable adversaire*, elle développe le thème de l'incommunicabilité entre civilisations intergalactiques sur un mode sarcastique. Ensemble, elles apportent la preuve par quatre de l'immense talent de celui qui fut sans conteste l'humaniste de la S-F. (Librio, 126 p., 10 F).

● **LA COMÉDIE INHUMAINE,** de Michel Pagel
Les deux romans et le recueil de nouvelles réédités ici sont parus initialement dans la collection « Anticipation » du Fleuve noir. Or il ne s'agit aucunement d'ouvrages de science-fiction, mais bien plutôt de textes fantastiques qui n'auraient pas déparé la collection « Angoisse ». *Sylvana* est une histoire de vampire d'un ton assez original tant par son inscription dans un décor provincial fort bien rendu que par le caractère singulier du triangle amoureux qui est au centre de l'intrigue. *Le Diable à quatre*, qui traite du satanisme et de vengeance post-mortem, est l'occasion de dépeindre quelques personnages de peu de scrupules. Quant à *Désirs cruels*, ce sont quatre nouvelles contées par une Schéhérazade moderne à un écrivain déchu. Michel Pagel a rassemblé dans ces pages une collection de « monstres » qui justifient pleinement l'intitulé du recueil (Fleuve noir, « Bibliothèque du fantastique », 638 p., 69 F).

livraisons

littérature française

● **LA DÉCHIRURE,** d'Henry Bauchau
Bien avant de prendre possession des figures mythiques et tragiques du monde ancien, comme Œdipe ou Antigone, Henry Bauchau avait entrepris entre 1961 et 1966 l'exploration d'une légende plus secrète, celle de son enfance *« disjointe par l'ambiguïté de la mère »*. Le narrateur libère, dans l'alternance des jours et des nuits passées au chevet de sa mère mourante, une parole déjà amorcée sous la surveillance d'une Sibylle, en la personne d'une énigmatique psychanalyste. Henry Bauchau met à jour la coexistence en un seul être de *« tous ces âges qui vivent encore »*, mythologie personnelle centrée autour d'un archaïque trio féminin. (Ed. Labor, « Espace nordique », 315 p., 42 F. Première édition : Gallimard, 1966.) F. Dt

● **LA VIE ET DEMIE,** de Sony Labou Tansi
Pour se débarrasser de son principal opposant, le Guide providentiel de la « république » africaine de Katamalanasie se tue à la tâche : il l'égorge goulument, le sabre vaillamment, le troue de balles allègrement... Martial n'est pas raisonnable, il ne veut pas mourir de cette mort. En désespoir de cause, ses restes sanguinolents seront servis en daube à ses enfants. Investis de cette demi-vie supplémentaire, la jeune Chaïdana et ses propres descendants entreprendront de venger leur ancêtre, fantomatiquement omniprésent, et de libérer leur peuple. Il va sans dire que les ressemblances avec des pays africains, ou autres, et une *« puissance étrangère qui fournissait les guides »* ne sont pas fortuites dans ce fabuleux roman, foisonnant de *« tropicalités »*, de l'écrivain congolais Labou Tansi, mort en 1995. (Seuil, « Points », 192 p., 31 F. Première édition : Seuil, 1979.) J.-L. Ar.

● **CLAIR DE LUNE et autres nouvelles,** de Guy de Maupassant
Maupassant publia ce recueil en 1888. L'année précédente avaient paru un roman, *Mont-Oriol*, et les nouvelles rassemblées autour du *Horla*. C'est le meilleur Maupassant qui s'exprime ici, bref, efficace, enserrant le fantastique dans des trames réalistes, suggérant la folie et l'indicible qui sont au cœur de l'homme : *« Les choses les plus simples, les plus humbles, sont parfois celles qui nous mordent le plus au cœur »*, dit le narrateur de « Mademoiselle Cocotte ». Le recueil qui commence dans « Clair de lune » s'achève dans « La Nuit » : *« J'aime la nuit avec passion. Je l'aime comme on aime son pays ou sa maîtresse, d'un amour instinctif, profond, invincible. »* (Edition présentée et annotée par Marie-Claire Bancquart, Gallimard, « Folio Classique », 242 p., 28 F.) P. K.

● **CADEAUX DE NOËL,** de Dominique Noguez
Ce petit volume a un sous-titre : « historiettes et maximes entrelardées de collages ou de dessins à feuilleter au moment des fêtes ». Voilà en effet un patchwork de friandises littéraires, à lire en commençant par la fin, par le milieu, par où l'on veut, des contes en douze lignes, des poèmes, des notations trempées dans l'humour noir. L'histoire du lourdaud ne comprenant pas l'espagnol et auquel une femme chante *Besame mucho*, et qui croit qu'elle s'appelle Bethsabée Mouchaud. Celles de la fourmi qui voulait sodomiser un dindon, du maraîcher qui lisait comme on mange un artichaut, de Lucette Mimoza, qui se terre derrière sa porte blindée et retrouve dans son lit une pieuvre, un zèbre et trois éléphants boueux, de la rencontre entre *Quand-tu-veux-où-tu-veux* et *Ici-et-tout-de-suite*... C'est drôle, incorrect, surréaliste, troussé (pourrait-on dire) avec la malice d'un Pierre Dac qui aurait consacré ses facéties à l'érotisme. (Ed. Zulma, 126 p., 49 F. Inédit.) J.-L. D.

● **LE SILENCE DE L'ÉTOILE,** de Corinne Pasqua et Frank Lalou
Sur une histoire où rôde la musique, viennent s'accrocher des calligraphies superbes. Une réussite graphique qui tient compte d'un petit format allongé, mais un peu desservie par un texte trop écrit, au point parfois d'atteindre une certaine confusion et forcément, paradoxe, des maladresses. (Ed. Alternatives, 78 p., 65 F. Inédit.) M. Sl.

● **ET PUIS, QUAND LE JOUR S'EST LEVÉ, JE ME SUIS ENDORMIE,** de Serge Valletti
Pour lire Valletti, il est presque indispensable de se faire la lecture à haute voix, avec une pointe d'accent marseillais si possible, afin de profiter comme il faut. La narratrice de ce roman devient par hasard – un drôle de hasard – aspirante comédienne et relate ses tribulations (en grande partie sexuelles, si on peut appeler cela comme ça) avec fougue et verve. Depuis une première expérience avec *L'Avare*, qui verra le metteur en scène se tirer avec la caisse (remplie en grande partie par les comédiens eux-mêmes, chargés de vendre les places) jusqu'à un succès aussi cocasse qu'inattendu et de nouveaux échecs tout aussi imprévus que mortels, elle va connaître tous les aspects de la vie théâtrale des bêtes de scène pas toujours chanceuses. (Ed. de l'Atalante, 188 p., 72 F. Inédit.) M. Sl.

● **LE CERCLE DES REPRÉSAILLES,** de Kateb Yacine
Le Cercle des représailles est un ensemble théâtral composé de deux tragédies (dont *Le Cadavre encerclé*, 1954-1955), d'une farce, *La Poudre d'intelligence*, et d'un poème dramatique, *Le Vautour*. Un couple maudit, Lakhdar et Nedjam, est emporté dans l'éternel retour des oppressions politiques en Algérie. Assassiné, Lakhdar se transforme en un étrange vautour qui accompagnera Nedjam, *« visage de la fatalité »*, aux portes du désert et de la mort. Enchâssée dans ce lyrisme tragique, la farce crée un extraordinaire contrepoint – même interrogation du pouvoir arbitraire, de la raison humaine, avec les armes du burlesque et de l'absurde. Le tout est introduit par une préface d'Edouard Glissant. (Seuil, « Points », 172 p., 31 F. Première édition : Seuil, 1959.) F. Dt

littérature étrangère

● **L'INFORMATION,** de Martin Amis
Voici un livre qui avait fait couler beaucoup d'encre avant même d'être publié, puisque l'auteur avait demandé (et obtenu) une avance de quelque 500 000 livres – soit plus de 4 millions de francs. Que l'on trouve cela choquant ou non, il reste le roman, et c'est un vrai, grand, épatant roman. A partir d'une intrigue de « sitcom » – deux amis d'enfance devenus écrivains, l'un ayant réussi et l'autre végétant –, Martin Amis fait éclater toute sa hargne, toute son amerturme, toute sa violence vis-à-vis de la société absurde et folle où évoluent ses personnages, avec une ironie implacable et une écriture parfaitement adaptée à ce qu'il veut en faire. (Traduit de l'anglais par Frédéric Maurin, Gallimard, « Folio », 678 p., 54 F. Première édition : Gallimard, 1997.) M. Sl.

● **A LA COLONIE DISCIPLINAIRE ET AUTRES RÉCITS II,** de Franz Kafka
Parce que le véritable génie n'annonce pas l'avenir mais le devance, Kafka est devenu le miroir de notre siècle. Dans ces récits d'une inquiétante étrangeté, on découvre tour à tour un trapéziste solitaire qui s'angoisse soudain d'être sans partenaire, ou le supplice d'un condamné auquel une machine grave la loi directement sur la peau. Chacun des textes se situe à la lisière invisible qui sépare le rêve du cauchemar, et, malgré la pureté du récit, tous possèdent la résonance mystérieuse des énigmes. Parlant de la mort et de l'absurde condition humaine comme un prophète des temps modernes, Kafka est indéniablement l'un des passants les plus considérables de notre époque. (Traduit de l'allemand par Jacques Cellard et Catherine Billmann, Actes Sud, « Babel », 191 p., 45 F.) V. De.

● **DEMAIN DANS LA BATAILLE, PENSE À MOI,** de Javier Marías
Le Madrilène Victor Francés s'apprête à passer la nuit dans les bras d'une quasi-inconnue. Mais, par une de ces bifurcations dont le destin a le secret, ce qui s'annonçait comme une petite mort se transmue en mort subite, celle de l'objet du désir. Hors de l'incrédulité où le plonge cette situation, les questions affluent, impérieuses : que faire du corps ? Qui prévenir ? Appeler ou attendre le mari ? Mais, avant même de trouver réponse, elles suscitent à leur tour un flot d'interrogations qui aboutissent à une mise en pièces des certitudes. Aveux et mensonges, illusions et évidences seront fouillés dans leurs moindres recoins au cours d'une bataille indécise. Marías nous offre un monologue qui semble avoir été écrit d'un seul souffle, comme une étourdissante nuit d'insomnie où l'on ne peut plus séparer le réel de l'ivraie. (Traduit de l'espagnol par Alain Kéruzoré, Rivages Poche, « Bibliothèque étrangère », 469 p., 62 F. Première édition : Payot & Rivages, 1996.) J.-L. Ar.

● **ÉTONNER LES DIEUX,** de Ben Okri
Ce récit initiatique décrit un monde d'utopie baigné du merveilleux des romans médiévaux ou d'anticipation, fugitivement traversé de licornes et de princesses illusoirement désirables, et prolonge la veine onirique de certaines des nouvelles de Ben Okri (voir *Etoiles d'un nouveau couvre-feu*, 10-18). Dans cette nouvelle Atlantide, le héros invisible explore une ville infiniment modelée par les idées, les émotions et les pensées de ceux qui la hantent, comme dans une poétique bachelardienne de la rêverie enfin réalisée. Un texte étonnant, à lire aussi bien comme un conte philosophique sur l'illusion et la réalité que comme un superbe art poétique. (Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Seuil, « Points », 193 p., 35 F. Première édition : Christian Bourgois, 1997.) F. Dt

● **LE CHIEN QUI MORDAIT LES GENS,** suivi de **LA NUIT OÙ LE FANTÔME APPARUT,** de James Thurber
On doit à James Thurber *La Vie privée de Walter Mitty* (10-18). Que ceux qui connaissent le film n'hésitent pas à se jeter sur le roman. Quant à ceux qui n'ont ni vu ni lu, ils n'ont plus qu'à se procurer l'un et se précipiter voir l'autre, ou le contraire. En attendant, voilà du Thurber pur jus. Point besoin d'aimer ou de détester les chiens pour plonger la tête la première dans cette histoire foldingue mais parfaitement plausible. Un chien peut avoir une influence immense sur le comportement de la famille qui a eu la chance de l'adopter : celui-là mord tout le monde tout le temps, et, pour éviter les ennuis, ses heureux propriétaires en sont réduits à ce qui passera, aux yeux des voisins, des relations et des livreurs, pour des absurdités d'hurluberlus impolis. Quant à l'histoire suivante, il suffit de dire qu'elle est du même acabit. Le texte étant en anglais et en français, on peut en profiter deux fois. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jeanne Guyon, éd. du Rocher, 78 p., 34 F. Inédit.) M. Sl.

le choix d'Emmanuelle Mougne

L'amour est plus froid que les mots

LE GRAND CAHIER
LA PREUVE
LE TROISIÈME MENSONGE
d'Agota Kristof.
Seuil, « Points », 192 p., 200 p. et 180 p., 31 F chacun.
(Premières éditions : Seuil 1986, 1988 et 1991.)

Le *Grand Cahier* commence, l'air de rien, avec des mots très simples. La Grande Ville, Grand-Mère, les enfants, la guerre. Les lieux échappent à une description précise. Ils sont simplement la forêt, la rivière. Les personnages n'ont pas de noms, ils ont avant tout une fonction : la Mère, le Père, le soldat... ou se réduisent à une insulte : Bec-de-lièvre, la Sorcière.

Le récit, ainsi raconté par deux garçons jumeaux, tellement indissociables qu'ils disent toujours « nous », acquiert la dimension d'un conte. Mais, comme dans les contes, la cruauté n'est jamais loin. Elle attend toujours au tournant, dissimulée derrière le tranchant des mots et la sobriété des phrases. *« Nous l'appellerons Grand-Mère./ Les gens l'appellent la Sorcière./ Elle nous appelle "fils de chienne". »* Dans ces trois phrases, il y a tout l'esprit du *Grand Cahier* et de la trilogie : le poids du langage, l'univers de la fable et la cruauté.

Une cruauté d'autant plus violente et sourde que les deux enfants qui racontent leur histoire préfèrent la froideur de la description sèche à l'épanchement. *« Pour décider si c'est "bien" ou "pas bien", nous avons une règle très simple : la composition doit être vraie.* (...) *Par exemple, il est interdit d'écrire* "Grand-Mère ressemble à une sorcière" ; *mais il est permis d'écrire :* "Les gens appellent Grand-mère la sorcière." (...) *Nous écrirons* "Nous mangeons beaucoup de noix" *et non pas* "Nous aimons les noix", *car le mot "aimer" n'est pas un mot sûr, il manque de précision et d'objectivité.* "Aimer les noix" *et* "aimer notre mère", *cela ne peut vouloir dire la même chose. »*

Une manière comme une autre de s'endurcir face à la dureté du monde, de bâtir un rempart contre les humiliations et de tenir les autres à distance.

Car *Le Grand Cahier* ignore le paradis de l'enfance. Quand l'histoire commence, c'est déjà la guerre, déjà la séparation, déjà les coups et la violence. Contre toutes ces douleurs, contre ce monde qui les condamne, les deux jumeaux construisent un univers dur, où il n'y a de place ni pour les sentiments, ni pour la complaisance, ni pour l'apitoiement. Il leur reste l'écriture, la cruauté qui venge et le fait d'être deux, soudés l'un à l'autre, à jamais « nous » pour conjurer les séparations qui blessent : le départ de la Mère, la mort des uns et des autres. Jusqu'à une autre séparation. La leur, cette fois. Jusqu'à ce que l'un franchisse la frontière, accédant à la liberté grâce à la mort d'un autre.

L'histoire pourrait s'arrêter là. Mais non, Agota Kristof poursuit avec *La Preuve* en s'attachant aux pas de celui des deux jumeaux qui est resté. Il a acquis un nom, Lucas. Il est devenu adulte, il vit seul et mal après la séparation d'avec son frère. *« Lucas dit : – Moi je vois mon frère partout. Dans ma chambre, dans le jardin, marchant à côté de moi dans la rue. Il me parle. – Que dit-il ? – Il dit qu'il vit dans une solitude mortelle. »*

Malgré tout, Lucas se remet à vivre, il faut bien. De son enfance, il a gardé un mélange de bonté et de cruauté. Il protège souvent les êtres blessés dont il croise la route, sans doute parce qu'ils lui rappellent sa propre tragédie, mais il agit parfois avec eux avec brutalité. Il recueille Yasmine, la femme répudiée, mais la sacrifie pour garder Mathias, son fils infirme. Chez lui, le Bien et le Mal sont des valeurs qui n'ont pas cours. D'autant que, dans *La Preuve*, l'amour peut tuer aussi sûrement que l'abandon. A commencer par Mathias, le petit garçon blessé, orgueilleux, que l'amour de Lucas ne parviendra pas à sauver – pire : qu'il aura tué.

Et puis voilà que tout bascule, voilà que surgit un immense doute : et si ce frère n'avait jamais existé, si Lucas avait tout inventé ? C'est ce que pense depuis toujours l'ami et le secrétaire du parti, Peter. Il finit par insinuer le doute dans notre esprit, d'autant plus que Victor, le libraire, ne se souvient pas d'un autre enfant. Le doute grandit encore lorsque, plusieurs années après la disparition de Lucas, un homme réapparaît, se faisant appeler Claus, et dit chercher son frère. Et soudain, en quelques pages finales, il n'y a plus aucun doute : Lucas et Claus ne forment qu'un. Le « nous » du *Grand Cahier* n'a jamais existé.

Encore une fois, l'histoire pourrait s'arrêter là. On pense tout savoir. Un enfant, pour éviter de souffrir, s'est inventé un compagnon imaginaire. Il a écrit *Le Grand Cahier*, et nous y avons cru avec lui. C'est méconnaître l'art de la chausse-trappe d'Agota Kristof et son exploration vertigineuse du « mentir vrai » en littérature *« des histoires qui ne sont pas vraies mais qui pourraient l'être »*. Derrière l'apparente simplicité du style se dissimule en effet une complexité dans la construction, un art de la porte dérobée qui conduit, ultime paradoxe, au dévoilement de la vérité sous le titre ambigu du *Troisième Mensonge*. Mais cette vérité reprend bien des éléments des deux premiers livres. L'histoire qu'on nous raconte n'est pas tout à fait la même, et pourtant on y retrouve le drame initial, la violence et la mort, l'abandon et l'infirmité, la grand-mère qui appelle l'enfant *« fils de chienne »*, la ville où *« le ciel prend des couleurs orange, jaune-violet, rouge et d'autres couleurs pour lesquelles il n'existe pas de mots »*, même Peter et Clara, les bistrots et la librairie, le jeu d'échecs et l'harmonica.

On referme alors *Le Troisième Mensonge* un peu sonné, en se disant que les plus belles histoires, ou du moins celles qui sauvent, sont celles que l'on s'invente pour conjurer le sort et la peur. *« Je lui réponds que j'essaie d'écrire des histoires vraies, mais à un moment donné l'histoire devient insupportable par sa vérité même, alors je suis obligé de la changer. Je lui dis que j'essaie de raconter mon histoire mais que je ne le peux pas, je n'en ai pas le courage, elle me fait trop mal. Alors j'embellis tout et je décris les choses non pas comme elles se sont passées mais comme j'aurais voulu qu'elles se soient passées »*, raconte Lucas à sa logeuse.

La littérature reste le meilleur remède pour conjurer l'humiliation et la douleur, même si toujours les mots manqueront. *« Je n'en ai pas encore trouvé pour qualifier ce qui nous est arrivé. Je pourrais dire drame, tragédie, catastrophe, mais dans ma tête j'appelle cela simplement "la chose" pour laquelle il n'y a pas de mot. »* Agota Kristof, elle, a trouvé les siens.

Emmanuelle Mougne

Emmanuelle Mougne
Née en septembre 1968, elle a fait des études de lettres et de cinéma ; elle est diplômée du Centre de formation des journalistes. Elle suit ensuite un chemin en zigzag : travaille successivement à la télévision, dans la presse écrite et à la radio, puis bifurque et retrouve ses premières amours (le cinéma), en devenant *script doctor*, « consultante en scénario », un drôle de métier. Sans doute par goût pour le zigzag, elle se lance aujourd'hui dans la production. Elle ne sait pas s'il y aura d'autres tournants. Sans doute.

extrait

Grand-mère nous dit :
– Fils de chienne !
Les gens nous disent :
– Fils de sorcière ! Fils de pute !
D'autres disent :
– Imbéciles ! Voyous ! Morveux ! Anes ! Gorets ! Pourceaux ! Canailles ! Charognes ! Petits merdeux ! Gibiers de potence ! Graines d'assassins !

Quand nous entendons ces mots, notre visage devient rouge, nos oreilles bourdonnent, nos yeux piquent, nos genoux tremblent.

Nous ne voulons plus rougir ni trembler, nous voulons nous habituer aux injures, aux mots qui blessent.

Nous nous installons à la table de la cuisine, l'un en face de l'autre, et, en nous regardant dans les yeux, nous nous disons des mots de plus en plus atroces.

L'un :
– Fumier ! Trou du cul !
L'autre :
– Enculé ! Salopard !

Nous continuons ainsi jusqu'à ce que les mots n'entrent plus dans nos cerveaux, n'entrent même plus dans nos oreilles.

Nous nous exerçons de cette façon une demi-heure environ par jour, puis nous allons nous promener dans les rues.

Nous nous arrangeons pour que les gens nous insultent, et nous constatons qu'enfin nous parvenons à rester indifférents.

Mais il y a aussi les mots anciens.

Notre mère nous disait :
– Mes chéris ! Mes amours ! Mon bonheur ! Mes petits bébés adorés !

Quand nous nous rappelons ces mots, nos yeux se remplissent de larmes.

Ces mots, nous devons les oublier, parce que, à présent, personne ne nous dit des mots semblables et parce que le souvenir que nous en avons est une charge trop lourde à porter.

Alors nous recommençons l'exercice d'une autre façon.

Nous disons :
– Mes chéris ! Mes amours ! Je vous aime... Je ne vous quitterai jamais... Je n'aimerai que vous... Toujours... Vous êtes toute ma vie...

A force d'être répétés, les mots perdent peu à peu leur signification, et la douleur qu'ils portent en eux s'atténue.

Le Grand Cahier, pages 24 et 25.